

NUMÉRO
08-09

AOÛT-SEPT
2007

Art.
La direc
de fo

- Direc
l'encadre
ale des resso
de gestion d

de l'en
es affair
et met en oeuv
maines, la poli
de l'encar

ment :
inancière
sein de la
recrutement,
sérieur

entretien
onnées sur les
et les ressource
Elle s'appuie sur
spécifique de pr
dans le cadre
verge le

BULLETIN OFFICIEL

DU CNRS

OS
eur, s'e

Legation
daire, s

an, s'in

Mon
ite d'as

direction
gestion
s carr

des et
nitaire
vision
s ains

ons de g
social
lle des
le des

inspo
on pré
fectifs
des s

éfent
ionnel
es
itaires

seffe

K Ag

De
st donné
à l'effe
ur seop
et com

Monsieur
signer, a
et dan
nécess

le Mors
m du délé
mité des
à l'an

teur de
régional
s dispos
en ame

de l'unit
APP

AR

DU 25

anspdr
ction des é
aires et des
orer la pol
ur les

ns pré
s de gestio
aires commu
de gestio
ants d

once
aux ag
visionnelle
est chargé
ressourc
ur et d

agréées
33. - La sous-
études de ges
visionnelle, st
affaires

déléga
ion prévis
Chargée
es DÉ

le, tr
SION

ns
060

cernant
tion généra
tion et à la
0605

sonnels
l'enseign
lisation du
R08
du

participe,
t supérieur
t ressource
é du 27
2006

ressources
général
ur les enseign
périeur et de la
2006 pr

seignem
sources hu
cution bud
nomini
au

érieur,
nes 20
ire, à des

ang du

il d'adm
omination

ons
tration
du conseil

entre na
administr

de lar
n du Cen

roche so
national

ique
recherch

scientifi

n. b
006DR
du 01-
2006

irection de
de la stra
de la direc
erche et de l'inn
la les orienta
ques de la rec
ette

n,

33. la sous-
études de ges
visionnelle, s
affaires

o

o

o

es.

les enseign
périeur et de la
sous-direction
études de ges
visionnelle, sta
les affaires c
arquée d'

che
s

ph

ysic

Sommaire

Textes de portée générale	5
Organisation générale de la recherche	5
Etablissements publics à caractère administratif (RMLR : 141)	5
Arrêté du 5 juillet 2007 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur l'Académie des technologies	5
Organisation générale du CNRS	7
Direction générale et administration centrale (RMLR : 24)	7
Décision n° 070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création de la direction de l'audit interne (DAI) ...	7
Structures fonctionnelles (RMLR : 245)	9
Décision n° 070050DAJ du 8 juin 2007 portant création de l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC)	9
Administration déconcentrée (RMLR : 26)	10
Décision n° 071236DR12 du 6 avril 2007 portant renouvellement de la cellule de crise de la délégation Provence et Corse	10
Programmes interdisciplinaires (RMLR : 271)	11
Décision n° 070003IPAM du 11 juin 2007 portant création d'un programme interdisciplinaire de recherche intitulé « Sciences de la communication »	11
Structures opérationnelles de recherche (RMLR : 272)	11
Décision n° 070076DAJ du 13 juillet 2007 modifiant la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche	11
Unités de recherche (RMLR : 2721)	13
Décision n° 070012SPHM du 12 juin 2007 portant changement de nom de l'UPR n° 5 - Spectroscopie en lumière polarisée	13
Décision n° 071454SUNI du 13 juillet 2007 portant renouvellement de l'UMR n° 5126 - Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO)	13
Décision n° 070005SCHS du 11 juin 2007 portant création de l'UMR n° 5222 - Europe, européanité, européanisation	13
Décision n° 070007SPHM du 17 juillet 2007 portant création de la FR n° 3059 - Mathématiques et applications à l'Ecole polytechnique	13
Formations de recherche en évolution (RMLR : 2723)	14
Décision n° 070020SCHS du 2 juillet 2007 portant renouvellement de la FRE n° 2795 - Identité et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés (IDEES), et nomination de ses responsables	14
Unités de service (RMLR : 2741)	14
Décision n° 070052DAJ du 15 juin 2007 portant création de l'UPS n° 3088 - Support de l'Institut des sciences de la communication du CNRS	14
Décision n° 070090DAJ du 11 juillet 2007 portant création de l'UPS n° 3112 - Gestion de l'Institut Carnot énergie et environnement de Nancy	15
Décision n° 071460SUNI du 11 juin 2007 de renouvellement de l'UPS n° 853 - Télescope héliographique pour l'étude du magnétisme et des instabilités solaires (THEMIS)	15
Décision n° 071461SUNI du 17 juillet 2007 de prolongation de l'UMS n° 2201 - Observatoire de Paris et du mandat de son directeur	16

Décision n° 060016SCHS du 11 mai 2006 portant renouvellement de l'UMS n° 1799 - Maison des sciences de l'homme - Alpes (MSH-ALPES).....	16
Décision n° 070012SING du 11 juin 2007 portant création de l'UMS n° 3040 - Circuits multi-projets (CMP).....	16
Décision n° 070013SING du 11 juin 2007 portant création de l'UMS n° 3042 - Moyens informatiques, multi-média, information scientifique (MI2S)	17
Relations et échanges avec l'extérieur	18
Grouperments d'intérêt public (GIP) (RMLR : 303)	18
Avis relatif à une décision portant approbation de la convention constitutive modificative d'un groupement d'intérêt public.....	18
Questions administratives et juridiques générales	19
Bases de données (RMLR : 4111)	19
Décision n° 07P001DSI du 29 juin 2007 modifiant la décision n° 030021DAJ du 18 avril 2003 portant création d'un traitement informatisé ayant pour objet la diffusion d'enquêtes professionnelles et la constitution d'annuaires et de réseaux professionnels	19
Les personnels du CNRS	20
Statut général des fonctionnaires (RMLR : 5111)	20
Arrêté du 29 juin 2007 fixant le pourcentage et les éléments de rémunération pris en compte pour le maintien partiel de la rémunération de certains agents non titulaires accédant à un corps relevant du décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de catégorie B.....	20
Droit syndical (RMLR : 5233)	20
Décision n° 070198DR06 du 12 juin 2007 fixant la liste des organisations syndicales les plus représentatives pour la délégation Centre-Est	20
Rémunérations principales et échelonnements indiciaires (RMLR : 5312-2)	21
Décret n° 2007-1054 du 28 juin 2007 portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation	21
Autres indemnités (RMLR : 5312-35)	37
Décision n° 070004BPC du 5 juin 2007 complétant la décision n° 030001BPC du 20 mai 2003 fixant les situations d'emplois ou activités pouvant ouvrir droit à indemnisation et à compensation des sujétions et astreintes pour le département des Moyens Communs	37
Les vacataires (RMLR : 5326)	37
Décision n° 070043DRH du 4 juillet 2007 portant revalorisation des taux horaires de rémunération des personnels payés sur crédits de vacances	37
Le régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité	38
Ordonnateurs principal et secondaires (RMLR : 611)	38
Décision n° 070079DAJ du 9 mai 2007 autorisant le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest à déléguer sa signature au directeur des systèmes d'information.....	38
Décision n° 070081DAJ du 18 juillet 2007 autorisant le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et le délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à déléguer leur signature au directeur des systèmes d'information	38
Dons et legs (RMLR : 6333)	38
Décision n° 070077DAJ du 15 juin 2007 acceptant la libéralité consentie par Mlle Alice TERNAND. .	38
Gestion des recettes – Tarifs (RMLR : 6334)	39
Décision n° 07R007DFI du 13 juin 2007 relative aux tarifs des prestations réalisées par l'UMR n° 8008 - Laboratoire de structures et propriétés de l'état solide (LSPES).....	39

Décision n° 07R008DFI du 9 juillet 2007 relative aux tarifs des prestations réalisées par la FRE n° 2593 – Centre de recherches de biochimie macromoléculaire (CRBM).....	39
Personne responsable (RMLR : 6342-23)	40
Décision n° 070080DAJ du 18 juillet 2007 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et de services et désignation de la personne responsable des marchés au sein de la direction des systèmes d'information.	40
Mesures particulières	41
Eméritat	41
Décision n° 070029DRH du 3 mai 2007 relative au titre de directeur de recherche émérite	41
Décision n° 070048DRH du 13 juillet 2007 modifiant la décision n° 070029DRH du 3 mai 2007 relative au titre de directeur de recherche émérite	44
Accueil en délégation	45
Décision n° 070016DRH du 6 mars 2007 modifiant la décision n° 060050DRH du 1 ^{er} juin 2006 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2006	45
Décision n° 070030DRH du 27 avril 2007 modifiant la décision n° 060050DRH du 1 ^{er} juin 2006 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2006	45
Décision n° 070045DRH du 21 mai 2007 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2007.	63
Décision n° 070044DRH du 6 juillet 2007 modifiant la décision n° 070045DRH du 21 mai 2007 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2007	86
Accueil en détachement	89
Décision n° 070047DRH du 19 juillet 2007 arrêtant la liste des fonctionnaires accueillis en détachement dans le corps des chercheurs au titre de l'année 2007	89
Composition du gouvernement	90
Décret du 19 juin 2007 relatif à la composition du Gouvernement	90
Concours	91
Décision n° 070042DRH du 27 juin 2007 portant ouverture des examens de sélection professionnelle pour l'accès aux grades d'ingénieurs de recherche hors-classe et de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle	91
Comités, conseils et commissions	92
Arrêté du 6 juin 2007 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (CTPMESR)	92
Arrêté du 11 juin 2007 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique	93
Arrêté du 25 juin 2007 portant nomination au conseil scientifique du Centre national de la recherche scientifique	93
Arrêté du 27 juin 2007 portant nomination à une commission interdisciplinaire du Centre national de la recherche scientifique	93
Arrêté du 2 juillet 2007 portant nomination au conseil de direction de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique	93
Arrêté du 6 juillet 2007 portant nomination à une section du Comité national de la recherche scientifique	93
Arrêté du 9 juillet 2007 portant nomination à une section du Comité national de la recherche scientifique	93
Avis relatif au remplacement de membres élus du Comité national de la recherche scientifique ...	94

Décision n° 070005ELEC du 12 juillet 2007 de nomination à la commission électorale de l'élection pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique	95
Décision n° 070006ELEC du 12 juillet 2007 de nomination à la commission électorale spécialisée de l'élection pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique ...	96
Décision n° 070007ELEC du 13 juillet 2007 relative à la date limite de réception des demandes d'inscription sur la liste électorale pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique	97
Décision n° 070008ELEC du 13 juillet 2007 fixant les dates à partir desquelles la liste électorale et la liste électorale rectificative des sections du Comité national de la recherche scientifique seront consultables	97
Décision n° 070009ELEC du 13 juillet 2007 relative aux dates limites de réception des candidatures pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique	97
Décision n° 070010ELEC du 13 juillet 2007 relative aux dates limites de réception des votes pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique	98
Décision n° 070011ELEC du 16 juillet 2007 fixant les modalités matérielles de vote pour l'élection aux sections du Comité national de la recherche scientifique	98
Décision n° 070009SGCN du 22 juin 2007 modifiant la décision n° 060010SGCN du 8 août 2006 relative à la nomination des membres du conseil scientifique du département Sciences du vivant. .	99
Décision n° 0700010SGCN du 10 juillet 2007 relative à la vacance de sièges au sein des Conseils scientifiques de département du Centre national de la recherche scientifique	99
Décision n° 070011SGCN du 24 juillet 2007 relative à la vacance de sièges au sein des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique	99
Décision n° 070036DRH du 6 juin 2007 relative à la nomination d'un représentant suppléant de l'administration à la commission administrative paritaire du corps des ingénieurs de recherche ..	100
Décision n° 070039DRH du 14 juin 2007 relative à la nomination des membres experts scientifiques et techniques du CNRS	100
Décision n° 070040DRH du 14 juin 2007 relative à la nomination des membres experts scientifiques et techniques du CNRS	100
Décision n° 070041DRH du 14 juin 2007 relative à la nomination des membres experts scientifiques et techniques du CNRS	100
Décision n° 070069DR01 du 27 juin 2007 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8069 - Laboratoire de psychologie environnementale	101
Décision n° 070040DR08 du 11 juillet 2007 portant composition de la cellule de crise auprès de la déléguée régionale Centre – Poitou-Charentes	101
Décision n° 070036DR08 du 26 juin 2007 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UPR n° 1934 - Centre d'études biologiques de Chizé	101
Décision n° 070071DR11 du 10 juin 2007 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5194 – Politique publique, action politique, territoires (PACTE)	103
Décision n° 071384DR12 du 7 juin 2007 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6012 - Etude des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces (ESPACE)	104
Nominations	105
Fin de fonctions	117
Délégations de signature	120
Informations générales	177
Textes signalés	177

Textes de portée générale

Organisation générale de la recherche

Etablissements publics à caractère administratif – RMLR : 141

Arrêté du 5 juillet 2007 relatif aux modalités d'exercice du contrôle financier sur l'Académie des technologies
Budget, comptes publics et fonction publique - NOR : BCFB0756758A - JO du 19-07-2007, p. 12179, texte n° 45

Vu L. n° 2001-692 du 01-08-2001 ; D. n° 2005-757 du 04-07-2005, not. art. 1^{er} ; D. n° 2006-1533 du 06-12-2006, not. art. 26.

Art. 1^{er}. - L'autorité chargée du contrôle financier sur l'Académie des technologies, ci-après dénommée « le contrôleur », exerce une mission générale de suivi de la gestion de l'établissement. Elle contribue notamment, en vue de leur prévention, à l'identification des risques financiers, directs ou indirects, auxquels l'établissement est susceptible d'être confronté. A cette fin, elle s'appuie sur une analyse des risques et de la performance. Elle en rend compte au ministre chargé du budget et en informe les ministres intéressés.

Dans ce cadre, le contrôleur peut évaluer, en liaison avec l'ordonnateur, les circuits et procédures mis en place pour l'exécution du budget de l'établissement. Il coordonne son intervention avec celle de l'agent comptable au titre du contrôle allégé partenarial.

Il établit un rapport annuel sur la gestion budgétaire et financière de l'établissement qu'il transmet aux ministres chargés du budget et aux ministres intéressés, ainsi qu'à l'ordonnateur.

Art. 2. - Le contrôleur a entrée avec voix consultative au conseil d'administration. Il reçoit dans les mêmes conditions que leurs membres les convocations, ordres du jour et tous les documents qui doivent leur être adressés avant chaque séance. Les procès-verbaux lui sont adressés dès leur établissement.

En accord avec l'ordonnateur, le contrôleur peut également assister aux réunions des comités entrant dans son champ de compétence.

Art. 3. - Le contrôleur suit la préparation du budget et de ses décisions modificatives. A cette fin, l'établissement lui communique les informations nécessaires en temps utile. Il vérifie le caractère sincère des prévisions de dépenses et de recettes et veille au respect des plafonds limitatifs de crédits ouverts au budget de l'établissement.

Il reçoit, à l'appui du projet de budget avec ses annexes, un état retraçant les grandes composantes de la masse salariale et les perspectives la concernant, un échéancier prévisionnel des entrées et sorties de personnel permanent et non permanent, les actes relatifs à la passation des marchés publics et un état des prestations de service. Il est informé des perspectives financières pluriannuelles et

reçoit à ce titre une présentation détaillée des opérations d'investissement permettant de le renseigner sur la capacité d'engagement de l'académie.

Art. 4. - Le contrôleur suit l'exécution du budget de l'établissement. A cette fin, et pour l'exercice de sa mission générale de surveillance de l'établissement, il a accès à tous les documents se rapportant à son activité et à sa gestion. A ce titre, il reçoit notamment, selon une périodicité et des modalités qu'il fixe après consultation de l'ordonnateur, les documents suivants :

- la prévision de répartition des crédits ouverts au budget et son actualisation ;
- les tableaux de bord relatifs à l'activité de l'établissement ;
- la situation de l'exécution du budget, en recettes et en dépenses, précisant notamment la consommation des crédits limitativement ouverts. Cette situation est complétée (en tant que de besoin et à la demande du contrôleur) d'une actualisation des documents prévisionnels transmis à l'appui du projet de budget ;
- la situation des engagements ;
- la situation de trésorerie et l'état des placements ;
- l'état des contrats de recrutement à durée déterminée et indéterminée ;
- l'état des actes, arrêtés et décisions portant nomination, détachement ou réintégration, avancement ou promotion de personnel ;
- l'état des recettes propres ;
- les documents relatifs à l'organisation, aux procédures, au fonctionnement et au contrôle interne de l'établissement ;
- tout document relevant d'une cartographie des risques.

Art. 5. - Dispositions relatives au visa et à l'avis :

5-1. Sont soumis au visa du contrôleur, selon des seuils et des modalités qu'il fixe après consultation de l'ordonnateur : les actes relatifs au recrutement, à la rémunération et à l'avancement du personnel, qu'il s'agisse de mesures générales ou individuelles, de contrats à durée indéterminée ou déterminée, de détachements ou de mises à disposition.

5-2. Sont soumis à l'avis préalable du contrôleur, selon des seuils et des modalités qu'il fixe après consultation de l'ordonnateur :

- les décisions modificatives d'urgence ;
- les acquisitions et aliénations immobilières ;
- les contrats, conventions, marchés ou commandes ;
- les prêts et subventions.

5-3. Le contrôleur doit délivrer son visa ou faire connaître son avis dans un délai de quinze jours à compter de la réception des projets d'acte ou de décision, accompagnés des pièces justificatives. Ce délai peut être interrompu par toute demande écrite d'informations complémentaires, nécessaires à l'instruction du dossier, formulée par le contrôleur. En l'absence de réponse de sa part à l'expiration de ce délai, son visa est réputé délivré ou son avis est réputé favorable.

Si le contrôleur refuse son visa, il fait connaître par écrit les raisons de son refus et en informe le ministre chargé du budget. L'ordonnateur ne peut passer outre à un refus de visa que sur autorisation du ministre chargé du budget.

Si l'ordonnateur ne se conforme pas à l'avis donné, il informe par écrit le contrôleur des motifs de sa décision.

Art. 6. - Le contrôleur peut mettre en place et communiquer à l'ordonnateur et aux ministres de tutelle un programme annuel de vérification *a posteriori*, en fonction des risques budgétaires et financiers qu'il aura identifiés. Indépendamment de ce programme, il peut, à tout moment, procéder à la vérification *a posteriori* d'un acte particulier.

L'ordonnateur est tenu de communiquer, à la demande du contrôleur, tous les documents nécessaires au bon accomplissement d'une vérification *a posteriori*.

Art. 7. - S'il apparaît au contrôleur que la gestion de l'ordonnateur remet en cause la soutenabilité de l'exécution budgétaire ou la couverture des charges obligatoires ou inéluctables ou qu'elle présente des dysfonctionnements ou des risques budgétaires et financiers, il en informe l'ordonnateur par écrit. L'ordonnateur lui fait connaître dans la même forme les mesures qu'il envisage de prendre pour y remédier. Le cas échéant, il en rend compte au ministre chargé du budget.

Le contrôleur peut, après information de l'ordonnateur et, le cas échéant, sur sa proposition, mettre en place un renforcement des contrôles pour une durée limitée. Il en rend compte au ministre chargé du budget.

Art. 8. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 juillet 2007.

Le ministre du budget, des comptes publics
et de la fonction publique,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur,
G. GAUBERT

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des affaires financières,
M. DELLACASAGRANDE

La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des affaires financières,
M. DELLACASAGRANDE

Organisation générale du CNRS

Direction générale et administration centrale – RMLR : 24

Décision n° 070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création de la direction de l'audit interne (DAI)

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; avis du CTP des personnels du CNRS du 04-06-2007 ; délibération CA CNRS du 21-06-2007.

Art. 1^{er}. – Création

Il est créé une direction de l'audit interne (DAI) placée auprès du directeur général du CNRS.

Art. 2. – Missions

2.1. – La direction de l'audit interne assure une fonction de vérification indépendante et objective au CNRS. Elle a notamment pour missions de :

- vérifier la conformité des activités du CNRS aux règlements en vigueur et au cadre législatif général applicable ;
- évaluer l'efficacité économique des initiatives et politiques de fonctionnement interne ainsi que l'application des principes d'efficacité et d'économie ;
- vérifier l'adéquation du contrôle interne et l'optimisation de l'utilisation des ressources du CNRS ;
- vérifier que les politiques du CNRS, ses procédures, ses systèmes et ses données concernant le contrôle interne sont mis en œuvre et adaptés aux fins visées ;
- recommander des politiques et actions destinées à apporter des améliorations dans les domaines susmentionnés et évaluer leur mise en œuvre.

2.2. – Les vérifications de la direction de l'audit interne couvrent toutes les activités du CNRS, en particulier dans les domaines suivants :

- gestion des ressources allouées aux activités de recherche ;
- gestion adéquate et rationnelle des ressources humaines ;
- efficacité et bonne utilisation des ressources matérielles ;
- gestion des actifs ;
- conformité avec les décisions des organes directeurs, les instructions du Directeur général, les obligations et engagements contractuels du CNRS ainsi que les meilleures pratiques en matière d'administration ;
- fiabilité et intégrité des rapports.

Art. 3. – Charte de l'audit interne

La direction de l'audit interne procède à ses audits conformément à la charte de l'audit interne figurant à l'annexe de la présente décision.

Art. 4. – Directeur

Le directeur de l'audit interne est nommé par décision du directeur général du CNRS.

Le directeur de l'audit interne peut être assisté d'un (ou plusieurs) directeur(s) adjoint(s) nommé(s) par le directeur général du CNRS.

Art. 5. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 9 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

ANNEXE

Charte de l'audit interne du Centre national de la recherche scientifique

1. Introduction.

La présente charte définit la mission, le rôle et les responsabilités de la direction de l'audit interne ainsi que les responsabilités des départements scientifiques, des directions et des délégations régionales au sein du processus d'audit interne.

2. Objectifs de l'audit interne.

La direction de l'audit interne assure une fonction de vérification indépendante et objective au CNRS. Elle s'acquitte dans ce cadre des tâches suivantes :

- estimer la conformité des activités du CNRS aux règlements en vigueur et au cadre législatif général applicable ;
- évaluer l'efficacité économique des initiatives et politiques de fonctionnement interne ainsi que l'application des principes d'efficacité et d'économie ;
- vérifier l'adéquation du contrôle interne et l'optimisation de l'utilisation des ressources du CNRS ;
- vérifier que les politiques du CNRS, ses procédures, ses systèmes et ses données concernant le contrôle interne sont mis en œuvre et adaptés aux fins visées ;
- recommander des politiques et actions destinées à apporter des améliorations dans les domaines susmentionnés et évaluer leur mise en œuvre.

3. Rôle et responsabilités de la direction de l'audit interne.

Rattaché au Directeur général, le Directeur de l'audit interne est responsable de l'établissement des politiques d'audit interne, de la définition du contenu général des activités dans ce domaine, de leur planification, de la gestion de leur mise en œuvre et des rapports sur les résultats obtenus. Il s'assure de l'adéquation et de l'efficacité des audits. Il coordonne ses activités d'audit avec celles conduites par l'Agent comptable principal pour s'assurer de la régularité, de la sincérité et de la fidélité de la situation financière et patrimoniale de l'établissement.

En outre, la direction de l'audit interne est chargée :

- de réaliser des audits indépendants et systématiques des contrôles internes ainsi que de leur mise en œuvre en tant que de besoin pour évaluer leur efficacité au vu des objectifs économiques et programmatiques, des contraintes et des risques ;
- d'évaluer la mise en œuvre, par les responsables, des activités de gestion des risques, y compris les activités d'évaluation, de vérification et de réduction des risques ainsi que la publication, en temps opportun, de rapports sur les risques liés aux activités du CNRS ;
- dans le respect des prérogatives de l'Agent comptable principal, d'examiner et d'évaluer le bien-fondé et l'adéquation des systèmes comptables, financiers et autres systèmes de gestion ainsi que la fiabilité de leurs données ;
- d'évaluer l'efficacité des politiques, initiatives et procédures du CNRS ;
- de faire des recommandations d'améliorations au niveau du fonctionnement et/ou des politiques ;
- de procéder à des audits spécifiques à la demande du Directeur Général.

Les vérifications de la Direction de l'audit interne couvrent toutes les activités du CNRS, en particulier dans les domaines suivants :

- gestion des ressources allouées aux activités de recherche
- gestion adéquate et rationnelle des ressources humaines
- efficacité et bonne utilisation des ressources matérielles
- gestion des actifs
- conformité avec les décisions des organes directeurs, les instructions du Directeur général, les obligations et engagements contractuels du CNRS ainsi que les meilleures pratiques en matière d'administration
- fiabilité et intégrité des rapports.

La direction de l'audit interne assure, en liaison avec l'agence comptable principale, la coordination des activités d'audit interne qui peuvent être demandées par le comité d'audit et lui fournit les informations requises.

4. Planification, mise en œuvre et suivi des audits.

Afin de s'assurer de l'efficacité des activités d'audit, la Direction de l'audit interne procède comme suit :

a) Elle soumet chaque année à l'approbation du Directeur Général, du Comité de direction et du Comité d'audit un plan d'audit interne à moyen terme sous la forme d'un plan glissant sur trois ans et un programme annuel d'audit interne, sur la base notamment d'une analyse des principaux risques de gestion auxquels le CNRS risque d'être exposé.

b) Lors de la préparation du plan d'audit interne à moyen terme et du programme annuel d'audit interne, elle peut solliciter l'avis des directeurs et des délégués régionaux concernant les risques et problèmes de gestion actuels et consulter le personnel exerçant des responsabilités opérationnelles et de contrôles directs.

c) Afin d'éviter les risques de redondance, elle coordonne sa planification avec les activités d'audit de l'agence

comptable principale et, dans toute la mesure du possible, avec les services d'audit extérieurs (Cour des comptes, services d'inspection...).

d) Le programme annuel d'audit interne est également établi en coordination avec le comité d'audit, sans préjudice de son indépendance.

e) Pour chaque mission d'audit, elle désigne un auditeur attitré, qui réalise l'audit conformément aux procédures applicables et aux normes professionnelles généralement reconnues (Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'IIA/IFACI). L'auditeur responsable s'efforce, dans tous les cas, d'entretenir un dialogue constructif et factuel avec les unités auditées.

f) Elle s'assure que les méthodologies suivies sont similaires afin d'assurer une qualité homogène des missions d'audit. Elle s'appuie le cas échéant sur les travaux menés par l'ACP.

g) Elle notifie au moins six semaines à l'avance à l'entité auditée la réalisation de la mission d'audit.

h) Une fois l'enquête achevée, le Directeur de l'audit interne adresse un projet de rapport d'audit au directeur et aux responsables des unités ou activités auditées et organise les discussions nécessaires pour consolider les conclusions consignées dans le rapport d'audit.

i) Un rapport d'audit final est ensuite envoyé au directeur et aux responsables des unités organisationnelles concernées. Celles-ci sont tenues de répondre aux recommandations dans les quatre semaines qui suivent la publication du rapport en proposant un plan d'action pour les recommandations qu'elles acceptent et en exposant les motifs de non acceptation de certaines recommandations. Le rapport d'audit final est ensuite remis au Directeur Général, accompagné du plan d'action convenu. Le Directeur Général décide in fine des suites à donner à l'ensemble des recommandations.

j) Dans les six mois qui suivent la communication du rapport d'audit final, la Direction de l'audit interne procède à de brèves vérifications de suivi concernant les unités ou activités auditées.

k) Elle soumet au comité de direction tous les six mois un rapport sur la mise en œuvre des recommandations faites dans le cadre de ses audits.

l) La direction de l'audit interne communique un rapport au Directeur Général et au comité d'audit tous les six mois, faisant le point sur l'avancement de la mise en œuvre du programme annuel d'audit interne. Ce rapport comprend notamment une synthèse des principales observations relevées par la direction de l'audit interne, ainsi que le cas échéant par l'Agent comptable principal, et un état de la mise en œuvre des recommandations faites.

5. Responsabilités des départements et des directions au sein du processus d'audit interne.

Pour ce qui concerne les activités menées au sein de leur département/direction, les directeurs s'assurent :

a) que la direction de l'audit interne a accès sans difficulté à la documentation et aux membres du personnel auxquels elle souhaite s'adresser au moment de la préparation des plans d'audit interne et au cours d'activités d'audit spécifiques

b) que les unités auditées examinent rapidement les projets de rapport d'audit et envoient leurs remarques en soutien des discussions à mener sur les conclusions consignées dans le rapport de la Direction de l'audit interne en vue de leur consolidation

c) qu'une réponse formelle à l'audit est donnée dans les quatre semaines qui suivent la réception du rapport d'audit final, sous la forme d'un plan d'action, convenu avec la Direction de l'audit interne et mentionnant les mesures à prendre, le nom de l'agent responsable et la date d'échéance prévue

d) que les plans d'action convenus sont mis en œuvre concrètement avec la diligence voulue

e) que les unités organisationnelles concernées par le plan d'action fournissent à la Direction de l'audit interne des informations actualisées sur l'état d'avancement des actions et apportent leur entier soutien aux vérifications de suivi, conformément aux besoins de la Direction de l'audit interne.

6. Indépendance de la fonction d'audit interne.

Dans l'exercice de ses fonctions, la Direction de l'audit interne a toute indépendance et relève directement du Directeur général. Afin de préserver cette indépendance, les auditeurs internes sont protégés par les dispositions de la présente charte validée par le Conseil d'administration.

Ils s'abstiennent de s'engager dans des fonctions opérationnelles ou toute activité susceptible de compromettre l'indépendance et l'objectivité de leurs évaluations et de leurs rapports.

La Direction de l'audit interne applique d'une façon générale les normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'institut des auditeurs internes (IIA/IFACI), adaptées comme il se doit, par les procédures adéquates aux conditions spécifiques du CNRS.

La Direction de l'audit interne devra à terme être accrédité au regard de normes selon une procédure de certification reconnue.

Dans l'exercice de ses fonctions, la Direction de l'audit interne est expressément habilitée à avoir un accès libre et sans restriction à tous les documents, archives, comptes et équipements du CNRS ainsi qu'à son personnel. Les agents du CNRS sont chacun chargés de permettre cet accès dans leur domaine de compétence. L'accès aux informations classifiées est soumis aux procédures applicables et règlements correspondants.

7. Protection des informations.

Chaque auditeur est tenu à un strict devoir de réserve et de discrétion. Les données sources des auditeurs sont dûment protégées.

8. Organisation.

Dans l'exercice de ses activités, le Directeur de la direction de l'audit interne dirige une équipe d'auditeurs internes. Selon la nature et le contenu de l'activité d'audit, il peut être secondé par les spécialistes d'autres départements/directions/services du CNRS et, si nécessaire, par des consultants extérieurs dans le respect des procédures applicables.

Chaque auditeur bénéficie d'une formation permanente d'au moins 12 jours ouvrés.

Structures fonctionnelles – RMLR : 245

Décision n° 070050DAJ du 8 juin 2007 portant création de l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC)

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; avis du CTP du CNRS du 01-03-2007 ; délibération CA CNRS du 22-03-2007.

Art. 1^{er}. - Création

Il est créé un Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC) placé auprès du directeur général, pour une durée de quatre ans renouvelable.

Art. 2. - Missions

L'Institut des sciences de la communication du CNRS a notamment, dans son champ de compétence relatif aux sciences de l'information et de la communication, pour missions de :

- recenser et valoriser les travaux et les actions qui s'y rattachent ;
- mener et coordonner une réflexion en lien avec le schéma stratégique du Centre ;
- proposer à la direction générale l'attribution de moyens humains et financiers, ainsi que la création de structure opérationnelle de recherche ou de service ;
- contribuer et amplifier la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les autres institutions scientifiques ;
- proposer des partenariats avec les collectivités territoriales, les entreprises ;
- renforcer la coopération internationale notamment celle menée par les réseaux européens.

Art. 3. - Rattachement d'unité

Les structures opérationnelles de recherche et les structures opérationnelles de service peuvent être rattachées à l'Institut des sciences de la communication du CNRS.

Art. 4. - Fonctionnement

Pour l'accomplissement de ses missions l'Institut des sciences de la communication du CNRS :

- coopère étroitement avec les départements scientifiques et le comité national de la recherche scientifique ;
- s'appuie sur une structure opérationnelle de service chargée de la mise en œuvre et du suivi des actions initiées par l'Institut.

Art. 5. - Champs thématiques

Les champs thématiques de l'Institut de communication du CNRS sont annexés à la présente décision.

Art. 6. - Direction

Le directeur de l'Institut des sciences de la communication est nommé par décision du directeur général, pour un mandat d'une durée de quatre ans renouvelable.

Il peut être assisté d'un ou plusieurs directeurs adjoints scientifiques nommés par le directeur général.

Art. 7. - Conseil scientifique

Outre son président nommé par le directeur général, le conseil scientifique est composé de seize membres nommés par le directeur général :

- huit personnalités proposées par les directeurs des départements scientifiques et d'instituts nationaux en raison de leur compétences dans des domaines intéressant les sciences de la communication ;
- huit personnalités extérieures à l'Institut des sciences de la communication du CNRS, proposées par le directeur de l'Institut.

Le mandat des membres nommés est de quatre ans renouvelable une fois.

Le conseil scientifique est notamment consulté sur les grandes orientations de l'Institut et son programme d'action annuel.

Le président peut appeler à participer aux séances du conseil scientifique, tout expert dont la présence est jugée utile par le conseil.

Le conseil scientifique se réunit, sur convocation de son président, au moins deux fois par an.

Art. 8. - Evaluation

L'Institut des sciences de la communication est évalué par le Conseil scientifique du CNRS tous les quatre ans avec un examen à mi-parcours.

L'Institut est renouvelé par décision du directeur général, après avis du conseil scientifique du CNRS.

Art. 9. - Règlement intérieur

Le directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS établit en tant que de besoin un règlement intérieur relatif au fonctionnement de l'Institut. Il entrera en vigueur après approbation du directeur général.

Art. 10. - Modification

Toute modification substantielle apportée à la présente décision fera l'objet d'une information du Conseil d'administration.

Art. 11- Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 8 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Annexe relative aux champs thématiques de l'ISCC**1. Langage et communication**

- Neurosciences, sciences cognitives, psychologie, langage et représentation. Arts, cultures et imaginaire.
- Discours, images, textes et sons. Argumentation, débats, rumeurs, interactions et communication.
- Usage des techniques, modélisation, dialogue homme/machine. Archives. Industries de la connaissance et des loisirs. Cultures du livre, des images et des nouvelles technologies.

2. Communication politique, espace public et société

- Espace public, médias, presse, opinion publique, sondages et politique. Information et communication : entre valeurs, pratiques, industries et démocratie.
- Médias de masse et nouvelles technologies. Contenus. Individus, communautés et lien social dans le temps et l'espace.
- Les hommes et les systèmes d'information. Production et échange dans les organisations. Communication de crise.

3. Mondialisation et diversité culturelle

- Mondialisation des industries culturelles et de la communication. Entre village global et tour de Babel.
- De la société de l'information à la société de la communication. Savoirs, industries, réseaux dialogue des cultures.
- Identité, culture, communication. Diversité culturelle, inégalités, enjeux politiques et conflits dans la mondialisation.

4. Information scientifique et technique

- Production, documentation, traitement de l'information. Moteurs de recherche, fouille de données. Diffusion, vulgarisation. Appropriation de la culture scientifique et des techniques dans les sociétés ouvertes.
- Systèmes d'information : bases et banques de données. Gestion des contenus. Entre connaissance, éducation, industrie et partage des savoirs.
- Savoirs, théorie de la connaissance, cultures et inégalités. Crise des systèmes d'information et de communication.

5. Sciences, techniques et sociétés

- Concepts et théories de l'information et de la communication. Sciences et anthropologie de la connaissance.
- Expertises. Rationalités et imaginaires. Controverses et connaissances. Sciences et politique.
- Evaluation scientifique et technique. Statut, rôle et responsabilité des communautés scientifiques dans l'espace public et la mondialisation.

Administration déconcentrée – RMLR : 26**Décision n° 071236DR12 du 6 avril 2007 portant renouvellement de la cellule de crise de la délégation Provence et Corse**

Délégation Provence et Corse

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 mod. ; DEC. n° 040119DAJ du 08-12-2004.

Art. 1^{er}. - Une cellule de crise est créée auprès du délégué régional de la circonscription Provence et Corse dans le cadre de la constitution du dispositif de gestion des situations d'urgence ou de crise auxquelles le CNRS peut être amené à faire face.

Art. 2. - La cellule de crise comprend comme membres permanents :

- le Délégué Régional ;
- l'Adjoint au Délégué Régional ;
- l'Ingénieur Régional de Prévention et de Sécurité ;
- le Médecin Coordonnateur de Prévention ;
- le Responsable du Service Technique et Logistique ;
- le Responsable du Service des Ressources Humaines ;
- le Chargé de Communication ;
- le Responsable des Systèmes d'Information ;
- l'Adjointe à l'Ingénieur Régional de Prévention et de Sécurité, chargée du secrétariat de la cellule.

Art. 3. - En fonction du type d'événement, toute personne qualifiée peut être appelée à se joindre à la cellule de crise.

Art. 4. - La décision n° 051035DR12 du 17 mars 2005 est abrogée.

Art. 5. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Marseille, le 6 avril 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
Le délégué régional Provence et Corse,
Pierre DOUCELANCE

Programmes interdisciplinaires – RMLR : 271

Décision n° 070003IPAM du 11 juin 2007 portant création d'un programme interdisciplinaire de recherche intitulé « Sciences de la communication »
Indicateurs programmation et allocation des moyens

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 13 ; D. du 19-01-2006 ; avis du conseil scientifique du CNRS du 13-02-2007 ; approbation CA CNRS du 22-03-2007 ; avis conforme de la Présidente.

Art. 1^{er}. - Il est créé, à compter de la date de signature de la présente décision, un programme interdisciplinaire de recherche intitulé « Sciences de la Communication ». La durée prévisionnelle de ce programme est fixée à 4 ans.

Art. 2. - Son champ d'action, ses objectifs et ses modes d'opération sont décrits en annexe à la présente décision.

Art. 3. - Le siège du programme est l'unité de service IPAM, UPS n° 3030.

Art. 4. - Le programme est placé sous la responsabilité scientifique de M. Dominique WOLTON, directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS.

Art. 5. - M. Eric MAIGRET, maître de conférences des universités, est nommé directeur du programme. Il a pour mission de développer et de coordonner les recherches menées dans le cadre de ce programme. Il assure la répartition des crédits dont celui-ci est doté et le suivi de leur utilisation.

Art. 6. - Le secrétaire général, le directeur de l'Institut et le service IPAM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Structures opérationnelles de recherche – RMLR : 272

Décision n° 070076DAJ du 13 juillet 2007 modifiant la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche
Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; avis émis par le CTP CNRS du 01-03-2007.

Art. 1^{er}. - L'article 1^{er} de la décision du 24 juillet 1992 susvisée est modifié comme suit :

- « 1.1. - Unités de recherche :
- Unités propres de recherche (UPR)
 - Unités de service et recherche (USR)
 - Unités mixtes de recherche (UMR)
 - Unités de recherche associées (URA)
 - Laboratoires de recherche commun (LRC)
- 1.2. - Structures fédératives de recherche (SFR)
- 1.3. - Groupements de recherche (GDR)
- 1.4. - Formations de recherche en évolution (FRE)
- 1.5. - Equipes de recherche labellisées (ERL) »

Art. 2. - Au 2.1 de l'article 2 intitulé « Dispositions communes » de la décision du 24 juillet 1992 susvisée après les termes « d'unité mixte de recherche, » sont insérés les termes « d'équipe de recherche labellisée, de laboratoire de recherche commun ».

Art. 3. - Au 2.2 de l'article 2 intitulé « Dispositions communes » de la décision du 24 juillet 1992 susvisée après les termes « unités de service et recherche, » sont insérés les termes « d'équipe de recherche labellisée, de laboratoire de recherche commun ».

Art. 4. - Le 2.3 de l'article 2 intitulé « Dispositions communes » de la décision du 24 juillet 1992 susvisée est modifié comme suit :

« Il est institué un comité scientifique, dans les conditions fixées par la décision du 17 septembre 1990 susvisée :

- pour chacune des unités propres de recherche, quand leur taille le justifie ;
- pour chacune des unités mixtes de recherche, des unités de recherche associées et chacun des groupements de recherche lorsque la convention ou la décision de création le prévoit ;
- pour chacune des équipes de recherche labellisées propres au CNRS lorsque leur taille le justifie ou dès

lors qu'elles impliquent d'autres partenaires lorsque leur convention de création le prévoit ;

- pour chacun des laboratoires de recherche commun ».

Art. 5. - Aux 2.5 et 2.6 de l'article 2 intitulé « Dispositions communes » de la décision du 24 juillet 1992 susvisée :

- après les termes « et des groupements de recherche » sont insérés les termes « et des équipes de recherche labellisées »,
- après les termes « unité mixte de recherche, » sont insérés les termes « d'équipe de recherche labellisée, de laboratoire de recherche commun ».

Art. 6. - A l'article 3 intitulé « Dispositions particulières à chaque structure opérationnelle de recherche » sont insérées les dispositions suivantes :

« 3.8 - Laboratoires de recherche commun (LRC) »

Les laboratoires de recherche commun sont des unités de recherche répondant à trois critères :

- une qualité scientifique de toutes ses équipes constituantes reconnues sur la base des indicateurs internationaux habituels ;
- une capacité à développer, en priorité sur un site donné, une activité scientifique véritablement stratégique pour le CNRS, structurante et clairement identifiable par son originalité nationale ;
- une proportion significative de personnels CNRS.

Les laboratoires de recherche commun relèvent du CNRS et d'établissements d'enseignement supérieur. Seuls les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur peuvent être établissements partenaires. Les autres établissements seront associés non signataires de l'acte de création, les modalités de leur partenariat étant définies par convention.

3.8.1. Création, renouvellement et suppression

Les laboratoires de recherche commun sont créés, renouvelés et supprimés par décision du directeur général du CNRS, après consultation des établissements partenaires. La création ou le renouvellement sont prononcés pour quatre ans.

Toutefois, pour demeurer laboratoire commun de recherche, les trois critères suscités auront dû être respectés sur la durée.

3.8.2. Direction

Le directeur d'un laboratoire de recherche commun est nommé pour quatre ans renouvelables par le directeur général du CNRS, après consultation des établissements partenaires.

Pour ses missions d'animation et de coordination scientifiques, il est assisté d'au moins un directeur adjoint nommé selon les mêmes modalités, sur proposition du directeur du laboratoire.

Pour ses missions de gestion administrative, financière et des ressources humaines, il est assisté de personnels qualifiés affectés par le CNRS et/ou, le cas échéant, le(s) autre(s) établissement(s) partenaire(s).

3.8.3. Modalités de fonctionnement

Une convention fixe l'étendue des attributions du directeur du laboratoire de recherche commun et les modalités de mise en commun des moyens provenant de tous les établissements partenaires.

La gestion financière du laboratoire de recherche commun est confiée, dans sa totalité, au CNRS.

3.8.4. Personnel

La politique d'affectation des ressources humaines du CNRS sera cohérente avec l'objectif prioritaire et stratégique d'un laboratoire de recherche commun. Les autres établissements partenaires devront aussi fortement s'engager dans ce sens.

3.9 - Equipes de recherche labellisées (ERL)

Les équipes de recherche labellisées sont créées par décision du directeur général du CNRS, après avis, le cas échéant, de ses organismes partenaires, et si nécessaire avec la conclusion d'une convention. Les équipes de recherche labellisées sont créées, comme supports d'une stratégie innovante. Elles ont vocation à évoluer vers une reconnaissance plus durable, sous réserve d'une évaluation positive au terme des quatre années d'existence. Pour faciliter la transition, elles peuvent être renouvelées pour une durée de deux ans.

3.9.1. Création, renouvellement et suppression

Les équipes de recherche labellisées sont créées, renouvelées et supprimées par décision du directeur général du CNRS.

Elles sont créées pour une durée de quatre ans et sont, si nécessaire, renouvelables une seule fois pour une durée de deux ans.

Si l'équipe de recherche labellisée associe d'autre(s) organisme(s) partenaire(s), la création fait l'objet d'une convention avec le(s)dit(s) organisme(s). Le renouvellement éventuel fait l'objet d'un avenant à ladite convention.

3.9.2. Direction

Le directeur d'une équipe de recherche labellisée est nommé pour quatre ans par le directeur général du CNRS, après consultation de l'(des) organisme(s) partenaire(s) si l'équipe de recherche labellisée ne relève pas uniquement du CNRS.

3.9.3. Modalités de fonctionnement

La décision et/ou la convention de création de l'équipe de recherche labellisée fixe l'étendue des attributions de son directeur et, lorsqu'elle implique plusieurs organismes partenaires, les modalités de mise à disposition de moyens communs.

Dans le cas d'une équipe de recherche labellisée relevant de plusieurs organismes partenaires, le CNRS assurera le mandat unique de gestion de ses moyens financiers. La convention de création en précisera les modalités. »

Art. 7. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721**Décision n° 070012SPHM du 12 juin 2007 portant changement de nom de l'UPR n° 5 - Spectroscopie en lumière polarisée**

Mathématiques, physique, planète et univers

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 06A011DSI du 20-11-2006, not. art. 2 ; avis du directeur du département MPPU.

Art. 1^{er}. - L'UPR n° 5, intitulée « Spectroscopie en lumière polarisée », devient à compter du 1^{er} janvier 2007, l'UPR n° 5 intitulée « Laboratoire photons et matière (LPEM) ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 12 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721**Décision n° 071454SUNI du 13 juillet 2007 portant renouvellement de l'UMR n° 5126 - Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO)**

Mathématiques, physique, planète et univers

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 03A008DSI du 28-07-2003 ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; accords des organismes partenaires ; avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis émis par le conseil de laboratoire de l'UMR n° 5126 ; avis du directeur du département scientifique.

Art. 1^{er}. - L'unité mixte de recherche (UMR n° 5126) intitulée « Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO) » devant figurer dans le contrat quadriennal de développement 2007-2010 est renouvelée pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Art. 2. - A compter de cette même date, M. Yann KERR, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de cette unité et M. Jean-Philippe GASTELLU-ETCHEGORRY, professeur des universités, est nommé directeur-adjoint, de cette même unité.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721**Décision n° 070005SCHS du 11 juin 2007 portant création de l'UMR n° 5222 - Europe, européanité, européanisation**

Sciences humaines et sociales

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; accord des partenaires ; avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis du Conseil scientifique ; avis émis par la directrice du département Sciences humaines et sociales.

Art. 1^{er}. - Création

Est créée pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2007, l'UMR n° 5222 intitulée « Europe, Européanité, Européanisation » devant figurer dans le contrat quadriennal de développement 2007-2010 :

Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales

Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable.

Délégation Aquitaine Limousin

Etablissement principal : Université de Bordeaux 3

Section d'évaluation : 39

Art. 2. - Nomination

M. Joël PAILHÉ, professeur d'université, est nommé directeur de cette UMR pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Art. 3. - Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de recherche – RMLR : 2721**Décision n° 070007SPHM du 17 juillet 2007 portant création de la FR n° 3059 - Mathématiques et applications à l'Ecole polytechnique**

Mathématiques, physique, planète et univers

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; avis des instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; accord des organismes partenaires ; sur proposition du directeur du département MPPU.

Art. 1^{er}. - Création

Est créée, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2007, la Fédération de Recherche, suivante, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante :

Délégation : Ile-de-France ouest et nord
 Département scientifique de rattachement : Mathématiques, Physique, Planète, Univers
 FR n° 3059 intitulée : Fédération de Recherche « Mathématiques et applications à l'Ecole polytechnique »
 Section d'évaluation : 01

Art. 2. - **Objet**

La mission de la FR est d'encourager la concertation entre le Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique, le Centre de mathématiques appliquées et les organismes de tutelle, en ce qui concerne l'aspect recherche des mathématiques et leurs applications.

Art. 3. - **Composition**

La Fédération de Recherche est composée des entités suivantes :

Département de rattachement : Mathématiques, Physique, Planète, Univers
 UMR n° 7640 - Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique - Palaiseau - Directeur : Yves LASZLO
 UMR n° 7641 - Centre de mathématiques appliquées - Palaiseau - Directeur : Kamel HAMDACHE

L'entrée des nouvelles entités constitutives de la FR est soumise à l'approbation des parties signataires, qui peuvent saisir leurs instances d'évaluation. Il en sera de même pour d'éventuels retraits.

Au sein de la fédération, chaque unité composante conserve son individualité propre et demeure régie par les textes qui ont présidé à sa création.

Art. 4. - **Nomination**

M. Kamel HAMDACHE, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de la FR mentionnée à l'article 1^{er} à compter du 1^{er} janvier 2007 pour la durée de la Fédération de Recherche.

Art. 5. - **Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 17 juillet 2007.

Le directeur général,
 Arnold MIGUS

Formations de recherche en évolution – RMLR : 2723

Décision n° 070020SCHS du 2 juillet 2007 portant renouvellement de la FRE n° 2795 - Identité et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés (IDEES), et nomination de ses responsables
 Sciences humaines et sociales

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 050043DAJ du 10-10-2005 mod. ; DEC. n° 05A007DSI du 06-12-2005 ; accord des partenaires ; avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ; avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ; sur proposition de la directrice du département SHS.

Art. 1^{er}. - **Renouvellement**

Est renouvelée pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2007, la formation de recherche en évolution intitulée « Identité et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés (IDEES) ».

Département scientifique de rattachement : Sciences humaines et sociales

Département scientifique secondaire : Environnement et développement durable

Délégation Normandie

Etablissement principal : Université du Havre

Section d'évaluation : 39

Art. 2. - **Objet**

Elle a pour objet de faciliter la création d'une unité mixte de recherche.

Art. 3. - **Nominations**

M. Michel BUSSI, professeur d'université, est nommé directeur et M. Thierry SAINT-GERAND, professeur d'université, est nommé directeur-adjoint de cette FRE pour la durée mentionnée à l'article 1^{er}.

Art. 4. - **Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 2 juillet 2007.

Le directeur général,
 Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741

Décision n° 070052DAJ du 15 juin 2007 portant création de l'UPS n° 3088 - Support de l'Institut des sciences de la communication du CNRS

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 070050DAJ du 08-06-2007.

Art. 1^{er}. - **Création**

Une unité propre de service (UPS) intitulée « support de l'Institut des sciences de la communication du CNRS », n° de code 3088 est créée pour une durée de quatre ans à compter du 10 mai 2007.

Cette unité est rattachée :

- à l'Institut des sciences de la communication du CNRS (ISCC) ;
- à la délégation Paris A ;
- à la section 41.

Art. 2. - **Missions**

L'unité propre de service a pour missions d'assister le directeur de l'Institut des sciences de la communication dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des actions initiées par l'Institut.

Art. 3. – Affectation des moyens

Pendant la période mentionnée à l'article 1^{er}, le CNRS attribue des moyens à l'unité selon les dispositions prévues par les textes qui le régissent.

Art. 4. – Direction de l'unité

M. Dominique WOLTON, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité à compter du 10 mai 2007 et pour la durée de l'unité.

Il est destinataire de toutes les notifications de crédits. Il assure la gestion de l'ensemble des moyens mis à la disposition de l'unité.

Art. 5. – Locaux

L'unité propre de service dispose de locaux rattachés à la délégation Paris A.

Art. 6. – Hygiène et sécurité

Le directeur veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité en application de la réglementation en vigueur au CNRS.

Art. 7. – Conseil de laboratoire

Un conseil de laboratoire est mis en place conformément aux dispositions de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 8. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 15 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741**Décision n° 070090DAJ du 11 juillet 2007 portant création de l'UPS n° 3112 – Gestion de l'Institut Carnot énergie et environnement de Nancy**

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159/87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 31/90 du 09-02-1990 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; avis du directeur de la politique industrielle.

Art. 1^{er}. – Création

L'unité propre de service (UPS) intitulée « Gestion de l'Institut Carnot énergie et environnement de Nancy » (ICEEL), n° de code 3112, est créée pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juillet 2007.

Cette unité est rattachée :

- au département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie ;
- à la délégation Centre-Est ;
- à la section 41.

Art. 2. – Missions

L'unité propre de service a pour mission la gestion de l'Institut Carnot énergie environnement en Lorraine créé dans le cadre des labels Carnot.

Art. 3. – Affectation des moyens

Pendant la période mentionnée à l'article 1^{er}, le CNRS attribue des moyens à l'unité selon les dispositions prévues par les textes qui le régissent.

Art. 4. – Direction de l'unité

M. Michel SARDIN, professeur des universités, est nommé directeur de l'UPS « Gestion de l'Institut Carnot énergie et environnement de Nancy » à compter du 1^{er} juillet 2007 et pour la durée de l'unité. Il est destinataire de toutes les notifications de crédits. Il assure la gestion de l'ensemble des moyens mis à la disposition de l'unité.

Art. 5. – Hygiène et sécurité

Le directeur veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité en application de la réglementation en vigueur au CNRS.

Art. 6. – Conseil de laboratoire

Un conseil de laboratoire est mis en place conformément aux dispositions de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 7. – Comité d'orientation et de surveillance

L'unité propre de service est dotée d'un comité d'orientation et de surveillance selon les dispositions prévues par la décision du 9 février 1990 susvisée.

Art. 8. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741**Décision n° 071460SUNI du 11 juin 2007 de renouvellement de l'UPS n° 853 – Télescope héliographique pour l'étude du magnétisme et des instabilités solaires (THEMIS)**

Mathématiques, physique, planète et univers

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 031440SUNI du 28-05-2003 ; DEC. n° 031783SUNI du 15-10-2003 ; avis du directeur du département MPPU.

Art. 1^{er}. – L'unité propre de service (UPS n° 853) intitulée « Télescope héliographique pour l'étude du magnétisme et des instabilités solaires (THEMIS) » est renouvelée, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} avril 2007.

Art. 2. - A compter de cette même date, M. Bernard GELLY, chargé de recherche au CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de directeur, pour la durée du mandat de l'unité.

Art. 3. - La mission de l'UPS est d'assurer la gestion du fonctionnement et de l'exploitation de THEMIS sur le site des Canaries.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741

Décision n° 071461SUNI du 17 juillet 2007 de prolongation de l'UMS n° 2201 - Observatoire de Paris et du mandat de son directeur

Mathématiques, physique, planète et univers

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 020005DRES du 02-12-2002 ; DEC. n° 031152SUNI du 03-03-2003 ; contrat quadriennal conclu entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Observatoire de Paris ; accord des organismes paritaires ; sur proposition du directeur du département scientifique MPPU.

Art. 1^{er}. - L'unité mixte de service (UMS n° 2201) intitulée « Observatoire de Paris » est prolongée pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2006.

Art. 2. - A compter de cette même date, M. Daniel EGRET, astronome, est prolongé dans ses fonctions de Directeur de cette unité.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 17 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741

Décision n° 060016SCHS du 11 mai 2006 portant renouvellement de l'UMS n° 1799 - Maison des sciences de l'homme - Alpes (MSH-ALPES)

Sciences humaines et sociales

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 980045SCHS du 14-10-1998 ; DEC. n° 020011SCHS du 28-01-2002 ; convention constitutive de l'UMS n° 1799 du 20-05-1998 et avenants n° 1 et n° 2 ; accord des partenaires concernés.

Art. 1^{er}. - L'Unité mixte de service (UMS n° 1799) intitulée « Maison des sciences de l'homme – Alpes (MSH-ALPES) » est renouvelée pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2006.

Art. 2. - M. Bernard BOUHET, ingénieur de recherche hors classe du CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de directeur de l'unité.

M. Bernard RAPACCHI, ingénieur de recherche hors classe du CNRS, est renouvelé dans ses fonctions de directeur-adjoint de l'unité.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 mai 2006.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741

Décision n° 070012SING du 11 juin 2007 portant création de l'UMS n° 3040 - Circuits multi-projets (CMP)

Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 ; accord des organismes partenaires ; sur proposition du directeur du département ST2I.

Art. 1^{er}. – Création

Est créée pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2007, sous réserve de la mise en œuvre d'une convention, l'unité mixte de service (UMS n° 3040) « Circuits multi-projets (CMP) ».

Etablissements partenaires : Institut National Polytechnique de Grenoble (INPG) et Université Grenoble 1

Département scientifique : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

Délégation : Alpes

Sections d'évaluation : 8 et 7

Art. 2. – Nomination

M. Bernard COURTOIS, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité à compter du 1^{er} janvier 2007 et jusqu'au 31 décembre 2010.

Art. 3. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Unités de service – RMLR : 2741**Décision n° 070013SING du 11 juin 2007 portant création de l'UMS n° 3042 - Moyens informatiques, multi-média, information scientifique (MI2S)**

Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 159-87 du 02-12-1987 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 050099DAJ du 10-10-2005 ; accord des organismes partenaires ; sur proposition du directeur du département ST2I.

Art. 1^{er}. – Création

Est créée pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2007, sous réserve de la mise en œuvre d'une convention, l'unité mixte de service (UMS) n° 3042 « Moyens informatiques, multi-média, information scientifique (MI2S) ».

Etablissements partenaires : Université Grenoble 1, Institut National Polytechnique de Grenoble (INPG)

Département scientifique : Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

Délégation : Alpes

Sections d'évaluation : 7 et 1

Art. 2. – Nomination

M. Jean DELLA DORA, professeur des universités, est nommé directeur de l'unité à compter du 1^{er} janvier 2007 et jusqu'au 31 décembre 2010.

Art. 3. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 11 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Relations et échanges avec l'extérieur

Groupements d'intérêt public (GIP) – RMLR : 303

Avis relatif à une décision portant approbation de la convention constitutive modificative d'un groupement d'intérêt public

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESR0758343V - JO du 22-07-2007, p. 12398, texte n° 44

Par décision de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique en date du 26 mai 2007, la convention constitutive modificative du groupement d'intérêt public dénommé « Maison des sciences de l'homme et de la société Ange-Guépin » (MSH Ange-Guépin) est approuvée.

Toute personne intéressée peut consulter la convention constitutive modificative de la MSH Ange-Guépin au siège du groupement ou au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Extrait de la convention constitutive modificative

Objet

Le groupement a pour objet de promouvoir la recherche relative aux différents aspects (juridique, économique, historique, sociologique, linguistique, etc.) du « lien social » et de contribuer à sa structuration selon une dimension interdisciplinaire. Il le fait en offrant aux chercheurs et enseignants-chercheurs des équipes de recherche nantaises en sciences de l'homme et de la société, ainsi qu'à leurs partenaires, un espace de rencontres, d'écoute, d'échanges et de collaboration.

Il a cinq fonctions principales :

- une fonction de recherche : soutien aux projets interdisciplinaires qui répondent à son objet scientifique et ont reçu l'agrément de son conseil scientifique ;
- une fonction de formation par la recherche en collaboration avec les écoles doctorales du secteur des sciences humaines et sociales ;
- une fonction documentaire : constitution d'un centre de documentation de niveau international sur les thèmes de recherche du GIP. Ce centre documentaire est un pôle de rassemblement et de mise en commun des ressources documentaires sur tous supports. Il est conçu en relation avec les partenaires compétents au niveau régional, national et international ;
- une fonction de mise en réseau, régional, interrégional, national, européen et international des équipes et des formations doctorales (accueil des doctorants, des chercheurs, des universitaires français et étrangers, venus d'équipes travaillant sur les mêmes thèmes de recherche) ;
- une fonction de diffusion de la recherche : publication et confrontation des travaux conduits en son sein, notamment par voie d'édition, de colloques, de séminaires publics. Les travaux de recherche pourront être conduits en partenariat avec les membres du groupement.

Le groupement met en œuvre tous les moyens utiles à la réalisation de son objet et notamment :

- passer toute convention de coopération avec des organismes publics et privés ;
- accueillir des doctorants, des chercheurs, des universitaires français et étrangers ;
- offrir les équipements et les ressources communes nécessaires à la réalisation d'opérations de recherche et à l'organisation de manifestations scientifiques ;
- susciter l'émergence, la coordination et le développement d'équipes de recherche susceptibles de travailler dans le cadre de la MSH Ange-Guépin.

Membres

Le groupement d'intérêt public dénommé « Maison des sciences de l'homme et de la société Ange-Guépin » (MSH Ange-Guépin) est constitué entre l'université de Nantes, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'association régionale du Conservatoire national des arts et métiers (ARCNAM), l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes, Nantes métropole-communauté urbaine, la région Pays de la Loire, la mutualité de Loire-Atlantique-union départementale, le comité de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer.

Durée

Le groupement a été initialement créé pour une durée de six ans à compter du 28 juillet 1993. Sa convention constitutive a été prorogée pour une durée de quatre ans à compter du 28 juillet 1999, puis pour une durée de quatre ans à compter du 28 juillet 2003. Elle est à nouveau prorogée sous forme d'une convention constitutive modificative pour huit ans, à compter du 28 juillet 2006.

Responsabilité

Les droits des membres du groupement sont les suivants :

- L'université de Nantes : 35 %.
- Le Centre national de la recherche scientifique : 30 %.
- Nantes métropole-communauté urbaine : 10 %.
- La région Pays de la Loire : 5 %.
- La mutualité de Loire-Atlantique-union départementale : 5 %.
- L'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes : 5 %.
- L'association régionale du Conservatoire national des arts et métiers des Pays de la Loire : 5 %.
- Le comité de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer : 5 %.

Le nombre des voix attribuées à chacun des membres lors des votes au conseil d'administration sera proportionnel à ces droits statutaires.

Dans leurs rapports entre eux, les membres sont tenus aux obligations du groupement dans les mêmes proportions que ci-dessus. Dans leurs rapports avec les tiers, les membres ne sont pas solidaires ; ils sont responsables des dettes du groupement à proportion de leurs droits statutaires.

Questions administratives et juridiques générales

Bases de données - RMLR : 4111

Décision n° 07P001DSI du 29 juin 2007 modifiant la décision n° 030021DAJ du 18 avril 2003 portant création d'un traitement informatisé ayant pour objet la diffusion d'enquêtes professionnelles et la constitution d'annuaires et de réseaux professionnels

Direction des systèmes d'information

Vu L. n° 78-17 du 06-01-1978 mod., not. art. 22 ; D. n° 2005-1309 du 20-10-2005 mod. ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; DEC. n° 030021DAJ du 18-04-2003 ; avis de la CNIL du 16-12-2002 ; récépissé de déclaration modificative de la CNIL du 24-01-2007.

Art. 1^{er}. - L'article 1^{er} de la décision n° 030021DAJ susvisée est modifié comme suit :

« Il est créé au CNRS, Observatoire des métiers - Direction des ressources humaines - 3, rue Michel-Ange, 75794 Paris Cedex 16, un dispositif de collecte de données nominatives ayant pour objet de caractériser les métiers du CNRS ; de réaliser des études quantitatives et qualitatives et constituer les annuaires et réseaux professionnels liés à cette activité ».

Art. 2. - L'article 2 de la décision n° 030021DAJ susvisée est modifié comme suit :

« Les catégories d'informations nominatives enregistrées sont relatives à :

- l'identité : nom, prénom, sexe, date de naissance ;
- la formation : initiale et continue - diplômes - distinctions ;

- la vie professionnelle : lieu de travail, adresse, organisme d'appartenance, coordonnées professionnelles, emplois (branche d'activité professionnelle, métier, emploi-type, fonction, activités), corps, grade, échelon et anciennetés correspondantes.

Art. 3. - L'article 3 de la décision n° 030021DAJ susvisée est modifié comme suit :

« Les destinataires de ces informations sont :

- les directions et services centraux du CNRS ;
- les comités de pilotage de réseaux de professionnels ;
- les groupes de travail liés au pilotage des études veille métier du CNRS ;
- les personnels concernés par les campagnes de collecte de données nominatives.

Art. 4. - A l'article 5 de la décision n° 030021DAJ susvisée, les mots « l'article 34 de » sont supprimés.

Art. 5. - La direction des ressources humaines du Centre national de la recherche scientifique est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 29 juin 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
Le secrétaire général,
Alain RESPLANDY-BERNARD

Les personnels du CNRS

Statut général des fonctionnaires - RMLR : 5111

Arrêté du 29 juin 2007 fixant le pourcentage et les éléments de rémunération pris en compte pour le maintien partiel de la rémunération de certains agents non titulaires accédant à un corps relevant du décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de catégorie B

Budget, comptes publics et fonction publique – NOR : BCFF0756759A - JO du 25-07-2007, texte n° 37

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; D. n° 94-1016 du 18-11-1994 mod., not. art. 7.

Art. 1^{er}. - Le traitement maintenu, à titre personnel, en application du II de l'article 7 du décret du 18 novembre 1994 susvisé, est celui qui correspond à l'indice majoré le plus proche de celui qui permet à l'intéressé d'obtenir un traitement mensuel brut égal à 80 % de sa rémunération mensuelle antérieure.

Art. 2. - La rémunération mensuelle antérieure prise en compte pour l'application de l'article 1^{er} est la moyenne des six meilleures rémunérations mensuelles perçues par l'agent dans son dernier emploi, au cours de la période de douze mois précédant la nomination dans un corps de catégorie B.

La rémunération considérée ne comprend aucun élément de rémunération accessoire lié à la situation familiale, au lieu de travail ou aux frais de transport. En outre, lorsque l'agent non titulaire exerçait ses fonctions à l'étranger pendant la période mentionnée au premier alinéa, elle ne comprend aucune majoration liée à l'exercice de ces fonctions à l'étranger.

Art. 3. - Le traitement déterminé en application de l'article 1^{er} ne peut être inférieur à celui correspondant à l'échelon auquel l'agent est classé lors de sa nomination, en application de l'article 4 du décret du 18 novembre susvisé.

Art. 4. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 29 juin 2007.

Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur,
X. HÜRSTEL

Le directeur, adjoint au directeur général,
F. ALADJIDI

Droit syndical - RMLR : 5233

Décision n° 070198DR06 du 12 juin 2007 fixant la liste des organisations syndicales les plus représentatives pour la délégation Centre-Est

Centre-Est

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 82-447 du 28-05-1982 ; D. du 19-01-2006 ; CIR. FP n° 1487 du 18-11-1982 ; DEC. n° 206/83 du 01-09-1983, not. art. 24 ; résultats des 1^{er} et 2^{ème} tour des élections aux CAP du CNRS des 22-11-2005 et 11-01-2006 ; DEC. n° 070018DRH du 13-03-2007.

Art. 1^{er}. - Au titre de l'année 2007, les organisations syndicales les plus représentatives au sein de la délégation Centre Est sont les suivantes (par ordre alphabétique) :

Pour les chercheurs

- Syndicat général de l'éducation nationale - section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CFDT)
- Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU)
- Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- Syndicat des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (Sup'Recherche-UNSA)

Pour les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs

- Syndicat général de l'éducation nationale - section nationale des personnels CNRS et assimilés (SGEN-CFDT)
- Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-CGC)
- Syndicat national des personnels de recherche et établissements d'enseignement supérieur (SNPREES-FO)
- Syndicat national du personnel technique de l'enseignement supérieur (SNPTES-UNSA)
- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)
- Syndicat SUD-Recherche-EPST

Pour les personnels techniciens de physique nucléaire

- Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (SNTRS-CGT)

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Vandœuvre, le 12 juin 2007.

Le délégué régional Centre-Est par intérim,
Jean-Paul CARESSA

Rémunérations principales et échelonnements indiciaires – RMLR : 5312-2

Décret n° 2007-1054 du 28 juin 2007 portant attribution de points d'indice majoré à certains personnels civils et militaires de l'Etat, personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation

Budget, comptes publics et fonction publique - NOR : BCFX0758126D - JO du 29-06-2007, texte n° 28

Vu ORD. n° 58-1270 du 22-12-1958 mod. ; code de la défense ; code de la sécurité sociale, not. titre I^{er} du livre V et titre V du livre VII ; L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; L. n° 84-53 du 26-01-1984 mod. ; L. n° 86-33 du 09-01-1986 mod. ; D. n° 48-1108 du 10-07-1948 mod. ; D. n° 82-1105 du 23-12-1982 mod. ; D. n° 85-730 du 17-07-1985 ; D. n° 85-1148 du 24-10-1985 mod. ; conseil des ministres entendu.

Art. 1^{er}. - Le décret du 23 décembre 1982 susvisé est modifié ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} juillet 2007 :

1° A l'article 1^{er}, les mots : « à compter du 1^{er} novembre 2006 » sont remplacés par les mots : « à compter du 1^{er} juillet 2007 » ;

2° Le barème A ci-annexé se substitue à compter du 1^{er} juillet 2007 au barème A annexé au décret du 23 décembre 1982 susvisé.

Art. 2. - Le décret du 24 octobre 1985 susvisé est modifié ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} juillet 2007 :

1° Les dispositions de l'article 5 sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Art. 5. - Les traitements et soldes annuels correspondant aux indices majorés figurent au barème B ci-annexé, applicable à compter du 1^{er} juillet 2007. »

2° Le barème B annexé au décret du 24 octobre 1985 susvisé est remplacé à compter du 1^{er} juillet 2007 par le barème B figurant en annexe du présent décret.

3° Au premier alinéa de l'article 7, les termes : « l'indice majoré 191 » sont remplacés par « l'indice majoré 194 ».

4° Au second alinéa de l'article 7, les termes : « l'indice majoré 228 » sont remplacés par « l'indice majoré 230 ».

5° Au premier alinéa de l'article 8, les termes : « l'indice majoré 280 » sont remplacés par « l'indice majoré 283 ».

6° Au dernier alinéa de l'article 8, les termes : « l'indice majoré 191 » sont remplacés par « l'indice majoré 194 ».

Art. 3. - Le Premier ministre, le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 2007.

Nicolas SARKOZY

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
François FILLON

Le ministre du budget, des comptes publics
et de la fonction publique,
Eric WOERTH

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique,
André SANTINI

ANNEXE

BARÈME A

Correspondance entre les indices bruts et majorés au 1^{er} juillet 2007

BRUTS	MAJORÉS du 1 ^{er} juillet 2007
100	194
101	195
102	195
103	196
104	197
105	198
106	198
107	199
108	200
109	201
110	201
111	202
112	203
113	204
114	204
115	205
116	206
117	206
118	207
119	208
120	209
121	210
122	211
123	212
124	213
125	213
126	214
127	215
128	216
129	216
130	217
131	218
132	219
133	219
134	220
135	221

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
136	221	186	243
137	222	187	244
138	222	188	244
139	222	189	244
140	223	190	245
141	223	191	245
142	224	192	246
143	224	193	247
144	225	194	248
145	225	195	248
146	226	196	249
147	227	197	250
148	227	198	250
149	228	199	251
150	228	200	252
151	229	201	252
152	229	202	253
153	229	203	254
154	230	204	255
155	230	205	256
156	230	206	257
157	231	207	257
158	231	208	258
159	232	209	259
160	232	210	259
161	232	211	260
162	233	212	261
163	233	213	261
164	234	214	262
165	235	215	263
166	235	216	263
167	235	217	264
168	236	218	265
169	236	219	265
170	237	220	266
171	237	221	267
172	237	222	267
173	238	223	268
174	238	224	269
175	238	225	269
176	239	226	270
177	239	227	271
178	239	228	271
179	240	229	272
180	240	230	273
181	241	231	273
182	242	232	274
183	242	233	275
184	243	234	275
185	243	235	276

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
236	277	286	283
237	278	287	283
238	279	288	283
239	280	289	284
240	280	290	285
241	281	291	286
242	282	292	286
243	282	293	287
244	283	294	288
245	283	295	288
246	283	296	289
247	283	297	290
248	283	298	291
249	283	299	292
250	283	300	292
251	283	301	293
252	283	302	294
253	283	303	295
254	283	304	295
255	283	305	296
256	283	306	297
257	283	307	298
258	283	308	298
259	283	309	299
260	283	310	300
261	283	311	301
262	283	312	301
263	283	313	302
264	283	314	303
265	283	315	303
266	283	316	303
267	283	317	304
268	283	318	305
269	283	319	305
270	283	320	306
271	283	321	307
272	283	322	308
273	283	323	308
274	283	324	309
275	283	325	310
276	283	326	311
277	283	327	311
278	283	328	312
279	283	329	313
280	283	330	314
281	283	331	314
282	283	332	315
283	283	333	316
284	283	334	317
285	283	335	317

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
336	318	386	354
337	319	387	354
338	319	388	355
339	320	389	356
340	321	390	357
341	322	391	357
342	323	392	357
343	324	393	358
344	324	394	359
345	324	395	359
346	324	396	360
347	325	397	361
348	326	398	362
349	327	399	362
350	327	400	363
351	328	401	363
352	329	402	364
353	329	403	364
354	330	404	365
355	331	405	366
356	332	406	366
357	332	407	367
358	333	408	367
359	334	409	368
360	335	410	368
361	335	411	368
362	336	412	368
363	337	413	369
364	338	414	369
365	338	415	369
366	339	416	370
367	340	417	371
368	341	418	371
369	341	419	372
370	342	420	373
371	343	421	374
372	343	422	375
373	344	423	376
374	345	424	377
375	346	425	377
376	346	426	378
377	347	427	379
378	348	428	379
379	349	429	379
380	350	430	380
381	351	431	381
382	352	432	382
383	352	433	382
384	352	434	383
385	353	435	384

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
436	384	486	420
437	385	487	421
438	386	488	422
439	387	489	422
440	387	490	423
441	388	491	424
442	389	492	425
443	390	493	425
444	390	494	426
445	391	495	427
446	392	496	428
447	393	497	428
448	393	498	429
449	394	499	430
450	395	500	431
451	396	501	432
452	396	502	433
453	397	503	434
454	398	504	434
455	398	505	435
456	399	506	436
457	400	507	437
458	401	508	437
459	402	509	438
460	403	510	439
461	404	511	440
462	405	512	440
463	405	513	441
464	406	514	442
465	407	515	443
466	408	516	443
467	408	517	444
468	409	518	445
469	410	519	446
470	411	520	446
471	411	521	447
472	412	522	448
473	412	523	448
474	413	524	449
475	413	525	450
476	414	526	451
477	415	527	451
478	415	528	452
479	416	529	453
480	416	530	454
481	417	531	454
482	417	532	455
483	418	533	456
484	419	534	456
485	420	535	456

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
536	457	586	495
537	457	587	495
538	457	588	496
539	458	589	497
540	459	590	498
541	460	591	498
542	461	592	499
543	462	593	500
544	463	594	501
545	464	595	501
546	464	596	502
547	465	597	503
548	466	598	504
549	467	599	504
550	467	600	505
551	468	601	506
552	469	602	507
553	469	603	507
554	470	604	508
555	471	605	509
556	472	606	509
557	472	607	510
558	473	608	511
559	474	609	512
560	475	610	512
561	475	611	513
562	476	612	514
563	477	613	515
564	478	614	515
565	478	615	516
566	479	616	517
567	480	617	518
568	481	618	518
569	481	619	519
570	482	620	520
571	483	621	521
572	483	622	522
573	484	623	523
574	485	624	524
575	486	625	524
576	486	626	525
577	487	627	526
578	488	628	527
579	489	629	527
580	490	630	528
581	491	631	529
582	492	632	530
583	493	633	530
584	493	634	531
585	494	635	532

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
636	533	686	570
637	533	687	571
638	534	688	572
639	535	689	572
640	535	690	573
641	536	691	574
642	537	692	575
643	538	693	575
644	538	694	576
645	539	695	577
646	540	696	578
647	541	697	578
648	541	698	579
649	542	699	580
650	543	700	581
651	544	701	582
652	544	702	583
653	545	703	584
654	546	704	584
655	546	705	585
656	547	706	586
657	548	707	587
658	549	708	587
659	550	709	588
660	551	710	589
661	552	711	590
662	553	712	590
663	553	713	591
664	554	714	592
665	555	715	593
666	556	716	593
667	556	717	594
668	557	718	595
669	558	719	596
670	559	720	596
671	559	721	597
672	560	722	598
673	561	723	598
674	561	724	599
675	562	725	600
676	563	726	601
677	564	727	601
678	564	728	602
679	565	729	603
680	566	730	604
681	567	731	604
682	567	732	605
683	568	733	606
684	569	734	607
685	570	735	607

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
736	608	786	647
737	609	787	648
738	610	788	648
739	610	789	649
740	611	790	650
741	612	791	650
742	613	792	651
743	614	793	652
744	615	794	653
745	616	795	653
746	616	796	654
747	617	797	655
748	618	798	656
749	619	799	656
750	619	800	657
751	620	801	658
752	621	802	659
753	622	803	659
754	622	804	660
755	623	805	661
756	624	806	661
757	624	807	662
758	625	808	663
759	626	809	664
760	627	810	664
761	627	811	665
762	628	812	666
763	629	813	667
764	630	814	667
765	630	815	668
766	631	816	669
767	632	817	670
768	633	818	670
769	633	819	671
770	634	820	672
771	635	821	673
772	635	822	674
773	636	823	675
774	637	824	676
775	638	825	676
776	638	826	677
777	639	827	678
778	640	828	679
779	641	829	679
780	642	830	680
781	643	831	681
782	644	832	682
783	645	833	682
784	645	834	683
785	646	835	684

BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007	BRUTS	MAJORÉS du 1^{er} juillet 2007
836	685	886	722
837	685	887	723
838	686	888	724
839	687	889	725
840	687	890	725
841	688	891	726
842	689	892	727
843	690	893	727
844	690	894	728
845	691	895	729
846	692	896	730
847	693	897	730
848	693	898	731
849	694	899	732
850	695	900	733
851	696	901	734
852	696	902	735
853	697	903	735
854	698	904	736
855	699	905	737
856	699	906	738
857	700	907	739
858	701	908	739
859	702	909	740
860	703	910	741
861	704	911	742
862	705	912	743
863	705	913	743
864	706	914	744
865	707	915	745
866	708	916	746
867	708	917	747
868	709	918	747
869	710	919	748
870	711	920	749
871	711	921	750
872	712	922	750
873	713	923	751
874	713	924	751
875	714	925	752
876	715	926	753
877	716	927	754
878	716	928	754
879	717	929	755
880	718	930	756
881	719	931	757
882	719	932	758
883	720	933	758
884	721	934	759
885	722	935	760

BRUTS	MAJORÉS du 1 ^{er} juillet 2007
936	761
937	762
938	762
939	763
940	764
941	765
942	765
943	766
944	766
945	767
946	768
947	769
948	769
949	770
950	771
951	772
952	772
953	773
954	773
955	774
956	775
957	776
958	776
959	777
960	778
961	779
962	780
963	780
964	781
965	782
966	783
967	784
968	784
969	785
970	786
971	787
972	788
973	788
974	789
975	790
976	791
977	792
978	792
979	793
980	794
981	795
982	796
983	796
984	797
985	798

BRUTS	MAJORÉS du 1 ^{er} juillet 2007
986	799
987	800
988	800
989	801
990	802
991	803
992	804
993	804
994	805
995	806
996	807
997	807
998	808
999	808
1000	809
1001	810
1002	811
1003	811
1004	812
1005	813
1006	814
1007	814
1008	815
1009	816
1010	817
1011	817
1012	818
1013	819
1014	820
1015	821

BARÈME B

*Traitements annuels bruts soumis à retenue
pour pension à compter du 1^{er} juillet 2007*

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
194	10 555,79
195	10 610,20
196	10 664,61
197	10 719,03
198	10 773,44
199	10 827,85
200	10 882,26
201	10 936,67
202	10 991,08
203	11 045,49
204	11 099,91
205	11 154,32
206	11 208,73

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)	INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
207	11 263,14	257	13 983,70
208	11 317,55	258	14 038,12
209	11 371,96	259	14 092,53
210	11 426,37	260	14 146,94
211	11 480,78	261	14 201,35
212	11 535,20	262	14 255,76
213	11 589,61	263	14 310,17
214	11 644,02	264	14 364,58
215	11 698,43	265	14 418,99
216	11 752,84	266	14 473,41
217	11 807,25	267	14 527,82
218	11 861,66	268	14 582,23
219	11 916,07	269	14 636,64
220	11 970,49	270	14 691,05
221	12 024,90	271	14 745,46
222	12 079,31	272	14 799,87
223	12 133,72	273	14 854,28
224	12 188,13	274	14 908,70
225	12 242,54	275	14 963,11
226	12 296,95	276	15 017,52
227	12 351,37	277	15 071,93
228	12 405,78	278	15 126,34
229	12 460,19	279	15 180,75
230	12 514,60	280	15 235,16
231	12 569,01	281	15 289,58
232	12 623,42	282	15 343,99
233	12 677,83	283	15 398,40
234	12 732,24	284	15 452,81
235	12 786,66	285	15 507,22
236	12 841,07	286	15 561,63
237	12 895,48	287	15 616,04
238	12 949,89	288	15 670,45
239	13 004,30	289	15 724,87
240	13 058,71	290	15 779,28
241	13 113,12	291	15 833,69
242	13 167,53	292	15 888,10
243	13 221,95	293	15 942,51
244	13 276,36	294	15 996,92
245	13 330,77	295	16 051,33
246	13 385,18	296	16 105,74
247	13 439,59	297	16 160,16
248	13 494,00	298	16 214,57
249	13 548,41	299	16 268,98
250	13 602,83	300	16 323,39
251	13 657,24	301	16 377,80
252	13 711,65	302	16 432,21
253	13 766,06	303	16 486,62
254	13 820,47	304	16 541,04
255	13 874,88	305	16 595,45
256	13 929,29	306	16 649,86

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)	INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
307	16 704,27	357	19 424,83
308	16 758,68	358	19 479,25
309	16 813,09	359	19 533,66
310	16 867,50	360	19 588,07
311	16 921,91	361	19 642,48
312	16 976,33	362	19 696,89
313	17 030,74	363	19 751,30
314	17 085,15	364	19 805,71
315	17 139,56	365	19 860,12
316	17 193,97	366	19 914,54
317	17 248,38	367	19 968,95
318	17 302,79	368	20 023,36
319	17 357,20	369	20 077,77
320	17 411,62	370	20 132,18
321	17 466,03	371	20 186,59
322	17 520,44	372	20 241,00
323	17 574,85	373	20 295,41
324	17 629,26	374	20 349,83
325	17 683,67	375	20 404,24
326	17 738,08	376	20 458,65
327	17 792,50	377	20 513,06
328	17 846,91	378	20 567,47
329	17 901,32	379	20 621,88
330	17 955,73	380	20 676,29
331	18 010,14	381	20 730,71
332	18 064,55	382	20 785,12
333	18 118,96	383	20 839,53
334	18 173,37	384	20 893,94
335	18 227,79	385	20 948,35
336	18 282,20	386	21 002,76
337	18 336,61	387	21 057,17
338	18 391,02	388	21 111,58
339	18 445,43	389	21 166,00
340	18 499,84	390	21 220,41
341	18 554,25	391	21 274,82
342	18 608,66	392	21 329,23
343	18 663,08	393	21 383,64
344	18 717,49	394	21 438,05
345	18 771,90	395	21 492,46
346	18 826,31	396	21 546,87
347	18 880,72	397	21 601,29
348	18 935,13	398	21 655,70
349	18 989,54	399	21 710,11
350	19 043,96	400	21 764,52
351	19 098,37	401	21 818,93
352	19 152,78	402	21 873,34
353	19 207,19	403	21 927,75
354	19 261,60	404	21 982,17
355	19 316,01	405	22 036,58
356	19 370,42	406	22 090,99

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)	INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
407	22 145,40	457	24 865,96
408	22 199,81	458	24 920,38
409	22 254,22	459	24 974,79
410	22 308,63	460	25 029,20
411	22 363,04	461	25 083,61
412	22 417,46	462	25 138,02
413	22 471,87	463	25 192,43
414	22 526,28	464	25 246,84
415	22 580,69	465	25 301,25
416	22 635,10	466	25 355,67
417	22 689,51	467	25 410,08
418	22 743,92	468	25 464,49
419	22 798,33	469	25 518,90
420	22 852,75	470	25 573,31
421	22 907,16	471	25 627,72
422	22 961,57	472	25 682,13
423	23 015,98	473	25 736,54
424	23 070,39	474	25 790,96
425	23 124,80	475	25 845,37
426	23 179,21	476	25 899,78
427	23 233,63	477	25 954,19
428	23 288,04	478	26 008,60
429	23 342,45	479	26 063,01
430	23 396,86	480	26 117,42
431	23 451,27	481	26 171,84
432	23 505,68	482	26 226,25
433	23 560,09	483	26 280,66
434	23 614,50	484	26 335,07
435	23 668,92	485	26 389,48
436	23 723,33	486	26 443,89
437	23 777,74	487	26 498,30
438	23 832,15	488	26 552,71
439	23 886,56	489	26 607,13
440	23 940,97	490	26 661,54
441	23 995,38	491	26 715,95
442	24 049,79	492	26 770,36
443	24 104,21	493	26 824,77
444	24 158,62	494	26 879,18
445	24 213,03	495	26 933,59
446	24 267,44	496	26 988,00
447	24 321,85	497	27 042,42
448	24 376,26	498	27 096,83
449	24 430,67	499	27 151,24
450	24 485,09	500	27 205,65
451	24 539,50	501	27 260,06
452	24 593,91	502	27 314,47
453	24 648,32	503	27 368,88
454	24 702,73	504	27 423,30
455	24 757,14	505	27 477,71
456	24 811,55	506	27 532,12

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)	INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
507	27 586,53	557	30 307,09
508	27 640,94	558	30 361,51
509	27 695,35	559	30 415,92
510	27 749,76	560	30 470,33
511	27 804,17	561	30 524,74
512	27 858,59	562	30 579,15
513	27 913,00	563	30 633,56
514	27 967,41	564	30 687,97
515	28 021,82	565	30 742,38
516	28 076,23	566	30 796,80
517	28 130,64	567	30 851,21
518	28 185,05	568	30 905,62
519	28 239,46	569	30 960,03
520	28 293,88	570	31 014,44
521	28 348,29	571	31 068,85
522	28 402,70	572	31 123,26
523	28 457,11	573	31 177,67
524	28 511,52	574	31 232,09
525	28 565,93	575	31 286,50
526	28 620,34	576	31 340,91
527	28 674,76	577	31 395,32
528	28 729,17	578	31 449,73
529	28 783,58	579	31 504,14
530	28 837,99	580	31 558,55
531	28 892,40	581	31 612,97
532	28 946,81	582	31 667,38
533	29 001,22	583	31 721,79
534	29 055,63	584	31 776,20
535	29 110,05	585	31 830,61
536	29 164,46	586	31 885,02
537	29 218,87	587	31 939,43
538	29 273,28	588	31 993,84
539	29 327,69	589	32 048,26
540	29 382,10	590	32 102,67
541	29 436,51	591	32 157,08
542	29 490,92	592	32 211,49
543	29 545,34	593	32 265,90
544	29 599,75	594	32 320,31
545	29 654,16	595	32 374,72
546	29 708,57	596	32 429,13
547	29 762,98	597	32 483,55
548	29 817,39	598	32 537,96
549	29 871,80	599	32 592,37
550	29 926,22	600	32 646,78
551	29 980,63	601	32 701,19
552	30 035,04	602	32 755,60
553	30 089,45	603	32 810,01
554	30 143,86	604	32 864,43
555	30 198,27	605	32 918,84
556	30 252,68	606	32 973,25

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)	INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
607	33 027,66	657	35 748,22
608	33 082,07	658	35 802,64
609	33 136,48	659	35 857,05
610	33 190,89	660	35 911,46
611	33 245,30	661	35 965,87
612	33 299,72	662	36 020,28
613	33 354,13	663	36 074,69
614	33 408,54	664	36 129,10
615	33 462,95	665	36 183,51
616	33 517,36	666	36 237,93
617	33 571,77	667	36 292,34
618	33 626,18	668	36 346,75
619	33 680,59	669	36 401,16
620	33 735,01	670	36 455,57
621	33 789,42	671	36 509,98
622	33 843,83	672	36 564,39
623	33 898,24	673	36 618,80
624	33 952,65	674	36 673,22
625	34 007,06	675	36 727,63
626	34 061,47	676	36 782,04
627	34 115,89	677	36 836,45
628	34170,30	678	36 890,86
629	34 224,71	679	36 945,27
630	34 279,12	680	36 999,68
631	34 333,53	681	37 054,10
632	34 387,94	682	37 108,51
633	34 442,35	683	37 162,92
634	34 496,76	684	37 217,33
635	34 551,18	685	37 271,74
636	34 605,59	686	37 326,15
637	34 660,00	687	37 380,56
638	34 714,41	688	37 434,97
639	34 768,82	689	37 489,39
640	34 823,23	690	37 543,80
641	34 877,64	691	37 598,21
642	34 932,05	692	37 652,62
643	34 986,47	693	37 707,03
644	35 040,88	694	37 761,44
645	35 095,29	695	37 815,85
646	35 149,70	696	37 870,26
647	35 204,11	697	37 924,68
648	35 258,52	698	37 979,09
649	35 312,93	699	38 033,50
650	35 367,35	700	38 087,91
651	35 421,76	701	38 142,32
652	35 476,17	702	38 196,73
653	35 530,58	703	38 251,14
654	35 584,99	704	38 305,56
655	35 639,40	705	38 359,97
656	35 693,81	706	38 414,38

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)	INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
707	38 468,79	757	41 189,35
708	38 523,20	758	41 243,77
709	38 577,61	759	41 298,18
710	38 632,02	760	41 352,59
711	38 686,43	761	41 407,00
712	38 740,85	762	41 461,41
713	38 795,26	763	41 515,82
714	38 849,67	764	41 570,23
715	38 904,08	765	41 624,64
716	38 958,49	766	41 679,06
717	39 012,90	767	41 733,47
718	39 067,31	768	41 787,88
719	39 121,72	769	41 842,29
720	39 176,14	770	41 896,70
721	39 230,55	771	41 951,11
722	39 284,96	772	42 005,52
723	39 339,37	773	42 059,93
724	39 393,78	774	42 114,35
725	39 448,19	775	42 168,76
726	39 502,60	776	42 223,17
727	39 557,02	777	42 277,58
728	39 611,43	778	42 331,99
729	39 665,84	779	42 386,40
730	39 720,25	780	42 440,81
731	39 774,66	781	42 495,23
732	39 829,07	782	42 549,64
733	39 883,48	783	42 604,05
734	39 937,89	784	42 658,46
735	39 992,31	785	42 712,87
736	40 046,72	786	42 767,28
737	40 101,13	787	42 821,69
738	40 155,54	788	42 876,10
739	40 209,95	789	42 930,52
740	40 264,36	790	42 984,93
741	40 318,77	791	43 039,34
742	40 373,18	792	43 093,75
743	40 427,60	793	43 148,16
744	40 482,01	794	43 202,57
745	40 536,42	795	43 256,98
746	40 590,83	796	43 311,39
747	40 645,24	797	43 365,81
748	40 699,65	798	43 420,22
749	40 754,06	799	43 474,63
750	40 808,48	800	43 529,04
751	40 862,89	801	43 583,45
752	40 917,30	802	43 637,86
753	40 971,71	803	43 692,27
754	41 026,12	804	43 746,69
755	41 080,53	805	43 801,10
756	41 134,94	806	43 855,51

INDICES MAJORÉS	TRAITEMENTS ANNUELS BRUTS soumis à retenue pour pension (en euros)
807	43 909,92
808	43 964,33
809	44 018,74
810	44 073,15
811	44 127,56
812	44 181,98
813	44 236,39
814	44 290,80
815	44 345,21
816	44 399,62
817	44 454,03
818	44 508,44
819	44 562,85
820	44 617,27
821	44 671,68

Autres indemnités - RMLR : 5312-35

Décision n° 070004BPC du 5 juin 2007 complétant la décision n° 030001BPC du 20 mai 2003 fixant les situations d'emplois ou activités pouvant ouvrir droit à indemnisation et à compensation des sujétions et astreintes pour le département des Moyens Communs
Bureau de pilotage et de coordination

Vu CIR. n° 030001DRH du 13-02-2003 ; DEC. n° 030017DRH du 13-02-2003 ; DEC. n° 030001BPC du 20-05-2003.

Art. 1^{er}. - L'article 1 de la décision n° 030001BPC du 20 mai 2003 sus-visée, est complété comme suit :

« IV - Missions embarquées et de terrain :

- les personnels des équipes de tournage de l'UPS n° 2841 CNRS Images. »

Art. 2. - Cette décision est applicable à compter du 1^{er} mai 2007 et sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 5 juin 2007.

Le secrétaire général,
Alain RESPLANDY-BERNARD

Les vacataires - RMLR : 5326

Décision n° 070043DRH du 4 juillet 2007 portant revalorisation des taux horaires de rémunération des personnels payés sur crédits de vacances

Direction des ressources humaines

Vu CIR. n° 010001DRH du 20-11-2001 ; DEC. n° 010490DRH du 30-11-2001 ; crédits inscrits en colonne NA du budget (dépenses de personnels sur subventions d'Etat).

Art. 1^{er}. - Les taux horaires fixés par la décision sus-visée sont revalorisés comme suit à compter du 1^{er} juillet 2007 :

- Niveau I : - travaux d'exécution : 8,51 €
- Niveau II : - travaux de réalisation : 8,96 €
- Niveau III : - travaux d'études techniques : 9,77 €
- Niveau IV : - travaux d'études et de conception : 10,79 €
- Niveau V : - travaux scientifiques ou techniques hautement spécialisés : 14,32 €

Art. 2. - Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 4 juillet 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Christine d'ARGOUGES

Le régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité

Ordonnateurs principal et secondaires – RMLR : 611

Décision n° 070079DAJ du 9 mai 2007 autorisant le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest à déléguer sa signature au directeur des systèmes d'information

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 900115SOSI du 11-05-1990 mod. ; DEC. n° 960023DCAJ du 05-07-1996 mod. ; DEC. n° 020023DCAJ du 28-02-2002 mod. ; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 mod.

Art. 1^{er}. – Par dérogation à la décision du 28 février 2002 susvisée, le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest est autorisé, en sa qualité d'ordonnateur secondaire, à déléguer sa signature au directeur des systèmes d'information, à l'effet de signer, dans la limite des crédits délégués, les commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de la direction des systèmes d'information, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT, à la date de signature de la commande.

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur des systèmes d'information, cette délégation de signature peut être accordée à un agent titulaire relevant d'un corps de catégorie A, ou défaut de catégorie B, de la fonction publique ou assimilé, placé sous son autorité et maîtrisant les règles de gestion financière de l'établissement.

Art. 2. – La présente décision, qui prend effet à compter du 9 mai 2007, sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 9 mai 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Ordonnateurs principal et secondaires – RMLR : 611

Décision n° 070081DAJ du 18 juillet 2007 autorisant le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et le délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à déléguer leur signature au directeur des systèmes d'information

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 900115SOSI du 11-05-1990 mod. ; DEC. n° 960023DCAJ du 05-07-1996 mod. ; DEC. n° 020023DCAJ du 28-02-2002 mod. ; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 mod.

Art. 1^{er}. – Par dérogation à la décision du 28 février 2002 susvisée, le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et le délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées sont autorisés, en leur qualité d'ordonnateur secondaire, à déléguer leur signature au directeur des systèmes d'information, à l'effet de signer,

dans la limite des crédits délégués, les commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de la direction des systèmes d'information, d'un montant unitaire inférieur à 135 000 € HT, à la date de signature de la commande.

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur des systèmes d'information, cette délégation de signature peut être accordée à un agent titulaire relevant d'un corps de catégorie A, ou défaut de catégorie B, de la fonction publique ou assimilé, placé sous son autorité et maîtrisant les règles de gestion financière de l'établissement.

Art. 2. – Les décisions n° 070079DAJ du 9 mai 2007 et n° 040086DAJ du 1^{er} octobre 2004 autorisant respectivement le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et le délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à déléguer leur signature, en leur qualité d'ordonnateur secondaire, au directeur des systèmes d'information, sont abrogées.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Dons et legs – RMLR : 6333

Décision n° 070077DAJ du 15 juin 2007 acceptant la libéralité consentie par Mlle Alice TERNAND

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; délibération CA CNRS du 29-03-2001 mod. ; considérant le testament olographe du 03-06-1986 de Mlle Alice TERNAND ; considérant l'état des forces et des charges de la succession à la date du décès de la testatrice soit le 28-12-2006.

Art. 1^{er}. – Est acceptée, sous réserve que les conclusions de l'enquête administrative ne révèlent pas d'opposition de la part d'éventuels héritiers de la défunte et que l'actif soit supérieur au passif, la libéralité consentie par Mlle Alice TERNAND.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 15 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Gestion des recettes – Tarifs – RMLR : 6334

Décision n° 07R007DFI du 13 juin 2007 relative aux tarifs des prestations réalisées par l'UMR n° 8008 - Laboratoire de structures et propriétés de l'état solide (LSPES)

Direction des finances

Vu délibération CA CNRS du 29-03-2001 mod. ; DEC. n° 060030DAJ du 26-01-2006.

Art. 1^{er}. - Les tarifs des travaux d'analyses réalisés par le Laboratoire de structures et propriétés de l'état solide (LSPES), UMR n° 8008, en utilisant les équipements scientifiques du laboratoire sont fixés comme suit :

Equipements scientifiques	Clientèle	
	Clients publics	Clients privés
Tarif à la demi-journée	En euros HT	
Microscope électronique à transmission avec assistance	778,60	913,74
Microscope électronique à transmission sans assistance	601,59	-
Microscope électronique à balayage	404,25	592,02
Microscope à force atomique	328,90	328,90
Appareil « Rheometrics solids analyzer »	431,76	431,76
Calcul de modélisation	284,65	284,65
Microscope infrarouge avec assistance	-	418,60
Microscope infrarouge sans assistance	59,80	-
Microscope TECNAL avec assistance	-	1 009,42
Microscope TECNAL avec assistance minorée	719,99	-
Tarif horaire pour réaliser un essai		
Analyseur enthalpique différentiel DSC	101,66	101,66
Instrumentation de fluage haute température	-	119,60

Ces montants sont à majorer de la TVA, taux de 19,60 %.

Art. 2. - Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} juillet 2007.

Fait à Paris, le 13 juin 2007.

La directrice des finances,
Françoise SEVIN

Gestion des recettes – Tarifs – RMLR : 6334

Décision n° 07R008DFI du 9 juillet 2007 relative aux tarifs des prestations réalisées par la FRE n° 2593 – Centre de recherches de biochimie macromoléculaire (CRBM)

Direction des finances

Vu délibération CA CNRS du 29-03-2001 mod. ; DEC. n° 060030DAJ du 26-01-2006.

Art. 1^{er}. - Les tarifs des prestations de services réalisées par la plate-forme régionale d'imagerie « Montpellier RIO Imaging » gérée par le Centre de recherches de biochimie macromoléculaire (CRBM, FRE n° 2593), sont fixés selon les barèmes joints en annexe.

L'ensemble des tarifs est soumis au taux de TVA en vigueur, soit 19,6 %.

Art. 2. - La présente décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2007, pour une durée d'un an.

Fait à Paris, le 9 juillet 2007.

La directrice des finances,
Françoise SEVIN

ANNEXE 1

Plate-forme régionale d'imagerie Montpellier RIO Imaging (MRI)

Tarifification relative à l'utilisation des équipements scientifiques

	Tarifification secteur public			Tarifification secteur privé		
	Nomenclature	Forfait heures machines	Prix en € HT	Nomenclature	Forfait heures machines	Prix en € HT
Petits comptes	PC-Pb-1	10	240,00	PC-Pr-1	10	1 358,00
	PC-Pb-2	25	600,00	PC-Pr-2	25	3 394,80
	PC-Pb-3	50	1 200,00	PC-Pr-3	50	6 789,60
	PC-Pb-4	75	1 800,00	PC-Pr-4	75	10 185,94
Comptes moyens	MC-Pb-1	100	2 400,00	MC-Pr-1	100	13 580,00
	MC-Pb-2	250	6 000,00	MC-Pr-2	250	33 394,00
	MC-Pb-2	500	12 000,00	MC-Pr-2	500	67 896,00
	MC-Pb-2	750	18 000,00	MC-Pr-2	750	101 859,40

	Tarification secteur public			Tarification secteur privé		
	Grands comptes	GC-Pb-1	1 000	24 000,00	GC-Pr-1	1 000
GC-Pb-2		1 500	36 000,00	GC-Pr-2	1 500	203 700,00
GC-Pb-3		2 000	48 000,00	GC-Pr-3	2 000	271 600,00
GC-Pb-4		2 500	60 000,00	GC-Pr-4	2 500	333 940,00
GC-Pb-5		3 000	72 000,00	GC-Pr-5	3 000	407 400,00

Les utilisateurs ont accès à tous les équipements scientifiques de l'ensemble des plateaux techniques de la plateforme Montpellier Rio Imaging.

La vitesse de décompte des heures machines pourra varier selon l'équipement utilisé.

ANNEXE 2

Plate-forme régionale d'imagerie Montpellier RIO Imaging (MRI)

Tarification des prestations liées à la formation permanente

- Mise à disposition des équipements suivants :

Type de machine utilisé	Tarif horaire en € HT
Aq-DisC-Fix- 3	52,18
Aq-DisC-Fix- 4	57,62
Aq-DisC-Fix- 6	81,94
Aq-DisC-Fix- 8	135,91
Aq-DisC-Fix- 9	164,47
Aq-DisC-Liv- 4	59,62
Aq-ConT-Liv- 4	13,54
Tr-DisC - 2	33,72
Tr-ConT - 4	12,49

Légende : Aq = acquisition, Tr = traitement analyse stockage, ConT = fonctionnement continu (7400 h), DisC = fonctionnement discontinu (1700 h) ; Fix = étude de matériels fixés (morts) ; Liv = étude matériel vivant

- Intervention spécifique du personnel de la plateforme régionale :

L'intervention spécifique du personnel de la plateforme régionale n'est pas incluse dans cette tarification. Toutefois, à la demande du client, l'un des membres de MRI peut effectuer une prestation rémunérée.

ANNEXE 3

Plate-forme régionale d'imagerie Montpellier RIO Imaging (MRI)

Tarification des autres prestations

Formation aux utilisateurs	Tarifs
Formation et assistance sur stations jusqu'à autonomie 3h min obligatoires par personne et par station	897 € HT / 3 h ingénieur
Autres prestations	
Expertise - Conseil	1 583 € HT / jour ingénieur
Veille technologique et développements	1 583 € HT / jour ingénieur

Personne responsable – RMLR : 6342-23

Décision n° 070080DAJ du 18 juillet 2007 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et de services et désignation de la personne responsable des marchés au sein de la direction des systèmes d'information

Direction des affaires juridiques

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; D. n° 2006-975 du 01-08-2006 ; DEC. n° 040004DAJ du 20-01-2004 ; DEC. n° 960023DCAJ du 05-07-1996 mod. ; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 mod.

Art. 1^{er}. – Niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et de services

La direction des systèmes d'information (DSI) évalue ses besoins propres.

Art. 2. – Désignation des personnes responsables des marchés et accords-cadres de fournitures et services

2.1. – Le directeur des systèmes d'information est désigné en qualité de personne responsable des marchés publics et accords-cadres de fournitures ou de prestations de service d'un montant inférieur à 135 000 € HT destinés à assurer la couverture des besoins de la DSI, dont il assure la direction, dans la limite des crédits délégués.

2.2. – Le délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest ou le délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées, en fonction notamment du lieu d'exécution du contrat, sont désignés en qualité de personne responsable des marchés publics et accords-cadres de fournitures ou de prestations de service d'un montant égal ou supérieur à 135 000 € HT destinés à assurer la couverture des besoins de la DSI, dans la limite des crédits délégués.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 18 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Mesures particulières

Eméritat

Décision n° 070029DRH du 3 mai 2007 relative au titre de directeur de recherche émérite

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod. ; avis du conseil scientifique du 13-02-2007 ; avis CA du 22-03-2007 ; D. du 19-01-2006.

Art. 1^{er}. - Le titre de directeur de recherche émérite est conféré aux chercheurs dont les noms suivent pour une durée de 5 ans à compter de la date de leur admission à la retraite :

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
Département Chimie					
ALBRECHT	Pierre	DRCE2	16	UMR7509 STRASBOURG	10
DARAN	Jean-Claude	DR1	14	UPR8241 TOULOUSE	14
DARRIET	Jacques	DR1	15	UPR9048 PESSAC	15
DRIGUEZ	Hugues	DR1	16	UPR5301 GRENOBLE	11
MATHEY	François	DRCE2	14	UMI2957 RIVERSIDE	1
PEDRINI	Christian	DR1	15	UMR5620 VILLEURBANNE	7
RUDLER	Henri	DR1	14	UMR7611 PARIS	2
SCHUBER	Francis	DR1	16	UMR7175 ILLKIRCH	10
VERT	Michel	DR1	16	UMR5473 MONTPELLIER	13
VIDAL-MADJAR	Claire	DR2	11	UMR7581 THIAIS	3
Département Environnement et développement durable					
DUTRILLAUX	Bernard	DRCE2	22	UMR5202 PARIS	3
Département Mathématiques, physique, planète et univers					
CAHUZAC	Philippe	DR1	4	UPR3321 ORSAY	4
CREMMER	Eugène	DRCE1	2	UMR8549 PARIS	2
DICKMANN	Maximo A	DR2	1	UMR7056 PARIS	2
DUBOIS-VIOLETTE	Michel	DR1	2	UMR8627 ORSAY	4
FERRE	Jacques	DR1	6	UMR8502 ORSAY	4
GUYOT	Marcel	DR2	6	UMR8635 VERSAILLES	5
ILIOPOULOS	Jean	DRCE2	2	UMR8549 PARIS	2
LEDUC	Michèle	DRCE2	4	UMR8552 PARIS	2
MEUNIER	Jacques	DRCE1	11	UMR8550 PARIS	2
MONCEAU	Pierre	DRCE2	6	UPR5001 GRENOBLE	11
MONTES	Carlos	DR2	8	UMR6622 NICE	20
MYSYROWICZ	André	DR1	4	UMR7639 PALAISEAU	5
RAOUX	Denis	DR1	5	UPR5031 GRENOBLE	11
SADEGHI	Nader	DR2	4	UMR5588 TOULOUSE	11
SAUVAGE	Michèle	DR1	5	UR1 GIF SUR YVETTE	4
TROMMSDORFF	Hans Peter	DR2	5	UMR5588 TOULOUSE	11
VAROQUAUX	Eric	DR1	6	URA2464 GIF SUR YVETTE	4
Département Physique nucléaire et physique des particules					
CAURIER	Etienne	DR2	3	UMR7178 STRASBOURG	10
DEGRANGE	Bernard	DR1	3	UMR7638 PALAISEAU	5
FLEURY	Patrick	DRCE2	3	UMR7638 PALAISEAU	5
GORODETZKY	Philippe	DR2	3	UMR7164 PARIS	2
KLUBERG	Louis	DR1	3	UMR7638 PALAISEAU	5
PETER	Jean	DR1	3	UMR6534 CAEN	19
RAISBECK	Grant	DR2	3	UMR1572 GIF SUR YVETTE	4

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation		DR
SCHUCK	Peter	DR1	2	UMR8608	ORSAY	4
Département Planète et univers						
BAUER	Pierre	DR1	19	URA1357	TOULOUSE	14
BERTAUX	Jean-Loup	DRCE2	19	UMR7620	VERRIERES LE BUISSON	5
DUPLESSY	Jean-Claude	DRCE2	19	UMR1572	GIF SUR YVETTE	4
FORT	Bernard	DRCE2	17	UMR7095	PARIS	1
GASSE	Françoise	DR1	19	UMR6635	AIX EN PROVENCE	12
GUEDALIA	Daniel	DR1	19	UMR5560	TOULOUSE	14
GUELIN	Michel	DRCE1	17	UMR8112	PARIS	5
HARVEY	Christopher	DR2	17	UMR5187	TOULOUSE	14
MASCLE	Jean	DR1	18	UMR6526	VILLEFRANCHE SUR MER	20
RAYNAUD	Dominique	DRCE1	19	UMR5183	ST MARTIN D'HERES	11
SCOTT	Noëlle	DR1	19	UMR8539	PALAISEAU	5
WALDTEUFEL	Philippe	DRCE2	19	UMR7620	PARIS	5
Département Sciences humaines et sociales						
BECQUELIN	Aurore	DR2	34	UMR7535	NANTERRE	5
BONTE	Pierre	DR1	38	UMR7130	PARIS	1
BOURGEOIT	Henri André	DR2	38	UMR7130	PARIS	1
CEBEILLAC-GERVASONI	Mireille	DR2	32	UMR8585	PARIS	1
COMMERCON	Nicole	DR1	39	UMR5600	LYON	7
DE LUMLEY	Marie-Antoinette	DR1	31	UMR5198	PARIS	3
DELPHY	Christine	DR2	36	UMR5206	PARIS	7
DIGARD	Jean-Pierre	DR1	38	UMR7528	IVRY SUR SEINE	1
GODARD	Danièle	DR1	34	UMR7110	PARIS	2
GREMION	Catherine	DR1	40	UMR7116	PARIS	1
JAMOUS	Raymond	DR1	38	UMR7535	NANTERRE	5
JOBERT	Bruno	DR1	40	UMR5194	GRENOBLE	11
KERGOAT	Danièle	DR2	36	FRE2817	PARIS	5
KERVIRAN	Monique	DR2	33	UMR8167	IVRY SUR SEINE	1
KESSLER	Marie-Christine	DR1	40	UMR7106	PARIS	1
LABROUSSE	Audran	DR2	32	UMR8152	PARIS	1
MORELON	Régis	DR2	35	UMR7062	VILLEJUIF	3
PERRIN	Michel	DR1	38	UMR7130	PARIS	1
REVEL MAC DONALD	Nicole	DR2	34	UMR8099	VILLEJUIF	3
SACCHI	Dominique	DR2	31	FRE2960	TOULOUSE	14
SINACEUR	Hourya	DRCE1	35	UMR8590	PARIS	1
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie						
LASVERGNAS	Michel	DR1	7	UMR7090	PARIS	2
LEDE	Jacques	DR2	10	UPR6811	NANCY	6
LIENARD	J-Sylvain	DR1	7	UPR3251	ORSAY	4
RICARD	André	DR1	10	UMR5002	TOULOUSE	14
SEGUR	Pierre	DR2	10	UMR5002	TOULOUSE	14
WIRGIN	Armand	DR1	9	UPR7051	MARSEILLE	12
Département Sciences du vivant						
BORNENS	Michel	DRCE2	23	UMR144	PARIS	16
BRUSCHI	Mireille	DRCE1	21	UPR9036	MARSEILLE	12
DE SCHONEN	Marie-Scania	DR1	27	FRE2929	PARIS	1
DESSIN	Philippe	DR1	21	FRE2939	VILLEJUIF	3
GIEGE	Richard	DRCE2	21	UPR9002	STRASBOURG	10
GORIDIS	Christo	DRCE1	26	UMR8542	PARIS	2
HENRY	Jean-Pierre	DR1	23	UMR7057	PARIS	2

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation		DR
JAKUBOWICZ (MATZKIN)	Célia	DR2	27	FRE2929	PARIS	1
MOORE	Lee-e	DR2	25	UMR7060	PARIS	1
SCHUBER	Francis	DR1	16	UMR7175	ILLKIRCH	10
SEROR	Simone	DR2	22	UMR8621	ORSAY	4
XAVIER	Françoise	DR2	26	EXT60	PARIS	16

Art. 2. - Le titre de directeur de recherche émérite est renouvelé pour une période de 5 ans pour les chercheurs dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation		DR
Département Chimie						
AUCOUTURIER	Marc	DREM	15	UMR171	PARIS	1
BOILEAU	Sylvie	DREM	11	UMR7581	THIAIS	3
GALLOT	Bernard	DREM	11	UMR5041	VERNAISON	7
Département Environnement et développement durable						
CARTON	Yves	DREM	29	UPR9034	GIF SUR YVETTE	4
ZYLBERBERG	Louise	DREM	26	FRE2696	PARIS	3
Département Mathématiques, physique, planète et univers						
SCHOTT	Michel	DREM	5	UMR7588	PARIS	2
SOLOMON	Ionel	DREM	6	UMR7643	PALAISEAU	5
Département Physique nucléaire et physique des particules						
LEFRANCOIS	Jacques	DREM	3	UMR8607	ORSAY	4
VIDEAU	Iona	DREM	3	UMR8607	ORSAY	4
Département Sciences humaines et sociales						
FLORENZANO	Monique	DREM	37	UMR8174	PARIS	1
MAHIOU	Ahmed	DREM	36	UMR6568	AIX EN PROVENCE	12
MARCADE	Jean-Claude	DREM	35	FRE8175	PARIS	1
NAHOUM dit MORIN	Edgar	DREM	38	UMR8177	PARIS	1
ORNATO	Ezio	DREM	32	UMR8589	VILLEJUIF	3
SCHNEIDER	Monique	DREM	35	UMR8547	PARIS	2
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie						
JOUFFREY	Bernard	DREM	5	UMR8579	CHATENAY MALABRY	5
LUONG	Minh-Phong	DREM	9	UMR7649	PALAISEAU	5
Département Sciences du vivant						
BÉAUD	Georges	DREM	23	SNC6659	CRETEIL	3
HAENNI	Anne-Lise	DREM	28	UMR7592	PARIS	2
LAVAL	Jacques	DREM	30	UMR8126	VILLEJUIF	3
LUZZATI	Victor	DREM	21	UPR2167	GIF SUR YVETTE	4
MOUSTACCHI	Ethel	DREM	22	UMR218	PARIS	16
PESSAC	Bernard	DREM	24	UMR8118	PARIS	1
VAN HEIJENOORT	Jean	DREM	21	UMR8619	ORSAY	4

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 3 mai 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Eméritat**Décision n° 070048DRH du 13 juillet 2007 modifiant la décision n° 070029DRH du 3 mai 2007 relative au titre de directeur de recherche émérite**

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod.; avis CS du 13-02-2007; avis CA du 22-03-2007; D. du 19-01-2006; DEC. n° 070029DRH du 03-05-2007.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié comme suit :

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
Département Sciences du vivant					
Au lieu de					
XAVIER	Françoise	DR2	26	EXT60 PARIS	16
Lire					
XAVIER	Françoise	DR2	26	ECOLE CENTRALE DE PARIS	3

Les lignes suivantes sont ajoutées :

Nom	Prénom	Grade	Section	Unité d'affectation	DR
Gestion scientifique					
GAGNEPAIN	Jean-Jacques	DRCE2	8	MOY1 PARIS	16
Département Mathématiques, physique, planète et univers					
LAVAL	Guy	DRCE	2	UMR7644 PALAISEAU	5
SZPIRO	Lucien	DRCE	1	UMR8628 ORSAY	4
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie					
MAEDA	Shinji	DR2	34	UMR5141 PARIS	1

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Accueil en délégation**Décision n° 070016DRH du 6 mars 2007 modifiant la décision n° 060050DRH du 1^{er} juin 2006 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2006**

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 84-431 du 06-06-1984 mod.; demande des intéressés; avis favorable de l'organisme d'origine; DEC. n° 060050DRH du 01-06-2006.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié et complété comme suit :

La ligne suivante est ajoutée :

Nom	Prénom
Département Mathématiques, physique, planète et univers	
M. KOSELEFF	Pierre-Vincent

Art. 2. - Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le directeur général.

Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret du 6 juin 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées sur le tableau en annexe. Ce tableau annule et remplace celui annexé à la décision n° 060050DRH du 1^{er} juin 2006.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 6 mars 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
Le secrétaire général,
Alain RESPLANDY-BERNARD

Accueil en délégation**Décision n° 070030DRH du 27 avril 2007 modifiant la décision n° 060050DRH du 1^{er} juin 2006 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2006**

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 84-431 du 06-06-1984 mod.; demande des intéressés; avis favorable de l'organisme d'origine; DEC. n° 060050DRH du 01-06-2006.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié et complété comme suit :

La ligne suivante est ajoutée :

Nom	Prénom
Gestion Scientifique	
M. QUETIER	Francis

Art. 2. - Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le directeur général.

Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret du 6 juin 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées sur le tableau en annexe. Ce tableau annule et remplace celui annexé à la décision n° 060050DRH du 1^{er} juin 2006.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 27 avril 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

ANNEXE - Tableau consolidé au 23/04/2007
Modalités d'accueil en délégation des enseignants chercheurs au CNRS au titre de l'année 2006

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
CHIMIE	CHIMIE	UMR8181	PAYEN Edmond	18	M.	AMOUREUX	Jean-Paul	Université des sciences et technologie de Lille	01/11/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR7616	SILVI Bernard	1	Mme	BERGES	Jacqueline	Université René Descartes	01/09/2006	1 an	50%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR6519	PORTELLA Charles	6	M.	BERTUS	Philippe	Université de Reims Champagne-Ardenne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR7033	GHOMI Mahmoud	6	M.	BLONDEL	Walter	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR7033	GHOMI Mahmoud	2	Mme	BONDARD	Geneviève	Université Paris 6	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR7078	WAGNER Francis	6	Mlle	BOZZOLO	Nathalie	Université Paul Verlaine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR168	JOANNY Jean-François	2	M.	BUGUIN	Axel	Université Pierre et Marie Curie technologies de Bordeaux	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR5803	RAYEZ Jean-Claude	15	M.	CASTET	Frédéric	Université des sciences et technologies de Bordeaux	01/11/2006	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UPR22	LEGRAND Jean-François	10	M.	COMBET	Jérôme	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR7070	PILENI Marie-Paule	2	Mme	COURTY	Alexa	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8181	PAYEN Edmond	18	M.	CRISTOL	Sylvain	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR5616	DUMY Pascal	11	M.	DELAIR	Philippe	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6507	METZNER Patrick	19	Mlle	DEZ	Isabelle	Université de Caen	01/02/2007	6 mois	80%	0,40
CHIMIE	CHIMIE	UMR8182	GIRERD Jean-Jacques	3	Mme	DJANARTHANY PARANDAMANE	Sarala	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6219	DJEDAINI-PILARD Florence	18	Mme	DJEDAINI-PILARD	Florence	Université Picardie-Jules-Verne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UPR22	LEGRAND Jean-François	4	M.	FARAGO	Jean	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8587	TORTAJADA Jeanine	2	M.	GAIGÉOT	Marie-Pierre	Université Paris 6	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR5614	CHAIX Jean-Marc	11	M.	GALERIE	Alain	INP Grenoble	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8008	LEFEBVRE Jean-Marc	18	M.	GLOAGUEN	Jean-Michel	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	50%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR6014	QUIRION Jean-Charles	19	Mme	GOUHIER	Géraldine	Université de Rouen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8587	TORTAJADA Jeanine	3	M.	HA-DUONG	Tap	Université d'Evry-Val d'Essonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR7574	SANCHEZ Clément	14	Mme	LABERTY	Christel	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6502	LEFRANT Serge	13	M.	LE BIDEAU	Jean	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6502	LEFRANT Serge	17	M	LEFRANT	Serge	Université de Nantes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8123	CAHIEZ Gérard	5	Mlle	LENSÉN	Nathalie	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR5620	PEDRINI Christian	7	M.	MERMET	Alain	Université Claude Bernard	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8516	BUNTINX Guy	18	M.	MEZZETTI	Alberto	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8182	GIRERD Jean-Jacques	4	M.	MILLET	Pierre	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6508	MAIGNAN Antoine	19	M.	NOUDEM	Jacques	Université de Caen	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	FRE2771	JOANICOT Mathieu	15	M.	PANIZZA	Pascal	Université de Bordeaux 1	01/09/2006	1 an	50%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR6502	LEFRANT Serge	12	M.	PAPAGEORGIOU	Nicolas	Université de Provence	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8181	PAYEN Edmond	18	M.	PAYEN	Edmond	ENSCL Lille	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UPR22	LEGRAND Jean-François	10	M.	PELLETIER	Hervé	INSA	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
CHIMIE	CHIMIE	UMR7581	PENELLE Jacques	5	M.	PELTA	Juan	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR5623	RICO-LATTES Isabelle	14	Mlle	PIENTA	Véronique	Université Paul Sabatier	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR5802	JOUSSEAUME Bernard	15	M.	POUYSEGU	Laurent	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR5802	JOUSSEAUME Bernard	15	M.	POZZO	Jean-Luc	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	MIPPU	UMR5579	BORDAS Christian	7	M.	RABILLOUD	Franck	Université Claude Bernard	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6226	SAILLARD Jean-Yves	17	M.	RENAUD	Jean-Luc	Université de Rennes 1	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6005	GUILLAUMET Gérard	8	M.	ROUTIER	Sylvain	Université d'Orléans	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR5630	MOUTET	11	M.	ROYAL	Guy	Unvi de Grenoble 1	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6521	TALARMIN Jean	17	M.	SCHOLLHAMMER	Philippe	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR5027	CHAMPION Jean-Paul	17	M.	SMEKTALA	Frédéric	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	INGENIERIE	FRE 2771		15	M.	TOUTAIN	Jean	ENSCP Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
CHIMIE	CHIMIE	UMR7548	JAMART-GREGOIRE Brigitte	7	Mme	TSAN	Pascale	Université Claude Bernard	15/10/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR6503	DUPREZ Daniel	8	Mlle	VALANGE	Sabine	Université de Poitiers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UMR8517	MORNIROLI Jean-Paul	18	M.	VOGT	Jean-Bernard	ENS de Lille	01/02/2007	1 an	100%	1,00
CHIMIE	CHIMIE	UPR8641	BAROIS Philippe	15	Mme	ZAKRI	Cécile	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
EDD	EDD	UMR6540	FÉRAL Jean-Pierre	12	M.	AURELLE	Didier	Université de La Méditerranée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	H ET S	UMR5608	BARBAZA Michel	14	M.	BARBAZA	Michel	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	1 an	50%	0,50
EDD	EDD	UMR5558	GAUTIER Christian	6	Mme	BEL-VENNER	Marie-Claude	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5045	VOLLE Jean-Paul	13	Mme	BERRY-CHIKAOUI	Isabelle	Université Paul Valéry	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6046	BRUNET Michel	8	M.	BRUNET	Michel	Université de Poitiers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6217	BLANCHARD Gérard	8	M.	BUSTAMANTE	Paco	Université de La Rochelle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5602	METAILIE Jean-Paul	10	M.	CAROLZA	Jean-Michel	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6035	CASAS Jérôme	8	M.	CASAS	Jérôme	Université François Rabelais	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6556	BOUCHON Didier	8	M.	CAUBET	Yves	Université de Poitiers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR7517	GAUTHIER LAFAYE François	10	M.	CHABAUX	François	Université Louis Pasteur	01/02/2007	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5173	COUVET Denis	2	M.	COLAS	Bruno	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UPS2561	PAVE Alain	14	M.	DEJEAN	Alain	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5204	DELANNOY Jean-Jacques	11	M.	DELANNOY	Jean-Jacques	Université de Savoie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6590	SECHET Raymonde	17	M.	DODIER	Rodolphe	Université du Maine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR7625	CLOBERT Jean	16	Mme	DOUMS	Claudie	Ecole Pratique des Hautes Etudes	01/02/2007	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR8016	CUGUEN Joël	18	Mlle	DUFAY	Mathilde	Université des sciences et technologies de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR7011	WEBER Christiane	10	M.	ENAUX	Christophe	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR7625	CLOBERT Jean	2	M.	FERRIERE	Régis	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6197	QUERELLOU Joël	17	Mlle	GESLIN	Claire	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
EDD	EDD	UMR8079	LEADLEY Paul	4	Mme	GHASHGHAIE	Jaleh	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5023	AMOROS Claude	7	Mme	GIBERT	Janine	Université Claude Bernard	01/09/2006	10 mois	100%	0,83
EDD	EDD	UMR7138	LE GUYADER Hervé	1	M.	GROS	Olivier	Université des Antilles et de la Guyane	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6554	ROBIN Marc	18	M.	HEQUETTE	Arnaud	Université du Littoral Côte d'Opale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5199	JAUBERT Jacques	15	M.	JAUBERT	Jacques	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	1 an	50%	0,50

DS attributeur	DS de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
EDD	EDD	UMR7618	ABBADIE Luc	2	Mlle	KOLB	Evelyne	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5045	VOLLE Jean-Paul	13	M.	LACQUEMENT	Guillaume	Université de Perpignan	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	FR2116	LAGADEC Yvan	17	M.	LAGADEC	Yvan	Université de Rennes 1	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
EDD	EDD	FRE2795	BROCARD Madeleine	19	M.	LANGLOIS	Patrice	Université de Rouen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR8591	LECOEUR Charles	1	M.	LAVIGNE	Franck	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5172	CHAUVET Eric	14	M.	LEGAL	Luc	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6590	SECHET Raymonde	19	M.	MADELINE	Philippe	Université de Caen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6553	MARMONIER Pierre	17	M.	MARMONIER	Pierre	Université de Rennes 1	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
EDD	EDD	UMR7144	LALLIER François	2	M.	MARY	Jean	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5175	LEBRETON Jean-Dominique	13	M.	MC KEY	Doyle	Université sciences et technologies du Languedoc d'Opale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6554	ROBIN Marc	18	Mme	MEUR-FEREC	Catherine	Université du Littoral Côte d'Opale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5143	SEN Sevket	2	Mme	NGUYEN TU	Thanh Thuy	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR6539	MEMERY Laurent	17	M.	PAULET	Yves-Marie	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	UMR5554	PASTEUR Nicole	7	Mme	PERRIN	Pascale	Université Claude Bernard	01/09/2006	10 mois	100%	0,83
EDD	EDD	UMR7145	HAUMONT Bernard	5	Mlle	PHILIFERT	Pascale	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	EDD	FRE2816	DINET Alain	18	M.	SOUISSI	Sami	Université des sciences et technologie de Lille	01/11/2006	6 mois	100%	0,50
EDD	EDD	UMR6554	ROBIN Marc	17	M.	SUANEZ	Serge	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
EDD	H E T S	UMR5186	WHITWORTH Charles	15	Mme	VELASCO-GRACIET	Hélène	Université Michel de Montaigne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
Gestion scientifique	Gestion scientifique				M.	GUILARD	Roger		01/06/2006	1 an	100%	1,00
Gestion scientifique	Gestion scientifique		SPIRO Michel	2	M.	LE DIBERDER	François	Université VII	01/09/2006	1 an	100%	1,00
Gestion scientifique	Gestion scientifique		WAGNER	6	Mme	PHILIPPE	Marie-Jeanne	Université de Metz	15/04/2006	2 ans	100%	1,00
Gestion scientifique	Gestion scientifique		WEISSENBACH	3	M.	QUETIER	Francis	Université d'Evry	01/09/2006	1 an	20%	0,20
H E T S	H E T S	UMR8547	SPIRO Michel	14	M.	SURAUD	Eric	Université Paul Sabatier	01/01/2007	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR7118	COURTINE Jean-François	1	M.	AGARD	Olivier	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR6125	PIERREL Jean-Marie	1	Mme	BADIOU-MONFERRAN	Claire	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8150	DORIVAL Gilles	12	Mme	BALANSARD	Anne	Université de Provence	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5596	SANDRON Dany	1	Mlle	BALCON	Sylvie	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	USR710	PELLEGRINO François	7	Mme	BEDOIN	Nathalie	Université Lumière	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR8183	CORBIER	16	Mme	BERENGER-BADEL	Agnes	Université Paris 4	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR7166	MUCCHIELLI Laurent	6	M.	BERLIERE	Jean-Marc	Université de Bourgogne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR5604	BROUSSEAU ERIC	3	M.	BIGNON	Vincent	IUFM de Créteil	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8163	LE BRETON Michel	14	M.	BILLETTE DE VILLEMUR	Etienne	Université des Sciences Sociales	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR8026	BLAISE Fabienne	18	Mme	BLAISE	Fabienne	Université Charles-de-Gaulle	01/09/2006	1 an	33%	0,33
H E T S	H E T S	UMR7041	SAWICKI Frédéric	18	M.	BLONDIAUX	Loïc	IEP de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8171	GUIMIER SOBETS Anne-Marie	5	M.	BOEDA	Eric	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8171	BOILLEY Pierre	1	M.	BOILLEY	Pierre	Université Paris 1	01/09/2006	1 an	50%	0,50

DS attributeur	DS de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
H E T S	H E T S	UMR8179	DERVAUX Benoit	18	M.	BOURGHELLE	David	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5610	DURAND Jacques	6	M.	BOYE	Gilles	Université Nancy 2	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8178	QUERE Louis	1	M.	BREVIGLIERI	Marc	Université René Descartes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8558	BEAUX Gérard	1	Mme	BRIAN	Isabelle	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8562	BOUTIER Jean	7	M.	BURKARDT	Albrecht	Université Lumière	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8593	PIOTET Françoise	1	Mme	BUSCATTO	Marie	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR8019	DUPREZ Dominique	18	Mlle	BUSTREEL	Anne	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H E T S	H E T S	FRE2961	MUNIER Bertrand	3	Mme	CABON-DHERSIN	Marie-Laure	ENS Cachan	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8163	BLAISE Fabienne	18	M.	CANIVEZ	Patrice	Université Charles-de-Gaulle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	FRE3004	ANTOINE Annie	17	M.	CAPEVILLA	Luc	Université de Haute Bretagne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR6227	RAVIX Jacques-Laurent	20	M.	CHARLIER	Christophe	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5190	PINOL Jean-Luc	7	M.	CHRISTIN	Olivier	Université Lumière	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR6211	CLIQUET Gérard	17	M.	CLIQUET	Gérard	Université de Rennes 1	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR5594	MORDANT Claude	6	Mme	CLOUZOT	Martine	Université de Dijon	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8085	DEMAZIERE Didier	7	Mme	COLLET	Beate	Université Lumière	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8131	WERNER Michaël	1	Mme	COMMUN	Patricia	Université de Cergy-Pontoise	24/01/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR7023	PERDUE Clive	6	Mme	COMOROVSKI	Ileana	Université Nancy 2	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8019	DUPREZ Dominique	18	Mlle	CORNUAU	Frédérique	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H E T S	H E T S	UMR6573	POMEY Patrice	1	Mme	COUELLE	Colombe	Université de la Réunion	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR6573	POMEY Patrice	19	Mme	CROGIEZ PETREQUIN	Sylvie	Université de Rouen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UPR301	D'ALMEIDA Fabrice	5	M.	D'ALMEIDA	Fabrice	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR7062	MORELON Régis	7	Mme	DECORPS-FOULQUIER	Micheline	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR7522	LLERENA Patrick	6	M.	DEFFAINS	Bruno	Université Nancy 2	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8085	DEMAZIERE Didier	5	Mme	DELCROIX-BERTHAUX	Catherine	Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5206	RENARD Didier	13	Mlle	DELPLA	Isabelle	Université Paul Valéry	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8019	DUPREZ Dominique	18	Mme	DEMAILLY	Lise	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H E T S	H E T S	UMR8529	DUBUISSON Daniel	18	Mme	DENYS	Catherine	Université Charles-de-Gaulle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8164	DEREMETZ Alain	18	M.	DEREMETZ	Alain	Université Charles-de-Gaulle	01/09/2006	1 an	33%	0,33
H E T S	H E T S	UMR8582	WILLAIME Jean-Paul	18	M.	DERICQUEBOURG	Régis	Université Charles-de-Gaulle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5607	DESCAT Raymond	15	M.	DESCAT	Raymond	Université Michel de Montaigne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8184	RENAULT Régis	5	M.	DESGRANGES	Gabriel	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5604	LE BRETON Michel	14	Mme	DESSI	Roberta	Université des Sciences Sociales	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	EDD	UMR6130	BINDER Didier	20	Mme	DESSI-LAUWERS	Rosa Maria	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR8164	DEREMETZ Alain	18	M.	DEVAUCHELLE	Didier	Université Charles-de-Gaulle	01/09/2006	1 an	15%	0,15
H E T S	EDD	UMR5185	DI MEO Guy	15	M.	DI MEO	Guy	Université Michel de Montaigne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR5610	DURAND Jacques	14	M.	DURAND	Jacques	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H E T S	H E T S	UMR7118	PIERREL Jean-Marie	6	M.	DUVAL	Frédéric	Université Paul Verlaine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR7172	BOURGET Jean-Loup	2	Mme	ELEFTERIOU-PERRIN	Véronique	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H E T S	H E T S	UMR2162	DURON Jean	6	M.	FAVIER	Thierry	Université de Bourgogne	01/09/2006	1 an	100%	1,00

DS attributeur	DS de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
H ET S	EDD	UMR8134	OFFNER Jean-Marc	3	M.	FLICHY	Patrice	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5820	BOISSIN Jean-Pierre	11	M.	FONTAINE	Patrice	Université Pierre Mendès-France	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMS2748	FONTAINE Patrice	11	M.	FONTAINE	Patrice	Université Pierre Mendès-France	01/03/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7166	BROUSSEAU ERIC	3	M.	FONTAINE	Philippe	ENS Cachan	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8058	FOURCAUT Annie	1	Mme	FOURCAUT	Annie	Université Paris 1	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7114	LAKS	5	Mme	GADET	Françoise	Université Paris 10	01/09/2006	1 an	75%	0,75
H ET S	H ET S	UMR5648	MENJOT Denis	7	Mme	GALLY	Michèle	Ecole Normale Supérieure Lettres	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5040	LAHIRE Bernard	7	Mme	GARCIA	Marie-Carmen	Université Lumière	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UPR301	D'ALMEIDA Fabrice	5	M.	GARCIA	Patrick	IUFM Versailles	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8174	LE VAN Cuong	1	M.	GARY-BOBO	Robert	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8590	DUBUCS Jacques	1	M.	GAYON	Jean	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8174	LE VAN Cuong	1	M.	GAZIER	Bernard	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8599	MENANT Sylvain	6	M.	GENETIOT	Alain	Université Nancy 2	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8058	FOURCAUT Annie	1	M.	GEORGI	Franck	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7088	GINGLINGER Edith	1	Mme	GINGLINGER	Edith	Université Paris Dauphine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR200	GETREAU Florence	8	M.	GOSSELIN	Guy	Université Paris Dauphine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8546	BRIQUEL Dominique	18	Mlle	HAACK	Marie-Laurence	Université Francois Rabelais	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	MIPPU	UPR3251	LE QUERE Patrick	5	M.	HABERT	Benoit	Université Artois	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5043	MICODU André	7	M.	HAMMOUCHE	Abdelhafid	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR4577	LORREN Claude	19	Mme	hanusse	Claire	Université Lumière	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7117	HEINZMANN Gerhard	6	M.	HEINZMANN	Gerhard	Université de Caen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	FRE2785	HENNION-MOREAU Sylvie	17	Mme	HENNION-MOREAU	Sylvie	Université Nancy 2	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5062	SEIZELET Eric	7	M.	HENRIOT	Christian	Université de Rennes 1	01/09/2006	1 an	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7170	BIDOU Catherine	1	Mlle	HENRY	Odile	Université Lumière	01/09/2006	6 mois	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8132	DE BIASI Marc	1	Mme	HERSCHBERG-PIERROT	Anne	Université Paris 8	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7114	LAKS Bernard	13	Mme	HOBE	Cécile	Université Paul Valéry	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6583	GARNIER Bernard	19	M.	HUGON	Alain	Université de Caen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7172	BOURGET Jean-Loup	1	Mme	JAIGU	France	Université de La Sorbonne Nouvelle	01/02/2007	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6579	BLOCH Francis	12	M.	JOUTARD	Xavier	Université d'Aix Marseille 2	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMS838	JOUBE Bertrand	14	M.	JOUBE	Bertrand	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8103	RUIZ FABRI Hélène	1	M.	KEREGAN	Jean-François	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UPR76	BOULLET-CAZE Marie-Odile	12	Mlle	KOCH	Isabelle	Université de Provence	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5044	FILATRE Daniel	14	Mme	LALANNE-LESTIEU	Michèle	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	FRE2919	DESCLES Jean-Pierre	1	M.	LAUBLET	Philippe	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6038	SIMON Jean-François	17	M.	LE DISEZ	Jean-Yves	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8585	DAVID Jean-Michel	1	Mlle	LEFEVRE	Sabine	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	EDD	UMR7145	HAUMONT Bernard	3	Mlle	LELEVRIER	Christine	Université Paris Val de Marne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6028	LE CROM Jean-Pierre	17	M.	LEMARCHAND	Yannick	Université de Nantes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8097	GRELON André	19	Mlle	LEMARCHANT	Clotilde	Université de Caen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8168	LEMPERIERE Annick	1	Mme	LEMPERIERE	Annick	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	FRE2805	FRANCOIS Jacques	19	Mlle	LENEPVEU	Veronique	Université de Caen	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
H ET S	H ET S	UMR8589	GOULLET Monique	1	M.	LETT	Didier	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR6039	SCHEER Tobias	17	M.	LONGREE	Dominique	Université d'Angers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5189	DECOURT Jean-Claude	8	Mlle	LUBTCHANSKY	Nathalie	Université Francois Rabelais	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8558	BEAU Gérard	1	M.	LUNA	Pablo	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	FRE2813	MERCIER Arnaud	1	M.	MAIGRET	Eric	Université de La Sorbonne Nouvelle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMS2552	MAILLARD Christine	10	Mme	MAILLARD	Christine	Université Marc Bloch	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7135	GUERASSIMOFF Eric	2	M.	MANDE	Issiaka	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8584	HOFFMANN Philippe	1	M.	MARION	Jean-Luc	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7173	MARTINEZ Rosalia	1	Mme	MARTINEZ	Rosalia	Université Paris 8	01/02/2007	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7522	LLERENA Patrick	10	Mlle	MATT	Mireille	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5189	DECOURT Jean-Claude	7	M.	MATTEI	Paul	Université Lumière	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8589	GOULLET Monique	1	M.	MATTEONI	Olivier	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	FRE2749	GANNE Bernard	7	Mme	MAURINES	Béatrice	Université Lumière	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR5037	MCKENNA Antony	7	M.	MCKENNA	Antony	Université Jean Monnet	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR5611	REGNIER Philippe	7	Mme	MERCIER	Anne-Marie	Université Lumière -IUFM	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR5608	BARBAZA Michel	14	M.	MILCENT	Pierre-Yves	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7074	TROPER Michel	4	M.	MILLARD	Eric	IUT ORSAY	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5611	REGNIER Philippe	7	Mme	MOMBERT	Sarah	Ecole Normale Supérieure Lettres	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8589	GOULLET Monique	18	M.	MONTAUBIN	Pascal	Université d'Amiens	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
H ET S	EDD	UMR6566	QUERRE Guirec	17	M.	MONTEIL	Martial	Université de Nantes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5191	PLANTIN Christian	7	Mme	MORGENSTERN	Alyah	Ecole Normale Supérieure Lettres	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8585	DAVID Jean-Michel	1	Mlle	MULLER	Christel	Université Pantheon Sorbonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8164	DEREMETZ Alain	18	Mme	MULLER	Marion	Université Lille III	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6051	LE BART Christian	17	M.	MUNOZ	Jorge	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5136	OLIVIER Jean-Marc	14	M.	OLIVIER	Jean-Marc	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H ET S	H ET S	UMR6223	PALAZZO Eric	8	M.	PALAZZO	Eric	Université de Poitiers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6057	BLACHE Philippe	17	Mme	PASDELOUP	Valérie	Université de Haute Bretagne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8566	SCHAEFFER Jean-Marie	2	Mlle	PATRON	Sylvie	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8019	DUPREZ Dominique	17	Mme	PENNEC	Simone	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	FRE3004	ANTOINE Annie	17	M.	PETRE-GRENOUILLEAU	Olivier	Université de Bretagne Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8177	GOSIAUX Jean-François	3	M.	PILLON	Thierry	Université d'Evry-Val d'Essonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7112	BATTAGLIOLA Françoise	5	M.	PUDAL	Bernard	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8167	ROBIN Christian	1	Mme	QUEYREL	Anne	Université Paris-Sorbonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5191	PLANTIN Christian	7	M.	RABATEL	Alain	Université Lumière -IUFM	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6221	LAVIGNE Anne	8	Mlle	RABAUD	Isabelle	Université d'Orléans	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR6054	LEBARON Frédéric	15	Mlle	RAID	Layla	Université Michel de Montaigne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8560	PESTRE Dominique	10	Mme	RASMUSSEN	Anne	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7535	PEATRIK Anne-Marie	5	M.	RAVENEAU	Gilles	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5043	MICOU André	7	M.	RAVON	Bertrand	Université Lumière	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR6570	COUSIN Bernard	12	Mme	RENAUDET	Isabelle	Université de Provence	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7012	MESSNER Francis	10	Mlle	RIASSETTO	Isabelle	Université Robert Schuman	01/09/2006	1 an	80%	0,80
H ET S	H ET S	UMR5611	REGNIER Philippe	7	M.	ROULIN	Jean-Marie	Université Jean Monnet	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
H ET S	H ET S	UMR8166	SZUREK Jean-Charles	1	Mlle	ROUSSEL	Violine	Université Paris 8	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	Centre français de recherche en sciences sociales de Prague	LEQUESNE Christian	1	M.	RUSIN	Philippe	Université Paris 8	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8167	ROBIN Christian	6	Mme	SAMAMA	Evelyn	Université de Reims	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7528	HUYSE Philip	1	Mme	SAMVELIAN	Pollet	Université de La Sorbonne Nouvelle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8026	SAWICKI Frédéric	18	M.	SAWICKI	Frédéric	Université du droit et de la Santé	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8136	EHRENBERG Alain	1	Mme	SIMMAT-DURAND	Laurence	Université René Descartes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5190	PINOL Jean-Luc	7	M.	SOLCHANY	Jean	Institut d'Études Politiques	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7171	COLLOT Michel	6	Mme	STEAD	Evanghélia	Université de Reims	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR5648	MENJOT Denis	7	M.	STOCLET	Alain	Université Lumière	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR7135	GUERASSIMOFF Eric	3	M.	STORA	Benjamin	INALCO	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7522	LLERENA Patrick	1	Mlle	TERRAZ	Isabelle	Université des Antilles et de la Guyane	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR6054	LEBARON Frédéric	18	M.	THIAUDIERE	Claude	Université Picardie-Jules-Verne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR7050	JAFFRELOT Christophe	12	M.	VION	Antoine	Université de la Méditerranée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR8143	PRUDENT Lambert-Félix	1	Mme	WHARTON	Sylvie	Université de la Réunion	01/09/2006	1 an	50%	0,50
H ET S	H ET S	UMR5605	CLERE Jean-Jacques	6	M.	WOLIKOW	Serge	Université de Bourgogne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
H ET S	H ET S	UMR8168	LEMPERIERE Annick	17	Mlle	ZABUNYAN	Elvan	Université de Haute Bretagne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
H ET S	H ET S	UMR5044	FILATRE Daniel	14	Mme	ZELEM	Marie-Christine	Université Toulouse-Le Mirail	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5514	COMBESCURE Alain	1	M.	ABED-MERAIM	Farid	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6172	GUILLON Pierre	15	M.	ADLY	Samir	Université de Limoges	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7635	CHENOT Jean-Loup	3	M.	AGASSANT	Jean-François	ENS Mines de Paris	01/02/2007	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7507	REMOND Yves	10	Mme	BAHLOUL-HOENEN	Nadia	Université Louis Pasteur	01/09/2007	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6134	BALBI Jacques-Henri	12	M.	BALBI	Jacques-Henri		01/01/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7563	MOYNE Christian	6	M.	BARAVIAN	Christophe	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2873	COLLE Etienne	3	M.	BEJI	Lotfi	Université d'Evry-Val d'Essonne	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR1311	BOCQUET Jean-François	5	M.	BENEDIC	Fabien	Université Paris - Nord	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7040	WEBER Bernard	6	M.	BESSE	Nicolas	Université Henri Poincaré	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR9912	VINET Hugues	1	M.	BONARDI	Alain	Université Paris 8	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5516	LAPORTE Pierre	7	M.	BOUKENTER	Aziz	Université Jean Monnet	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8520	CAPPY Alain	19	M.	BOUREGGA	Rachid	IUFM Caen	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8144	TOHME Samir	5	M.	BOUZEGHOUB	Mokrane	Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8530	MILLOT Patrick	18	Mme	BROT CORNE	Luce	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5519	CARTELLIER Alain	8	M.	BRUN	Christophe	Université d'Orléans	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6183	HICHER Pierre-Yves	17	M.	CARTRAUD	Patrice	École Centrale de Nantes	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6633	STAMM Roland	17	M.	CARTY	Gilles	Université de Nantes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR6811	SARDIN Michel	6	M.	CASTEL	Christophe	INP Lorraine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR4211	GOKALP Iskender	8	M.	CATOIRE	Laurent	Université d'Orléans	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6174	DE LABACHELERIE Michel	6	M.	CHAMBERT	Jérôme	Université de Franche-Comté	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8537	RAK Isabelle	17	M.	CHAUVAU	Dominique	Université de Rennes 1	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6599	LOZANO-LEAL Rogelio	18	Mme	CHERFAOUI	Véronique	UT Compiègne	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR6811	SARDIN Michel	6	Mlle	CHEVALOT	Isabelle	INP Lorraine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7636	WESFRED José-Eduardo	2	M.	CLEMENT	Eric	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7606	GALLINARI Patrick	2	M.	CORRUBLE	Vincent	Université Paris 6	01/10/2006	10 mois	100%	0,83
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6614	LEDoux Michel	19	Mme	DANAILA	Luminita	Université de Rouen	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7554	PATOOR Etienne	6	M.	DAOUADJI	Ali	IUFM de Lorraine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5521	MAZARS Jacky	11	M.	DASCALU	Cristian	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7604	POLACK Jean-Dominique	2	M.	DAUDET	Laurent	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7005	HEITZ Fabrice	10	M.	DAURAT	Alain	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5516	LAPORTE Pierre	7	M.	DE LA HIGUERA	Colin	Université Jean Monnet	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE				M.	DE MATHÉLIN	Michel	Université de Strasbourg	01/01/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8107	SHAHROUR Isam	18	M.	DE SAXCE	Géry	Université des sciences et technologies de Lille	01/11/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6068	IZBICKI Jean-Louis	19	M.	DERIBLE	Serge	université du Havre	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7005	HEITZ Fabrice	10	M.	DOIGNON	Christophe	Université Louis Pasteur	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR8001	GHALLAB Malik	14	M.	DONCESCU	Andrei	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE				Mme	DONZEAU-GOUGES	Véronique	CNAM	01/01/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8530	MILLOT Patrick	18	Mme	DUBAR	Mirentxu	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5800	DULUCQ Serge	15	M.	DUCHON	Philippe	ENSEIR de Bordeaux	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5516	LAPORTE Pierre	7	M.	DUCOTTET	Christophe	Université Jean Monnet	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5800	DULUCQ Serge	15	M.	DULUCQ	Serge	Université de Bordeaux	01/01/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6082	SIMON Jean-Claude	17	M.	EVEN	Jacky	INSA Rennes	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5521	MAZARS Jacky	11	M.	FAVIER	Denis	Université Joseph-Fourier	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6133	AMRA Claude	12	M.	FERRAND	Patrick	Université Paul Cézanne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6610	BONNEAU Olivier	8	Mme	FORTUNE	Danielle	Université de Poitiers	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6594	POCHEAU Alain	12	M.	FRISCH	Thomas	EGIM	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6613	AUREGAN Yves	17	M.	GAZENDEL	Bruno	Université du Maine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7608	SALIN Dominique	2	M.	GOYEAU	Benoit	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7649	HALPHEN Bernard	17	M.	GROLLEAU	Vincent	Université de Bretagne Sud	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7005	HEITZ Fabrice	10	M.	HEINRICH	Christian	Université Louis Pasteur	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7040	WEBER Bernard	6	M.	HUGON	Robert	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2873	COLLE Etienne	3	M.	HUTZLER	Guillaume	Université d'Évry-Val d'Essonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5521	MAZARS Jacky	11	M.	IMBAULT	Didier	INP Grenoble	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8108	ADLER Michèle	3	M.	JIA	Xiao Ping	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2873	COLLE Etienne	3	M.	JOLI	Pierre	Université d'Évry-Val d'Essonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7057	DI MEGLIO Jean-Marc	2	M.	LADOUX	Benoit	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7005	HEITZ Fabrice	10	M.	LAROCHE	Edouard	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7607	MAUGIN Gérard	2	Mme	LAZARUS	Véronique	Université Pierre et Marie Curie	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7057	DI MEGLIO Jean-Marc	2	Mlle	LEROUGE	Sandra	Université Paris 7	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5519	CARTELLIER Alain	11	M.	LESIEUR	Marcel	INP Grenoble	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8520	CAPPY Alain	18	M.	LMIMOUNI	Kamal	Université des sciences et technologies de Lille	01/12/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5525	DEMONGEOT Jacques	11	Mme	LUENGO	Vanda	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6183	HICHER Pierre-Yves	17	Mme	MARYA	Surendar	Ecole Centrale de Nantes	01/09/2006	6 mois	100%	0,50

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7507	REMOND Yves	10	Mme	M'GUIL	Siham	Université Louis Pasteur	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2873	COLLE Etienne	3	M.	MICHEL	Olivier	Université d'Evry-Val d'Essonne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6597	LAFAY Jean-François	3	M.	MOGNOL	Pascal	ENS Cachan	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR8001	GHALLAB Malik	14	M.	MONGEAU	Marcel	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6074	LABIT Claude	3	M.	MORVAN	Christophe	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6172	GUILLON Pierre	15	M.	MOVAHHEDI	Abbas	Université de Limoges	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8522	PAUWELS Jean-François	18	Mlle	NOLLET	Valérie	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8522	PAUWELS Jean-François	18	M.	PAUWELS	Jean-François	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	25%	0,25
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5159	COURTOIS Bernard	20	Mlle	PIERRE	Laurence	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5150	GRACIAA Alain	15	M.	PJAUDIER-CABOT	Gilles	Ecole Centrale de Nantes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR6811	SARDIN Michel	6	M.	POTIER	Olivier	INP Lorraine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5503	BERTRAND Joël	14	M.	PRAT	Laurent	INP Toulouse	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5506	ROBERT Michel	3	M.	RAMDANI	Nacim	Université Paris Val de Marne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7607	MAUGIN Gérard	7	M.	RECHO	Naman	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6614	LEDOUX Michel	19	M.	RENOU	Bruno	INSA Rouen	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5502	SIMONIN Olivier	14	Mlle	ROIG	Véronique	INP Toulouse	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2717	ROUXEL Tanguy	17	M.	ROUXEL	Tanguy	Université de Rennes 1	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5818	TOUBOUL André	15	M.	SAIGHI	Sylvain	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6164	THOUROUDE Daniel	17	M.	SAULEAU	Ronan	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7507	REMOND Yves	10	M.	SCHWALLER	Benoît	Université Louis Pasteur	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6072	CARIN Régis	19	M.	SCORLETTI	Gerard	Université de Caen	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR8001	GHALLAB Malik	5	M.	SEGUI	Lionel	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8107	SHAHROUR Isam	18	M.	SHAO	Jian-Fu	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UPR8001	GHALLAB Malik	14	M.	SIDOBRE	Daniel	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2507	BIDAUD Philippe	2	M.	SIGAUD	Olivier	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6082	SIMON Jean-Claude	17	M.	SIMON	Jean-Claude	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5493	HEKING	11	M.	SIMON	Pascal	Unvi de Grenoble 1	01/03/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8107	SHAHROUR Isam	18	M.	STANISLAS	Michel	Ecole Centrale de Lille	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6164	THOUROUDE Daniel	17	M.	THOUROUDE	Daniel	Université de Rennes 1	01/09/2006	1 an	50%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6133	AMRA Claude	12	M.	TORTEL	Hervé	Université de Provence	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6602	GERMAIN Jean-Paul	8	Mme	TREUILLET	Sylvie	Université d'Orléans	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5083	CHASSERY Jean-Marc	11	M.	TROUVE	Emmanuel	Université de Savoie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR6609	GERRAIS Yves	8	M.	VALIERE	Jean-Christophe	Université de Poitiers	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	FRE2733	KASSEL Gilles	18	M.	VASSEUR	Pascal	Université d'Amiens	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8508	PUIGALI Jean-Rodolphe	15	M.	VINCENT	Stéphane	ENSCP Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR5508	MOTRO René	13	M.	WATTRISSE	Bertrand	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR7554	PATOUR Etienne	6	M.	ZAHROUNI	Hamid	Université Paul Verlaine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8622	LOURTIOZ Jean-Michel	4	M.	ZAVIDOVIQUE	Bertrand	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
INGENIERIE	INGENIERIE	UMR8506	WALTER Eric	5	Mme	ZERAINOH	Alissa	Université Paris - Nord	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7089	PIN Jean-Eric	19	M.	AKHAVI	Ali	Université de Caen	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMI2615	TSFASMAN Mikhail	4	Mme	AMERIK	Ekaterina	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6622	MONNOM Gérard	5	Mme	AMIGONI-GERBIER	Sonia	Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8088	GEORGESCU Ion-Vladimir	5	M.	AMMARI	Zied	Université de Cergy-Pontoise	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR8608	MUELLER Dominique	4	M.	AMRIT	Jairaj	IUT ORSAY	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8100	ROBBIANO Luc	5	M.	ANDLER	Martin	Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6628	ANKER Jean-Philippe	8	M.	ANKER	Jean-Philippe	Université d'Orléans	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	Mme	AUSCHER	Pascal	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8524	D'ALMEIDA Jean	18	M.	AYAD	Mohamed	Université du Littoral	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5583	BESSE Philippe	14	M.	AZAÏS	Jean-Marc	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6086	BOUAZIZ Abderrazak	8	M.	BADULESCU	Alexandru Ioan	Université de Poitiers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7600	GUILLLOT Bertrand	2	Mlle	BARBI	Maria	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR5822	ILLE Bernard	7	M.	BARBIER	Rémi	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LENER Nicolas	17	M.	BARDET	Jean-Baptiste	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8635	GALTIER Pierre	5	M.	BARJON	Julien	Versailles	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UPR3251	LE QUERE Patrick	4	M.	BARRAS	Claude	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5586	PEREZ Alain	7	M.	BARRAT	Jean-Louis	Université Claude Bernard	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5582	DEMAILLY Jean-Pierre	11	M.	BASELHAC	Stéphane	Université Joseph-Fourier	01/01/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6533	BALDIT Alain	7	Mme	BASTID	Nicole	Université Clermont-Ferrand	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5147	RIKKEN Geert	14	M.	BATTESTI	Rémy	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5142	AMARA Mohamed	15	M.	BECKER	Roland	Université de Pau et des Pays de l'Adour	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8049	ROUSSEL Gilles	3	M.	BEDON	Nicolas	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7122	LUDWIG Jean	6	M.	BENAMEUR	Moulay-Thar	Université Paul Verlaine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8105	BALDY Serge	1	M.	BENCHERIF	Hassan	Université de la Réunion	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	FRE2729	BENHAMOU Frédéric	17	M.	BENHAMOU	Frédéric	Université de Nantes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5579	BORDAS Christian	7	M.	BENICHOU	Emmanuel	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6137	BOUCHAKOUR Rachid	12	Mlle	BERGEON	Nathalie	Université Paul Cézanne	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6620	AMIRAT Youcef	7	M.	BERGER	Roland	Université Jean Monnet	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6158	QUILLIOT Alain	7	Mme	BERRY	Anne	Université Clermont-Ferrand	01/01/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5524	GARBAY Catherine	11	M.	BESACIER	Laurent	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8623	BEAUDOUIN-LAFON Michel	4	Mme	BIDOIT-TOLLU	Nicole	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8523	WLODARCZAK Georges	18	M.	BIELAWSKI	Serge	Université des sciences et technologies de Lille	01/11/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR7164	BINETRUY Pierre	2	M.	BINETRUY	Pierre	Université Denis Diderot	01/09/2007	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6634	BLAVETTE Didier	19	M.	BLAVETTE	Didier	Université de Rouen	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5582	DEMAILLY Jean-Pierre	11	M.	BONAVERO	Laurent	Université Joseph-Fourier	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7539	KLOPP Frédéric	5	M.	BONINO	Marc	Université Paris - Nord	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6118	GAPAIS Denis	17	M.	BONNET	Stéphane	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6623	LE MERDY Christian	6	M.	BOSTAN	Mihai	Université de Franche-Comté	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMS5638	LAURENT Yves	11	M.	BOUCHE	Thierry	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5798	TURLET Jean-Marie	15	M.	BOUDET	Jean-François	Universités sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMR5522	BALACHEFF Nicolas	11	Mme	BRAUNER-VETTIER	Nadia	Université Pierre Mendès-France	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8024	BUISINE Jean-Marc	18	M.	BUISINE	Jean-Marc	Université des sciences et technologies de Lille	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7598	MADAY Yvon	7	Mme	BUSUIOC	Adriana	Université Jean Monnet	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7599	PICARD Dominique	5	Mme	BUTUCEA	Cristina	Université de Nanterre	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7589	BABELON Olivier-Pierre	2	M.	CACCARI	Matteo	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8050	CANNONE Marco	3	M.	CANNONE	Marco	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7501	CARAYOL Henri	10	M.	CARAYOL	Henri	Université Louis Pasteur	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5572	ROQUES Sylvie	14	M.	CARFANTAN	Hervé	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5210	FONTAINE Bernard	6	M.	CASTEL	Thierry	Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6620	AMIRAT Youcef	7	Mme	CHAINAIS	Claire	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5027	CHAMPION Jean-Paul	6	M.	CHAMPION	Jean-Paul	Université de Bourgogne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5466	ABGRALL Rémi	15	Mme	CHAVENT	Marie	Université Michel de Montaigne	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5149	CIBILLS Claude	13	M.	CIBILLS	Claude	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6626	RENAULT Anne	17	M.	COLLET	Eric	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8145	GRAFFIGNE CHRISTINE	1	Mme	COMTE	Fabienne	Université René Descartes	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5505	FARINAS DEL CERRO Luis	14	M.	COOPER	Martin	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6623	LE MERDY Christian	6	Mme	CORTELLA	Anne	Université de Franche-Comté	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5800	DULUCQ Serge	15	M.	COURCELLE	Bruno	Universités sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	Chargé de mission, chargé de la Communication au département MIPPU		2	M.	COURTY	Jean-Michel	Université Paris 6	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8014	SERVAIS Thomas	17	M.	COURVILLE	Philippe	Université de Rennes 1	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6207	KNECHT Marc	12	Mme	CREPIEUX	Adeline	Université de La Méditerranée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8524	D'ALMEIDA Jean	18	M.	CREUSE	Emmanuel	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR6457	MARTINO Jacques	17	M.	DALLIER	Richard	Ecole des Mines de Nantes	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7501	CARAYOL Henri	10	M.	DAMIAN	Mihai	Université Louis Pasteur	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5570	REYNARD Bruno	7	Mme	DANIEL	Isabelle	Université Claude Bernard	01/09/2006	10 mois	100%	0,83
MIPPU	MIPPU	UMR8524	D'ALMEIDA Jean	18	M.	DAVDOV	Youri	Université des sciences et technologies de Lille	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UPR5021	THOLENCE Jean-Louis	11	Mme	DE BRION-RAVEL	Sophie	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5583	BESSE Philippe	14	M.	DELMOTTE	Thierry	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5588	BOULANGER Benoît	11	M.	DELON	Antoine	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	IN2P3	UMR5821	COLLOT Johan	11	M.	DEROME	Laurent	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR6533	BALDIT Alain	7	M.	DESCHAMPS	Olivier	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8536	DESILLETES Laurent	3	M.	DESILLETES	Laurent	ENS Cachan	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6622	MONNOM Gérard	20	Mlle	DOYA	Valérie	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR7178	HUSS Daniel	10	M.	DROUJIN	Frédéric	Université de Haute-Alsace	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	2	M.	DUJARDIN	Romain	Université Denis Diderot	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8112	LAMARRE Jean Michel	2	M.	DULIEU	François	Université Cergy Pontoise	01/02/2007	6 mois	100%	0,50

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMR7598	MADAY Yvon	2	M.	DUMAS	Laurent	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8635	GALTIER Pierre	5	M.	DUMONT	Yves	Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6089	BARBE Alain	6	M.	DURRY	Georges	Université de Reims Champagne-Ardenne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5582	DEMAILLY Jean-Pierre	11	M.	EISERMANN	Michael	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8643	SCHNOEBELN Philippe	2	M.	ENCRENAZ-TIPHENE	Emanuelle	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5582	DEMAILLY Jean-Pierre	11	M.	FAURE	Frédéric	Université Joseph-Fourier	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR7164	BINETRUY Pierre	18	M.	FAY	Gilles	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6070	FEDOU Jean Marc	20	M.	FEDOU	Jean-Marc	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	2	M.	FERENCZI	Valentin	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5800	DULUCQ Serge	15	M.	FERRARO	Charles-Pascal	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LENER Nicolas	17	M.	FICHOU	Goulwen	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6083	LESGNE Emmanuel	8	M.	FORGACS	Peter	Université François Rabelais	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7534	SERE Eric	1	Mme	FORGES-MONGIN	Françoise	Université Paris Dauphine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8538	GOFFE Bruno	2	M.	FOURNIER	Marc	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8502	POUGET Jean-Paul	4	Mme	FOURY-LEYLEKIAN	Pascale	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5208	FACK Thierry	7	Mme	FRABETTI	Alessandra	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6630	GABORIAUD Rolly Jacques	8	M.	GABORIAUD	Rolly Jacques	Université de Poitiers	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5183	FILY Michel	11	M.	GAGLIARDINI	Olivier	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	IN2P3	UMR5822	ILLE Bernard	7	Mme	GASCON-SHOTKIN	Suzanne	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6620	AMIRAT Youcef	7	M.	GAUTERO	François	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8050	CANNONE Marco	3	M.	GE	Yuxin	Université Paris Val de Marne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8022	GEIB Jean-Marc	18	M.	GEIB	Jean-Marc	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	1 an	25%	0,25
MIPPU	MIPPU	UMR5526	OUBDESSELAM Farid	11	M.	GENSEL	Jérôme	Université Pierre Mendès-France	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7534	SERE Eric	1	M.	GENTIL	Ivan	Université Paris Dauphine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8088	GEORGESCU Ion-Vladimir	5	M.	GERMINET	François	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5640	BEN ABDALLAH Naoufel	14	M.	GIACOMONI	Jacques	Université des Sciences Sociales	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5589	GIRARD bertrand	14	M.	GIRARD	Bertrand	Université Toulouse 3	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5127	LACHAND-ROBERT Thomas	11	Mme	GISCLON	Marguerite	Université de Savoie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR6457	MARTINO Jacques	17	M.	GOUSSET	Thierry	Université de Nantes	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UPR5	FOURNIER Danièle	2	M.	GRESILLON	Samuel	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LENER Nicolas	17	Mme	GRUAIS	Isabelle	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5208	FACK Thierry	7	Mme	GUILLOTIN-PLANTARD	Nadine	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5580	REVERSAT Marc	14	M.	GUIARDEL	Vincent	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5650	GIL Bernard	6	M.	GUIZAL	Brahim	Université de Franche-Comté	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6632	GALLOUET Thierry	12	M.	HAISSINSKY	Peter	Université de Provence	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7539	KLOPP Frédéric	5	Mme	HALPERN	Laurence	Université Paris - Nord	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5587	KOB Walter	13	M.	HEHLEN	Bernard	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6632	GALLOUET Thierry	20	M.	HELLUY	Philippe	Université de Toulon et du Var	01/09/2006	6 mois	100%	0,50

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMR8101	BOCQUET Robin	18	M.	HINDLE	Francis	Université du Littoral	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LERNER Nicolas	17	M.	HU	Ying	Université de Rennes 1	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR6457	MARTINO Jacques	20	Mme	HUCLIER-MARKAI	Sandrine	Université de Toulon et du Var	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5208	FACK Thierry	7	M.	IFTIME	Dragos	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7534	SERE Eric	13	M.	IMBERT	Cyril	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	FRE2697	INDENBOM Mikhail	17	M.	INDENBOM	Mikhail	Université de Bretagne Occidentale	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5187	BIGNAMI Giovanni	14	M.	JACQUEY	Christian	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6627	JEZEQUEL Guy	17	M.	JEZEQUEL	Guy	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5024	LEBRE Agnès	13	M.	JOSSELIN	Eric	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5493	HEKKING Frank	11	M.	JOYE	Alain	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UPR11	MAYOU Didier	11	M.	JULIEN	Jean-Pierre	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LERNER Nicolas	17	M.	KERAANI	Sahbi	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6056	KICHENASSAMY Satyanad	6	M.	KICHENASSAMY	Satyanad	Université de Reims Champagne-Ardenne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	2	M.	KOSELEFF	Pierre-Vincent	Université Pierre et Marie Curie	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5127	LACHAND-ROBERT Thomas	11	M.	KURDYKA	Kryzstof	Université de Savoie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5589	GIRARD Bertrand	14	M.	LABASTIE	Pierre	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR7164	BINETRUY Pierre	2	M.	LACHAUD	Cyril	Université Denis Diderot	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7598	MADAY Yvon	2	M.	LAGOUTIERE	Frédéric	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7599	PICARD Dominique	2	M.	LAMBERT	Amaury	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7588	NOGUERA Claudine	2	Mme	LAMOURE	Emily	Université Paris 6	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5568	BODINIER Jean-Louis	12	Mme	LAVERNE	Christine	Université Paul Cézanne	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7159	EYMARD Laurence	2	M.	LAZAR	Alban	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7598	MADAY Yvon	12	M.	LE ROUSSEAU	Jérôme	Université de Provence	01/03/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	M.	LE ROUX	Frédérique	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7538	DEFRANCOIS Charles	5	M.	LECOMTE	Frédéric	Université Paris - Nord	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR5207	FALVARD Alain	13	M.	LEON	Jérôme	Université sciences et technologies du Languedoc	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6207	KNECHT Marc	12	M.	LEONCINI	Xavier	Université de Provence	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LERNER Nicolas	17	M.	LERNER	Nicolas	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	7	M.	LESCURE	Jean-Marie	Université Clermont-Ferrand	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6619	SABOUNGI Marie-Louise	8	M.	LETELLIER	Michel	Université François Rabelais	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7072	JOLIVET Laurent	5	Mlle	LETURMY	Pascale	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6083	LESGNE Emmanuel	8	M.	LEY	Olivier	Université François Rabelais	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8550	PEREZ Eric	2	M.	LEYRONAS	Xavier	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5208	FACK Thierry	7	M.	LOHEAC	Jean-Pierre	Ecole Centrale de Lyon	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8049	ROUSSEL Gilles	3	M.	LUQUE	Jean-Gabriel	Université de Marne-la-vallée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6632	GALLOUET Thierry	12	M.	LUSTIG	Martin	Université Paul Cézanne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5523	COTTET Georges-Henri	11	M.	MAITRE	Emmanuel	Université Joseph-Fourier	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7539	KLOPP Frédéric	5	M.	MALGOUYRES	François	Université Paris - Nord	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7154	ABARBANEL Henry D.I.	2	Mme	MANGENEY	Anne	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7556	PIECUCH Michel	6	M.	MANGIN	Stéphane	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	50%	0,50

DS attributeur	DS de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMR5104	SIFAKIS Joseph	11	Mme	MARANCHINI	Florence	INP Grenoble	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8524	D'ALMEIDA Jean	18	M.	MARKOUCHEVITCH	Dimitri	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7516	HINDERER Jacques	10	M.	MARQUIS	Guy	Université Louis Pasteur	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7606	GALLINARI Patrick	2	M.	MARSALA	Christophe	Université Paris 6	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	IN2P3	UMR5822	ILLE Bernard	7	M.	MARTEAU	Jacques	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5025	PECHER Arnaud	11	M.	MARTELAT	Jean-Emmanuel	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7056	DELON Françoise	19	M.	MATET	Pierre	Université de Caen	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5467	SEBBAR Ahmed	15	M.	MATHERON	Etienne	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6625	LENER Nicolas	17	M.	MATZNER-LOBER	Eric	Université de Haute Bretagne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7590	CAPELLE Bernard	2	M.	MAURI	Francesco	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8524	D'ALMEIDA Jean	18	M.	MAYER	Volker	Université des sciences et technologie de Lille	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7641	GIOVANGIGLI Vincent	18	M.	MEFIRE	Seraphin	Université Picardie-Jules-Verne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7072	JOLIVET Laurent	5	Mme	MENENDEZ-VILLAR	Béatrix	Université de Cergy-Pontoise	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR8608	MUELLER Dominique	11	M.	MEPLAN	Olivier	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8088	GEORGESCU Ion-Vladimir	5	M.	MERLE	Franck	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7599	PICARD Dominique	2	Mme	MERLEVEDE-CASTANO	Florence	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5580	REVERSAT Marc	14	Mme	MICHEL	Françoise	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5149	CIBILS Claude	13	M.	MICHEL	Philippe	Université sciences et technologies du Languedoc	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7640	VITERBO Claude	5	M.	MILLER	Luc	Université de Nanterre	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7539	KLOPP Frédéric	5	M.	MOLINET	Luc	Université Paris - Nord	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7556	PIEUCH Michel	6	M.	MONTAIGNE	François	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6136	MONTEIL André	17	M.	MONTEIL	André	Université d'Angers	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7024	PASCHOS Vangelis	1	M.	MOUSSEAU	Vincent	Université Paris Dauphine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7534	SERE Eric	1	M.	NAZARET	Bruno	Université Paris Dauphine	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8524	D'ALMEIDA Jean	6	M.	NEVWIRTH	Stéfan	Université de Franche-Comté	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	M.	NGO	Bao-Chau	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5640	BEN ABDALLAH Naoufel	14	M.	NOLL	Dominikus	Université Paul Sabatier	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8071	PRUM Bernard	3	M.	NUEL	Grégory	Université d'Evy-Vai d'Essonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6166	DURAND Bruno	12	M.	OLIVE	Frédéric	Université de Provence	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	Mme	OTWINOWSKA	Anna	Université Paris Sud	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5208	FACK Thierry	7	M.	OULD HOUCINE	Abderzak	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7501	CARAYOL Henri	10	M.	PACENZA	Gianluca	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6629	GUILLOPE Laurent	17	M.	PAJITNOV	Andrei	Université de Nantes	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7588	NOGUERA Claudine	2	M.	PALPANT	Bruno	Université Pierre et Marie Curie	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8112	LAMARRE Jean-Michel	2	M.	PANIS	Jean-Francois	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6089	BARBE Alain	6	M.	PARVITTE	Bertrand	Université de Reims Champagne-Ardenne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7024	PASCHOS Vangelis	1	M.	PASCHOS	Vangelis Evangelos	Université Paris Dauphine	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6620	AMIRAT Youcef	7	Mme	PAYHA	Sylvie	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5582	DEMAILLY Jean-Pierre	11	Mme	PECHE	Sandrine	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00

DS attributeur	DS de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMR5205	PEROCHE Bernard	7	M.	PEROCHE	Bernard	Université Claude Bernard	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6622	MONNOM Gérard	20	M.	PETERS	François	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5573	LALLEMAND Serge	13	M.	PETIT	Jean-Pierre	Université sciences et technologies du Languedoc	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6629	GUILLOPE Laurent	17	M.	PETIT	Robert	Université de Nantes	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7583	FLAUD Jean-Marie	3	Mme	PICQUET-VARRAULT	Bénédictine	Université Paris Val de Marne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6086	BOUAZIZ Abderrazak	8	M.	PIERRE	Morgan	Université de Poitiers	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6632	GALLOUET Thierry	12	M.	PITTE	Christophe	Université de Provence	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7539	KLOPP Frédéric	5	M.	PLANCHON	Fabrice	Université Paris - Nord	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5132	PLATEAU Brigitte	11	Mme	PLATEAU	Brigitte	INP Grenoble	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7036	LECOMTE Claude	6	Mlle	PORCHER	Florence	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5583	BESSE Philippe	14	Mme	PRIEUR	Clémentine	INSA Toulouse	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMI2955	CHEVALLET Jean-Pierre	6	M.	RACOEANU	Daniel	Université de Franche-Comté	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8552	INDELICATO Paul	2	M.	REICHEL	Jakob	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5668	MULLER Jean-Michel	7	M.	REMILA	Eric	Université Jean Monnet	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMS839	BROUE Michel	8	M.	RENAULT	Jean	Université d'Orléans	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6621	MAISONOBE Philippe	20	Mlle	RIBOT	Magali	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8145	GRAFFIGNE Christine	1	M.	RICHARD	Frédéric	Université René Descartes	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR7585	DEBU Pascal	2	Mlle	RIDEL	Mélissa	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR5572	ROQUES Sylvie	14	M.	RIEUTORD	Michel	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5589	GIRARD Bertrand	14	M.	RIZZO	Carlo	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6635	HAMELIN Bruno	12	M.	ROCHETTE	Pierre	Université Paul Cézanne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8089	DIEP The Hung	5	Mme	ROLLET	Geneviève	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7588	NOGUERA Claudine	2	M.	RONSIN	Olivier	Université Denis Diderot	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8624	HUETZ	4	M.	ROS	David	Université Paris 11	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMI2807	CORREA Rafael	6	M.	ROSIER	Lionel	Université Henri Poincaré	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	IN2P3	UMR6533	BALDIT Alain	7	M.	ROSNET	Philippe	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8100	ROBBIANO Luc	5	M.	ROUAULT	Alain	Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	IN2P3	UMR7178	HUSS Daniel	10	M.	ROUSSEAU	Marc	Université Louis Pasteur	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6621	MAISONOBE Philippe	20	M.	RUBENTHALER	Sylvain	Université de Nice Sophia Antipolis	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6087	BULOU Alain	17	M.	RUELLO	Pascal	Université du Mans	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	Mme	RUETTE	Sylvie	Université Paris Sud	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	M.	RUMIN	Michel	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7606	GALLINARI Patrick	2	M.	SALAMATIAN	Mohammad Reza	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	IN2P3	UMR6533	BALDIT Alain	7	M.	SANTONI	Claudio	Université Clermont-Ferrand	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	4	M.	SAUT	Jean-Claude	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6627	JEZEQUEL Guy	17	M.	SCHIEFFER	Philippe	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR137	FRIEDERICH Alain	4	M.	SENGOR	Pierre	Université Paris Sud	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8050	CANNONE Marco	3	M.	SESTER	Olivier	Université de Marne-la-vallée	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5152	POILBLANC Didier	14	Mme	SEVE-DINH	Thi Phuong Mai	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7599	PICARD Dominique	3	M.	SIMON	Thomas	Université d'Évry-Val d'Essonne	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8557	BERESTYCKI Henri	5	M.	SIRAKOV	Boyan	Université de Nanterre	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
MIPPU	MIPPU	UMR5187	BIGNAMI Giovanni	14	M.	SKINNER	Gérald	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6112	SOTIN Christophe	17	M.	SOTIN	Christophe	Université de Nantes	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5559	JAULT Dominique	11	M.	Spadini	Lorenzo	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7126	CURIEN Pierre-Louis	18	M.	TALBOT	Jean-Marc	Université des sciences et technologies de Lille	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR8628	DAVID Guy	1	Mlle	TAUPIN	Marie-Luce	Université René Descartes	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8502	POUGET Jean-Paul	4	M.	TEXIER	Christophe	Université Paris Sud	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8623	BEAUDOUIN-LAFON Michel	8	M.	TODINCA	Ioan	Université d'Orléans	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	2	M.	TOLEDANO LAREDO	Valerio	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7030	FOUQUERE Christophe	5	M.	TOLLU	Christophe	Université Paris - Nord	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6083	LESGNE Emmanuel	8	M.	TRAIZET	Martin	Université François Rabalais	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8552	INDELICATO Paul	2	M.	TREPS	Nicolas	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	50%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7599	PICARD Dominique	2	M.	TSYBAKOV	Alexandre	Université Pierre et Marie Curie	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMS839	BROUÉ Michel	6	M.	TU	Jean-Louis	Université Paul Verlaine	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6137	BOUCHAKOUR Rachid	20	M.	TURQUAT	Christian	Université de Toulon et du Var	01/09/2006	1 an	100%	1,00
MIPPU	MIPPU	UMR6207	KNECHT Marc	20	M.	VAIENTI	Sandro	Université de Toulon et du Var	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6139	ANGLES Bruno	19	M.	VAINERMAN	Leonid	Université de Caen	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6621	MAISONOBE Philippe	20	M.	VALETTE	Bruno	Université de Nice Sophia Antipolis	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMS839	BROUÉ Michel	8	M.	VALLIN	Jean Michel	Université d'Orléans	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMS839	BROUÉ Michel	2	M.	VASSOUT	Stéphane	Université Denis Diderot	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7599	PICARD Dominique	2	M.	VAYATIS	Nicolas	Université Pierre et Marie Curie	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7538	DEFRANCOIS Charles	5	M.	VERNAC	Laurent	Université Paris - Nord	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR6626	RENAULT Anne	17	Mme	VIE	Véronique	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	2	Mme	VIGNERAS	Marie-France	Université Denis Diderot	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR8551	DELANDE Claude	2	M.	VOISIN	Christophe	Ecole Normale Supérieure de Paris	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7589	BABELON Olivier-Pierre	2	M.	WALLON	Samuel	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR5798	TURLET Jean-Marie	15	M.	WUNENBURGER	Régis	Université sciences et technologies de Bordeaux	01/09/2006	4 mois	100%	0,33
MIPPU	MIPPU	UMR6623	LE MERDY Christian	6	M.	XHU	Quanhua	Université de Franche-Comté	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
MIPPU	MIPPU	UMR7586	GODEFROY Gilles	2	M.	ZAPPONI	Léonardo	Université Pierre et Marie Curie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UPR2167	AGGERBECK Lawrence	4	M.	AGNES	François	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5161	GILSON Eric	7	Mme	ALLIOLI	Nathalie	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR5105	MARENDAZ Christian	11	Mme	BACIU	Monica	Université Pierre Mendès-France	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	FRE2870	MEHLEN Patrick	7	Mme	BERNET	Agnès	Université Claude Bernard	01/09/2006	10 mois	100%	0,83
VIVANT	VIVANT	UMR7149	COURTY José	1	Mlle	BESSE	Sophie	Université René Descartes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5022	BIGAND Emmanuel	6	M.	BIGAND	Emmanuel	Université de Bourgogne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	URA2171	DUJON Bernard	2	M.	BOTTANI	Samuel	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR6152	VERCHER Jean-Louis	12	M.	BOURDIN	Christophe	Université de la Méditerranée	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5099	WEBER VIVAT Michel	14	Mme	BRIET-CHEVILLARD	Martine	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5203	BOCKAERT Joël	13	Mlle	CHOQUET	Armelte	Université Montpellier 1	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	FRE2929	O'REGAN John	11	Mme	COLE	Pascale	Université de Savoie	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5547	VINCENT Alain	14	Mme	CONTER	Annie	Université Paul Sabatier	01/09/2006	1 an	100%	1,00

D5 attributeur	D5 de l'unité	Unité 2006	Directeur	DR partenaire	Civilité	Nom	Prénom	Établissement	Date de prise de fonction	Durée de l'accueil	Quotité	ETP correspondant
VIVANT	VIVANT	UMR6198	MAQUART François-Xavier	6	M.	DEBELLE	Laurent	Université de Reims Champagne-Ardenne	01/09/2006	1 an	50%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR8618	LANGIN Thierry	4	Mme	DELARUE	Marianne	Université Paris Sud	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5534	COUBLE Pierre	7	Mme	DIAZ-LATOUD	Chantal	Université Claude Bernard	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR8080	WEGNEZ Maurice	16	Mme	DUPUIS-WILLIAMS	Pascale	Ecole supérieure de physique et chimie industrielle	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UPR2355	BARBIER-BRYG00 Hélène	2	Mme	EPHRTIKHINE	Geneviève	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR6187	RAYMOND Guy	8	Mme	GAILLARD	Afsaneh	Université de Poitiers	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR7104	MANDEL Jean-Louis	10	Mme	GAVERIAUX-RUFF	Clare	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	FRE2987	COHEN Henri	1	Mlle	GYSELINCK	Valérie	Université René Descartes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR6215	ROUET Jean-François	8	M.	ISINGRINI	Michel	Université François Rabelais	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	FRE2854	RUIGROK Rob	11	M.	JAMIN	Marc	Université Joseph-Fourier	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UPR9002	WESTHOF Eric	10	M.	JOSSINET	Fabrice	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5200	LESSIRE René	15	M.	JOUBES	Jérôme	Université Victor Segalen	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR7102	MARIANI Jean	17	M.	LE CORRONC	Hervé	Université d'Angers	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UPR9022	REICHHART Jean-Marc	10	M.	LECLERC	Vincent	Université Louis Pasteur	01/02/2007	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR8576	MICHALSKI Jean-Claude	18	Mlle	MORLEY-FLETCHER	Sara	Université des sciences et technologie de Lille	01/02/2007	6 mois	100%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR6097	BARBRY Pascal	5	Mme	MOUNIER-LAFORGE	Carine	Université de Cergy-Pontoise	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	FRE2987	COHEN Henri	1	M.	PACTON	Sébastien	Université René Descartes	01/02/2007	1 an	50%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR5020	COLLET Lionel	7	Mme	PAULIGNAN	Brigitte	Université Claude Bernard	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR6026	BOUJARD Daniel	17	Mlle	PELLEGRINI	Elisabeth	Université de Rennes 1	01/09/2006	6 mois	100%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR6194	MAZOYER Bernard	19	Mme	PINEAU	Arlette	Université de Caen	01/02/2007	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR7168	PEVET Paul	10	Mme	RAISON	Sylvie	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	50%	0,50
VIVANT	VIVANT	UMR7593	JOUVENT Roland	5	M.	REVEL	Arnaud	ENSEA	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR6146	GRAINGER Jonathan	6	M.	REY	Arnaud	Université de Bourgogne	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5015	ANDRAL Bruno	2	M.	ROZENBERG	Jacques	Université Denis Diderot	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR7104	MANDEL Jean-Louis	10	M.	RUFF	Marc	Université Louis Pasteur	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR8542	PROCHANTZ Alain	1	M.	STETTLER	Olivier	Université René Descartes	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR6149	LACOUR Michel	12	M.	TIGHLET	Brahim	Université de Provence	01/09/2006	1 an	100%	1,00
VIVANT	VIVANT	UMR5667	DUMAS Christian	7	M.	TREHIN	Christophe	Université Claude Bernard	01/09/2006	10 mois	100%	0,83
VIVANT	VIVANT	UPR9043	BARRAS Frédéric	6	Mme	YU-ZHANG	Kui	Université de Reims Champagne-Ardenne	01/09/2006	1 an	50%	0,50

Accueil en délégation

Décision n° 070045DRH du 21 mai 2007 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2007

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 84-431 du 06-06-1984 mod. ; demande des intéressés ; avis favorable de l'organisme d'origine.

Art. 1^{er}. - Sont retenus en vue de leur accueil en délégation les enseignants chercheurs dont les noms suivent :

Nom	Prénom
Département Chimie	
Mme AMIENS	Catherine
M. APPOLAIRE	Benoît
M. AUDEBERT	Pierre
M. BERJEAUD	Jean-Marc
M. CHAMPAGNON	Bernard
M. COQUERET	Xavier
M. COUVREUR	Patrick
M. DEL GUERZO	André
M. DION	Michel
M. DUPONT	Loïc
M. EVANGELISTI	Stefano
M. FERNANDEZ	Christian
M. HA-DUONG	Tap
Mlle INGERT	Dorothée
M. KREHER	David
Mme LABERTY	Christel
M. LECOMMANDOUX	Sébastien
M. LEFRANT	Serge
Mme LIEVRE	Catherine
Mme MALOUFI	Nabila
M. MARTIN	Olivier
M. MILLOT	Claude
M. OUVRARD	Guy
M. PAYEN	Edmond
M. RAIMUNDO	Jean-Manuel
M. RENAUDET	Olivier
M. SERRA	Christophe
Mme SZUNERITS	Sabine
M. VANEL	Loïc
Département Environnement et développement durable	
M. ALLIBERT	Paul
Mme ANDRIEU PONEL	Valérie
M. ARDITI	Roger
M. AURELLE	Didier
Mme BEL-VENNER	Marie-Claude
Mme BLANC-MANEL	Stéphanie
M. BRUNET	Michel
Mlle BUCCIARELLI	Eva
M. CASAS	Jérôme
M. CASTRIC	Vincent
M. COLAS	Bruno
Mme CROUAU-ROY	Brigitte
M. DEBROAS	Didier
M. DEJEAN	Alain

Nom	Prénom
M. DELANNOY	Jean-Jacques
Mlle DUPUY	Christine
Mme GHASHGHAIE	Jaleh
Mme GIBERT	Janine
M. GROS	Olivier
M. HEQUETTE	Arnaud
Mlle HUGUET	Elisabeth
M. JOBIN	Paul
M. JOLY	Pierre Henri
M. LAABIR	Mohamed
M. LAGADEUC	Yvan
M. LE ROMANCER	Marc
M. LEGAL	Luc
M. LUQUET	Gilles
M. MARY	Jean
M. MORAGA	Dario
M. PETIT	Olivier
M. PIERRE	Jean-Sébastien
Mme QUIQUEREZ	Amélie
M. ROUCOU	Pascal
M. SOUISSI	Sami
Mme WISNIEWSKI-DYE	Florence
Département Mathématiques, physique, planète et univers	
Mme ABADA-ZEGHAL	Asmaa
M. ABAKOUMOV	Evgueni
M. ALEXANDRE	Radjesvarane
M. AMROUN	Abdelhamid
M. ARNAUDON	Marc
M. ASSI	Abdallah
M. ATTAL	Stéphane
M. AUBRY	Erwann
M. AUROUX	Didier
M. BACHER	Roland
M. BAIRD	Paul
Mlle BANICA	Manuela
M. BANICA	Teodor
M. BARBI	Maria
Mme BARENTIN	Catherine
M. BARRAT	Jean-Louis
M. BARRE	Julien
M. BATROUNI	Georges
M. BATESTI	Rémy
Mlle BEAUGENDRE	Héloïse
M. BEGUIN	François
M. BELLIARD	Jean-Robert
M. BEN ABDALLAH	Naoufel
M. BEN YAACOV	Itaï
M. BENGONE	Olivier
M. BENHIDA	Chafiq
M. BENICHOU	Emmanuel
M. BERESTYCKI	Julien
M. BESSIERES	Laurent
M. BIARD	Luc
M. BICKEL	Thomas
M. BONNARD	Bernard

Nom	Prénom
M. BORNE	Niels
Mme BOTTIN ROUSSEAU	Sabine
M. BOUCHE	Thierry
M. BOUDET	Jean-François
Mme BOYE-PERONNE	Séverine
M. BRANDOLESE	Lorenzo
M. BRESSAUD	Xavier
M. BRETON	Jean-Christophe
Mlle BROFFERIO	Sara
M. BRUNEAU	Vincent
Mme BRUNEL	Elodie
M. BUCHER	Jean-Pierre
M. BUISINE	Jean-Marc
M. CACCIARI	Matteo
M. CAPDEBOSQ	Yves
Mlle CARLES	Sophie
M. CASTELLA	François
M. CHAMBERT-LOIR	Antoine
M. CHAPUT	Pierre-Emmanuel
M. CHATAUR	David
Mme CHAUVIN	Brigitte
M. CHERITAT	Arnaud
M. CHIAVASSA	Guillaume
M. CIBILS	Claude
M. CISINSKI	Denis-Charles
M. COLIN	Jérôme
M. COLIN	Mathieu
M. COLLET	Eric
M. COSSART	Vincent
M. COULBOIS	Thierry
Mlle CREPIEUX	Adeline
Mme DAL'BO-MILONET	Françoise
Mme DE BRION - RAVEL	Sophie
M. DELANNAY	Renaud
M. DELARUE	François
M. DELAY	Erwann
M. DERMOUNE	Azzouz
M. DESTAINVILLE	Nicolas
M. DINH	Tien-Cuong
M. DJADLI	Zindine
Mme DOLEAN-MAINI	Victorita
Mlle DOYA	Valérie
M. DREYSSE	Hugues
M. DUMITRESCU	Saurin
M. DUMONT	Serge
M. DUMONT	Yves
M. DUPAIGNE	Louis
M. DUPONT	Christophe
M. DUPUY	Jean-François
M. DUQUESNE	Sylvain
M. DURRY	Georges
M. DUTERTRE	Nicolas
M. DUYCKAERTS	Thomas
M. FAN	Ai Hua
M. FAUCHER	Olivier
M. FEJOZ	Jacques

Nom	Prénom
M. FERNANDEZ	Roberto
M. FISCHLER	Stéphane
M. FORGET	Sébastien
M. FRANCFORT	Gilles
M. FRANJOU	Vincent
M. GABORIAUD	Rolly Jacques
M. GALLAY	Thierry
M. GALLOT	Sylvestre
M. GE	Yuxin
M. GERBI	Stéphane
M. GIUDICI	Massimo
Mme GRELLIER	Sandrine
M. GUEDON	Olivier
M. GUILBERT	Laurent
M. GUILLOPE	Laurent
M. HALLEY	David
M. HEHLEN	Bernard
Mme HERBIN	Raphaële
M. HEUSENER	Michel
M. HINDLE	Francis
M. HORSIN	Thierry
M. HORVATHY	Peter
M. HUBERT	Patrick
M. IVASHKOVYCH	Serge
M. JOURDAIN	Vincent
M. JULIEN	Jean-Pierre
M. KACHKACHI	Hamid
M. KALLEL	Sadok
M. KARR	Jean-Philippe
M. KELLER	Bernhard
M. KEPSKI	Oleg
M. KHARLAMOV	Viatcheslav
M. KOLOBOV	Mikhaïl
M. KOWALSKI	Emmanuel
M. KOZIARZ	Vincent
M. LANNEAU	Erwan Mickaël
M. LE JAN	Yves
Mme LEBEAULT	Marie-Ange
M. LECLERC	Bernard
M. LECOMTE	Frédéric
M. LEDOUX	James
M. LEFORT	Ronan
M. LEONCINI	Xavier
M. LEVITT	Gilbert
M. LEWANDOWSKI	Roger
Mme LIVERNET	Muriel
Mlle LOCHERBACH	Eva
M. LOHEAC	Jean-Pierre
Mme LOUKIANOVA	Daria
M. LUDWIG	Jean
Mme MACLEAN	Catriona
M. MAILLOT	Sylvain
M. MANGHI	Manoel
M. MANGIN	Stéphane
Mme MARCHI	Florence
M. MARIS	Mihai

Nom	Prénom
M. MARKOUCHEVITCH	Dimitri
Mme MAS-GALLIC	Sylvie
M. MAURI	Francesco
M. MAURY	Bertrand
M. MEIER	Christoph
M. MERCAT	Christian
Mme MERCIER	Sophie
M. MESSIN	Gaetan
M. METIVIER	Guy
M. MICHAUT	Xavier
M. MICHEL	Laurent
M. MILLOT	Guy
M. MONTAIGNE	François
M. MONTEIL	André
Mme MORE	Malika
M. MORTINI	Raymond
M. MÜNCH	Arnaud
M. MURET	Pierre
M. PAICU	Marius-Gheorghe
M. PAJOT	Hervé
M. PALPANT	Bruno
Mme PASQUALE	Angela
M. PAULY	Christian
Mlle PENE	Françoise
M. PERRIN	Nicolas
M. PERROT	Denis
M. PEVZNER	Michaël
M. PLANCHON	Fabrice
M. POPOVICI	Daniel
Mlle PORCHER	Florence
M. POTYAGAILO	Leonid
M. PUEL	Jean-Pierre
Mme QUEGUINER-MATHIEU	Anne
M. RASCLE	Michel
M. REICHEL	Jakob
M. REIDER	Igor
M. RENAULT	Jérôme
M. RITTAUD	Benoit
Mme RITTEMARD	Nathalie
M. RIZZO	Carlo
M. ROMAGNY	Matthieu
M. ROPARS	Guy
M. ROSIER	Lionel
Mme ROSSANO	Stéphanie
Mme ROTGER	Mauc
Mme RUIZ-GAZEN	Anne
Mme SABOUNGI	Marie-Louise
M. SABOURAU	Stéphane
M. SALVESTRINI	Jean-Paul
M. SANDRI	Dominique
M. SAUSSEREAU	Bruno
Mlle SCHAPIRA	Barbara
M. SCHIEFFER	Philippe
M. SCHLENKER	Jean-Marc
M. SEBAG	Julien Marie
M. SECHERRE	Vincent

Nom	Prénom
Mme SEGONDS	Patricia
M. SENEOR	Pierre
M. SIBONY	Nessim
M. SIMON	Pascal
M. SURET	Pierre
M. TCHEREMCHANTSEV	Serguei
M. TCHOUDJEM	Alexis
M. TEXIER	Benjamin
M. TIBAR	Mihai
M. TIEULLEN	Philippe
M. TILOUINE	Jacques
M. TISSIER	Matthieu
M. TRAMBLY DE LAISSARDIERE	Guy
M. TREPS	Nicolas
Mme TRIBOULEY	Karine
M. TURBAN	Pascal
M. TURQUAT	Christian
M. ULMER	Félix
M. VALLES	Jean
Mlle VARAGNOLO	Michela
Mlle VELLA	Angela
Mlle VIE	Véronique
M. VOITURIEZ	Raphaël
M. WALLON	Samuel
M. WIEST	Bertold
M. YAFAEV	Dmitri
M. YE	Dong
M. ZHANG	Changgui
Département Physique nucléaire et physique des particules	
M. ARDOUIN	Daniel
M. BALDIT	Alain
M. BARBIER	Rémi
M. BARRAU	Aurélien
Mme BASTID	Nicole
M. BINETRUY	Pierre
Mlle COURTIN	Sandrine
M. DROUHIN	Frédéric
Mme HUCLIER-MARKAI	Sandrine
M. KATSANEVAS	Stravos
M. LACHAUD	Cyril
M. LAKTINEH	Imad
M. LE DIBERDER	François
M. MARTEAU	Jacques
M. MEPLAN	Olivier
M. MONTEIL	Stéphane
M. POLARSKI	David
M. QUENTIN	Philippe
Mlle RIDEL	Mélissa
M. ROSNET	Philippe
M. ROUSSEAU	Marc
M. SANTONI	Claudio
Département Planète et univers	
M. AUBOURG	Charles
Mlle BAKLOUTI	Malika
M. BALLEVRE	Michel

Nom	Prénom
M. BARATOUX	David
M. BENCHERIF	Hassan
Mlle BENTALB	Ilham
Mlle BOIRIN	Laurence
M. BRANQUET	Yannick
M. BRITO	Daniel
M. CARFANTAN	Hervé
M. COLTICE	Nicolas
Mme COUTAND	Isabelle
Mme DADOU	Isabelle
M. DEFLANDRE	Bruno Christian
M. DULIEU	François
M. FOURNIER	Marc
M. GORINI	Christian
M. HERTZOG	Albert
Mme HOFMANN	Annette
M. JOLLY	Antoine
M. JOSSELINE	Eric
M. LAZAR	Alban
M. LE MEUR	Emmanuel
M. MARQUIS	Guy
Mme MELCHIOR	Anne-Laure
M. MERLE	Olivier
M. MOCQUET	Antoine
Mlle MOLCARD	Anne Justine
M. PAROL	Frédéric
M. PICHAT	Sylvain
Mme PICQUET-VARRAULT	Bénédicte
M. RIEUTORD	Michel
M. ROCHETTE	Pierre
Mme SAGE	Françoise
M. SCHWARZENBOECK	Alfons
M. SCHWELL	Martin
M. TABOADA	Alfredo
Mme VALLET COULOMB	Christine
M. WALTERS	Adam
Département Sciences du vivant	
Mme AUGÉ GOUILLOU	Corinne
Mme BACIU	Monica
M. BAUDOIN	Claude
Mme BERTHIER	Christine
Mlle BESSE	Sophie
M. BIGAND	Emmanuel
M. BOTTANI	Samuel
Mlle CHOQUET	Armelle
Mme CORONAS	Valérie
M. DAMBRUN	Michaël
Mlle DARNAUDERY	Muriel
Mlle DEDALDECHAMP	Fabienne
M. DEDIEU	Stéphane
M. DERAGEON	Jean-Marc
Mme DIAZ-LATOUD	Chantal
Mlle DUFRESNE	Marie-Martine
Mme EPHRITIKHINIE	Geneviève
M. GLISE	Bruno
Mme HENRY	Laurence

Nom	Prénom
M. JAMIN	Marc
Mlle LATIFI	Amel
Mme LAURENT-GYDE	Virginie
Mme LE PERON	Christine
M. LECELLIER	Gael
M. LECLERC	Vincent
M. LORENZI	Christian
M. MONGELARD	Fabien
M. PACTON	Sebastien
Mme PALOUZIER-PAULIGNAN	Brigitte
M. RAYMOND DELPECH	Valérie
Mlle REGNER	Isabelle
M. REVEL	Arnaud
M. RIGALLEAU	François
M. RUFF	Marc
M. SALBERT	Gilles
Mlle SAMSON	Séverine
M. SIEROFF	Eric
M. STETTLER	Olivier
Mme TEBOUL	Michèle Irène
M. TONON	Thierry
Mme YU-ZHANG	Kui
Département Sciences humaines et sociales	
M. ABDELGAWAD	Walid
Mme ABEILLE	Anne
M. AGARD	Olivier
M. ALGAN	Yann
M. AMAT	Jean-Paul
M. ANTOINE	Jean-Marc
Mme BADIOU-MONFERRAN	Claire
Mme BALCON	Sylvie
Mlle BANZO	Marie Thérèse
M. BARBAZA	Michel
Mme BARTHELEMY DE SAIZIEU	Tiphaine
Mme BAUGNET	Lucy
Mme BAUMONT	Catherine
M. BEAUBRUN-DIANT	Kevin
Mme BENNAFLA	Karine
Mlle BERROIR	Sandrine
M. BILLETTE DE VILLEMEUR	Etienne
M. BLAUDEAU	Philippe
M. BLOCH	Francis
M. BLONDIAUX	Loïc
M. BONIFACE	Xavier
M. BONNY	Yves
M. BREVIGLIERI	Marc
Mme BRIAN	Isabelle
M. BRIGAND	Louis
Mme BUSCATTO	Marie
Mme CAIRE	Emmanuele
Mme CASANOVA	Michèle
M. CHARLIER	Christophe
M. CHARMES	Eric
Mme CLOUZOT	Martine
Mme COLOT	Blandine
Mme CORNUAU-BART	Frédérique

Nom	Prénom
Mlle CORTES	Geneviève
M. COSME	Pierre
M. COUZINET	Marie-Dominique
M. DAKHLIA	Jamil
Mme DECORPS-FOULQUIER	Micheline
M. DEFRANCE	Jacques
Mlle DELPLA	Isabelle
M. DEREMETZ	Alain
M. DERICQUEBOURG	Régis
M. DERU	Xavier
M. DEVAUCHELLE	Didier
Mme DIASO	Nicoletta
Mme DORMONT	Brigitte
M. DURAND	Jacques
M. ETIENNE	Roland
Mme EYRAUD	Corine Anita
M. FELOUZIS	Georges
M. FERNOUX	Henri-Louis
Mlle FESTRE	Agnès
M. FLACHAIRE	Emmanuel
M. FLICHY	Patrice
M. FONTAINE	Patrice
M. FROHLICH	Pierre
Mme GADET	Françoise
M. GARBAYE	Romain
Mme GARCIA	Marie-Carmen
M. GARY-BOBO	Robert
M. GASNIER	Maurice
Mlle GIAVARINI	Laurence
M. GONZALEZ BERNALDO	Pilar
Mme GRANGE	Juliette
M. GUGELOT	Frédéric
Mme GUIENNE	Véronique
Mme GUYOT-BACHY	Isabelle
M. HAMMOUCHE	Abdelhafid
Mme HENNETTE-VAUCHEZ	Stéphanie
Mlle HENRY	Odile
Mlle HERAULT	Laurence
Mme HILAIRE-PEREZ	Liliane
Mme HOBE	Cécile
Mme HOUSSAY-HOLZSSCHUCH	Myriam
Mme JAUBERT	Anna
M. JAUBERT	Jacques
M. JAYEZ	Jacques
M. JESSENNE	Jean-Pierre
M. JOUVE	Bertrand
M. KERSZBERG	Pierre
M. KERVEGAN	Jean-François
M. KOEBEL	Bertrand
M. KOHLER	Florent
M. KYBURZ	Olivier
Mme LACOUÉ-LABARTHE	Isabelle
M. LAFON	François
Mme LAGRANGE	Evelyne
Mme LALANNE-LESTIEU	Michèle
Mlle LASTRAIOLI	Chiara

Nom	Prénom
M. LAURENT	François
Mme LAVIGNE	Anne
Mme LAY	Marie-Hélène
M. LE DISEZ	Jean-Yves
M. LEFEBVRE	Bruno
M. LEMARCHAND	Yannick
Mme LEMPERIERE	Annick
M. LESPEZ	Laurent
Mme LEVY-VROELANT	Claire
M. LINDEMANN	Thomas
Mlle LUBTCHANSKY	Nathalie
M. MARION	Jean-Luc
Mlle MARTIN de la SALLE	Marie-Pascale
Mme MARTINEZ	Rosalia
M. MATTEONI	Olivier
Mme MAURINES	Béatrice
M. MAZEL	Florian
M. MC KENNA	Antony
M. MERCIER	Denis
Mme MERCURI	Laurence
M. MICHEL	Nicolas
M. MILCENT	Pierre-Yves
M. MILLIOT	Vincent
Mme MINON	Sophie
M. MONTAUBIN	Pascal
Mlle MONTEMONT	Véronique
Mme MORGENSTERN	Aliyah
M. MULAS	Pier Luigi
Mme NIZARD	Sophie
M. OLIVIER	Jean-Marc
Mme OULEBSIR	Nabila
M. OULHEN	Jacques
Mlle PATRON	Sylvie
Mlle PELAGE	Agnès
M. PETRE-GRENOUILLEAU	Olivier
Mlle PHILIFERT	Pascale
M. PINTUS	Patrick
Mme POUTRIN	Isabelle
M. PRIVAT	Jean-Marie
Mlle PROTEAU	Laurence
M. PRUDENT	Lambert Félix
Mlle PRYEN	Stéphanie
M. PUECH	Christian
M. PUYO	Jean-Yves
Mme RAID	Layla
Mlle RENAUDET	Isabelle
M. RIVA	Fabrice
M. ROBIN	Marc
Mme ROGERS	Dominique
Mlle ROUSSEL	Violaine
M. RULLIERE	Jean-Louis
M. SABATIER	François
M. SAUZET	Patrick
M. SAWICKI	Frédéric
M. SCHWARTZ	Olivier
Mme SECHET	Raymonde

Nom	Prénom
Mme SIMMAT-DURAND	Laurence
M. SOLCHANY	Jean
M. STOCLET	Alain
M. STORA	Benjamin
M. SUCHAUT	Bruno
Mlle TAMAGNE	Florence
M. TOURNES	Ludovic
Mme VAISSIERE	Jacqueline
Mme VAN DEN AVENNE	Cécile
M. VANIER	Martin
Mlle VAUBOURG	Anne-Gaël
M. VENEZIANO	Edy
M. VIPREY	Jean-Marie
M. VIRIOT-DURANDOL	Jean-Philippe
Mme VIVIER	Nadine
M. WALTER	Scott
M. WORMS	Frédéric
Mlle ZABUNYAN	Elvan
Mme ZAJDE	Nathalie
Mme ZELEM	Marie-Christine
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie	
M. ABED-MERAIM	Farid
M. BALBI	Jacques-Henri
M. BARKATOU	Moulay
M. BESSE	Nicolas
M. BLOCH	Georges
M. BOUKENTER	Aziz
M. BRUN	Christophe
M. CACHERA	David
M. CAILLETAUD	Georges
M. CARTRY	Gilles
M. CATHELIN	Stéfan
M. CHAMBON	René
M. CHAUVET	Matthieu
M. CHRISTIE	Marc
M. CLEMENT	Eric
Mme COLLAVIZZA	Hélène
M. COUPEZ	Thierry
M. COURBAGE	Maurice
M. DAMIAND	Guillaume
M. DANO	Christophe
Mme DELEST	Marie-Pierre
M. DELMOTTE	François
M. DENIS	François
M. DUBUC	David
M. DUCHON	Philippe
M. DUFOUR	Frédéric
M. DUSSART	Rémi
M. FANJOUX	Gil
M. FAVIER	Denis
M. FERRAND	Patrick
M. FOFI	David
M. FOUILLAT	Pascal
M. FRISCH	Thomas
M. GENTAZ	Lionel

Nom	Prénom
M. GROLLEAU	Vincent
Mme GUERET	Christelle
M. GUIZAL	Brahim
M. HABOUSSI	Mohamed
M. HEINRICH	Christian
M. HIDEUR	Ammar
M. HUTZLER	Guillaume
M. ISABLEU	Brice
M. JENNY	Mathieu
M. JOUANNAUD	Jean-Pierre
M. KERADEC	Jean-Pierre
M. KONDO	Djimédo
M. LADOUX	Benoit
M. LAROCHE	Edouard
M. LAZARUS	Véronique
M. LE CORRE	Steven
M. LEMAIRE	Benoit
Mme LEPRINCE	Yamin
M. LEPROUX	Philippe
Mlle LEROUGE	Sandra
M. LUBINEAU	Gilles
M. LUQUE	Jean-Gabriel
M. MAGONI	Damien
M. MAILLY	Frédéric
M. MARCHAND	Sylvain
M. MARSALA	Christophe
M. MARTIN	Jean-Claude
M. MAUDET	Nicolas
M. MIQUEL	Alexandre
M. NGUYEN	Viet Hung
M. OLLINGER	Nicolas
M. PARISSIS	Ioannis
M. PASCHOS	Evangelos
M. PAUWELS	Jean-François
M. PENNEC	Yan
M. PERIE	Jean-Noël
Mlle PIERRE	Laurence
M. PIJAUDIER-CABOT	Gilles
M. PILVIN	Philippe
M. PLAUT	Emmanuel
M. POTIER	Olivier
M. RACOCEANU	Daniel
M. RAVELOMANANA	Vlady
Mlle RESTOIN	Christine
M. RICHOUX	Olivier
Mme ROCHANGE	Christine
M. SAIGHI	Sylvain
M. SANTACANALE	Luigi
M. SHAO	Jian-Fu
M. TEXIER	Alain
M. THIERRY	Eric
M. THIERY	Nicolas
M. THOUROUDE	Daniel
Mme THUILLIER	Sandrine

Nom	Prénom
Mlle TISON	Sophie
M. TOTH	Laszlo
M. TRICOTEAUX	Arnaud
Mme VALLET	Isabelle
M. VIOT	Philippe

Art. 2. - Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le directeur général.

Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret du 6 juin 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées sur le tableau en annexe.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 mai 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

ANNEXE
Modalités d'accueil en délégation des enseignants chercheurs au CNRS au titre de l'année 2007

Clé IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD757	Mme	AMIENS	Catherine	PU2	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UPR8241	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD300	M.	APPOLAIRE	Benoît	MCCN	INP DE LORRAINE	DR06	UMR7584	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD168	M.	AUDEBERT	Pierre	PU1	ENS CACHAN	DR03	UMR8531	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD500	M.	BERJEAUD	Jean-Marc	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6008	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD464	M.	CHAMPAGNON	Bernard	PU1	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5620	CHIMIE	01/09/07	10	1	0,83
AD320	M.	COQUERET	Xavier	PU1	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UMR6519	CHIMIE	01/09/07	12	0,5	0,5
AD242	M.	COUVREUR	Patrick	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8612	CHIMIE	01/09/07	6	1	0,5
AD795	M.	DEL GUERZO	André	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5255	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD868	M.	DION	Michel	PU2	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UPR5301	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD928	M.	DUPONT	Loïc	PU2	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6007	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD754	M.	EVANGELISTI	Stefano	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5626	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD1024	M.	FERNANDEZ	Christian	PU1	UNIVERSITE DE CAEN	DR19	UMR6506	CHIMIE	01/02/08	12	1	1
AD167	M.	HA-DUONG	Tap	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR8587	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD131	Mlle	INGERT	Dorothee	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7070	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD129	M.	KREHER	David	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7610	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD737	Mme	LABERTY	Christel	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR7574	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD815	M.	LECOMMANDOUX	Sébastien	PU2	ENSCP DE BORDEAUX	DR15	UMR5629	CHIMIE	01/09/07	12	0,5	0,5
AD873	M.	LEFRANT	Serge	PUCEX	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6502	CHIMIE	01/09/07	6	1	0,5
AD929	Mme	LIEVRE	Catherine	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6219	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD350	Mme	MALOUFI	Nabila	MCCN	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7078	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD467	M.	MARTIN	Olivier	PU1	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6005	CHIMIE	01/09/07	12	0,5	0,5
AD359	M.	MILLOT	Claude	PU1	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR7177	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD877	M.	OUVRARD	Guy	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6502	CHIMIE	01/09/07	6	1	0,5
AD950	M.	PAYEN	Edmond	PU1	ENS DE LILLE	DR18	UMR8181	CHIMIE	01/02/08	6	1	0,5
AD1047	M.	RAIMUNDO	Jean-Manuel	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6114	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD564	M.	RENAUDET	Olivier	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5250	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD547	M.	SERRA	Christophe	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7165	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD563	Mme	SZUNERITS	Sabine	PU2	INP DE GRENOBLE	DR11	FRE2963	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD382	M.	VANEL	Loïc	MCCN	ENS DE LYON	DR07	FRE2911	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD323	M.	ALLIBERT	Paul	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5561	EDD	01/09/07	12	1	1
AD613	Mme	ANDRIEU PONEL	Valérie	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR6116/IMEP	EDD	01/09/07	12	1	1
AD149	M.	ARDITI	Roger	PUCE	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7625	EDD	01/09/07	12	1	1
AD644	M.	AURELLE	Didier	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6540	EDD	01/09/07	12	1	1
AD361	Mme	BEL-VENNER	Marie-Claude	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR5558	EDD	01/09/07	12	1	1
AD573	Mme	BLANC-MANEL	Stéphanie	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5553	EDD	01/09/07	12	1	1
AD501	M.	BRUNET	Michel	PU1	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6046	EDD	01/09/07	12	1	1
AD839	Mlle	BUCCIARELLI	Eva	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6539	EDD	01/09/07	12	1	1
AD514	M.	CASAS	Jérôme	PU1	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR6035	EDD	01/09/07	12	1	1
AD980	M.	CASTRIC	Vincent	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8016	EDD	01/09/07	12	1	1

Clté IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD150	M.	COLAS	Bruno	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR5173	EDD	01/09/07	12	1	1
AD773	Mme	CROUAU-ROY	Brigitte	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5174	EDD	01/09/07	12	0,5	0,5
AD413	M.	DEBROAS	Didier	PU2	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6023	EDD	01/02/08	12	1	1
AD748	M.	DEJEAN	Alain	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UPS2561	EDD	01/09/07	12	1	1
AD576	M.	DELANNOY	Jean-Jacques	MCCN	UNIVERSITE DE CHAMBERY	DR11	UMR5204	EDD	01/09/07	12	1	1
AD492	Mlle	DUPIY	Christine	MCCN	UNIVERSITE DE LA ROCHELLE	DR08	UMR6217	EDD	01/09/07	12	1	1
AD238	Mme	GHASHGHAIE	Jaleh	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8079	EDD	01/09/07	12	1	1
AD435	Mme	GIBERT	Janine	PU1	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5023	EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD80	M.	GROS	Olivier	MCCN	UNIVERSITE ANTILLES GUYANE	DR01	UMR7138	EDD	01/09/07	12	1	1
AD947	M.	HEQUETTE	Arnaud	PU2	UNIVERSITE DU LITTORAL	DR18	UMR6554	EDD	01/09/07	12	1	1
AD487	Mlle	HUGUET	Elisabeth	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR6035	EDD	01/09/07	12	1	1
AD1000	M	JOBIN	Paul	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02		EDD	01/09/07	12	0,5	0,5
AD463	M.	JOLY	Pierre Henri	PU1	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5023	EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD682	M.	LAABIR	Mohamed	MCCN	UNIVERSITE MONPELLIER 2	DR13	UMR5119	EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD899	M.	LAGADEC	Yvan	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	FR2116	EDD	01/02/08	6	1	0,5
AD843	M.	LE ROMANCER	Marc	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6197	EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD749	M.	LEGAL	Luc	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5245	EDD	01/09/07	12	1	1
AD326	M.	LUQUET	Gilles	MCHC	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5561	EDD	01/09/07	12	1	1
AD151	M.	MARY	Jean	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7144	EDD	01/09/07	12	1	1
AD846	M.	MORAGA	Dario	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6539	EDD	01/09/07	12	1	1
AD1200	M.	PETIT	Olivier	MC	UNIVERSITE D'ARTOIS	DR18		EDD	01/09/07	12	1	1
AD898	M.	PIERRE	Jean-Sébastien	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6553	EDD	01/02/08	6	1	0,5
AD331	Mme	QUIQUERET	Amélie	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5561	EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD322	M.	ROUCOU	Pascal	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5210	EDD	01/09/07	12	1	1
AD970	M.	SOUISSI	Sami	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	FRE2816	EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD454	Mme	WISNIEWSKI-DYE	Florence	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5557	EDD	01/09/07	10	1	0,83
AD229	Mme	ABADA-ZEGHAL	Asmaa	MCHC	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8627	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD175	M.	ABAKOUMOV	Evgueni	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR8050	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD173	M.	ALEXANDRE	Radjesvarane	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR7641	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD215	M.	AMROUN	Abdelhamid	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD497	M.	ARNAUDON	Marc	PU2	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6086	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD824	M.	ASSI	Abdallah	MCCN	UNIVERSITE D'ANGERS	DR17	UMR6093	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD436	M.	ATTAL	Stéphane	PU2	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1036	M.	AUBRY	Erwann	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6621	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD732	M.	AUROUX	Didier	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD552	M.	BACHER	Roland	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD837	M.	BAIRD	Paul	PU1	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6205	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD169	Mlle	BANICA	Manuela	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR7598	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD758	M.	BANICA	Teodor	PU2	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD95	M.	BARBI	Maria	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7600	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD441	Mme	BARENTIN	Catherine	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5586	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD462	M.	BARRAT	Jean-Louis	PU1	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5586	MPPU	01/09/07	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR patrimonial	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD1037	M.	BARRE	Julien	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6621	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1203	M.	BATROUNI	Georges		UNIVERSITE DE NICE	DR20		MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD735	M.	BATTESTI	Rémy	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5147	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD789	Mlle	BEAUGENDRE	Héloïse	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD226	M.	BEGUIN	François	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD302	M.	BELLIARD	Jean-Robert	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR5445	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD763	M.	BEN ABDALLAH	Naoufel	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD461	M.	BEN YAACOV	Itali	PU2	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD538	M.	BENGONE	Olivier	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7504	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD977	M.	BENHIDA	Chafiq	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD443	M.	BENICHOU	Emmanuel	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5579	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD626	M.	BERESTYCKI	Julien	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6632	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD553	M.	BESSIERES	Laurent	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD585	M.	BIARD	Luc	MCHC	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR01		MPPU	01/09/07	12	1	1
AD793	M.	BICKEL	Thomas	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5798	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD336	M.	BONNARD	Bernard	PU1	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5584	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD993	M.	BORNE	Niels	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD111	Mme	BOTTIN ROUSSEAU	Sabine	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7588	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD554	M.	BOUCHE	Thierry	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5638	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD794	M.	BOUDET	Jean-François	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5798	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD231	Mme	BOYE-PERONNE	Séverine	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UPR3361	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD456	M.	BRANDOLESE	Lorenzo	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD627	M.	BRESSAUD	Xavier	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6206	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD493	M.	BRETON	Jean-Christophe	MCCN	UNIVERSITE DE LA ROCHELLE	DR08	UMR6086	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD216	Mlle	BROFFERIO	Sara	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD779	M.	BRUNEAU	Vincent	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD2	Mme	BRUNEL	Elodie	MCCN	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR8145	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1202	M.	BUCHER	Jean-pierre		UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7504	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD998	M.	BUISINE	Jean-Marc	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8024	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD96	M.	CACCIARI	Matteo	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7589	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD244	M.	CAPDEBOSQ	Yves	MCCN	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8100	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD901	Mlle	CARLES	Sophie	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6627	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD902	M.	CASTELLA	François	PU2	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD903	M.	CHAMBERT-LOIR	Antoine	PU2	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD858	M.	CHAPUT	Pierre-Emmanuel	MCCN	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6629	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD989	M.	CHATAUR	David	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD245	Mme	CHAUVIN	Brigitte	PU1	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8100	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD760	M.	CHERITAT	Arnaud	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD616	M.	CHIAVASSA	Guillaume	MCCN	ECOLE CENTRALE	DR12	UMR6632	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD687	M.	CIBLS	Claude	PU1	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR5149	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD269	M.	CISINSKI	Denis-Charles	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7539	MPPU	01/09/07	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD504	M.	COLIN	Jérôme	PU2	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6630	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD788	M.	COLIN	Mathieu	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD924	M.	COLLET	Eric	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6626	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD246	M.	COSSART	Vincent	PU1	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8100	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD628	M.	COULBOIS	Thierry	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR6632	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD629	Mlle	CREPIEUX	Adeline	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6207	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD830	Mme	DAL'BO-MILONET	Françoise	PU2	IUFM Bretagne	DR17	UMR6625	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD597	Mme	DE BRION - RAVEL	Sophie	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UPR5021	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD905	M.	DELANNAY	Renaud	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6626	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD86	M.	DELARUE	François	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7599	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD630	M.	DELAY	Erwann	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR12	UMR5149	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD978	M.	DERMOUINE	Azzouz	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD751	M.	DESTAINVILLE	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5089	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD87	M.	DINH	Tien-Cuong	PU	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7586	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD556	M.	DJADLI	Zindine	PU2	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1039	Mme	DOLEAN-MAINI	Victoria	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6621	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1040	Mlle	DOYA	Valérie	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6622	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD549	M.	DREYSE	Hugues	PUCEX	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7504	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD227	M.	DUMITRESCU	Saurin	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD936	M.	DUMONT	Serge	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6140	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD247	M.	DUMONT	Yves	MCCN	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8635	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD927	M.	DUPAIGNE	Louis	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6140	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD220	M.	DUPONT	Christophe	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD765	M.	DUPUY	Jean-François	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD678	M.	DUQUESNE	SYLVAIN	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR5149	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD315	M.	DURRY	Georges	PU2	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UMR6089	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD632	M.	DUTERTRE	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6632	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD254	M.	DUYCKAERTS	Thomas	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR8088	MPPU	01/02/08	12	1	1
AD937	M.	FAN	Ai Hua	PU1	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6140	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD337	M.	FAUCHER	Olivier	PU2	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5209	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD88	M.	FEJOZ	Jacques	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7586 et UMR8028	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD1011	M.	FERNANDEZ	Roberto	PU1	UNIVERSITE DE ROUEN	DR01	UMI	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD225	M.	FISCHLER	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD266	M.	FORGET	Sébastien	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7538	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD278	M.	FRANCFORT	Gilles	PU1	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMS839	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD869	M.	FRANJOU	Vincent	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6629	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD495	M.	GABORIAUD	Rolly Jacques	PU1	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6630	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD557	M.	GALLAY	Thierry	PU2	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD558	M.	GALLOT	Sylvestre	PUCEX	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD182	M.	GE	Yuxin	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR8050	MPPU	01/09/07	12	1	1

Clté IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD559	M.	GERBI	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE DE CHAMBERY	DR11	UMR5127	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1041	M.	GIUDICI	Massimo	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6618	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD477	Mme	GRELLIER	Sandrine	MCCN	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD89	M.	GUEDON	Olivier	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7586	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD351	M.	GUILBERT	Laurent	MCCN	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7132	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD871	M.	GUILLOPE	Laurent	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6629	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD541	M.	HALLEY	David	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7504	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD679	M.	HEHLEN	Bernard	PU2	UNIVERSITE MONTEPELLIER 2	DR13	UMR5149	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD635	Mme	HERBIN	Raphaële	PU1	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6632	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD414	M.	HEUSENER	Michel	PU2	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6620	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD946	M.	HINDLE	Francis	MCCN	UNIVERSITE DU LITTORAL	DR18	UMR8107	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD248	M.	HORSIN	Thierry	MCCN	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8100	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD484	M.	HORVATHY	Peter	PU2	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR6083	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD636	M.	HUBERT	Patrick	PU2	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR6632	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD975	M.	IVASHKOVYCH	Serge	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD681	M.	JOURDAIN	Vincent	MCCN	UNIVERSITE MONTEPELLIER 2	DR13	UPR8011	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD595	M.	JULIEN	Jean-Pierre	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR01		MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD249	M.	KACHKACHI	Hamid	MCCN	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8635	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD976	M.	KALLEL	Sadok	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD170	M.	KARR	Jean-Philippe	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR8552	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD90	M.	KELLER	Bernhard	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7586	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD637	M.	KEPSKI	Oleg	PU1	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6632	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD548	M.	KHARLAMOV	Vlatcheslav	PUCEX	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7501	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD996	M.	KOLOBOV	Mikhail	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8523	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD778	M.	KOWALSKI	Emmanuel	PU1	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD366	M.	KOZIARZ	Vincent	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR7502	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1030	M.	LANNEAU	Erwan Mickaël	MCCN	UNIVERSITE DE TOULON	DR20	UMR6207	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD224	M.	LE JAN	Yves	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD452	Mme	LEBEAULT	Marie-Ange	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5579	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1017	M.	LECLERC	Bernard	PU1	UNIVERSITE DE CAEN	DR19	UMR6139	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD265	M.	LECOMTE	Frédéric	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7538	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD886	M.	LEDoux	James	MCCN	INSA DE RENNES	DR17	UMR6625	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD913	M.	LEFORT	Ronan	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6626	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD620	M.	LEONCINI	Xavier	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6633	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1018	M.	LEVITT	Gilbert	PUCEX	UNIVERSITE DE CAEN	DR19	UMR6139	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD914	M.	LEWANDOWSKI	Roger	PU2	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD267	Mme	LIVERNET	Muriel	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7539	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD181	Mlle	LOCHERBACH	Eva	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR8145	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD431	M.	LOHEAC	Jean-Pierre	MCCN	ECOLE CENTRALE DE LYON	DR01	UMI2615	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD171	Mme	LOUKIANOVA	Daria	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR8145	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD347	M.	LUDWIG	Jean	PU1	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7122	MPPU	01/09/07	6	1	0,5

Clté IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD561	Mme	MACLEAN	Catriona	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD545	M.	MAILLOT	Sylvain	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7501	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD752	M.	MANGHI	Manoel	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5152	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD365	M.	MANGIN	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR7556	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD583	Mme	MARCHI	Florence	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UPR2940	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD306	M.	MARIS	Mihai	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR6623	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD990	M.	MARKOUICHEVITCH	Dimitri	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD174	Mme	MAS-GALLIC	Sylvie	PU1	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	UMR7641	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD114	M.	MAURI	Francesco	PU1	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7590	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD222	M.	MAURI	Bertrand	PU2	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD753	M.	MEIER	Christoph	PU2	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5589	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD686	M.	MERCAT	CHRISTIAN	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR5149	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD178	Mme	MERCIER	Sophie	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR8050	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD228	M.	MESSIN	Gaetan	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8501	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD780	M.	METIVIER	Guy	PUCEX	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD108	M.	MICHAUT	Xavier	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7092	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1042	M.	MICHEL	Laurent	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6621	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD339	M.	MILLOT	Guy	PUCEX	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5209	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD363	M.	MONTAIGNE	François	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR7556	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD823	M.	MONTEIL	André	PU1	UNIVERSITE D'ANGERS	DR17	UMR6136	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD384	Mme	MORE	Malika	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 1	DR07	UMR7056	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD348	M.	MORTINI	Raymond	PU2	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7122	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD307	M.	MÜNCH	Arnaud	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR6623	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD591	M.	MURET	Pierre	PU1	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UPR2940	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD221	M.	PAICU	Marius-Gheorghe	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD562	M.	PAJOT	Hervé	PU2	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5582	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD115	M.	PALPANT	Bruno	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7588	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD349	Mme	PASQUALE	Angela	PU2	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7122	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD672	M.	PAULY	CHRISTIAN	PU2	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR5149	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD845	Mlle	PENE	Françoise	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6205	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD92	M.	PERRIN	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7586	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD440	M.	PERROT	Denis	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD316	M.	PEVZNER	Michaël	PU2	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UMR6056	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD272	M.	PLANCHON	Fabrice	PU2	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7539	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD761	M.	POPOVICI	Daniel	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD358	Mlle	PORCHER	Florence	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR12	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD991	M.	POTYAGAILO	Leonid	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD251	M.	PUEL	Jean-Pierre	PUCEX	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8100	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD179	Mme	QUEGUINER-MATHIEU	Anne	MCCN	IUFM de Créteil	DR03	UMR7539	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD1051	M.	RASCLE	Michel	PU1	UNIVERSITE DE NICE	DR01	UMI2842	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD127	M.	REICHEL	Jakob	PU	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR8552	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD828	M.	REIDER	Igor	PU2	UNIVERSITE D'ANGERS	DR17	UMR6093	MPPU	01/09/07	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR patrimonial	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD45	M.	RENAULT	Jérôme	MCCN	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7534	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD268	M.	RIITAUD	Benoit	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR6083	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD916	Mme	RITTEMARD	Nathalie	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD736	M.	RIZZO	Carlo	PU2	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5589	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD93	M.	ROMAGNY	Matthieu	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7586	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD923	M.	ROPARS	Guy	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6627	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD1201	M.	ROSIER	Lionel	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR01	UMI 2807	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD177	Mme	ROSSANO	Stéphanie	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR7642	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD332	Mme	ROTGER	Mauc	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5209	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD709	Mme	RUIZ-GAZEN	Anne	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 1	DR14	UMR5604	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD469	Mme	SABOUNGI	Marie Louise	PU1	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6619	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD517	M.	SABOURAU	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR6083	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD346	M.	SALVESTRINI	Jean-Paul	PU2	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7132	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD432	M.	SANDRI	Dominique	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5224	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD309	M.	SAUSSEREAU	Bruno	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR6623	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD932	Mlle	SCHAPIRA	Barbara	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6140	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD917	M.	SCHIEFFER	Philippe	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6627	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD762	M.	SCHLENKER	Jean-Marc	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD782	M.	SEBAG	Julien Marie	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD641	Mme	SECHERRE	Vincent	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6206	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD582	Mme	SEGONDS	Patricia	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UPR2940	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD241	M.	SENEOR	Pierre	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR04	UMR137	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD223	M.	SIBONY	Nessim	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD609	M.	SIMON	Pascal	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5493	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD981	M.	SURET	Pierre	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8523	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD470	M.	TCHEREMCHANTSEV	Serguei	PU1	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6628	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD438	M.	TCHOUDJEM	Alexis	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD94	M.	TEXIER	Benjamin	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7586	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD987	M.	TIBAR	Mihai	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD777	M.	TIEULLEN	Philippe	PU2	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/11/07	6	1	0,5
AD274	M.	TILOUINE	Jacques	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7539	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD99	M.	TISSIER	Matthieu	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7600	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD264	M.	TRAMBLY DE LAISSARDIERE	Guy	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR8089	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD110	M.	TREPS	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR8552	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD291	Mme	TRIBOULEY	Karine	PU2	UNIVERSITE PARIS X	DR05	UMR7599	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD918	M.	TURBAN	Pascal	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6627	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD1029	M.	TURQUAT	Christian	MCCN	UNIVERSITE DE TOULON	DR20	UMR6137	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD896	M.	ULMER	Félix	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD818	M.	VALLÉS	Jean	MCCN	UNIVERSITE DE PAU	DR15	UMR5142	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD256	Mlle	VARGNOLO	Michela	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR8088	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD1009	Mlle	VELLA	Angela	MCCN	UNIVERSITE DE ROUEN	DR19	UMR6634	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD919	Mlle	VIE	Véronique	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6626	MPPU	01/02/08	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD100	M.	VOITURIEZ	Raphaël	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7600	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD101	M.	WALLON	Samuel	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR8627	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD920	M.	WIEST	Bertold	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD921	M.	YAFAEV	Dmitri	PUCEX	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD255	M.	YE	Dong	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR8088	MPPU	01/02/08	12	1	1
AD992	M.	ZHANG	Changgui	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8524	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD866	M.	ARDOUIN	Daniel	PUCEX	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6457	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD423	M.	BALDIT	Alain	PU1	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6533	PNPP	01/09/07	12	0,5	0,5
AD442	M.	BARBIER	Rémi	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5822	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD572	M.	BARRAU	Aurélien	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5821	PNPP	01/09/07	12	0,5	0,5
AD402	Mme	BASTID	Nicole	PU2	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6533	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD102	M.	BINETRUY	Pierre	PU	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7164	PNPP	01/09/07	12	1	1
AD540	Mlle	COURTIN	Sandrine	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR178	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD526	M.	DROUHIN	Frédéric	MCCN	UNIVERSITE DE MULHOUSE	DR10	UMR7178	PNPP	01/09/07	12	1	1
AD1027	Mme	HUOLIER-MARKAI	Sandrine	MCCN	UNIVERSITE DE TOULON	DR20	UMR6457	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD104	M.	KATSANEVAS	Stravos	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7164	PNPP	01/02/08	6	1	0,5
AD105	M.	LACHAUD	Cyril	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7164	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD444	M.	LAKTINEH	Imad	PU2	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5822	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD165	M.	LE DIBERDER	François	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	DSG 1618	PNPP	01/09/07	12	1	1
AD459	M.	MARTEAU	Jacques	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5822	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD606	M.	MEPLAN	Olivier	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR8608	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD421	M.	MONTEIL	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6533	PNPP	01/09/07	12	0,5	0,5
AD673	M.	POLARSKI	DAVID	PU2	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR5207	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD790	M.	QUENTIN	Philippe	PUCEX	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5797	PNPP	01/09/07	12	0,5	0,5
AD107	Mlle	RIDEL	Mélissa	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7585	PNPP	01/09/07	12	1	1
AD406	M.	ROSNET	Philippe	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6533	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD533	M.	ROUSSEAU	Marc	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7178	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD405	M.	SANTONI	Claudio	PU1	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6533	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD259	M.	AUBOURG	Charles	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR7072	PU	01/02/08	6	1	0,5
AD625	Mlle	BAKLOUTI	Malika	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6535	PU	01/09/07	12	1	1
AD900	M.	BALLEVRE	Michel	PU2	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6118	PU	01/09/07	12	1	1
AD770	M.	BARATTOUX	David	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5563	PU	01/09/07	12	1	1
AD82	M.	BENCHERIF	Hassan	MCCN	UNIVERSITE DE LA REUNION	DR01	UMR8105	PU	01/09/07	12	1	1
AD675	Mlle	BENTALEB	ILHAM	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR1572	PU	01/09/07	12	1	1
AD539	Mlle	BOIRIN	Laurence	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7550	PU	01/09/07	12	1	1
AD481	M.	BRANQUET	Yannick	MCCN	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6113	PU	01/09/07	12	1	1
AD565	M.	BRITO	Daniel	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5572	PU	01/09/07	6	1	0,5
AD739	M.	CARFANTAN	Hervé	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5572	PU	01/09/07	12	0,5	0,5
AD465	M.	COLTICE	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5570	PU	01/09/07	6	1	0,5
AD979	Mme	COUTAND	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR07	UMR8110	PU	01/09/07	12	1	1
AD759	Mme	DADOU	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5566	PU	01/09/07	12	0,5	0,5
AD143	M.	DEFLANDRE	Bruno Christian	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7154	PU	01/09/07	12	1	1

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD263	M.	DULIEU	François	MCCN	UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE	DR05	UMR8112	PU	01/09/07	12	1	1
AD137	M.	FOURNIER	Marc	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR8538	PU	01/09/07	6	1	0,5
AD1001	M.	GORINI	Christian	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR7072	PU	01/09/07	12	1	1
AD140	M.	HERTZOG	Albert	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR8539	PU	01/09/07	12	1	1
AD983	Mme	HOFMANN	Annette	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8110	PU	01/09/07	12	1	1
AD180	M.	JOLLY	Antoine	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR7583	PU	01/09/07	6	1	0,5
AD671	M.	JOSSÉLIN	Eric	MCCN	UNIVERSITE MONTPPELLIER 2	DR13	UMR5024	PU	01/09/07	12	1	1
AD141	M.	LAZAR	Alban	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7159	PU	01/09/07	12	1	1
AD567	M.	LE MEUR	Emmanuel	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5183	PU	01/09/07	12	1	1
AD530	M.	MARQUIS	Guy	PU2	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7516	PU	01/09/07	6	1	0,5
AD134	Mme	MELCHIOR	Anne-Laure	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR8112	PU	01/02/08	6	1	0,5
AD419	M.	MERLE	Olivier	PU1	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR7154	PU	01/09/07	12	1	1
AD876	M.	MOCQUET	Antoine	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6112	PU	01/02/08	6	1	0,5
AD1032	Mlle	MOLCARD	Anne Justine	MCCN	UNIVERSITE DE TOULON	DR20	UMR6017	PU	01/02/08	6	1	0,5
AD982	M.	PAROL	Frédéric	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8518	PU	01/09/07	12	1	1
AD398	M.	PICHAT	Sylvain	MCCN	ENS DE LYON	DR07	UMR5570	PU	01/09/07	12	1	1
AD183	Mme	PICQUET-VARRAULT	Bénédicté	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR7583	PU	01/09/07	12	1	1
AD738	M.	RIEUTORD	Michel	PU2	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5572	PU	01/02/08	6	1	0,5
AD640	M.	ROCHETTE	Pierre	PU2	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR6635	PU	01/09/07	12	0,5	0,5
AD139	Mme	SAGE	Françoise	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR6526	PU	01/09/07	12	1	1
AD417	M.	SCHWARZENBOECK	Alfonso	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6016	PU	01/09/07	12	0,5	0,5
AD142	M.	SCHWELL	Martin	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7583	PU	01/09/07	12	1	1
AD683	M.	TABOADA	Alfredo	MCCN	UNIVERSITE MONTPPELLIER 2	DR13	UMR5243	PU	01/09/07	6	1	0,5
AD614	Mme	VALLET COULOMB	Christine	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR6635	PU	01/09/07	12	1	1
AD756	M.	WALTERS	Adam	PU2	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5187	PU	01/09/07	12	1	1
AD486	Mme	AUGE GOULLOU	Corinne	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	FRE2969	SDV	01/09/07	12	1	1
AD568	Mme	BACIU	Monica	PUCEX	UNIVERSITE GRENOBLE 2	DR11	UMR5105	SDV	01/09/07	12	1	1
AD280	M.	BAUDOIN	Claude	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7153	SDV	01/09/07	12	1	1
AD446	Mme	BERTHIER	Christine	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5123	SDV	01/09/07	10	1	0,83
AD11	Mlle	BESSE	Sophie	MCCN	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR7149	SDV	01/09/07	12	1	1
AD334	M.	BIGAND	Emmanuel	PU2	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5022	SDV	01/09/07	12	1	1
AD144	M.	BOTTANI	Samuel	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	URA2171	SDV	01/09/07	12	1	1
AD696	Mlle	CHOQUET	Armelle	MCCN	UNIVERSITE MONTPPELLIER 1	DR13	UMR5203	SDV	01/09/07	12	1	1
AD503	Mme	CORONAS	Valérie	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6187	SDV	01/09/07	12	1	1
AD416	M.	DAMBRUN	Michaël	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR6024	SDV	01/09/07	12	1	1
AD1000	Mlle	DARNAUDERY	Muriel	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR5227	SDV	01/09/07	12	0,5	0,5
AD507	Mlle	DEDALDECHAMP	Fabienne	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6161	SDV	01/09/07	6	1	0,5
AD318	M.	DEDIEU	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UMR6198	SDV	01/09/07	12	0,5	0,5
AD700	Mme	DERAGEON	Jean-Marc	PU2	UNIVERSITE DE PERPIGNAN	DR13	UMR5096	SDV	01/09/07	12	0,5	0,5
AD449	Mme	DIAZ-LATOUD	Chantal	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5534	SDV	01/09/07	6	1	0,5
AD239	Mlle	DUFRESNE	Marie-Martine	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8621	SDV	01/09/07	12	1	1
AD147	Mme	EPHRIKIHINIE	Geneviève	MCHC	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UPR2355	SDV	01/09/07	12	1	1

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR paritaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD772	M.	GLIJE	Bruno	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5547	SDV	01/09/07	12	1	1
AD909	Mme	HENRY	Laurence	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6552	SDV	01/09/07	6	1	0.5
AD602	M.	JAMIN	Marc	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	FRE2854	SDV	01/09/07	12	1	1
AD647	Mlle	LATIFI	Amel	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UPR9043	SDV	01/09/07	12	1	1
AD551	Mme	LAURENT-GYDE	Virginie	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7168	SDV	01/09/07	12	0.5	0.5
AD912	Mme	LE PERON	Christine	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6026	SDV	01/09/07	6	1	0.5
AD250	M.	LECELLIER	Gaël	MCCN	UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	DR05	UMR8159	SDV	01/09/07	12	1	1
AD527	M.	LECLERC	Vincent	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UPR9022	SDV	01/02/08	12	1	1
AD6	M.	LORENZI	Christian	PU2	UNIVERSITE PARIS V	DR01	FRE2929	SDV	01/09/07	12	0.5	0.5
AD399	M.	MONGELARD	Fabien	MCCN	ENS DE LYON	DR07	USR3010	SDV	01/09/07	12	1	1
AD4	M.	PACTON	Sébastien	MCCN	UNIVERSITE PARIS V	DR01	FRE2987	SDV	01/02/08	6	1	0.5
AD458	Mme	PALOUZIER-PAULIGNAN	Brigitte	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5020	SDV	01/09/07	6	1	0.5
AD775	M.	RAYMOND DELPECH	Valérie	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5169	SDV	01/02/08	12	1	1
AD727	Mlle	REGNER	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR6146	SDV	01/09/07	12	1	1
AD295	M.	REVEL	Arnaud	MCCN	ENSEA CERGY	DR05	UMR7593	SDV	01/09/07	12	1	1
AD511	M.	RIGALLEAU	François	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6215	SDV	01/09/07	12	1	1
AD534	M.	RUFF	Marc	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7140	SDV	01/09/07	12	1	1
AD922	M.	SALBERT	Gilles	PU2	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6026	SDV	01/02/08	6	1	0.5
AD961	Mlle	SAMSON	Séverine	PU1	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UPR640	SDV	01/09/07	12	1	1
AD5	M.	SIEROFF	Eric	PU1	UNIVERSITE PARIS V	DR01	FRE2987	SDV	01/09/07	12	1	1
AD9	M.	STETTLER	Olivier	MCCN	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR8542	SDV	01/09/07	12	1	1
AD1044	Mme	TEBOUL	Michèle Irène	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6548	SDV	01/09/07	6	1	0.5
AD148	M.	TONON	Thierry	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7139	SDV	01/09/07	12	1	1
AD379	Mme	YU-ZHANG	Kui	PU2	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UPR9043	SDV	01/09/07	12	1	1
AD324	M.	ABDELGAWAD	Walid	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5598	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD154	Mme	ABEILLE	Anne	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7110	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD30	M.	AGARD	Olivier	MCCN	UNIVERSITE PARIS IV	DR01	UMR8547	SHS	01/09/07	12	1	1
AD187	M.	ALGAN	Yann	PU2	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR8545	SHS	01/09/07	12	1	1
AD29	M.	AMAT	Jean-Paul	PU2	UNIVERSITE PARIS IV	DR01	UMR8185	SHS	01/09/07	12	1	1
AD711	M.	ANTOINE	Jean-Marc	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5602	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD31	Mme	BADIOU-MONFERRAN	Claire	MCCN	UNIVERSITE PARIS IV	DR01	UMR7118	SHS	01/09/07	12	1	1
AD32	Mme	BALCON	Sylvie	MCCN	UNIVERSITE PARIS IV	DR01	UMR8150	SHS	01/09/07	12	1	1
AD799	Mlle	BANZO	Marie Thérèse	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 3	DR15	UMR5185	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD715	M.	BARBAZA	Michel	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5608	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD52	Mme	BARTHELEMY DE SAIZIEU	Tiphaine	MCCN	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	UMR7186	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD925	Mme	BAUGNET	Lucy	PU1	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6054	SHS	01/09/07	12	1	1
AD335	Mme	BAUMONT	Catherine	PU1	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5118	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD40	M.	BEAUBRUN-DJANT	Kevin	MCCN	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7166	SHS	01/09/07	12	1	1
AD381	Mme	BENNAFLA	Karine	MCCN	IEP DE LYON	DR01	UMS2554	SHS	01/09/07	12	1	1
AD163	Mlle	BERROIR	Sandrine	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR8504	SHS	01/09/07	12	1	1
AD707	M.	BILLETTE DE VILLEMEUR	Etienne	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 1	DR14	UMR5604	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD198	M.	BLAUDEAU	Philippe	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR8167	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5

Clté IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR patrimonial	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD652	M.	BLOCH	Francis	PU1	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6579	SHS	01/09/07	12	1	1
AD952	M.	BLONDIAUX	Loïc	PU2	IEP de LILLE	DR18	UMR8026	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD944	M.	BONIFACE	Xavier	MCCN	UNIVERSITE DU LITTORAL	DR18	UMR8529	SHS	01/09/07	12	1	1
AD831	M.	BONNY	Yves	MCCN	UNIVERSITE RENNES 2	DR17	UMR6590	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD14	M.	BREVIGLIERI	Marc	MCCN	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR8178	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD74	Mme	BRIAN	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8558	SHS	01/09/07	12	1	1
AD838	M.	BRIGAND	Louis	PU2	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6554	SHS	01/09/07	12	1	1
AD75	Mme	BUSCATTO	Marie	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8593	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD653	Mme	CAIRE	Emmanuele	MCHC	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6125	SHS	01/09/07	12	1	1
AD834	Mme	CASANOVA	Michèle	MCCN	UNIVERSITE RENNES 2	DR17	UMR7041	SHS	01/09/07	12	1	1
AD1033	M.	CHARLIER	Christophe	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6227	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD50	M.	CHARMES	Eric	MCCN	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	UMR7136	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD343	Mme	CLOUZOT	Martine	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5594	SHS	01/09/07	12	1	1
AD825	Mme	COLOT	Blandine	MCCN	UNIVERSITE D'ANGERS	DR17	UPR76	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD985	Mme	CORNUAU-BART	Frédérique	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8019	SHS	01/09/07	12	1	1
AD690	Mlle	CORTES	Geneviève	MCCN	UNIVERSITE MONPELLIER 3	DR13	UMR5045	SHS	01/09/07	12	1	1
AD66	M.	COSME	Pierre	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8585	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD69	M.	COUZINET	Marie-Dominique	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR6576	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD371	M.	DAKHLIA	Jamil	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 2	DR06	FRE2813	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD404	Mme	DECORPS-FOULQUIER	Micheline	PU1	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UMR7062	SHS	01/09/07	12	1	1
AD288	M.	DEFRANCE	Jacques	PU1	UNIVERSITE PARIS X	DR05	UMR8035	SHS	01/09/07	12	1	1
AD692	Mlle	DELPLA	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE MONPELLIER 3	DR13	UMR5206	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD955	M.	DEREMETZ	Alain	PUCEX	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8164	SHS	01/09/07	12	0,33	0,33
AD956	M.	DERICQUEBOURG	Régis	MCCN	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8582	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD958	M.	DERU	Xavier	MCCN	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8164	SHS	01/09/07	12	1	1
AD957	M.	DEVAUCHELLE	Didier	PU2	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8164	SHS	01/09/07	12	0,15	0,15
AD523	Mme	DIASO	Nicoletta	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 2	DR10	UMR7043	SHS	01/09/07	12	1	1
AD41	Mme	DORMONT	Brigitte	PU1	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR6579	SHS	01/09/07	12	1	1
AD714	M.	DURAND	Jacques	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5263	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD71	M.	ETIENNE	Roland	PUCE	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR7041	SHS	01/09/07	12	1	1
AD656	Mme	EYRAUD	Corine Anita	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6127	SHS	01/09/07	12	1	1
AD803	M.	FELOUZIS	Georges	PU1	UNIVERSITE BORDEAUX 2	DR15	UMR5225	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD329	M.	FERNOUX	Henri-Louis	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5594	SHS	01/09/07	12	1	1
AD1034	Mlle	FESTRE	Agnès	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6227	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD65	M.	FLACHAIRE	Emmanuel	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8174	SHS	01/09/07	12	1	1
AD189	M.	FLICHY	Patrice	PU1	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR8134	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD580	M.	FONTAINE	Patrice	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 2	DR11	UMS2748	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD63	M.	FROHLICH	Pierre	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8585	SHS	01/09/07	12	1	1
AD294	Mme	GADET	Françoise	PU1	UNIVERSITE PARIS X	DR05	UMR7114	SHS	01/09/07	12	0,75	0,75
AD35	M.	GARBAYE	Romain	MCCN	UNIVERSITE PARIS IV	DR01	UMR7048	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD396	Mme	GARCIA	Marie-Carmen	MCCN	UNIVERSITE LYON 2	DR07	UMR5040	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD72	M.	GARY-B0B0	Robert	PU1	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8174	SHS	01/09/07	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD840	M.	GASNIER	Maurice	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6563	SHS	01/09/07	12	1	1
AD342	Mlle	GIAVARINI	Laurence	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5605	SHS	01/09/07	12	1	1
AD152	M.	GONZALEZ BERNALDO	Pilar	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR8168	SHS	01/09/07	12	1	1
AD375	Mme	GRANGE	Juliette	PU2	UNIVERSITE DE NANCY 2	DR06	UMR5611	SHS	01/09/07	12	1	1
AD319	M.	GUGELOT	Frédéric	MCCN	UNIVERSITE DE REIMS	DR06	UMR8034	SHS	01/09/07	12	1	1
AD870	Mme	GUIENNE	Véronique	PU2	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR8097	SHS	01/09/07	12	1	1
AD197	Mme	GUYOT-BACHY	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR8589	SHS	01/09/07	12	1	1
AD395	M.	HAMMOUCHE	Abdelhafid	MCCN	UNIVERSITE LYON 2	DR07	UMR5264	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD203	Mme	HENNETTE-VAUCHEZ	Stéphanie	PU2	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR8103	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD26	Mlle	HENRY	Odile	MCCN	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7170	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD659	Mlle	HERAULT	Laurence	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6591	SHS	01/09/07	12	1	1
AD84	Mme	HILAIRE-PEREZ	Liliane	MCCN	CNAM	DR01	UMR8533	SHS	01/09/07	12	1	1
AD693	Mme	HOBE	Cécile	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 3	DR13	UMR7114	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD407	Mme	HOUSSAY-HOLZSCHUCH	Myriam	MCCN	ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	DR07	UMR8586	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD1048	Mme	JAUBERT	Anna	PUCEX	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6039	SHS	01/09/07	12	1	1
AD796	M.	JAUBERT	Jacques	PU2	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5199	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD409	M.	JAYEZ	Jacques	PU2	ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	DR07	UMR7110	SHS	01/09/07	12	1	1
AD959	M.	JESSENNE	Jean-Pierre	PU1	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8529	SHS	01/09/07	12	0.15	0.15
AD716	M.	JOUVE	Bertrand	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMS838	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD724	M.	KERSZBERG	Pierre	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR7656	SHS	01/09/07	12	1	1
AD76	M.	KERVEGAN	Jean-François	PU1	UNIVERSITE PARIS I	DR10	UMR8103	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD550	M.	KOEBEL	Bertrand	PU2	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7522	SHS	01/09/07	12	1	1
AD485	M.	KOHLER	Florent	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR8168	SHS	01/09/07	12	1	1
AD286	M.	KYBURZ	Olivier	MCCN	UNIVERSITE PARIS X	DR05	UMR7186	SHS	01/09/07	12	1	1
AD703	Mme	LACOUÉ-LABARTHE	Isabelle	MCCN	IEP DE TOULOUSE	DR14	UMR5193	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD68	M.	LAFON	François	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	FRE2804	SHS	01/09/07	12	1	1
AD911	Mme	LAGRANGE	Evelyne	PU2	UNIVERSITE RENNES 1	DR01	URA1795	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD717	Mme	LALANNE-LESTIEU	Michèle	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5044	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD488	Mlle	LASTRAIOLI	Chiara	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR6576	SHS	01/09/07	12	1	1
AD890	M.	LAURENT	François	MCCN	UNIVERSITE DU MAINE	DR17	UMR6590	SHS	01/09/07	12	1	1
AD466	Mme	LAVIGNE	Anne	PU1	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6221	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD494	Mme	LAY	Marie-Hélène	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR5191	SHS	01/09/07	12	1	1
AD841	M.	LE DISEZ	Jean-Yves	MCHC	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR6038	SHS	01/09/07	12	1	1
AD872	M.	LEFEBVRE	Bruno	PU2	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6209	SHS	01/09/07	12	1	1
AD875	M.	LEMARCHAND	Yannick	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6028	SHS	01/09/07	12	1	1
AD77	Mme	LEMPERIERE	Annick	PU2	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8168	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD1019	M.	LESPEZ	Laurent	MCCN	UNIVERSITE DE CAEN	DR19	UMR6554	SHS	01/09/07	12	1	1
AD53	Mme	LEV-VROELANT	Claire	PU2	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	UMR7145	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD820	M.	LINDEMANN	Thomas	PU2	UNIVERSITE BORDEAUX 4	DR15	UMR5116	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD491	Mlle	LUBTCHANSKY	Nathalie	MCCN	UNIVERSITE DE TOURS	DR01	UMR5189	SHS	01/09/07	12	1	1
AD37	M.	MARION	Jean-Luc	PUCE	UNIVERSITE PARIS IV	DR08	UMR8584	SHS	01/09/07	12	1	1
AD524	Mlle	MARTIN de la SALLE	Marie-Pascale	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 3	DR10	UMR7012	SHS	01/09/07	6	1	0.5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR patrimoniale	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD1204	Mme	MARTINEZ	Rosalía	MCCN	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	UMR7186	SHS	01/09/07	12	1	1
AD78	Mme	MATTEONI	Olivier	MCCN	UNIVERSITE PARIS I	DR01	UMR8589	SHS	01/09/07	12	1	1
AD393	Mme	MAURINES	Béatrice	MCCN	UNIVERSITE LYON 2	DR07	UMR5264	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD833	M.	MAZEL	Florian	MCCN	UNIVERSITE RENNES 2	DR17	FRE3004	SHS	01/09/07	12	1	1
AD424	M.	MC KENNA	Antony	PUCEX	UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE	DR07	UMR5037	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD862	M.	MERCIER	Denis	MCCN	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6554	SHS	01/09/07	12	1	1
AD1035	Mme	MERCURI	Laurence	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6130	SHS	01/09/07	12	1	1
AD663	M.	MICHEL	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6568	SHS	01/09/07	12	1	1
AD718	M.	MILCENT	Pierre-Yves	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5608	SHS	01/09/07	12	1	1
AD1025	M.	MILLIOT	Vincent	PU2	UNIVERSITE DE CAEN	DR19	UMR6583	SHS	01/09/07	12	1	1
AD285	Mme	MINON	Sophie	MCCN	UNIVERSITE PARIS X	DR05	UMR7041	SHS	01/09/07	12	1	1
AD939	M.	MONTAUBIN	Pascal	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR8589	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD356	Mlle	MONTMONT	Véronique	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR7118	SHS	01/09/07	12	1	1
AD412	Mme	MORGENSTERN	Aliyah	MCCN	ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	DR07	UMR5191	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD418	M.	MULAS	Pier Luigi	MCCN	UNIVERSITE CLERMONT 2	DR07	UPR841	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD522	Mme	NIZARD	Sophie	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 2	DR10	UMR8034	SHS	01/09/07	12	1	1
AD719	M.	OLIVIER	Jean-Marc	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5136	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD505	Mme	OULEBSIR	Nabila	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR8131	SHS	01/09/07	12	1	1
AD832	M.	OULHEN	Jacques	MCCN	UNIVERSITE RENNES 2	DR17	UMR6566	SHS	01/09/07	12	1	1
AD160	Mlle	PATRON	Sylvie	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR8566	SHS	01/09/07	12	1	1
AD195	Mlle	PELAGE	Agnès	MCCN	IUFM de Créteil	DR03	UMR8085	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD884	M.	PETRE-GRENOUILLEAU	Olivier	PU2	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	DR17	FRE3004	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD293	Mlle	PHILIFERT	Pascale	MCCN	UNIVERSITE PARIS X	DR05	UMR7145	SHS	01/09/07	12	1	1
AD665	M.	PINTUS	Patrick	PU1	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 2	DR12	UMR6579	SHS	01/09/07	12	1	1
AD200	Mme	POUTRIN	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE PARIS XII	DR03	UMR8596	SHS	01/09/07	12	1	1
AD354	M.	PRIVAT	Jean-Marie	PU1	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR8177	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD931	Mlle	PROTEAU	Laurence	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6054	SHS	01/09/07	12	1	1
AD81	M.	PRUDENT	Lambert Félix	PU2	UNIVERSITE DE LA REUNION	DR01	UMR8143	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD960	Mlle	PRYEN	Stéphanie	MCCN	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8019	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD57	M.	PUECH	Christian	PU2	UNIVERSITE PARIS III	DR01	UMR7597	SHS	01/09/07	12	1	1
AD819	M.	PUYO	Jean-Yves	MCCN	UNIVERSITE DE PAU	DR15	UMR5303	SHS	01/09/07	12	0.5	0.5
AD801	Mme	RAID	Layla	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 3	DR15	UMR6054	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD666	Mlle	RENAUDET	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6570	SHS	01/09/07	12	1	1
AD43	M.	RIVA	Fabrice	MCCN	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7088	SHS	01/09/07	12	1	1
AD878	M.	ROBIN	Marc	PU2	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6554	SHS	01/09/07	12	1	1
AD13	Mme	ROGERS	Dominique	MCCN	UNIVERSITE ANTILLES GUYANE	DR01	UMR8558	SHS	01/09/07	12	1	1
AD46	Mlle	ROUSSEL	Violaine	MCCN	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	UMR8166	SHS	01/09/07	12	1	1
AD391	M.	RULLIERE	Jean-Louis	PU1	UNIVERSITE LYON 2	DR07	UMR5824	SHS	01/09/07	12	1	1
AD668	M.	SABATIER	François	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6635	SHS	01/09/07	12	1	1
AD728	M.	SAUZET	Patrick	PU1	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5263	SHS	01/09/07	12	1	1
AD949	M.	SAWICKI	Frédéric	PU1	UNIVERSITE LILLE 2	DR18	UMR8026	SHS	01/09/07	6	1	0.5
AD1	M.	SCHWARTZ	Olivier	PU1	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR8070	SHS	01/09/07	6	1	0.5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD836	Mme	SECHET	Raymonde	PU1	UNIVERSITE RENNES 2	DR17	UMR6590	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD7	Mme	SIMMAT-DURAND	Laurence	MCCN	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR8136	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD380	M.	SOLCHANY	Jean	MCCN	IEP DE LYON	DR07	UMR5190	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD392	M.	STOCLET	Alain	MCCN	UNIVERSITE LYON 2	DR07	UMR5648	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD193	M.	STORA	Benjamin	PU1	INALCO	DR03	UMR7135	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD333	M.	SUCHAUT	Bruno	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5225	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD962	Mlle	TAMAGNE	Florence	MCCN	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8529	SHS	01/09/07	12	1	1
AD1012	M.	TOURNES	Ludovic	MCCN	UNIVERSITE DE ROUEN	DR19	UMR8138	SHS	01/09/07	12	1	1
AD60	Mme	VAISSIERE	Jacqueline	PUCE	UNIVERSITE PARIS III	DR19	UMR7018	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD408	Mme	VAN DEN AVENNE	Cécile	MCCN	ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	DR07	UMR5191	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD581	M.	VANIER	Martin	PU2	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5194	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD475	Mlle	VAUBOURG	Anne-Gaël	MCCN	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6221	SHS	01/09/07	12	1	1
AD10	M.	VENEZIANO	Edy	PU1	UNIVERSITE PARIS V	DR01	UMR7023	SHS	01/09/07	12	1	1
AD312	M.	VIPREY	Jean-Marie	PU1	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR6039	SHS	01/09/07	12	1	1
AD313	M.	VIRIOT-DURANDOL	Jean-Philippe	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR6228	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD889	Mme	VIVIER	Nadine	PU1	UNIVERSITE DU MAINE	DR17	FRE3004	SHS	01/09/07	12	1	1
AD369	M.	WALTER	Scott	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 2	DR06	UMR7117	SHS	01/09/07	12	1	1
AD964	M.	WORMS	Frédéric	PU2	UNIVERSITE LILLE 3	DR18	UMR8163	SHS	01/09/07	12	1	1
AD835	Mlle	ZABUNYAN	Elvan	MCCN	UNIVERSITE RENNES 2	DR17	UMR8168	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD51	Mme	ZAJDE	Nathalie	MCCN	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	FRE2804	SHS	01/09/07	12	1	1
AD720	Mme	ZELEM	Marie-Christine	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 2	DR14	UMR5044	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD20	M.	ABED-MERAIM	Farid	MCCN	ENSAM	DR01	UMR5259	ST2I	01/09/07	6	1	0,5
AD615	M.	BALBI	Jacques-Henri	PUCEX	UNIVERSITE DE CORSE	DR12	UMR6134	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD807	M.	BARKATOU	Moulay	PU2	UNIVERSITE DE LIMOGES	DR15	UMR6172	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD362	M.	BESSE	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE DE NANCY 1	DR06	UMR7040	ST2I	01/09/07	6	1	0,5
AD519	M.	BLOCH	Georges	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 2	DR10	UMR9912	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD425	M.	BOUKENTER	Aziz	PU2	UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE	DR07	UMR5516	ST2I	01/02/08	6	1	0,5
AD471	M.	BRUN	Christophe	MCCN	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR5519	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD207	M.	CACHERA	David	MCCN	ENS CACHAN	DR03	UMR6074	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD212	M.	CAILLETAUD	Georges	PU1	ENS MINES DE PARIS	DR03	UMR7633	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD856	M.	CARTRY	Gilles	MCCN	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6633	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD112	M.	CATHELINE	Stéfan	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7587	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD592	M.	CHAMBON	René	PUCEX	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5521	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD303	M.	CHAUVET	Matthieu	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR6174	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD859	M.	CHRISTIE	Marc	MCCN	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6074	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD122	M.	CLEMENT	Eric	PU	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7636	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD1038	Mme	COLLAVIZZA	Hélène	MCCN	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR6070	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD213	M.	COUPEZ	Thierry	PU2	ENS MINES DE PARIS	DR03	UMR7635	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD113	M.	COURBAGE	Maurice	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7057	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD498	M.	DAMIAND	Guillaume	MCCN	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR5800	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD850	M.	DANO	Christophe	MCCN	ECOLE CENTRALE DE NANTES	DR17	UMR6183	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD787	Mme	DELEST	Marie Pierre	PUCEX	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5800	ST2I	01/02/08	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR paternelle	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD941	M.	DELMOTTE	François	MCCN	UNIVERSITE DE VALENCIENNES	DR18	UMR8530	ST21	01/09/07	12	1	1
AD617	M.	DENIS	François	PU2	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR02	UMR6166	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD733	M.	DUBUC	David	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR10	UMI2820	ST21	01/09/07	12	1	1
AD805	M.	DUCHON	Philippe	MCCN	ENSEIR DE BORDEAUX	DR15	UMR5800	ST21	01/09/07	6	1	0,5
AD852	M.	DUFOUR	Frédéric	MCCN	ECOLE CENTRALE DE NANTES	DR17	UMR6183	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD476	M.	DUSSART	Rémi	MCCN	UNIVERSITE D'ORLEANS	DR08	UMR6606	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD378	M.	FANJOUX	Gil	MCCN	IUFM de Besançon	DR06	UMR6174	ST21	01/09/07	12	1	1
AD600	M.	FAVIER	Denis	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5521	ST21	01/09/07	6	1	0,5
AD618	M.	FERRAND	Patrick	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3	DR12	UMR6133	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD325	M.	FOFI	David	MCCN	UNIVERSITE DE DIJON	DR06	UMR5158	ST21	01/09/07	12	1	1
AD804	M.	FOUILLAT	Pascal	PU1	ENSEIR DE BORDEAUX	DR15	UMR5218	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD633	M.	FRISCH	Thomas	MCCN	ECOLE CENTRALE	DR12	UMR6594	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD851	M.	GENTAZ	Lionel	MCCN	ECOLE CENTRALE DE NANTES	DR17	UMR6598	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD883	M.	GROLLEAU	Vincent	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	DR17	UMR7649	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD829	Mme	GUERET	Christelle	MCCN	ECOLE DES MINES DE NANTES	DR17	UMR6597	ST21	01/09/07	12	1	1
AD305	M.	GUIZAL	Brahim	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	UMR5650	ST21	01/09/07	12	1	1
AD298	M.	HABOUSSI	Mohamed	MCCN	INP DE LORRAINE	DR06	UMR7563	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD537	M.	HEINRICH	Christian	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7005	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD1007	M.	HIDEUR	Ammar	MCCN	UNIVERSITE DE ROUEN	DR19	UMR6614	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD205	M.	HUTZLER	Guillaume	MCCN	UNIVERSITE D'EVRY	DR03	FRE2873	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD214	M.	ISABLEU	Brice	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR5525	ST21	01/09/07	12	1	1
AD848	M.	JENNY	Mathieu	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE	DR17	UMR7563	ST21	01/09/07	12	1	1
AD236	M.	JOUANNAUD	Jean-Pierre	PUCEX	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR7161	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD590	M.	KERADEC	Jean-Pierre	PU2	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5269	ST21	01/09/07	12	1	1
AD984	M.	KONDO	Djirmédo	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8107	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD124	M.	LADOUX	Benoit	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7057	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD529	M.	LAROCHE	Edouard	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7005	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD125	M.	LAZARUS	Véronique	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7608	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD853	M.	LE CORRE	Steven	MCCN	ECOLE CENTRALE DE NANTES	DR17	UMR6183	ST21	01/09/07	12	1	1
AD570	M.	LEMAIRE	Benoit	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 2	DR11	UMR5525	ST21	01/09/07	12	1	1
AD209	Mme	LEPRINCE	Yamin	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR8108	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD810	M.	LEPROUX	Philippe	MCCN	UNIVERSITE DE LIMOGES	DR15	UMR6172	ST21	01/09/07	12	1	1
AD126	Mlle	LEROUGE	Sandra	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7057	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD208	M.	LUBINEAU	Gilles	MCCN	ENS CACHAN	DR03	UMR8535	ST21	01/09/07	12	1	1
AD211	M.	LUQUE	Jean-Gabriel	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR8049	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD544	M.	MAGONI	Damien	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR7005	ST21	01/09/07	12	1	1
AD670	M.	MAILLY	Frédéric	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR13	UMR5506	ST21	01/02/08	12	1	1
AD786	M.	MARCHANT	Sylvain	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5800	ST21	01/09/07	12	1	1
AD119	M.	MARSALA	Christophe	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7606	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD54	M.	MARTIN	Jean-Claude	MCCN	UNIVERSITE PARIS VIII	DR01	UPR3251	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD23	M.	MAUDET	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7024	ST21	01/09/07	12	1	1
AD164	M.	MIQUEL	Alexandre	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7126	ST21	01/09/07	12	1	1

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Établissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD120	M.	NGUYEN	Viet Hung	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7606	ST21	01/09/07	12	1	1
AD621	M.	OLLINGER	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6166	ST21	01/09/07	12	1	1
AD571	M.	PARISSIS	Ioannis	MCCN	UNIVERSITE GRENOBLE 1	DR11	UMR5217	ST21	01/09/07	12	1	1
AD28	M.	PASCHOS	Evangelos	PUCE	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7024	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD997	M.	PAUWELS	Jean-François	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8522	ST21	01/09/07	12	0,25	0,25
AD974	M.	PENNEC	Yan	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8520	ST21	01/09/07	12	1	1
AD731	M.	PERIE	Jean-Noël	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR8535	ST21	01/09/07	12	1	1
AD1050	Mlle	PIERRE	Laurence	PU2	UNIVERSITE DE NICE	DR20	UMR5159	ST21	01/09/07	12	1	1
AD854	Mlle	PIJAUDIER-CABOT	Gilles	PUCEX	ECOLE CENTRALE DE NANTES	DR17	UMR5150	ST21	01/09/07	12	1	1
AD881	M.	PILVIN	Philippe	PU2	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	DR17	UMR7633	ST21	01/02/08	6	1	0,5
AD299	M.	PLAUT	Emmanuel	MCCN	INP DE LORRAINE	DR06	UMR7563	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD297	M.	POTIER	Olivier	MCCN	INP DE LORRAINE	DR06	UPR6811	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD308	M.	RACOCEANU	Daniel	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR01	IPAL UMI 2955	ST21	01/09/07	12	1	1
AD271	M.	RAVELOMANANA	Vlady	MCCN	UNIVERSITE PARIS XIII	DR05	UMR7030	ST21	01/09/07	12	1	1
AD811	Mlle	RESTOIN	Christine	MCCN	UNIVERSITE DE LIMOGES	DR15	UMR6172	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD891	M.	RICHOUX	Olivier	MCCN	UNIVERSITE DU MAINE	DR17	UMR6613	ST21	01/09/07	12	1	1
AD769	Mme	ROCHANGÉ	Christine	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5505	ST21	01/09/07	12	1	1
AD797	M.	SAIGHI	Sylvain	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5218	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD622	M.	SANTACANALE	Luigi	MCCN	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6166	ST21	01/09/07	12	1	1
AD966	M.	SHAO	Jian-Fu	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8107	ST21	01/09/07	6	1	0,5
AD508	M.	TEXIER	Alain	PU1	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6609	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD400	M.	THIERRY	Eric	MCCN	ENS DE LYON	DR07	UMR7089	ST21	01/09/07	12	1	1
AD218	M.	THIERY	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8049	ST21	01/09/07	12	1	1
AD894	M.	THOUROUDE	Daniel	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6164	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD882	Mme	THUILLIER	Sandrine	MCCN	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	DR17	UMR5514	ST21	01/09/07	12	1	1
AD999	Mlle	TISON	Sophie	PU2	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8022	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD345	M.	TOTH	Laszlo	PU1	UNIVERSITE DE METZ	DR06	UMR7554	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD942	M.	TRICOTEAUX	Arnaud	MCCN	UNIVERSITE DE VALENCIENNES	DR18	UMR8107	ST21	01/09/07	12	1	1
AD128	Mme	VALLÉ	Isabelle	MCCN	UNIVERSITE PARIS VI	DR02	UMR7190	ST21	01/09/07	12	0,5	0,5
AD61	M.	VIOT	Philippe	MCCN	ENSAM	DR01	UMR5469	ST21	01/09/07	12	1	1

Accueil en délégation**Décision n° 070044DRH du 6 juillet 2007 modifiant la décision n° 070045DRH du 21 mai 2007 relative à l'accueil en délégation des enseignants chercheurs au titre de l'année 2007**

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 84-431 du 06-06-1984 mod. ; demande des intéressés ; avis favorable de l'organisme d'origine ; DEC. n° 070045DRH du 21-05-2007.

Art. 1^{er}. - L'article I de la décision susvisée est modifié et complété comme suit :**Les lignes suivantes sont supprimées :**

Nom	Prénom
Département Mathématiques, physique, planète et univers	
Mlle BEAUGENDRE	Héloïse
M. COLIN	Mathieu
M. KOWALSKI	Emmanuel
Département Physique nucléaire et physique des particules	
M. KATSANEVAS	Stravos
M. LE DIBERDER	François
Département Sciences humaines et sociales	
M. PETRE-GRENOUILLEAU	Olivier
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie	
M. CHRISTIE	Marc
M. LE CORRE	Steven
M. THIERY	Nicolas

Les lignes suivantes sont ajoutées :

Nom	Prénom
Gestion scientifique	
M. BAUMARD	Jean-François
M. COURTY	Jean-Michel
M. DE MATHELIN	Michel
M. DULUQ	Serge
M. GROSS	Maurice
M. GUILARD	Roger
M. KATSANEVAS	Stravos
M. LAURIN	Bernard

Nom	Prénom
M. LE DIBERDER	François
Mme VIGUIE DONZEAU	Véronique
Département Mathématiques, physique, planète et univers	
Mme PRIEUR	Clémentine
Département Physique nucléaire et physique des particules	
Mme DI CIACCIO	Lucia
M. FAY	Gilles
M. LOUNIS	Abdenour
Mlle STEER	Danièle Ann
Département Chimie	
M. AMOUREUX	Jean-Paul
Mme DUQUESNE	Sophie
Mme FONTAINE	Gaëlle
M. GOURIER	Didier
M. PELLETIER	Hervé
Département Sciences humaines et sociales	
M. CLIQUET	Gérard
M. GAYON	Jean
M. LACQUEMENT	Guillaume
M. LAROSSI	Foued
M. TIMERA	Mahamet
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie	
M. KACEM	Imed
M. MAZARS	Jacky
M. ROUXEL	Tanguy

Art. 2. - Les modalités d'accueil en délégation sont décidées par le directeur général.

Les conventions d'accueil en délégation mentionnées à l'article 14 du décret du 6 juin 1984 susvisé sont établies conformément aux dispositions indiquées sur le tableau en annexe. Ce tableau annule et remplace celui annexé à la décision du 21 mai 2007.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 21 mai 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

ANNEXE
Modalités d'accueil en délégation des enseignants chercheurs au CNRS au titre de l'année 2007 ayant été modifiées au 28 juin 2007

Clé IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD1002	M.	AMOUREUX	Jean-Paul	PU1	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR8181	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD868	M.	DION	Michel	PU2	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UPR5301	CHIMIE	01/09/07	6	1	0,5
AD1308	Mme	DUQUESNE	Sophie	MCCN	ENS CHIMIE	DR18	UMR8008	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD1309	Mme	FONTAINE	Gaëlle	MCCN	ENS CHIMIE	DR18	UMR8008	CHIMIE	01/09/07	6	1	0,5
AD1300	M.	GOURIER	Didier	PU	ENSCI			CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD929	Mme	LIEVRE	Catherine	MCCN	UNIVERSITE D'AMIENS	DR18	UMR6219	CHIMIE	01/11/07	12	1	1
AD877	M.	OUVRARD	Guy	PU1	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6502	CHIMIE	01/02/08	6	1	0,5
AD518	M.	PELLETIER	Hervé	MCCN	INSA DE STRASBOURG	DR10	UPR22	CHIMIE	01/09/07	12	1	1
AD1000	M	JOBIN	Paul	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02		EDD	01/09/07	6	1	0,5
AD1303	M.	BAUMARD	Jean-François	PU	ENS de Céramique Industrielle	DR16	DSA CHIMIE	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD123	M.	COURTY	Jean-Michel	PU	UNIVERSITE PARIS VI	DR16	UMR8552	Gestion scientifique	01/09/07	12	0,5	0,5
AD1306	M.	DE MATHELIN	Michel	PU	UNIVERSITE DE STRASBOURG 1	DR16	Chargé de Mission ST2I	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD1307	M.	DULUQ	Serge	PU	UNIVERSITE DE BORDEAUX 1	DR16	Chargé de Mission ST2I	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD1302	M.	GROSS	Maurice	PU	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR16	Directeur de la DPA	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD338	M.	GUILARD	Roger	PU	UNIVERSITE DE DIJON	DR16	DPA	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD104	M.	KATSANEVAS	Stravos	PU1	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7164	Gestion scientifique	01/02/08	6	1	0,5
AD1301	M.	LAURIN	Bernard	PU1	UNIVERSITE DIJON			Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD165	M.	LE DIBERDER	François		UNIVERSITE PARIS VII	DR02	DSG 1618	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD1304	Mme	VIGUIE DONZEAU	Véronique	PU	CNAM	DR16	DSA ST2I	Gestion scientifique	01/09/07	12	1	1
AD732	M.	AUROUX	Didier	MCCN	UNIVERSITE DE TOULOUSE 3	DR14	UMR5219	MPPU	01/01/08	6	1	0,5
AD789	Mlle	BEAUGENDRE	Héloïse	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD461	M.	BEN YAACOV	Itai	PU2	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD493	M.	BRETON	Jean-Christophe	MCCN	UNIVERSITE DE LA ROCHELLE	DR08	UMR6086	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD2	Mme	BRUNEL	Elodie	MCCN	UNIVERSITE MONTPELLIER 2	DR03	UMR5149	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD504	M.	COLIN	Jérôme	PU2	UNIVERSITE DE POITIERS	DR08	UMR6630	MPPU	01/01/08	6	1	0,5
AD788	M.	COLIN	Mathieu	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD830	Mme	DAL'BO-MILONET	Françoise	PU2	IUFM Bretagne	DR17	UMR6625	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD630	M.	DELAY	Erwann	MCCN	UNIVERSITE D'AVIGNON	DR12	UMR5149	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD559	M.	GERBI	Stéphane	MCCN	UNIVERSITE DE CHAMBERY	DR11	UMR5127	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD484	M.	HORVATHY	Peter	PU2	UNIVERSITE DE TOURS	DR08	UMR6083	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD778	M.	KOWALSKI	Emmanuel	PU1	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD637	M.	LEPSKI	Oleg	PU1	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6632	MPPU	01/02/08	6	1	0,5

CtÉ IPAM	Civilité	Nom d'usage	Prénom	Situation actuelle	Etablissement d'enseignement supérieur	DR partenariaire	Code du laboratoire	Attribué par	Date prévue de prise de fonction	Durée (mois)	Quotité	ETP correspondant
AD706	Mme	PRIEUR	Clémentine	MCCN	INSA DE TOULOUSE	DR14	UMR5219	MPPU	01/09/07	6	1	0,5
AD45	M.	RENAULT	Jérôme	MCCN	UNIVERSITE PARIS DAUPHINE	DR01	UMR7534	MPPU	01/09/07	12	1	1
AD916	Mme	RITTEMARD	Nathalie	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD177	Mme	ROSSANO	Stéphanie	MCCN	UNIVERSITE MARNE-LA-VALLÉE	DR03	UMR7642	MPPU	01/09/07	12	0,5	0,5
AD782	M.	SEBAG	Julien Marie	MCCN	UNIVERSITE BORDEAUX 1	DR15	UMR5251	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD438	M.	TCHOUDJEM	Alexis	MCCN	UNIVERSITE LYON 1	DR07	UMR5208	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD921	M.	YAFAEV	Dmitri	PUCEX	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6625	MPPU	01/02/08	6	1	0,5
AD575	Mme	DI CIACCIO	Lucia	PU1	UNIVERSITE DE CHAMBERY	DR11	UMR5814	PNPP	01/09/07	12	0,5	0,5
AD1003	M.	FAY	Gilles	MCCN	UNIVERSITE LILLE 1	DR18	UMR7164	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD543	M.	LOUNIS	Abdenour	MCCN	UNIVERSITE STRASBOURG 1	DR10	UMR8607	PNPP	01/09/07	6	1	0,5
AD98	Mlle	STEER	Danièle Ann	MCCN	UNIVERSITE PARIS VII	DR02	UMR7164	PNPP	01/09/07	12	1	1
AD909	Mme	HENRY	Laurence	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6552	SDV	01/09/07	12	1	1
AD912	Mme	LE PERON	Christine	MCCN	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6026	SDV	01/09/07	12	1	1
AD922	M.	SALBERT	Gilles	PUCEX	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6026	SDV	01/09/07	12	1	1
AD897	M.	CLIQUET	Gérard	PUCEX	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	UMR6211	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD73	M.	GAYON	Jean	PU1	UNIVERSITE PARIS 1	DR01	UMR8590	SHS	01/09/07	12	1	1
AD407	Mme	HOUSSAY-HOLZSCHUCH	Myriam	MCCN	ENS LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	DR07	UMR8586	SHS	01/09/07	12	1	1
AD701	M.	LACQUEMENT	Guillaume	MCCN	UNIVERSITE DE PERPIGNAN	DR13	FRE3027	SHS	01/09/07	12	1	1
AD1008	M.	LAROUESSI	Foued	PU2	UNIVERSITE DE ROUEN	DR19	FRE2787	SHS	01/09/07	12	1	1
AD195	Mlle	PELAGE	Agnès	MCCN	IUFM de Créteil	DR03	UMR8085	SHS	01/02/08	6	1	0,5
AD884	M.	PETRE-GRENOUILLEAU	Olivier	PU2	UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	DR17	FRE 3004	SHS	01/09/07	12	0,5	0,5
AD819	M.	PUYO	Jean Yves	MCCN	UNIVERSITE DE PAU	DR15	UMR5303	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD392	M.	STOCLET	Alain	MCCN	UNIVERSITE LYON 2	DR07	UMR5648	SHS	01/09/07	6	1	0,5
AD1310	M.	TIMERA	Mahamet	MCCN	UNIVERSITE du HAVRE	DR19	FRE2795	SHS	01/09/07	12	1	1
AD313	M.	VIRIOT-DURANDOL	Jean-Philippe	MCCN	UNIVERSITE DE BESANCON	DR06	FRE2795	SHS	01/03/08	6	1	0,5
AD859	M.	CHRISTIE	Marc	MCCN	UNIVERSITE DE NANTES	DR17	UMR6074	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD617	M.	DENIS	François	PU2	UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 1	DR12	UMR6166	ST2I	01/02/08	6	1	0,5
AD377	M.	KACEM	Imed	MCCN	UTT de Troyes	DR06	FRE2848	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD853	M.	LE CORRE	Steven	MCCN	ECOLE CENTRALE DE NANTES	DR17	UMR7635	ST2I	01/09/07	12	1	1
AD593	M.	MAZARS	Jacky	PUCEX	INP DE GRENOBLE	DR11	UMR5521	ST2I	01/02/08	6	1	0,5
AD895	M.	ROUXEL	Tanguy	PU1	UNIVERSITE RENNES 1	DR17	FRE2717	ST2I	01/09/07	12	0,5	0,5
AD218	M.	THIERY	Nicolas	MCCN	UNIVERSITE PARIS XI	DR04	UMR8049	ST2I	01/09/07	12	1	1

Accueil en détachement

Décision n° 070047DRH du 19 juillet 2007 arrêtant la liste des fonctionnaires accueillis en détachement dans le corps des chercheurs au titre de l'année 2007

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod. ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod. ; avis des instances d'évaluation ; demande des intéressés.

Art. 1^{er}. - Est retenu en vue de son accueil en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS, à compter du 1^{er} juillet 2007, pour une durée de 3 ans, le fonctionnaire dont le nom suit :

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	Délégation
Gestion de la recherche					
GICQUEL PUCE	Alix	DRCE	41	UPS2934 PARIS	16

Art. 2. - Sont retenus en vue de leur accueil en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS, à compter du 1^{er} septembre 2007, pour une durée de 1 an, les fonctionnaires dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	Délégation
Département Environnement et développement durable					
BOUBY IE2	Laurent	CR2	31	UMR5059 MONTPELLIER	13
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie					
CLANET IR2	Christophe	CR1	10	UMR6594 MARSEILLE	12
Département Sciences humaines et sociales					
BARBERON Professeur agrégé	Lucile	CR1	32	UMR7192 PARIS	1
CONESA Professeur certifié	Marc	CR2	33	UMR5136 TOULOUSE	14
KOURTESSI- PHILIPPAKIS Bibliothécaire	Georgia	CR2	31	UMR7041 NANTERRE	5
POIREL IR1	Dominique	CR1	35	UPR841 PARIS	1
SINICROPI Professeur certifié	Gilles	CR2	33	UMR5190 LYON	7
Département Physique nucléaire et physique des particules					
CHAUVEAU PU1	Jacques	DR1	3	MOY1611 WASHINGTON	1

Art. 3. - Sont retenus en vue du renouvellement de leur accueil en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS, à compter du 1^{er} septembre 2007, pour une durée de 1 an, les fonctionnaires dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	Délégation
Département Environnement et développement durable					
PAVE PU	Alain	DRCE	29	UPS2561 PARIS	1
Département Sciences humaines et sociales					
ANDROUAIS IR1	Anne	CR1	37	UMR7166 NANTERRE	5
SEGERER IE2	Guillaume	CR2	34	UMR8135 VILLEJUIF	3
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie					
KHEDDAR PU2	Abderramane	DR2	7	JRL TSUKUBA	1

Art. 4. - Est retenu en vue du renouvellement de son accueil en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS, à compter du 1^{er} octobre 2007, pour une durée de 1 an, le fonctionnaire dont le nom suit :

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	Délégation
Département Mathématiques, physique, planète et univers					
DELMAS PUHC	Robert	DRCE	19	UMR8105 ST DENIS	1

Art. 5.- Est retenu en vue du renouvellement de son accueil en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS, à compter du 1^{er} novembre 2007, pour une durée de 1 an, le fonctionnaire dont le nom suit :

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	Délégation
Département Sciences humaines et sociales					
EYSSARTEL Professeur certifié	Anne-Marie	CR2	39	UMR7170 PARIS	1

Art. 6.- Est retenu en vue du renouvellement de son accueil en détachement sur un emploi de chercheur au CNRS, à compter du 1^{er} septembre 2007, pour une durée de 2 ans, le fonctionnaire dont le nom suit :

Nom	Prénom	Grade	Section	Affectation	Délégation
Département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie					
CASTELLI MCCE	Eric	CR1	7	UMI2954 HANOI	1

Art. 7. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 19 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Composition du gouvernement

Décret du 19 juin 2007 relatif à la composition du Gouvernement

Président de la République - NOR : HRUX0710497D - JO du 20-06-2007, p. 10575, texte n° 1

Vu art. 8 de la Constitution ; D. du 18-06-2007 ; sur proposition du Premier ministre.

Art. 1^{er}. - Sont nommés ministres :

- M. Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- Mme Michèle ALLIOT-MARIE, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;
- M. Bernard KOUCHNER, ministre des affaires étrangères et européennes ;
- Mme Christine LAGARDE, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi ;
- M. Brice HORTEFEUX, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement ;
- Mme Rachida DATI, garde des sceaux, ministre de la justice ;
- M. Michel BARNIER, ministre de l'agriculture et de la pêche ;
- M. Xavier BERTRAND, ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité ;
- M. Xavier DARCOS, ministre de l'éducation nationale ;

- Mme Valérie PECRESSE, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- M. Hervé MORIN, ministre de la défense ;
- Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la santé, de la jeunesse et des sports ;
- Mme Christine BOUTIN, ministre du logement et de la ville ;
- Mme Christine ALBANEL, ministre de la culture et de la communication ;
- M. Eric WOERTH, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

Art. 2. - Sont nommés secrétaires d'Etat :

- M. Roger KAROUTCHI, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ;
- M. Jean-Pierre JOUYET, secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes ;
- M. Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat, porte-parole du Gouvernement.

Art. 3. - Sont nommés secrétaires d'Etat et participent au conseil des ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

- M. Eric BESSON, secrétaire d'Etat chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques ;
- Mme Valérie LETARD, secrétaire d'Etat chargée de la solidarité ;
- M. Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat chargé des transports ;
- Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat chargée de l'écologie ;

- M. Christian ESTROSI, secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer ;
- M. André SANTINI, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique ;
- M. Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie ;
- M. Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur ;
- Mme Fadela AMARA, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville ;
- M. Alain MARLEIX, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants ;
- Mme Rama YADE, secrétaire d'Etat chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme ;
- M. Luc CHATEL, secrétaire d'Etat chargé de la consommation et du tourisme.

Art. 4. - Est nommé haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et participe au conseil des ministres pour les affaires relevant de ses attributions :

- M. Martin HIRSCH.

Art. 5. - Sont délégués :

Après du Premier ministre :

- Le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement ;
- Le secrétaire d'Etat, porte-parole du Gouvernement ;
- Le secrétaire d'Etat chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques ;
- Le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté.

Après du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables :

- Le secrétaire d'Etat chargé des transports ;
- La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie.

Après de la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales :

- Le secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer.

Après du ministre des affaires étrangères et européennes :

- Le secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes ;
- Le secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie ;
- La secrétaire d'Etat chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme.

Après de la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi :

- Le secrétaire d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur ;
- Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation et du tourisme.

Après du ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité :

- La secrétaire d'Etat chargée de la solidarité.

Après du ministre de la défense :

- Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants.

Après de la ministre du logement et de la ville :

- La secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville.

Après du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique :

- Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique.

Art. 6. - Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 2007.

Nicolas SARKOZY

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
François FILLON

Concours

Décision n° 070042DRH du 27 juin 2007 portant ouverture des examens de sélection professionnelle pour l'accès aux grades d'ingénieurs de recherche hors-classe et de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle

Direction des ressources humaines

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod., not. art. 75 et 115 ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 24-08-2004.

Art. 1^{er}. - Des examens professionnels de sélection sont ouverts au CNRS pour pourvoir, au titre de l'année 2007 :

- 25 emplois d'ingénieurs de recherche hors-classe,
- 60 emplois de techniciens de la recherche de classe exceptionnelle.

Art. 2. - A partir du 5 septembre 2007, une procédure d'inscription en ligne aux examens professionnels de sélection par Internet est à la disposition des candidats à l'adresse suivante : <http://www.sg.cnrs.fr>.

La date limite des inscriptions en ligne est fixée au 3 octobre 2007 à minuit.

Art. 3. - Les épreuves orales de sélection se dérouleront à compter du 24 octobre 2007. Les candidats seront convoqués individuellement.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 27 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 6 juin 2007 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (CTP-MESR)

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRH0755788A - JO du 22-06-2007, texte n° 31

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Les représentants de l'administration au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont, outre le ministre :

a) Représentants titulaires :

1. Pierre-Yves DUWOYE, secrétaire général par intérim ;
2. Bernard SAINT-GIRONS, directeur général de l'enseignement supérieur ;
3. Gilles BLOCH, directeur général de la recherche et de l'innovation ;
4. Ghislaine MATRINGE, directrice de l'encadrement ;
5. Michel DELLACASAGRANDE, directeur des affaires financières ;
6. Thierry-Xavier GIRARDOT, directeur des affaires juridiques ;
7. Jean-Jacques POLLET, recteur de l'académie de Rouen ;
8. Jean-Pierre FINANCE, président de l'université Henri Poincaré de Nancy ;
9. Christian BRECHOT, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
10. Alain PERRITAZ, chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines, chargé du service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche à la direction générale des ressources humaines ;
11. Eric BERNET, chef de service, adjoint au directeur général des ressources humaines, chargé du service des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, des bibliothèques et des musées ;
12. Michel EDDI, directeur général délégué, chargé de l'appui à la recherche à l'Institut national de la recherche agronomique ;
13. Alain RESPLANDY-BERNARD, secrétaire général du Centre national de la recherche scientifique ;
14. François PAQUIS, secrétaire général de l'université Paris-V - René-Descartes.

b) Représentants suppléants :

1. Simone BONNAFOUS, présidente de l'université Paris-XII - Val-de-Marne ;
2. Catherine DANÉYROLE, sous-directrice de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement à la direction de l'encadrement ;
3. Cécile JANET, chef de service des affaires juridiques et statutaires de la direction des ressources humaines à l'Institut national de la recherche agronomique ;

4. Catherine GAUDY, sous-directrice de l'expertise statutaire de la masse salariale et du plafond d'emplois à la direction des affaires financières ;
5. Martine JALLUT, responsable du bureau de la coordination des statuts de la direction des ressources humaines du Centre national de la recherche scientifique ;
6. Michèle JOLIAT, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines du rectorat de l'académie de Rouen ;
7. Philippe LAFAY, administrateur civil, chargé de la sous-direction des études de gestion prévisionnelle statutaires et de l'action sanitaire et sociale, pour les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, des bibliothèques et des musées à la direction générale des ressources humaines ;
8. Joëlle Le ROUX, chef du bureau des études statutaires pour les personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche à la direction générale des ressources humaines ;
9. Patrick LEVY, sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes ;
10. Magdalena MIATELLO, secrétaire générale de l'École nationale supérieure d'arts et métiers ;
11. Catherine MOREAU, chef de service, adjointe au directeur des affaires juridiques ;
12. Françoise PIERRE, directrice du département des ressources humaines de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
13. Eric PIOZIN, chef de service, adjoint au directeur général de l'enseignement supérieur, chargé du service du pilotage et des contrats ;
14. Laure REINHART, directrice de la stratégie ;
15. Romain SOUBEYRAN, ingénieur en chef des mines chargé des fonctions de chef de service à la direction générale de la recherche et de l'innovation.

Sont désignés pour trois ans en qualité de représentant du personnel au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

I. - Au titre de la Confédération française démocratique du travail (CFDT)

a) Représentants titulaires :

Patrick FRIDENSON ; Pierre GIRARD ; Mylène JACQUOT ; Jacqueline MAHUTEAU.

b) Représentants suppléants :

Véronique MASSARI ; Pierre HENON ; Guillaume DESSOUDE ; Pierrick SALAUN.

II. - Au titre de la Confédération générale du travail (CGT)

a) Représentants titulaires :

Michel PIERRE ; Alain ROQUES ; Martine FARNIER.

b) Représentants suppléants :

Olivier CRAMMER ; Chantal THOMAZEAU ; Nathalie JANEL.

III. - Au titre de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (FO)

a) Représentant titulaire :
Jean-Louis HOBEL.

b) Représentant suppléant :
Bernard RETY.

IV. - Au titre de la Fédération syndicale unitaire (FSU)

a) Représentants titulaires :

Antoine MEYLAN ; Denis JOUAN ; Gisèle JEAN ; Jean-Yves DUYCK.

b) Représentants suppléants :

Pascal ANGER ; Chantal CHANTOISEAU ; Gérard CHAOUAT ; Marie GANOZZI.

V. - Au titre de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA)

a) Représentants titulaires :

Christian DEVES ; Béatrice DUPONT ; Dominique LAS-SARRE.

b) Représentants suppléants :

Alain FAVENNEC ; Yves MARKOWICZ ; Georges NEZHA.

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 11 juin 2007 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRR0755755A - JO du 26-06-2007, p. 10901, texte n° 27

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 11 juin 2007, sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique :

En tant que représentants de l'Etat, désignés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

En qualité de titulaire :

- M. Bernard SAINT-GIRONS, en remplacement M. Jean-Marc MONTEIL.

En qualité de suppléant :

- M. Jean-Michel DION, en remplacement de M. Michel LÉBOUCHÉ.

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 25 juin 2007 portant nomination au conseil scientifique du Centre national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRR0756462A - JO du 07-07-2007, p. 11609, texte n° 71

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 25 juin 2007, M. Jean-Antoine LEPESANT est nommé membre du conseil scientifique du Centre national de la recherche scientifique, en raison de sa compétence scientifique, en remplacement de M. Eric KARSENTI, démissionnaire.

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 27 juin 2007 portant nomination à une commission interdisciplinaire du Centre national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRR0754965A - JO du 10-07-2007, p. 11679, texte n° 38

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 27 juin 2007, est nommé membre de la commission interdisciplinaire F « astroparticules » du Centre national de la recherche scientifique : M. Jürgen KNÖDLESEDER, en remplacement de M. Jean-Marie HAMEURY.

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 2 juillet 2007 portant nomination au conseil de direction de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRR0756601A - JO du 14-07-2007, p. 11966, texte n° 73

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 2 juillet 2007, sont nommés membres du conseil de direction de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du Centre national de la recherche scientifique, en qualité de personnes nommées par le ministre chargé de la recherche :

M. Hubert FLOCARD, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ;

M. Yannis KARYOTAKIS, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 6 juillet 2007 portant nomination à une section du Comité national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRR0758617A - JO du 21-07-2007, p. 12365, texte n° 71

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 juillet 2007, est nommé membre de la section 31 : hommes et milieux : évolution, interactions du Comité national de la recherche scientifique au titre de l'article 1^{er} (2^o) du décret n° 91-178 du 18 février 1991 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique : M. Didier GALOP, en remplacement de M. Jean-Paul BRAVARD.

Comités, conseils et commissions

Arrêté du 9 juillet 2007 portant nomination à une section du Comité national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche - NOR : ESRR0759287A - JO du 21-07-2007, p. 12365, texte n° 72

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 9 juillet 2007, est nommée membre de la section 22 : organisation, expression et évo-

lution des génomes du Comité national de la recherche scientifique au titre de l'article 1^{er} (2°) du décret n° 91-178 du 18 février 1991 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique : Mme Christèle MAISON, en remplacement de M. Olivier GANDRILLON.

Comités, conseils et commissions

Avis relatif au remplacement de membres élus du Comité national de la recherche scientifique

Enseignement supérieur et recherche – NOR : ESRZ0757880V – JO du 01-07-2007, p 11294, texte n° 27

Sont déclarés vacants les sièges suivants :

Section 10 : *milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation*

1 siège, collège électoral A 2.

1 siège, collège électoral B 2.

Section 23 : *biologie cellulaire : organisation et fonctions de la cellule ; pathogènes et relations hôte/pathogène*

1 siège, collège électoral C.

Section 25 : *physiologie moléculaire et intégrative*

1 siège, collège électoral C.

Section 29 : *biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés*

1 siège, collège électoral A 1.

Section 34 : *langues, langage, discours*

1 siège, collège électoral A 2.

Section 41 : *gestion de la recherche*

1 siège, collège électoral C.

Commission interdisciplinaire 42 : *santé et société*

1 siège, collège électoral A.

1 siège, collège électoral B.

1 siège, collège électoral C.

Commission interdisciplinaire 43 : *impacts sociaux du développement des nanotechnologies*

3 sièges, collège électoral B.

Commission interdisciplinaire 44 : *modélisation des systèmes biologiques, bioinformatique*

1 siège, collège électoral A.

Les déclarations de candidature établies suivant les modèles annexés à la présente, accompagnées d'un *curriculum vitae*, sont à déposer au secrétariat général du comité national (CNRS), 3, rue Michel-Ange, 75016 Paris, jusqu'au 10 août 2007, à 18 heures, ou à adresser au secrétariat général du comité national, jusqu'au 10 août 2007 (le cachet de la poste faisant foi).

ANNEXE 1:2

CANDIDATURE À L'ÉLECTION À UNE SECTION DU COMITÉ NATIONAL

Important : joindre un *curriculum vitae* et, le cas échéant, la liste de vos travaux et de vos productions scientifiques.

N° de la section :

Collège et sous-collège :

Intitulé de la section :

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Date de naissance :

Grade et échelon actuels :

Etablissement d'origine :

Avez-vous déjà été membre d'une section du comité national ?

Oui De à.....

Non

Etes-vous membre du Conseil national des universités (hors disciplines médicales et odontologiques) ?

Oui Non

Etes-vous membre d'une commission scientifique spécialisée de l'INSERM ?

Oui Non

Etes-vous membre du conseil scientifique de l'INSERM ou du CNRS ?

Oui Non

Etes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours ?

Oui Non

Etes-vous directeur ou membre de l'équipe de direction d'un département scientifique du CNRS ?

Oui Non

Adresse professionnelle :

Unité : Laboratoire :

Service :

N° Rue :

¹ Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cnrs.fr/comitenational/section/remplacement/form-cand.htm>.

² Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle. « Cette information fera l'objet d'un traitement informatisé, conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 (transposition de la directive 95/46/CE) qui a modifié sur la forme et le fond la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Cette loi :

- met un terme aux régimes juridiques différents selon l'origine publique ou privée des fichiers ;
- substitue la notion plus large de "données à caractère personnel" à celle d' "informations nominatives" ;
- dote la CNIL de nouvelles prérogatives en matière d'investigation et de sanctions.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant directement auprès du SGCN. »

Code postal : Ville :
 Téléphone :
 Numéro de poste :
 Télécopie :
 Courriel :
 Adresse personnelle :
 N° Rue :
 Code postal : Ville :
 Téléphone :
 Téléphone portable :
 Courriel :
 Fait à , le.....

Signature

ANNEXE 2;³

CANDIDATURE À L'ÉLECTION À UNE COMMISSION INTERDISCIPLINAIRE

Important : joindre un *curriculum vitae* et, le cas échéant, la liste de vos travaux de vos productions scientifiques.

N° de la CID :
 Collège :
Nota. - Indiquez le sous-collège pour la CID 41.
 Intitulé de la CID :
 Nom patronymique :
 Nom marital :
 Prénoms :
 Date de naissance :
 Grade et échelon actuels :
 Etablissement d'origine :
 Instance du comité national à laquelle vous appartenez :
 Fait à , le.....

Signature

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070005ELEC du 12 juillet 2007 de nomination à la commission électorale de l'élection pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod.

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres de la commission électorale chargée d'assurer le déroulement de l'élection des membres des sections du Comité national de la recherche scientifique conformément à l'arrêté du 5 janvier 1995 susvisé :

- a) Président :
- M. Jean-François MERLE, Conseiller d'Etat
- b) Vice-présidents :
- M. Alain CASTETS, représentant le département scientifique Mathématiques, physique, planète et univers et le département scientifique délégué Planète et univers
 - Mme Barbara ERAZMUS, représentant le département scientifique Mathématiques, physique, planète et univers et le département scientifique délégué Physique nucléaire et physique des particules
 - Mme Isabelle DE LAMBERTERIE, représentant le département scientifique Sciences humaines et sociales
 - M. Denis MENCARAGLIA, représentant le département scientifique Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie
 - M. Jean-Marc PARIS, représentant le département scientifique Chimie
 - M. Marc TROUSSELIER, représentant le département scientifique Environnement et développement durable
 - M. Michel WRIGHT, représentant le département scientifique Sciences du vivant

c) Deux présidents de sections du Comité national de la recherche scientifique :

- M. Joël MOREAU – président de la section 12
- M. François WEIL – président de la section 33

d) Un représentant désigné par chacune des organisations syndicales représentatives des personnels du Centre national de la recherche scientifique et des enseignements supérieurs :

- Pour le CNRS
- M. Christian ALLET, représentant le SNPRES-FO
 - M. Charles-Antoine ARNAUD, représentant le SGEN-CFDT (Branche CNRS et assimilés)
 - M. Patrick BARTH, représentant le SNPTES-UNSA
 - Mme Nadine ELIE, représentant le SNTRS-CGT
 - Mme Marie-Christine LAGOUTTE, représentant le SNIRS-CGC
 - Mme Anne-Lise MILLAN-BRUN, représentant SUD RECHERCHE EPST
 - M. Patrick MONFORT, représentant le SNCS-FSU
- Pour les enseignements supérieurs
- M. Patrick BARTH, représentant SUP'RECHERCHE-UNSA
 - M. François LUCAS, représentant le SNESUP-FSU
 - Mme Claudia GARDERET, représentant le SCEN-RAC-CFTC

e) La secrétaire générale du Comité national

- Mme Monique QUEROU

Art. 2. - Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 12 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

³ Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cnrs.fr/comitenational/cid/remplacement/formcand.htm>.

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070006ELEC du 12 juillet 2007 de nomination à la commission électorale spécialisée de l'élection pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod.

Art. 1^{er}. - Sont nommés membres de la commission électorale spécialisée (Cadhoc) chargée d'examiner les demandes d'inscription et les réclamations lors de la constitution de la liste électorale pour l'élection des membres des sections du Comité national de la recherche scientifique conformément à l'arrêté du 5 janvier 1995 susvisé :

a) Président :

- M. Jean-François MERLE, Conseiller d'Etat

b) Vice-présidents :

- M. Alain CASTETS, représentant le département scientifique Mathématiques, physique, planète et univers et le département scientifique délégué Planète et univers
- Mme Barbara ERAZMUS, représentant le département scientifique Mathématiques, physique, planète et univers et le département scientifique délégué Physique nucléaire et physique des particules
- Mme Isabelle DE LAMBERTERIE, représentant le département scientifique Sciences humaines et sociales
- M. Denis MENCARAGLIA, représentant le département scientifique Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie
- M. Jean-Marc PARIS, représentant le département scientifique Chimie
- M. Marc TROUSSELIER, représentant le département scientifique Environnement et développement durable
- M. Michel WRIGHT, représentant le département scientifique Sciences du vivant

c) Deux présidents de sections du Comité national de la recherche scientifique :

- M. Joël MOREAU – président de la section 12
- M. François WEIL – président de la section 33

d) Un représentant désigné par chacune des organisations syndicales représentatives des personnels du Centre national de la recherche scientifique et des enseignements supérieurs :

Pour le CNRS

- M. Christian ALLET, représentant le SNPREES-FO
- M. Charles-Antoine ARNAUD, représentant le SGEN-CFDT (Branche CNRS et assimilés)
- M. Patrick BARTH, représentant le SNPTES-UNSA
- Mme Nadine ELIE, représentant le SNTRS-CGT
- Mme Marie-Christine LAGOUTTE, représentant le SNIRS-CGC

- Mme Anne-Lise MILLAN-BRUN, représentant SUD RECHERCHE EPST
- M. Patrick MONFORT, représentant le SNCS-FSU Pour les enseignements supérieurs
- M. Patrick BARTH, représentant SUP'RECHERCHE-UNSA
- M. François LUCAS, représentant le SNESUP-FSU
- Mme Claudia GARDERET, représentant le SCEN-RAC-CFTC

e) Le président de chacune des sections du comité national ou son représentant :

- section 01 M. Claude SEBBAH
Directeur de recherches au CNRS
- section 02 M. Denis BERNARD
Directeur de recherches au CNRS
- section 03 M. Philippe QUENTIN
Professeur à l'université des sciences et technologies de Bordeaux I
- section 04 M. Laurent GUILLEMOT
Chargé de recherches au CNRS
- section 05 M. Michel ROSSO
Directeur de recherches au CNRS
- section 06 Mme Jeanne AYACHE
Chargée de recherches au CNRS
- section 07 M. François PIERROT
Directeur de recherches au CNRS
- section 08 M. Pierre BEAUVILLAIN
Directeur de recherches au CNRS
- section 09 M. Gilles REQUILE
Ingénieur de recherches au CNRS
- section 10 Mlle Cathy CASTELAIN
Chargée de recherches au CNRS
- section 11 M. Emanuel BERTRAND
Maitre de conférences à l'Ecole supérieure de physique chimie industrielle de Paris
- section 12 M. Mouad ALAM
Directeur de recherches au CNRS
- section 13 M. Maurice MONNIER
Ingénieur de recherches à l'Université Aix Marseille 1
- section 14 M. Gilles BERTRAND
Professeur à l'université de Dijon
- section 15 M. Marc DRILLON
Directeur de recherches au CNRS
- section 16 Mme Marie-Christine AVERLANT-PETIT
Chargée de recherches au CNRS
- section 17 M. Jean-Pierre MICHEL
Ingénieur d'études au CNRS
- section 18 Mme Isabelle MANIGHETTI
Physicienne à l'observatoire de Grenoble
- section 19 M. Laurent MORTIER
Maitre de conférences à l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées
- section 20 M. Philippe ACKERER
Directeur de recherches au CNRS
- section 21 M. Daniel LOCKER
Professeur à l'université d'Orléans

- section 22 M. Thierry GRANGE
Directeur de recherches au CNRS
- section 23 Mlle Patricia KRIEF
Chargée de recherches de l'INSERM
- section 24 Mme Yolande RICHARD-CLAUSSE
Directrice de recherches au CNRS
- section 25 M. Bruno QUERAT
Chargé de recherches au CNRS
- section 26 Mme Jacqueline PIERRE-SIMONS
Maître de conférences au Muséum
national d'histoire naturelle
- section 27 M. Jean-René CAZALETS
Directeur de recherches au CNRS
- section 28 M. Fabrice RAPPAPORT
Chargé de recherches au CNRS
- section 29 M. Philippe GRANDCOLAS
Directeur de recherches au CNRS
- section 30 Mlle Brigitte RENE
Chargée de recherches au CNRS
- section 31 M. Charles LE CŒUR
Professeur à l'université Panthéon-
Sorbonne - Paris 1
- section 32 Mme Danielle COURTEMANCHE
Maître de conférences à l'université du
Littoral - Côte d'Opale
- section 33 Mme Caroline GYSS
Chargée de recherches au CNRS
- section 34 M. Nabil HATHOUT
Chargé de recherches au CNRS
- section 35 Mme Claude RETAT
Chargée de recherches au CNRS
- section 36 M. Philippe ENCLOS
Maître de conférences à l'université de
Lille II
- section 37 Mlle Nadine THEVENOT
Maître de conférences à l'université
Panthéon-Sorbonne Paris I
- section 38 Mme Anne-Marie PEATRIK
Directrice de recherches au CNRS
- section 39 Mme Christine RAIMOND
Chargée de recherche au CNRS
- section 40 M. Fabien JOBARD
Chargé de recherches au CNRS

Art. 2. - Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 12 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070007ELEC du 13 juillet 2007 relative à la date limite de réception des demandes d'inscription sur la liste électorale pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique
Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod.

Art. 1^{er}. - La date limite de réception des demandes d'inscription sur la liste électorale est fixée au 3 décembre 2007 à 12 heures.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique. Une mention de cette publication sera faite au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070008ELEC du 13 juillet 2007 fixant les dates à partir desquelles la liste électorale et la liste électorale rectificative des sections du Comité national de la recherche scientifique seront consultables
Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod.

Art. 1^{er}. - La liste électorale des sections du Comité national de la recherche scientifique sera consultable à partir du 4 janvier 2008.

Art. 2. - La liste électorale rectificative des sections du Comité national de la recherche scientifique sera consultable à partir du 25 janvier 2008.

Art. 3. - Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 5 janvier 1995 modifié, la liste électorale et la liste électorale rectificative seront consultables au siège du CNRS et par voie électronique sur le site internet consacré à l'organisation des élections à l'adresse suivante : <http://www.sg.cnrs.fr/elections>.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique. Une mention de cette publication sera faite au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070009ELEC du 13 juillet 2007 relative aux dates limites de réception des candidatures pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique
Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod.

Art. 1^{er}. - La date limite de réception des candidatures, pour le premier tour de scrutin des collèges A1, A2, B1 et B2, auprès du délégué pour les élections, 1 place Aristide Briand - 92195 Meudon, est fixée au 5 février 2008 à 12 heures.

Art. 2. - La date limite de réception des listes de candidats pour le tour unique de scrutin du collège C, auprès du délégué pour les élections, 1 place Aristide Briand – 92195 Meudon, est fixée au 31 mars 2008 à 12 heures.

Art. 3. - La date limite de maintien des candidatures, pour le second tour de scrutin des collèges A1, A2, B1 et B2, auprès du délégué pour les élections, 1 place Aristide Briand – 92195 Meudon, est fixée au 24 avril 2008 à 12 heures.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique. Une mention de cette publication sera faite au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070010ELEC du 13 juillet 2007 relative aux dates limites de réception des votes pour le renouvellement des sections du Comité national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod.

Art. 1^{er}. - La date limite de réception des votes, pour le premier tour de scrutin des collèges A1, A2, B1 et B2, dans la boîte postale prévue à cet effet, est fixée au 14 avril 2008.

Art. 2. - La date limite de réception des votes pour le tour unique de scrutin du collège C, dans la boîte postale prévue à cet effet, est fixée au 30 juin 2008.

Art. 3. - La date de réception des votes, pour le second tour de scrutin des collèges A1, A2, B1 et B2, dans la boîte postale prévue à cet effet, est fixée au 30 juin 2008.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique. Une mention de cette publication sera faite au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 13 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070011ELEC du 16 juillet 2007 fixant les modalités matérielles de vote pour l'élection aux sections du Comité national de la recherche scientifique

Organisation des élections

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-1995 mod. ; DEC. n° 070010ELEC du 13-07-2007.

Art. 1^{er}. - Les modalités matérielles relatives au vote, pour le renouvellement des membres des sections du Comité national de la recherche scientifique, se dérouleront selon les dispositions définies aux articles suivants.

Art. 2. - Les électeurs sont destinataires d'un matériel de vote, correspondant à leur collège et à leur section, au moins huit jours avant la date de clôture du scrutin.

Ce matériel de vote comprend :

- pour tous les collèges
 - une notice explicative de la procédure de vote
 - des professions de foi
 - une enveloppe T permettant l'envoi du bulletin de vote, comportant l'adresse pré-imprimée de la boîte postale du CNRS et la date limite de réception du vote
- pour le collège C
 - une série d'étiquettes autocollantes, comportant un code à barres, en nombre égal à celui des listes de candidats
 - un bulletin de vote détachable comportant un emplacement destiné à recevoir l'étiquette exprimant la « liste choisie »
- pour les collèges A1, A2, B1 et B2
 - un bulletin de vote détachable portant le nom des candidats avec une case à noircir, devant chaque nom, permettant d'exprimer le choix de l'électeur

Art. 3. - Le vote s'effectue :

- pour le collège C, en collant l'étiquette correspondant à la liste choisie à l'emplacement prévu sur le bulletin de vote
- pour les collèges A1, A2, B1 et B2, en noircissant sur le bulletin de vote, les cases correspondant aux candidats choisis dans la limite du nombre de sièges à pourvoir

L'enveloppe retour T contenant le bulletin de vote doit parvenir avant le jour et l'heure fixés pour chaque tour et chaque collège, conformément à la décision n° 070010ELEC susvisée relative aux dates limites de réception des votes.

Art. 4. - Les votes seront déclarés

- nuls : si les bulletins portent une marque de reconnaissance, un message, un nombre d'étiquettes ou de cases à noircir supérieur au nombre prévu pour le collège et la section
- blancs : si les bulletins ne comportent pas d'expression de vote

Art. 5. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions**Décision n° 070009SGCN du 22 juin 2007 modifiant la décision n° 060010SGCN du 8 août 2006 relative à la nomination des membres du conseil scientifique du département Sciences du vivant**

Secrétariat général du comité national

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-2006 ; DEC. n° 020003SGCN du 04-04-2002 ; DEC. n° 060010SGCN du 08-08-2006 ; proposition du conseil scientifique du CNRS du 11-06-2007.

Art. 1^{er}. - L'article 1^{er} de la décision du 8 août 2006 susvisée est modifié comme suit : « M. Bruno CANARD, directeur de recherche au CNRS », en remplacement de « M. Jean-François MOUSCADET, directeur de recherche au CNRS, directeur adjoint de l'UMR n° 8113 - LBPA, ENS de Cachan ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 22 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions**Décision n° 0700010SGCN du 10 juillet 2007 relative à la vacance de sièges au sein des Conseils scientifiques de département du Centre national de la recherche scientifique**

Secrétariat général du comité national

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 05-01-2006 ; DEC. n° 020003SGCN du 04-04-2002.

Art. 1^{er}. - Le siège suivant est à pourvoir, pour le Conseil scientifique de département mentionné ci-dessous :

Conseil scientifique du département planète univers

1 siège - collège électoral B

Art. 2. - Lors des prochaines réunions des conseils scientifiques de département, les membres élus des conseils scientifiques de département concernés éliront un membre parmi les personnes ayant fait acte de candidature.

Art. 3. - Les déclarations de candidature établies suivant le modèle annexé à la présente, accompagnées d'un curriculum vitae, complété le cas échéant de la liste des travaux et productions scientifiques, sont à déposer au Secrétariat général du Comité national de la recherche scientifique - CNRS - 3 rue Michel Ange - 75016 PARIS jusqu'au 19 septembre 2007 à 18h00, ou à adresser au Secrétariat général du Comité national de la recherche scientifique, jusqu'au 19 septembre 2007 (le cachet de la poste faisant foi).

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique. Une mention de cette décision sera faite au *Journal officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 10 juillet 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
La secrétaire générale du Comité national,
Monique QUEROU

Comités, conseils et commissions**Décision n° 070011SGCN du 24 juillet 2007 relative à la vacance de sièges au sein des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique**

Secrétariat général du Comité national

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 91-178 du 18-02-1991 mod. ; D. n° 91-179 du 18-02-1991 ; D. du 19-01-2006 ; A. du 19-05-2003 ; A. du 12-11-2004 ; DEC. n° 050001SGCN du 10-01-2005.

Art. 1^{er}. - Les sièges suivants sont à pourvoir, pour les sections et les commissions interdisciplinaires du Comité national mentionnées ci-dessous :

Section 09 - « Ingénierie des matériaux et des structures - Mécanique des solides - Acoustique »

- 1 siège - Collège électoral A2

- 1 siège - Collège électoral B1

Section 12 - « Architectures moléculaires : synthèses, mécanismes et propriétés »

- 1 siège - Collège électoral A1

- 1 siège - Collège électoral C

Section 20 - « Surface continentale et interfaces »

- 1 siège - Collège électoral A1

- 1 siège - Collège électoral A2

- 1 siège - Collège électoral B1

Section 36 - « Sociologie - Normes et règles »

- 1 siège - Collège électoral A1

- 1 siège - Collège électoral A2

Section 38 - « Sociétés et cultures : approches comparatives »

- 1 siège - Collège électoral C

Section 40 - « Politique, pouvoir, organisation »

- 1 siège - Collège électoral A2

Commission interdisciplinaire 44 - « Modélisation des systèmes biologiques, bioinformatique »

- 1 siège - Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 46 - « Risques environnementaux et société »

- 1 siège - Collège électoral A

Art. 2. - Lors des prochaines sessions du Comité national, les sections concernées éliront un membre parmi les personnes qui auront fait acte de candidature et les commissions interdisciplinaires concernées éliront un membre appartenant au Comité national de la recherche scientifique, ayant fait acte de candidature.

Art. 3. - Les déclarations de candidatures établies suivant les modèles annexés à la présente, accompagnées d'un *curriculum vitae*, sont à déposer au Secrétariat Général du Comité national - CNRS - 3 rue Michel Ange - 75016 PARIS jusqu'au 5 septembre 2007 à 18h00, ou adressées au Secrétariat Général du Comité national, jusqu'au 5 septembre 2007 (le cachet de la poste faisant foi).

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique. Une mention de cette décision sera faite au *Journal officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le 24 juillet 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070036DRH du 6 juin 2007 relative à la nomination d'un représentant suppléant de l'administration à la commission administrative paritaire du corps des ingénieurs de recherche

Direction des ressources humaines

Vu L. n° 83-634 du 13-07-1983 mod. ; L. n° 84-16 du 11-01-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-05-1982 mod. ; D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod. ; D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod. ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod. ; D. du 19-01-2006 ; A. du 24-02-1986 mod. ; A. du 25-01-2006.

Art. 1^{er}. - M. Tony ROULOT, délégué régional, est nommé, à compter du 1^{er} juin 2007, représentant suppléant de l'administration à la commission administrative paritaire du corps des ingénieurs de recherche, en remplacement de M. Pascal AIMÉ.

Art. 2. - Le directeur général du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 6 juin 2007.

Pour le ministre de l'enseignement
supérieur et de la recherche :
Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070039DRH du 14 juin 2007 relative à la nomination des membres experts scientifiques et techniques du CNRS

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod., not. art. 107-1^o dernier alinéa et 248-1 ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod., not. art. 18 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 020010DRH du 05-04-2002.

Art. 1^{er}. - M. Jacques CREUSOT est nommé en qualité de membre expert scientifique et technique du CNRS au titre des emplois-types relevant de la BAP F Documentation, édition, communication en remplacement de

Mme Marie-Noëlle POSTIC, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070040DRH du 14 juin 2007 relative à la nomination des membres experts scientifiques et techniques du CNRS

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod., not. art. 107-1^o dernier alinéa et 248-1 ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod., not. art. 18 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 020010DRH du 05-04-2002.

Art. 1^{er}. - Mme Anne-Marie LAVARDE est nommée en qualité de membre expert scientifique et technique du CNRS au titre des emplois-types relevant de la BAP D Sciences humaines et sociales en remplacement de Mme Eliane LETERRIER admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070041DRH du 14 juin 2007 relative à la nomination des membres experts scientifiques et techniques du CNRS

Direction des ressources humaines

Vu D. n° 83-1260 du 30-12-1983 mod., not. art. 107-1^o dernier alinéa et 248-1 ; D. n° 84-1185 du 27-12-1984 mod., not. art. 18 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 020010DRH du 05-04-2002.

Art. 1^{er}. - M. Joël SUIRE est nommé en qualité de membre expert scientifique et technique du CNRS au titre des emplois-types relevant de la BAP D Sciences humaines et sociales en remplacement de Mme Claudine KARLIN, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 14 juin 2007.

Le directeur général,
Arnold MIGUS

Comités, conseils et commissions**Décision n° 070069DR01 du 27 juin 2007 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 8069 - Laboratoire de psychologie environnementale**
Délégation Paris A

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR n° 8069 du CNRS " Laboratoire de psychologie environnementale " dont la composition est définie ci-après.

Art. 2. - Le conseil de laboratoire comprend 7 membres :

- Le directeur, membre de droit ;
- 4 membres élus :
 - 2 pour le collège des chercheurs et enseignants-chercheurs ;
 - 1 pour le collège des ingénieurs et techniciens ;
 - 1 pour le collège des doctorants ;
- 2 membres nommés ;

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire prendra fin avec le prochain renouvellement du laboratoire à savoir le 31 décembre 2009.

Art. 3. - Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 27 juin 2007.

Le délégué régional Paris A,
Tony ROULOT

Comités, conseils et commissions**Décision n° 070040DR08 du 11 juillet 2007 portant composition de la cellule de crise auprès de la déléguée régionale Centre – Poitou-Charentes**

Délégation Centre – Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 8, 14, 17 et 18 ; DEC. n° 040115DAJ du 08-12-2004 ; DEC. n° 040141DAJ du 31-12-2004 ; DEC. n° 060096DR08 du 18-09-2006.

Art. 1^{er}. - La cellule de crise comprend comme membres permanents :

- La Déléguée Régionale, Josette ROGER
- L'adjoint à la Déléguée Régionale, Thierry ARTUSO
- La Responsable du service Personnel et des Ressources Humaines, Rose-Marie CIROTTEAU
- Le Responsable du service Patrimoine et Logistique, Pascal TOUTIN
- L'Ingénieur Régional de Prévention et Sécurité, Damien MONCOQ
- La Chargée de Communication, Danièle LE ROSCOUET-ZELWER

- Le Responsable des systèmes d'information, Hervé CHAUDRET

- L'Ingénieur en maintenance et travaux immobiliers, Roger GUICHOUX

Art. 2. - En fonction du type d'évènement, toute personne qualifiée peut être appelée à se joindre à la cellule de crise.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique et prend effet à la date de signature.

Fait à Orléans, le 11 juillet 2007.

La déléguée régionale Centre – Poitou-Charentes,
Josette ROGER

Comités, conseils et commissions**Décision n° 070036DR08 du 26 juin 2007 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UPR n° 1934 - Centre d'études biologiques de Chizé**

Délégation Centre – Poitou-Charentes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 06A011DSI du 11-11-2006 ; DEC. n° 040141DAJ du 31-12-2004 ; DEC. n° 040143DAJ du 31-12-2004.

Art. 1^{er}. - Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'UPR n° 1934, intitulée « Centre d'études biologiques de Chizé ».

Art. 2. – Composition et désignation des membres

Ce conseil comporte, y compris le directeur de l'unité, 15 membres. Les deux tiers des membres du Conseil de Laboratoire sont désignés par voie d'élections (10 membres élus).

Les 10 membres élus sont répartis en deux collèges :

- Le collège " Chercheurs "
- et le collège " Ingénieurs, Techniciens et Administratifs ".

Le premier collège est notamment constitué par 5 élus ; il peut être divisé en deux sous-collèges. Le premier sous-collège est composé de 4 chercheurs nommés sur un poste budgétaire du CNRS ou d'un autre établissement public de recherche ; le second, avec un membre élu, représente les étudiants chercheurs ou boursiers. Le collège ITA est représenté par 5 élus.

En cas de non atteinte des 10 élus, le Directeur nommera les personnes de son choix.

Les autres membres du Conseil de Laboratoire, au nombre de 4, sont nommés par le Directeur.

La durée du mandat de tous les membres du Conseil de Laboratoire est de 4 ans sauf renouvellement de l'Unité, auquel cas ce mandat prend fin avant son terme.

Art. 3. – Élections

Les élections sont organisées dans un délai maximum de deux mois à compter de la date d'expiration du mandat du conseil.

Elles ont lieu au suffrage direct au scrutin uninominal à deux tours. Tout électeur est éligible.

Sont électeurs :

A) les personnels affectés sur un poste permanent attribué au laboratoire, rémunérés par le Centre national de la recherche scientifique ou par un autre organisme partenaire du CNRS au titre d'un contrat d'association ou d'unité mixte ;

B) sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents participant à l'activité de l'unité et répertoriés dans la base Labintel.

Les électeurs sont répartis en deux collèges, celui des chercheurs et enseignants-chercheurs d'une part et celui des ITA d'autre part. Chacun de ces collèges peut éventuellement comporter des sous-collèges.

Tout membre d'un Conseil de Laboratoire quittant définitivement l'Unité de recherche ou changeant de collège cesse de faire partie de ce conseil et doit selon qu'il en aura été membre élu ou nommé, y être remplacé par voie d'élection ou de nomination.

Art. 4. – **Compétences**

Le Conseil de Laboratoire a un rôle consultatif.

A) Il est consulté par le Directeur de l'Unité de recherche sur :

- l'état, le programme, la coordination des recherches, la composition des équipes ;
- les moyens budgétaires à demander par l'unité et la répartition de ceux qui lui sont alloués ;
- la politique des contrats de recherche concernant l'unité ;
- la politique de transfert de technologie et la diffusion de l'information scientifique de l'unité ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la politique de formation par la recherche ;
- les conséquences à tirer de l'avis formulé par la ou les sections du Comité national de la recherche scientifique dont relève l'unité ;
- le programme de formation en cours et pour l'année à venir ;
- toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'unité et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

Le Directeur de l'Unité de recherche peut en outre consulter le Conseil de Laboratoire sur toute autre question concernant l'Unité.

B) Conformément aux articles 71, 85, 98, 110, 125, 138, 148, 162, 176, 190, 205, 218 et 229 du décret du 30 décembre 1983 modifié susvisé, l'avis du conseil de laboratoire est pris avant l'établissement du rapport de stage des personnels recrutés dans les corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche.

C) Conformément à l'article 18 du décret du 24 novembre 1982 modifié susvisé, l'avis du conseil de laboratoire est recueilli par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique en vue de la nomination du directeur de l'unité.

D) Il reçoit communication :

- du relevé des propositions du comité scientifique telles qu'elles ressortent du procès-verbal du comité, à l'exclusion de la relation des débats ;
- des documents, décrits à l'article 7 de la décision du 17 septembre 1990 susvisée, préparés par le directeur de l'unité à l'intention du comité scientifique.

E) Lorsque l'unité vient à évaluation par une ou plusieurs sections du Comité national de la recherche scientifique, le conseil de laboratoire joint au dossier un rapport pouvant comporter ses observations à l'adresse de la (des) section(s).

F) Le conseil de laboratoire est tenu informé par le directeur de l'unité de la politique du département du Centre national de la recherche scientifique et de son incidence sur le développement de l'unité.

Art. 5. – Chaque collègue du Conseil de Laboratoire, le collège " chercheurs " et le collège " I.T.A ", élit son représentant, choisi parmi les électeurs définis à l'article 3, qui siègera au Comité de Direction de l'unité conformément aux dispositions des décisions du directeur général du 9 février 1990 et du 17 septembre 1990 susvisées.

Art. 6. – **Fonctionnement**

Le Conseil de Laboratoire est présidé par le Directeur de l'Unité. Il se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par son président soit à l'initiative de celui-ci, soit à la demande du tiers de ses membres.

Le Conseil de Laboratoire ne peut siéger que si les deux-tiers au moins des membres sont présents et si les deux collèges sont représentés.

Toute personne participant ou s'intéressant aux travaux de l'Unité peut être invitée par le président à y siéger avec voix consultative.

Le Conseil de Laboratoire arrête un règlement intérieur précisant notamment les modalités relatives à l'organisation des élections.

Le Président arrête l'ordre du jour de chaque séance; cet ordre du jour doit comporter toute question, relevant de la compétence du Conseil de Laboratoire dont l'inscription aura été demandée par plus d'un tiers des membres de ce conseil. L'ordre du jour est affiché, huit jours avant la réunion, dans les locaux de l'Unité de recherche.

Le président établit, signe et assure la diffusion d'un relevé de conclusions de chacune des séances. Il est porté à la connaissance du personnel de l'unité pour affichage dans un délai de 72 heures.

Art. 7. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Orléans, le 26 juin 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
La déléguée régionale Centre - Poitou-Charentes,
Josette ROGER

Comités, conseils et commissions

Décision n° 070071DR11 du 10 juin 2007 portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 5194 – Politique publique, action politique, territoires (PACTE)

Délégation Alpes

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 18 ; DEC. n° 900267SOSI du 17-09-1990 mod. ; DEC. n° 920520SOSI du 24-07-1992 mod. ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod.

I - Constitution

Art. 1^{er}. – Il est créé un conseil d'unité au sein de l'UMR PACTE (Politiques publiques, ACTION politique, TERRITOIRES) n° 5194. Cette unité est composée de 2 équipes :

- Equipe Pacte – Politique-Organisations
- Equipe Pacte - Territoires

II – Composition et désignation

Art. 2. – Le conseil d'unité comprend 21 membres :

- 3 membres de droit : le directeur de PACTE, les directeurs adjoints des deux équipes, PACTE / Politique - Organisations et PACTE/Territoires,
- 13 membres élus ;
- 5 membres nommés.
- Sont invités de manière permanente, les membres du bureau de direction et les responsables des tutelles de l'unité.

La durée du mandat des membres du conseil d'unité est fixée à quatre ans.

Art. 3. – Les élections sont organisées dans le délai maximum de trois mois à compter de la date de la décision du directeur général créant et renouvelant et/ou approuvant la création et le renouvellement des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service.

Elles ont lieu au suffrage direct et au scrutin plurinominal à deux tours. Tout électeur est éligible.

- Sont électeurs :

a) les personnels affectés sur un poste permanent attribué à l'unité, en poste au Centre national de la recherche scientifique, à l'Université ou à la Fondation nationale des sciences politiques au titre d'un contrat d'unité mixte ;

b) sous réserve d'une ancienneté minimale d'un an dans l'unité considérée, les personnels non permanents (contractuels et doctorants) participant à l'activité de l'unité.

Les électeurs sont répartis en deux collèges, celui des chercheurs d'une part et celui des ITA d'autre part :

- le collège Chercheurs comprend le :
 - sous-collège chercheurs : 4 élus
 - sous-collège enseignants-chercheurs : 3 élus
 - sous-collège doctorants : 3 élus.
- le collège ITA comprend : 3 élus.

Tout membre du conseil d'unité quittant définitivement l'unité où il exerçait ses fonctions cesse de faire partie de ce conseil et doit, selon qu'il en aura été membre élu ou nommé, y être remplacé par voie d'élection ou de nomination.

III – Compétences

Art. 4. – Le conseil d'unité a un rôle consultatif.

A) Il est consulté par la direction de l'unité sur :

- l'état, le programme, la coordination des recherches, la composition des équipes ;
- l'intégration de nouveaux chercheurs et chercheurs associés ;
- les moyens budgétaires à demander par l'unité et la répartition de ceux qui lui sont alloués ;
- la politique des contrats de recherche concernant l'unité ;
- la politique de transfert de technologie et la diffusion de l'information scientifique de l'unité ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la politique de formation par la recherche ;
- les conséquences à tirer de l'avis formulé par la ou les sections du Comité national de la recherche scientifique dont relève l'unité ;
- le programme de formation en cours et pour l'année à venir ;
- toutes mesures relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'unité et susceptibles d'avoir une incidence sur la situation et les conditions de travail du personnel.

La direction de l'unité peut en outre consulter le conseil sur toute autre question concernant l'unité.

B) Conformément aux articles 71, 85, 98, 110, 125, 138, 148, 162, 176, 190, 205, 218 et 229 du décret du 30 décembre 1983 modifié susvisé, l'avis du conseil d'unité est pris avant l'établissement du rapport de stage des personnels, recrutés dans les corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche.

C) Conformément à l'article 18 du décret du 24 novembre 1982 modifié susvisé, l'avis du conseil d'unité est recueilli par le directeur général du Centre national de la recherche scientifique en vue de la nomination du directeur de l'unité.

D) Il reçoit communication :

- du relevé des propositions du comité scientifique ou du comité d'orientation et de surveillance telles qu'elles ressortent du procès-verbal du comité, à l'exclusion de la relation des débats ;
- des documents, décrits à l'article 7 de la décision du 17 septembre 1990 susvisée préparés par le directeur de l'unité à l'intention du comité scientifique.

E) Lorsque l'unité vient à évaluation par une ou plusieurs sections du Comité national de la recherche scientifique, le conseil d'unité joint au dossier un rapport pouvant comporter ses observations à l'adresse des sections.

F) Le conseil d'unité est tenu informé par la direction de l'unité de la politique du ou des départements du Cen-

tre national de la recherche scientifique et de son incidence sur le développement de l'unité.

Art. 5. – Le conseil d'unité désigne les représentants des personnels qui siégeront au comité scientifique ou au comité d'orientation et de surveillance de l'unité conformément aux dispositions des décisions du directeur général du 9 février 1990 et du 17 septembre 1990 susvisées.

IV – Fonctionnement

Art. 6. – Le conseil d'unité est présidé par la direction de l'unité. Il se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par la direction soit à l'initiative de celui-ci, soit à la demande du tiers de ses membres.

Le conseil peut entendre, sur invitation de son président, toute personne participant aux travaux de l'unité, ou appelée à titre d'expert sur un point de l'ordre du jour.

La direction arrête l'ordre du jour de chaque séance ; celui-ci comporte toute question relevant de la compétence du conseil d'unité, inscrite à l'initiative de son président ou demandée par plus d'un tiers des membres de ce conseil. L'ordre du jour est affiché, huit jours avant la réunion, dans les locaux de l'unité.

La direction établit, signe et assure la diffusion d'un relevé de conclusions de chacune des séances.

Un règlement intérieur arrête, en tant que de besoin, les autres règles de fonctionnement.

Fait à Grenoble, le 10 juin 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
Le délégué régional Alpes,
Younis HERMES

Comités, conseils et commissions

Décision n° 071384DR12 du 7 juin 2007 de création d'un conseil de laboratoire au sein de l'UMR n° 6012 - Etude des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces (ESPACE)

Provence et Corse

Vu D. n° 82-993 du 24-11-1982 mod., not. art. 3 ; D. du 19-01-2006 ; DEC. n° 920368SOSI du 28-10-1992 mod. ; DEC. n° 060046DAJ du 19-01-2006 ; DEC. n° 03A015DSI du 28-11-2003.

Art. 1^{er}. – Création

Il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité « Etude des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces » [ESPACE] [UMR 6012].

Art. 2. – Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 3 directeurs adjoints ;
- 13 membres élus dont :
 - 8 représentants du collège des chercheurs / enseignants chercheurs [2 UI, 2 UII, 2 UAPV, 2 UNSA]

- 1 représentant du collège des chercheurs en formation ;

- 4 représentants du collège des ITA/ITARF

- 3 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de laboratoire est fixée jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours [CNRS - UAPV 2004-2007].

Art. 3. – Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Art. 4. – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Marseille, le 7 juin 2007.

Pour le directeur général et par délégation :
Le délégué régional Provence et Corse,
Pierre DOUCELANCE

Nominations

Administration centrale

DG

M. ALAIN PAVÉ

DEC. n° 070073DAJ du 20-06-2007

M. Alain PAVÉ, professeur des universités de classe exceptionnelle, directeur de l'UPS n° 2561 « CNRS-Guyane », est nommé chargé de mission, auprès du directeur général du CNRS, pour la recherche et la politique scientifique en Guyane et dans la région amazonienne, à compter du 1^{er} mars 2007. Le chargé de mission représente le CNRS vis-à-vis des autorités de l'État, des collectivités territoriales et des autres partenaires régionaux de la recherche, en particulier les représentations des autres organismes et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche présents en Guyane.

Il est l'interlocuteur privilégié de la délégation régionale du CNRS en charge de la gestion des moyens en Outre-Mer.

Il a également un rôle d'interface entre les structures de l'établissement et les partenaires régionaux et nationaux concernés par les recherches du CNRS en Guyane, et plus généralement dans la région amazonienne, ainsi qu'entre les structures de l'établissement et les unités et agents du CNRS présents en Guyane.

A ces différents titres, M. Alain PAVÉ sera chargé, au titre du CNRS, de l'animation et de la programmation de la recherche en Guyane.

Pour l'exercice de cette mission, M. Alain PAVÉ demeure affecté à l'UPS n° 2561 « CNRS- Guyane », Résidence Le Relais, 16 avenue André Aron, 97 300 Cayenne.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

MPPU

M. JEAN-MARC GAMBAUDO

DEC. n° 070089DAJ du 05-07-2007

M. Jean-Marc GAMBAUDO, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur scientifique adjoint, pour les mathématiques, au département scientifique Mathématiques, physique, planète et univers (MPPU), à compter du 1^{er} septembre 2007, en remplacement de M. Christian PESKINE, appelé à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ST2I

M. JEAN-CLAUDE ANDRÉ

DEC. n° 070016SING du 06-07-2007

M. Jean-Claude ANDRÉ, directeur de recherche CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour le département Sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie (ST2I), du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2008. Sa mission est de suivre et coordonner des actions de recherche menées dans le domaine des nanosciences et des nanotechnologies.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Claude ANDRÉ demeure affecté au département de chimie physique des réactions de l'ENSIC - UMR n° 7630 - Nancy.

Du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2008, M. Jean-Claude ANDRÉ percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Centre-Est.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

EDD

M. YVES DESSAUX

DEC. n° 070002EDD du 06-07-2007

M. Yves DESSAUX, directeur de recherche de 2^{ème} classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général.

M. Yves DESSAUX sera plus particulièrement chargé de suivre une partie des laboratoires du portefeuille 7A du directeur scientifique adjoint du département Environnement et développement durable « Biodiversité, écologie, évolution, paléontologie », notamment les laboratoires dont les thématiques concernent l'écologie et le fonctionnement des écosystèmes en relation avec la dynamique et la structure de la biodiversité animale, végétale et microbienne. Il assistera également ce directeur scientifique adjoint pour le suivi, pour partie, de la section 29 du Comité national. Enfin, M. DESSAUX participera et aura en charge la coordination des divers programmes de recherche (Européens, ANR,...), notamment dans le domaine de l'écologie fonctionnelle et de l'écologie des interactions. La mission de M. DESSAUX est du 1^{er} septembre 2007 au 31 décembre 2008.

Pour l'exercice de cette mission, M. Yves DESSAUX demeure affectée à l'Institut des sciences du végétal (ISV) - UPR n° 2355 - CNRS - Bâtiment 23, avenue de la Terrasse - 91198 Gif sur Yvette Cedex.

Du 1^{er} septembre 2007 au 31 décembre 2008, M. Yves DESSAUX percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation régionale 04 Ile-de-France Sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. ALAIN DINET

DEC. n° 070018INSU du 19-07-2007

M. Alain DINET, directeur de recherche au CNRS, est nommé, à compter du 15 mai 2007, directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'Univers et directeur scientifique adjoint « Surfaces et interfaces continentales - SIC » au département scientifique « Planète et univers », au sein du département scientifique « Mathématiques, physique, planète et univers » et à titre secondaire, au département scientifique « Environnement et développement durable », en remplacement de M. André MARIOTTI.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. DENIS DIDIER ROUSSEAU

DEC. n° 070020INSU du 06-07-2007

M. Denis Didier ROUSSEAU, directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'Univers, du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007. Sa mission est d'assurer la coordination des actions inter-organismes dans le domaine du « Paléoclimat ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Denis Didier ROUSSEAU demeure affecté à l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier (ISEM - UMR n° 5554), Université des sciences et techniques, place Eugène Bataillon à Montpellier.

Du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007, M. Denis Didier ROUSSEAU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Languedoc-Roussillon.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. CYRIL MOULIN

DEC. n° 070021INSU du 06-07-2007

M. Cyril MOULIN, chercheur au CEA, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'Univers, du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007. Sa mission est d'assurer la coordination des actions inter-organismes dans le domaine de la « biogéochimie et de la biologie marine ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Cyril MOULIN demeure affecté au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE – UMR n° 1572), Orme des Merisiers – Saclay, 91 191 Gif-sur-Yvette.

Du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007, M. Cyril MOULIN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Ile-de-France Sud.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. CHRISTIAN ABONNEL

DEC. n° 070022INSU du 06-07-2007

M. Christian ABONNEL, ingénieur d'étude au CNRS, est nommé chargé de mission auprès du directeur général du CNRS pour l'Institut national des sciences de l'Univers, du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2007. Sa mission est d'assurer la coordination des actions inter-organismes dans le domaine de la « dynamique atmosphérique et instrumentations ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Christian ABONNEL demeure affecté au Centre national de recherches météorologiques

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. GUY LAUVERGEON

DEC. n° 070072DAJ du 11-06-2007

M. Guy LAUVERGEON, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé directeur administratif de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU), à compter du 9 juillet 2007, en remplacement de M. Gérard VIVIER, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DAI

M. THIERRY RAJAABELINA

DEC. n° 070092DAJ du 09-07-2007

M. Thierry RAJAABELINA, premier conseiller de chambre régionale des comptes, est nommé directeur de l'audit interne à compter du 9 juillet 2007.

A compter de cette même date, il est mis fin à ses fonctions de chargé de mission auprès du directeur général.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DPA

M. BERNARD LAURIN

DEC. n° 070083DAJ du 26-06-2007

M. Bernard LAURIN, professeur des universités, est nommé directeur délégué pour le partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, au sein de la direction des partenariats, à compter du 2 juillet 2007, en remplacement de Mme Marie-Jeanne PHILIPPE, appelée à d'autres fonctions.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DirCom

MME GENEVIÈVE HATET-NAJAR

DEC. n° 070001DIRCOM du 13-07-2007

Mme Geneviève HATET-NAJAR, ingénieure de recherche au CNRS, est nommée chargée de mission auprès du directeur de la communication, à compter du 1^{er} septembre 2007.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

SG

M. ERIC ESPARRE

DEC. n° 070074DAJ du 23-07-2007

M. Eric ESPARRE, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission, auprès du secrétaire général du CNRS, pour la gestion de la recherche et le suivi de la politique scientifique en Guyane et dans la région amazonienne, à compter du 1^{er} mars 2007.

Le chargé de mission auprès du secrétaire général assiste, seconde, et représente le cas échéant, le chargé de mission auprès du directeur général pour la recherche et la politique scientifique en Guyane et dans la région Amazonienne, dans toutes les missions qui lui sont confiées par ce dernier.

Pour l'exercice de cette mission, M. Eric ESPARRE demeure affecté à l'UPS n° 2561 - CNRS Guyane, Résidence Le Relais, 16, avenue André Aron, 97 300 Cayenne.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DRH

MME MICHÈLE POSTEL

DEC. n° 070002DRH du 16-03-2007

Mme Michèle POSTEL, directrice de recherche de 2^{ème} classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général pour la direction des ressources humaines, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007. Sa mission a pour objet de venir en appui à la coordination et à l'animation de la filière ressources humaines du CNRS ainsi qu'à la mise en place de la mission de suivi des cadres supérieurs.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Michèle POSTEL demeure affectée à la délégation Côte d'Azur.

Du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, Mme Michèle POSTEL percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Côte d'Azur

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DRH

M. JEAN-PIERRE CHAMBOST

DEC. n° 070004DRH du 16-03-2007

M. Jean-Pierre CHAMBOST, chargé de recherche de 1^{ère} classe, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des ressources humaines, du 1^{er} janvier au 31 janvier 2007. Sa mission a pour objet d'assurer le suivi des actions scientifiques et le suivi des écoles thématiques.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Pierre CHAMBOST demeure affecté au Laboratoire de chimie bactérienne, UPR n° 9043, Marseille.

Du 1^{er} janvier 2007 au 31 janvier 2007, M. Jean-Pierre CHAMBOST percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Provence.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DRH

M. GÉRARD GRANCHER

DEC. n° 070024DRH du 21-05-2007

M. Gérard GRANCHER, ingénieur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du directeur général pour la direction des ressources humaines, du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2008. Sa mission a pour objet d'assurer le suivi des actions de formation scientifiques et le suivi de la campagne des écoles thématiques.

Pour l'exercice de cette mission, M. Gérard GRANCHER demeure affecté au Laboratoire de mathématiques Raphaël Salem, UMR n° 6085, Saint-Étienne du Rouvray.

Du 1^{er} avril 2007 au 31 décembre 2008, M. Gérard GRANCHER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 [fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique].

La dépense sera imputée sur le compte 6464 - section 1 du budget du Centre national de la recherche scientifique et prise en charge par la délégation Normandie.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ISCC

M. DOMINIQUE WOLTON

DEC. n° 070051DAJ du 08-06-2007

M. Dominique WOLTON, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

GIS GENOPLANTE Recherche

M. JEAN-JACQUES GUILLEMINOT

DEC. n° 070044DAJ du 20-06-2007

M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, responsable du service du partenariat et de la valorisation de la délégation Ile-de-France Est, est désigné représentant du CNRS, pour l'année 2007, lors des assemblées générales des Sociétés en Participation (SEP) auxquelles le CNRS est associé en qualité de membre du groupement d'intérêt scientifique (GIS) « GENOPLANTE RECHERCHE ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ACPL

M. JEAN-PAUL FOINANT

DEC. n° 070002ACPL du 05-06-2007

A compter du 1^{er} juillet 2007, M. Jean-Paul FOINANT, trésorier-principal du Trésor public est nommé agent comptable secondaire de la délégation Alpes en remplacement de M. Jacques CAVAILLE, agent comptable secondaire par intérim.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Alain RESPLANDY-BERNARD, secrétaire général

Délégations

DR01 - Paris A

M. FRANCK MORICE

DEC. n° 070074DR01 du 30-04-2007

M. Franck MORICE, ingénieur d'études, est nommé adjoint au responsable du service des ressources humaines de la délégation Paris A, à compter du 30 avril 2007.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

DR03 - Ile-de-France Est

M. FRÉDÉRIC MAGNIETTE

DEC. n° 070165DR03 du 11-06-2007

M. Frédéric MAGNIETTE, ingénieur de recherche, est nommé coordinateur régional de la sécurité des systèmes d'informa-

tion (CRSSI) de la délégation Ile-de-France Est à compter du 11 juin 2007.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

DR12 - Provence et Corse

MME HÉLÈNE IMBAUD

DEC. n° 071387DR12 du 29-06-2007

Mme Hélène IMBAUD [AI] est nommée, à compter du 1^{er} juillet 2007, adjointe à l'ingénieur régional Prévention et sécurité pour la délégation Provence et Corse.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

DR12 - Provence et Corse

M. VINCENT AUDIBERT

DEC. n° 071388DR12 du 29-06-2007

M. Vincent AUDIBERT [IE] est nommé, à compter du 1^{er} juillet 2007, adjoint au responsable des ressources humaines dans le domaine du conseil et de la coordination « Réglementation » pour la délégation Provence et Corse.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

DR12 - Provence et Corse

M. EMMANUEL GIRARD-REYDET

DEC. n° 071389DR12 du 29-06-2007

M. Emmanuel GIRARD-REYDET [IR] est nommé, à compter du 1^{er} juillet 2007, adjoint au responsable des ressources humaines dans le domaine du conseil et de la coordination « Ressources humaines » pour la délégation Provence et Corse.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

DR12 - Provence et Corse

M. FRANCK LICHNOWSKI

DEC. n° 071390DR12 du 29-06-2007

M. Franck LICHNOWSKI [IE] est nommé, à compter du 1^{er} juillet 2007, adjoint au responsable des systèmes d'information pour la délégation Provence et Corse.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

DR13 - Languedoc-Roussillon

**M. GÉRARD KERLIDOU
MME DANIELLE GRANGE**

DEC. n° 070093DAJ du 13-07-2007

M. Gérard KERLIDOU, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, est nommé adjoint au délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon, à compter du 1^{er} août 2007, en remplacement de Mme Danielle GRANGE, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Laboratoires

UPR n° 7251 - Centre de recherche de la matière condensée et des nanosciences (CRMC-N)

M. CLAUDE HENRY

DEC. n° 070013SPHM du 06-07-2007

M. Claude HENRY, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'UPR n° 7251, pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, en remplacement de M. Viatcheslav SAFAROV, démissionnaire.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 5208 - Institut Camille Jordan

M. FRANK OLAF WAGNER

DEC. n° 070011SPHM du 18-07-2007

M. Frank Olaf WAGNER, professeur des universités, est nommé directeur de l'UMR n° 5208 à compter du 1^{er} janvier

2007, en remplacement de M. Thierry FACK, démissionnaire, pour la durée du mandat de l'unité.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 3031 - Unité de gestion de l'Institut national des sciences de l'univers

M. Guy LAUVERGEON

DEC. n° 071546SUNI du 23-07-2007

M. Guy LAUVERGEON, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UPS n° 3031, en remplacement de M. Gérard VIVIER admis à faire valoir ses droits à la retraite, pour la période du 9 juillet 2007 au 31 décembre 2010, date d'échéance de la dite unité.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMR n° 5096 - Laboratoire génome et développement des plantes

M. ALAIN GHESQUIERE

DEC. n° 070017SCVI du 06-07-2007

M. Alain GHESQUIERE, directeur de recherche à l'IRD, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 5096, pour la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

GDR n° 2826 - Chimie et immunologie des peptides - Médicaments

MME SYLVIANE MULLER

DEC. n° 070015SCVI du 19-06-2007

Mme Sylviane MULLER, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim du GDR n° 2826, pour la période allant du 8 mai 2007 au 31 décembre 2007.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UMS n° 2927 - Unité de service d'action et d'entraide sociale (USAES)

M. JACKY HIRSCH

DEC. n° 050033DRH du 31-05-2007

M. Jacky HIRSCH, est nommé directeur de l'UMS n° 2927, à compter du 18 avril 2007 et pour la durée du mandat des membres du conseil d'administration restant à courir.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2295 - Achat et coordination des achats (UPSACA)

M. VINCENT GOUJON

DEC. n° 070075DAJ du 11-06-2007

A compter du 18 juin 2007, M. Vincent GOUJON, ingénieur d'études au CNRS, est nommé directeur de l'UPS n° 2295.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

UPS n° 2934 - Unité support de l'agence nationale de la recherche (USAR)

MME ALIX GICQUEL

DEC. n° 070065DAJ du 04-06-2007

Mme Alix GICQUEL, professeure des universités, est nommée directrice de l'UPS n° 2934, à compter du 1^{er} juillet 2007, en remplacement de M. Victor SANCHEZ, mis à disposition de l'Agence nationale de la recherche.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ACMO

DR03 - Ile-de-France Est

M. Joël BASSET

DEC. n° 070164DR03 du 08-06-2007

M. Joël BASSET, technicien au CNRS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein du service Patrimoine de la délégation Ile-de-France Est situé sur le campus de Villejuif à compter du 2 avril 2007 pour la durée du mandat du délégué régional.

M. Joël BASSET exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi

qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Joël BASSET est placé directement sous l'autorité du délégué régional.

Signé : Brice KERBER, délégué régional Ile-de-France Est

UMR n° 7091 - Laboratoire de génétique moléculaire de la neurotransmission et des processus neurodégénératifs (LGN)

MME ANH DO THI NGOC

DEC. n° 040334R02 du 14-06-2004

Mme Anh DO THI NGOC, ingénieure d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7091, à compter du 8 novembre 2002.

Mme Anh DO THI NGOC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Anh DO THI NGOC est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jacques MALLET, directeur de l'UMR n° 7091

UMR n° 7579 - Institut de physique du globe de Paris

Mlle CHRISTA GOPEL

DEC. n° 040038DR02 du 17-05-2004

Mlle Christa GOPEL, chargée de recherche, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7579, à compter du 1^{er} décembre 2001. Mlle Christa GOPEL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Christa GOPEL est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Claude JAUPART, directeur de l'UMR n° 7579

UMR n° 7596 - Recherches épistémologiques et historiques sur les sciences exactes et les institutions scientifiques (REH-SEIS)

MME SANDRINE LEMOINE-ABARO

DEC. n° 070143DR02 du 01-06-2007

Mme Sandrine LEMOINE-ABARO, technicienne de classe normale au CNRS, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7596, à compter du 29 mars 2007.

Mme Sandrine LEMOINE-ABARO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Sandrine LEMOINE-ABARO est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Karine CHEMLA, directrice de l'UMR n° 7596

UMR n° 8113 - Laboratoire de biotechnologie et pharmacologie génétique appliquée (LBPA)

Mlle GLADYS MBEMBA

DEC. n° 070166DR03 du 13-06-2007

Mlle Gladys MBEMBA, technicienne au CNRS, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8113, à compter du 2 avril 2007 pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mlle Gladys MBEMBA exerce sa mission conformément aux articles 4 et 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Gladys MBEMBA est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Christian AUCLAIR, directeur de l'UMR n° 8113

UMR n° 8165 - Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie

MME FRANÇOISE LEFEBVRE

DEC. n° 07A152DR04 du 08-06-2007

Mme Françoise LEFEBVRE, ingénieure de recherche, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 8165, à compter du 29 mars 2007.

Mme Françoise LEFEBVRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Françoise LEFEBVRE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Yves CHARON, directeur de l'UMR n° 8165

UMR n° 5209 - Institut Carnot de Bourgogne (ICB)

M. HENRI ANDRZEJEWSKI

DEC. n° 070199DR06 du 14-05-2007

M. Henri ANDRZEJEWSKI, ingénieur de recherche UB-IUT Creusot, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5209, à compter du 1^{er} juin 2007.

M. Henri ANDRZEJEWSKI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Henri ANDRZEJEWSKI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Gilles BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5209

UMR n° 5209 - Institut Carnot de Bourgogne (ICB)

MME MARIE-THÉRÈSE MESNIER

DEC. n° 070200DR06 du 14-05-2007

Mme Marie-Thérèse MESNIER, ingénieure d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5209, à compter du 1^{er} juin 2007.

Mme Marie-Thérèse MESNIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Marie-Thérèse MESNIER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Gilles BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5209

UMR n° 5209 - Institut Carnot de Bourgogne (ICB)

M. JULIEN FATOME

DEC. n° 070201DR06 du 14-05-2007

M. Julien FATOME, ingénieur de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5209, à compter du 1^{er} juin 2007.

M. Julien FATOME exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Julien FATOME est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Gilles BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5209

UMR n° 5209 - Institut Carnot de Bourgogne (ICB)

MME DANIELE PERREY

DEC. n° 070202DR06 du 14-05-2007

Mme Daniele PERREY, assistante ingénieure, CNRS, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5209, à compter du 1^{er} juin 2007.

Mme Daniele PERREY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Daniele PERREY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Gilles BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5209

UMR n° 7002 - Moyen-Age

M. JACQUES GUILLAUME

DEC. n° 070197DR06 du 05-02-2007

M. Jacques GUILLAUME, ingénieur d'études, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7002, à compter du 5 février 2007.

M. Jacques GUILLAUME exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Jacques GUILLAUME est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Patrick CORBET, directeur de l'UMR n° 7002

UMR n° 7565 - Structure et réactivité des systèmes moléculaires complexes

M. PASCAL LEMIERE

DEC. n° 070207DR06 du 06-06-2007

M. Pascal LEMIERE, AGT CNRS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7565, à compter du 1^{er} juin 2007.

M. Pascal LEMIERE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Pascal LEMIERE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Yves CHAPLEUR, directeur de l'UMR n° 7565

UMR n° 5223 - Ingénierie des matériaux polymères

MME AGNÈS CREPET

DEC. n° 070027DR07 du 12-04-2007

Mme Agnès CREPET, assistante ingénieure UCB Lyon 1, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5223, à compter du 22 mars 2007.

Mme Agnès CREPET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Agnès CREPET est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-François GERARD, directeur de l'UMR n° 5223

UMR n° 5223 - Ingénierie des matériaux polymères

M. FLAVIEN MELIS

DEC. n° 070033DR07 du 12-04-2007

M. Flavien MELIS, assistant ingénieur CNRS, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5223, à compter du 22 mars 2007.

M. Flavien MELIS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Flavien MELIS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-François GERARD, directeur de l'UMR n° 5223

UMR n° 5223 - Ingénierie des matériaux polymères

Mlle FRANÇOISE MECHIN

DEC. n° 070043DR07 du 30-05-2007

Mlle Françoise MECHIN, CR1, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5223, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Mlle Françoise MECHIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Françoise MECHIN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-François GERARD, directeur de l'UMR n° 5223

UMR n° 5223 - Ingénierie des matériaux polymères

M. ALAIN ROUSSEAU

DEC. n° 070034DR07 du 12-04-2007

M. Alain ROUSSEAU, ingénieur de recherche INSA Lyon, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5223, à compter du 22 mars 2007.

M. Alain ROUSSEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Alain ROUSSEAU est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-François GERARD, directeur de l'UMR n° 5223

UMR n° 5229 - Centre de neurosciences cognitive

M. HASSEN SLIMANI

DEC. n° 070040DR07 du 31-05-2007

M. Hassen SLIMANI, TCN, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5229, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Hassen SLIMANI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Hassen SLIMANI est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-René DUHAMEL, directeur de l'UMR n° 5229

UMR n° 5238 - Apoptose, cancer et développement

Mlle CATHERINE GUIX

DEC. n° 070038DR07 du 17-04-2007

Mlle Catherine GUIX, technicienne de la recherche, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5238, à compter du 30 juin 2005.

Mlle Catherine GUIX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mlle Catherine GUIX, est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Patrick MEHLEN, directeur de l'UMR n° 5238

UMR n° 5240 - Microbiologie, adaptation et pathogénie

Mme MARIE-JOSEPH GAGEY

DEC. n° 070028DR07 du 04-05-2007

Mme Marie-Joseph GAGEY, ingénieure d'études, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5240, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Mme Marie-Joseph GAGEY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Marie-Joseph GAGEY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Nicole COTTE-PATTAT, directrice de l'UMR n° 5240

UMR n° 5240 - Microbiologie, adaptation et pathogénie

M. VINCENT GIRARD

DEC. n° 070029DR07 du 04-05-2007

M. Vincent GIRARD, ingénieur d'études, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5240, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Vincent GIRARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Vincent GIRARD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Nicole COTTE-PATTAT, directrice de l'UMR n° 5240

UMR n° 5256 - Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon (IRCELYON)

M. STÉPHANE MANGEMATIN

DEC. n° 070032DR07 du 02-05-2007

M. Stéphane MANGEMATIN, assistant ingénieur, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5256, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Stéphane MANGEMATIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Signé : Michel LACROIX, directeur de l'UMR n° 5256

UMR n° 5256 - Institut de recherches sur la catalyse et l'environnement de Lyon (IRCELYON)

M. BERNARD BEGUIN

DEC. n° 070026DR07 du 02-05-2007

M. Bernard BEGUIN, ingénieur d'études 2^{ème} classe, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5256, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Bernard BEGUIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Bernard BEGUIN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Michel LACROIX, directeur de l'UMR n° 5256

UMR n° 5259 - Laboratoire de mécanique des contacts et des structures (LAMCOS)

M. PIERRE AEBY

DEC. n° 070044DR07 du 18-04-2007

M. Pierre AEBY, IR1, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5259, à compter du 1^{er} janvier 2006.

M. Pierre AEBY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Pierre AEBY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Alain COMBESURE, directeur de l'UMR n° 5259

UMR n° 5265 - Chimie, catalyse, polymères et procédés (C2P2)

Mme CHRISTINE LUCAS

DEC. n° 070031DR07 du 21-05-2007

Mme Christine LUCAS, assistante ingénieure, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5265, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Mme Christine LUCAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Christine LUCAS est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Timothy MCKENNA, directeur de l'UMR n° 5265

UMR n° 5513 - Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS)

M. BERNARD BEAUGIRAUD

DEC. n° 070035DR07 du 09-05-2007

M. Bernard BEAUGIRAUD, IR2, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5513, à compter du 25 janvier 2007.

M. Bernard BEAUGIRAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Bernard BEAUGI-RAUD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.
Signé : Denis MAZUYER, directeur de l'UMR n° 5513

UMR n° 5557 - Écologie microbienne

MME MARIE-ANDRÉE POIRIER

DEC. n° 070042DR07 du 04-06-2007

Mme Marie-Andrée POIRIER, TCE, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5557, à compter du 14 mars 2007.

Mme Marie-Andrée POIRIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Marie-Andrée POIRIER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : René BALLY, directeur de l'UMR n° 5557

UMR n° 5558 - Biométrie et biologie évolutive

MME CATHERINE LOEVENBRUCK

DEC. n° 070030DR07 du 13-04-2007

Mme Catherine LOEVENBRUCK, assistante ingénieure, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5558, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Mme Catherine LOEVENBRUCK exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Catherine LOEVENBRUCK est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Dominique MOUCHIROUD, directrice de l'UMR n° 5558

UMR n° 5667 - Reproduction et développement des plantes (RDP)

M. ALEXIS LACROIX

DEC. n° 070039DR07 du 17-04-2007

M. Alexis LACROIX, AI, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5667, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Alexis LACROIX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Alexis LACROIX est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jan TRAAS, directeur de l'UMR n° 5667

UMR n° 5668 - Laboratoire d'informatique du parallélisme (LIP)

MME SYLVIE BOYER

DEC. n° 070037DR07 du 14-05-2007

Mme Sylvie BOYER, TCN, est confirmée dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5668, à compter du 14 mars 2007.

Mme Sylvie BOYER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Sylvie BOYER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Frédéric DESPREZ, directeur de l'UMR n° 5668

IFR n° 128 - BioSciences Gerland Lyon-Sud

M. PATRICK MANAS

DEC. n° 070041DR07 du 30-05-2007

M. Patrick MANAS, TCN, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'IFR n° 128, à partir du 14 mars 2006.

M. Patrick MANAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi

qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Patrick MANAS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Chantal RABOURDIN-COMBE, directrice de l'IFR n° 128

UMS n° 833 - Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand

M. PASCAL BEYRIE

DEC. n° 070036DR07 du 11-05-2007

M. Pascal BEYRIE, ingénieur d'études, est confirmé dans sa mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMS n° 833, à compter du 2 mai 2006.

M. Pascal BEYRIE, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Pascal BEYRIE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Andréa FLOSSMANN, directrice de l'UMS n° 833

UPR n° 1934 - Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC)

MME STÉPHANIE DANO

DEC. n° 070039DR08 du 25-06-2007

Mme Stéphanie DANO, TCN, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 1934, à compter du 8 janvier 2007.

Mme Stéphanie DANO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Stéphanie DANO est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Vincent BRETAGNOLLE, directeur de l'UPR n° 1934

UPR n° 9021 - Immunologie et chimie thérapeutiques

M. OLIVIER CHALOIN

DEC. n° 070036DR10 du 25-06-2007

M. Olivier CHALOIN, ingénieur d'études 2^{ème} classe, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 9021.

M. Olivier CHALOIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Olivier CHALOIN est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Signé : Sylviane MULLER, directrice de l'UPR n° 9021

UMR n° 7015 - Laboratoire de chimie organique et bioorganique (COB)

MME CÉLINE JOYEUX

DEC. n° 070040DR10 du 31-05-2007

Mme Céline JOYEUX, assistante ingénieure, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7015.

Mme Céline JOYEUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Céline JOYEUX est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Claude LE DRIAN, directeur de l'UMR n° 7015

UMR n° 7043 - Cultures et société en Europe

M. PHILIPPE BRETON

DEC. n° 070038DR10 du 04-06-2007

M. Philippe BRETON, chargé de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7043.

M. Philippe BRETON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Philippe BRETON est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Pascal HINTERMEYER, directeur de l'UMR n° 7043

UMR n° 7104 - Institut de génétique et biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC)

M. DIDIER BUSSO

DEC. n° 070045DR10 du 29-05-2007

M. Didier BUSSO, IR2, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7104, à compter du 24 mai 2007.

M. Didier BUSSO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Didier BUSSO est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Dino MORAS, directeur de l'UMR n° 7104

UMR n° 7163 - Institut d'électronique du solide et des systèmes (InESS)

M. STÉPHANE ROQUES

DEC. n° 070043DR10 du 30-05-2007

M. Stéphane ROQUES, IE 2^{ème} classe, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7163, à compter du 1^{er} juin 2007.

M. Stéphane ROQUES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Stéphane ROQUES est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Daniel MATHIOT, directeur de l'UMR n° 7163

UMR n° 7163 - Institut d'électronique du solide et des systèmes (InESS)

M. FLORENT DIETRICH

DEC. n° 070044DR10 du 30-05-2007

M. Florent DIETRICH, TCN, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7163, à compter du 1^{er} juin 2007.

M. Florent DIETRICH exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Florent DIETRICH est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Daniel MATHIOT, directeur de l'UMR n° 7163

UMR n° 7504 - Institut de physique et chimie des matériaux de Strasbourg (IPCMS)

M. DOMINIQUE HEBTING

DEC. n° 070048DR10 du 31-05-2007

M. Dominique HEBTING, TCS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7504.

M. Dominique HEBTING exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Dominique HEBTING est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Marc DRILLON, directeur de l'UMR n° 7504

UMR n° 7516 - Institut de physique du globe de Strasbourg

M. JEAN-DANIEL BERNARD

DEC. n° 070037DR10 du 30-05-2007

M. Jean-Daniel BERNARD, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7516.

M. Jean-Daniel BERNARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Jean-Daniel BERNARD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jacques HINDERER, directeur de l'UMR n° 7516

UPR n° 5301 - Centre de recherches sur les macromolécules végétales (CERMAV)

M. PATRICK PEREZ

DEC. n° 070068DR11 du 25-05-2007

M. Patrick PEREZ, TCS, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 5301, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Patrick PEREZ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Patrick PEREZ est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Redouane BORSALI, directeur de l'UPR n° 5301

UPR n° 5301 - Centre de recherches sur les macromolécules végétales (CERMAV)

M. CLAUDE REYMOND-LARUINAZ

DEC. n° 070069DR11 du 25-05-2007

M. Claude REYMOND-LARUINAZ, AI, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 5301, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Claude REYMOND-LARUINAZ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Claude REYMOND-LARUINAZ est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Redouane BORSALI, directeur de l'UPR n° 5301

UPR n° 5301 - Centre de recherches sur les macromolécules végétales (CERMAV)

MME STÉPHANIE BOULLANGER

DEC. n° 070070DR11 du 25-05-2007

Mme Stéphanie BOULLANGER, TCN, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 5301, à compter du 1^{er} janvier 2007.

Mme Stéphanie BOULLANGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Stéphanie BOULLANGER est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Redouane BORSALI, directeur de l'UPR n° 5301

UMR n° 5571 - Laboratoire d'astrophysique de Grenoble

M. ERIC STADLER

DEC. n° 070072DR11 du 08-06-2007

M. Eric STADLER, IR2, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5571, à compter du 1^{er} janvier 2007.

M. Eric STADLER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Eric STADLER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-Louis MONIN, directeur de l'UMR n° 5571

UPR n° 8641 - Centre de recherche Paul Pascal (CRPP)

M. LIONEL CHEVALIER

DEC. n° 070122DR15 du 20-11-2006

M. Lionel CHEVALIER, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UPR n° 8641, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la direction de l'unité, les aspects liés à la sécurité incendie, à l'aménage-

ment des postes de travail, au suivi de l'infrastructure et des relations avec les entreprises extérieures.

M. Lionel CHEVALIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Lionel CHEVALIER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe RICHETTI -, en concertation avec l'ACMO - M. Lionel CHEVALIER -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe RICHETTI, directeur de l'UPR n° 8641

UPR n° 8641 - Centre de recherche Paul Pascal (CRPP)

M. NARIVONJY RAJAOARIVÉLO

DEC. n° 070123DR15 du 20-11-2006

M. Narivonjy RAJAOARIVÉLO, adjoint technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité [ACMO] dans l'UPR n° 8641, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la direction de l'unité, les aspects liés à la maîtrise du risque chimique.

M. Narivonjy RAJAOARIVÉLO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Narivonjy RAJAOARIVÉLO est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe RICHETTI -, en concertation avec l'ACMO - M. Narivonjy RAJAOARIVÉLO -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe RICHETTI, directeur de l'UPR n° 8641

UPR n° 9048 - Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB)

M. JACQUES DOMINGIE

DEC. n° 070125DR15 du 20-11-2006

M. Jacques DOMINGIE, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité [ACMO] dans l'UPR n° 9048, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la direction de l'institut, les aspects liés à l'aménagement des postes de travail, au suivi de l'infrastructure et des relations avec les entreprises extérieures.

M. Jacques DOMINGIE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Jacques DOMINGIE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Claude DELMAS -, en concertation avec l'ACMO - M. Jacques DOMINGIE -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Claude DELMAS, directeur de l'UPR n° 9048

UPR n° 9048 - Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux (ICMCB)

M. FRANÇOIS GUILLEN

DEC. n° 070126DR15 du 20-11-2006

M. François GUILLEN, ingénieur d'études, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité [ACMO] dans l'UPR n° 9048, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la direction de l'Institut, les aspects liés à la maîtrise du risque chimique.

M. François GUILLEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi

qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. François GUILLEN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Claude DELMAS -, en concertation avec l'ACMO - M. François GUILLEN -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Claude DELMAS, directeur de l'UPR n° 9048

UMR n° 5095 - Institut de biochimie et génétique cellulaires (IBGC)

M. XAVIER GRANDIER-VAZEILLE

DEC. n° 070127DR15 du 20-11-2006

M. Xavier GRANDIER-VAZEILLE, chargé de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité [ACMO] dans l'UMR n° 5095, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Xavier GRANDIER-VAZEILLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Xavier GRANDIER-VAZEILLE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Jean VELOURS -, en concertation avec l'ACMO - M. Xavier GRANDIER-VAZEILLE -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 2 jours par semaine.

Signé : Jean VELOURS, directeur de l'UMR n° 5095

UMR n° 5107 - Centre des lasers intenses et applications (CELIA)

M. LUDOVIC HALLO

DEC. n° 070139DR15 du 20-11-2006

M. Ludovic HALLO, chercheur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité [ACMO] dans l'UMR n° 5107, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Ludovic HALLO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Ludovic HALLO est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe BALCOU -, en concertation avec l'ACMO - M. Ludovic HALLO -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe BALCOU, directeur de l'UMR n° 5107

UMR n° 5218 - Laboratoire de l'intégration du matériau au système (IMS)

M. GUY-PHILIPPE LEGER

DEC. n° 070138DR15 du 31-10-2006

M. Guy-Philippe LEGER, maître de conférences, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité [ACMO] dans l'UMR n° 5218 - Bâtiment A 31 -, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Guy-Philippe LEGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Guy-Philippe LEGER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Pascal FOUILLAT -, en concertation avec l'ACMO - M. Guy-Philippe LEGER -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Pascal FOUILLAT, directeur de l'UMR n° 5218

UMR n° 5226 – Laboratoire PsyNuGen

MME GHISLAINE AGAPIT-NEUILLY

DEC. n° 070124DR15 du 20-11-2006

Mme Ghislaine AGAPIT-NEUILLY, ingénieure d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5226, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Ghislaine AGAPIT-NEUILLY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Ghislaine AGAPIT-NEUILLY est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, la directrice - Mme Françoise MOOS -, en concertation avec l'ACMO - Mme Ghislaine AGAPIT-NEUILLY -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Françoise MOOS, directrice de l'UMR n° 5226

UMR n° 5227 - Laboratoire mouvement, adaptation, cognition (MAC)

MME SANDRA DOVERO

DEC. n° 070118DR15 du 31-10-2006

Mme Sandra DOVERO, technicienne, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5227 – Site Carreire / Zone Nord -, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Sandra DOVERO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Sandra DOVERO est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Jean-René CAZALETS -, en concertation avec l'ACMO - Mme Sandra DOVERO - évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Jean-René CAZALETS, directeur de l'UMR n° 5227

UMR n° 5227 - Laboratoire mouvement, adaptation, cognition (MAC)

MME CAROLINE VOUILLAC

DEC. n° 070119DR15 du 31-10-2006

Mme Caroline VOUILLAC, technicienne, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5227 – Site Charles Perrons / Bâtiment des Tulipes -, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Caroline VOUILLAC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Caroline VOUILLAC est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Jean-René CAZALETS -, en concertation avec l'ACMO - Mme Caroline VOUILLAC -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Jean-René CAZALETS, directeur de l'UMR n° 5227

UMR n° 5228 - Centre de neurosciences intégratives et cognitives (CNIC)

M. PHILIPPE CHAUVET

DEC. n° 070146DR15 du 31-10-2006

M. Philippe CHAUVET, adjoint technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5228, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Philippe CHAUVET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi

qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Philippe CHAUVET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité. En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Georges DI SCALA -, en concertation avec l'ACMO - M. Philippe CHAUVET -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Georges DI SCALA, directeur de l'UMR n° 5228

UMR n° 5228 - Centre de neurosciences intégratives et cognitives (CNIC)

M. THIERRY LAFON

DEC. n° 070145DR15 du 31-10-2006

M. Thierry LAFON, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5228, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Thierry LAFON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Thierry LAFON est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur d'unité - M. Georges DI SCALA -, en concertation avec l'ACMO - M. Thierry LAFON -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Georges DI SCALA, directeur de l'UMR n° 5228

UMR n° 5234 - Laboratoire de microbiologie cellulaire et moléculaire et pathogénicité (MCMP)

MME MARIE-LINE ANDREOLA

DEC. n° 070133DR15 du 31-10-2006

Mme Marie-Line ANDREOLA, chargée de recherches, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5234, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Marie-Line ANDREOLA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Marie-Line ANDREOLA est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Théo BALTZ -, en concertation avec l'ACMO - Mme Marie-Line ANDREOLA -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Théo BALTZ, directeur de l'UMR n° 5234

UMR n° 5234 - Laboratoire de microbiologie cellulaire et moléculaire et pathogénicité (MCMP)

M. DENIS DACHEUX

DEC. n° 070134DR15 du 31-10-2006

M. Denis DACHEUX, maître de conférences, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5234, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Denis DACHEUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Denis DACHEUX est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Théo BALTZ -, en concertation avec l'ACMO - M. Denis DACHEUX -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Théo BALTZ, directeur de l'UMR n° 5234

UMR n° 5248 – Chimie et biologie des membranes et des nano-objets (CBMN)

MME AXELLE GRELARD

DEC. n° 070116DR15 du 31-10-2006

Mme Axelle GRELARD, ingénieure d'études, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5248 – Bâtiment IECB –, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Axelle GRELARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Axelle GRELARD est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Erick DUFOURC -, en concertation avec l'ACMO - Mme Axelle GRELARD -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Erick DUFOURC, directeur de l'UMR n° 5248

UMR n° 5248 – Chimie et biologie des membranes et des nano-objets (CBMN)

M. CLAUDE MANIGAND

DEC. n° 070117DR15 du 31-10-2006

M. Claude MANIGAND, ingénieur d'études, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5248 – Bâtiment B8 –, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Claude MANIGAND exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Claude MANIGAND est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Erick DUFOURC -, en concertation avec l'ACMO - M. Claude MANIGAND -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Erick DUFOURC, directeur de l'UMR n° 5248

UMR n° 5251 - Institut de mathématiques de Bordeaux (IMB)

M. BERNARD JAEGER

DEC. n° 070121DR15 du 31-10-2006

M. Bernard JAEGER, adjoint technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5251, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Bernard JAEGER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Bernard JAEGER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Guy METIVIER -, en concertation avec l'ACMO - M. Bernard JAEGER -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Guy METIVIER, directeur de l'UMR n° 5251

UMR n° 5254 - Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux (IPREM)

M. GÉRALD CLISSON

DEC. n° 070143DR15 du 31-10-2006

M. Gérald CLISSON, assistant ingénieur, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5254 – niveaux 1 et 3 Nord et niveau 3 Est –, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, les aspects liés à la maîtrise du risque chimique et à l'organisation de la sécurité.

M. Gérald CLISSON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Gérald CLISSON

est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Olivier DONARD -, en concertation avec l'ACMO - M. Gérald CLISSON -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Olivier DONARD, directeur de l'UMR n° 5254

UMR n° 5254 - Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux (IPREM)

M. CHRISTOPHE PECHEYRAN

DEC. n° 070144DR15 du 31-10-2006

M. Christophe PECHEYRAN, ingénieur de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5254 – niveaux 1, 2 et 3 Ouest –, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, les aspects liés à la maîtrise du risque chimique, aux rayonnements non ionisants et à l'emploi de liquides cryogéniques.

M. Christophe PECHEYRAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Christophe PECHEYRAN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Olivier DONARD -, en concertation avec l'ACMO - M. Christophe PECHEYRAN -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Olivier DONARD, directeur de l'UMR n° 5254

UMR n° 5254 - Institut pluridisciplinaire de recherche sur l'environnement et les matériaux (IPREM)

MME MARYSE SIMON

DEC. n° 070142DR15 du 31-10-2006

Mme Maryse SIMON, assistante ingénieure, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5254 – niveaux 1 et 2 Est et niveau 2 Nord –, pour la durée du mandat du directeur d'unité. Elle assurera, par ailleurs, les aspects liés à la maîtrise du risque chimique et à l'organisation de la sécurité.

Mme Maryse SIMON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Maryse SIMON est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Olivier DONARD -, en concertation avec l'ACMO - Mme Maryse SIMON -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Olivier DONARD, directeur de l'UMR n° 5254

UMR n° 5255 - Institut des sciences moléculaires (ISM)

M. THIERRY BATAILLE

DEC. n° 070113DR15 du 31-10-2006

M. Thierry BATAILLE, adjoint technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5255 – Bâtiment A12 – Cave et bunker – pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la Direction de l'Institut, la gestion des risques liés à l'utilisation des gaz et aux interventions des entreprises extérieures.

M. Thierry BATAILLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Thierry BATAILLE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur d'unité - M. Philippe GARRIGUES -, en concertation avec l'ACMO - M. Thierry BATAILLE -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de l'UMR n° 5255

UMR n° 5255 - Institut des sciences moléculaires (ISM)

MME MURIELLE BERLANDE

DEC. n° 070114DR15 du 31-10-2006

Mme Murielle BERLANDE, technicienne, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5255 - Bâtiment A12 - niveaux 0 et 1 Ouest - pour la durée du mandat du directeur d'unité. Elle assurera, par ailleurs, à la demande de la Direction de l'Institut, le suivi de l'évaluation des risques professionnels et du système de sécurité incendie.

Mme Murielle BERLANDE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Murielle BERLANDE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe GARRIGUES -, en concertation avec l'ACMO - Mme Murielle BERLANDE -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de l'UMR n° 5255

UMR n° 5255 - Institut des sciences moléculaires (ISM)

MME PASCALE GODARD

DEC. n° 070112DR15 du 31-10-2006

Mme Pascale GODARD, technicienne, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5255 - Bâtiment A12 - niveaux 0 et 1 Est - pour la durée du mandat du directeur d'unité. Elle assurera, par ailleurs, la coordination des actions confiées par la Direction de l'Institut aux ACMO et sera en charge plus spécifiquement des aspects liés à la formation et à la maîtrise du risque chimique.

Mme Pascale GODARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Pascale GODARD est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe GARRIGUES -, en concertation avec l'ACMO - Mme Pascale GODARD -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 2 jours par semaine.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de l'UMR n° 5255

UMR n° 5255 - Institut des sciences moléculaires (ISM)

M. GEORGES GRILLET

DEC. n° 070111DR15 du 31-10-2006

M. Georges GRILLET, agent technique, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5255 - Bâtiment A12 - 3^{ème} et 4^{ème} Est - pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la Direction de l'Institut, les aspects liés au risque électrique.

M. Georges GRILLET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Georges GRILLET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe GARRIGUES -, en concertation avec l'ACMO - M. Georges GRILLET -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de l'UMR n° 5255

UMR n° 5255 - Institut des sciences moléculaires (ISM)

M. STÉPHANE RELEXANS

DEC. n° 070115DR15 du 31-10-2006

M. Stéphane RELEXANS, adjoint technique principal, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène

et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5255 - Bâtiment A12 - 2^{ème} étage Est Ouest - pour la durée du mandat du directeur d'unité. Il assurera, par ailleurs, à la demande de la Direction de l'Institut, les aspects liés à l'évacuation incendie et secours à la personne.

M. Stéphane RELEXANS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Stéphane RELEXANS est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Philippe GARRIGUES -, en concertation avec l'ACMO - M. Stéphane RELEXANS -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de l'UMR n° 5255

UMR n° 5469 - Laboratoire de mécanique physique (LMP)

M. PHILIPPE MALERNE

DEC. n° 070110DR15 du 20-11-2006

M. Philippe MALERNE, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5469, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Philippe MALERNE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, M. Philippe MALERNE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Marc DESCHAMPS -, en concertation avec l'ACMO - M. Philippe MALERNE -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Marc DESCHAMPS, directeur de l'UMR n° 5469

UMR n° 5536 - Résonance magnétique des systèmes biologiques (RMSB)

M. MARC BIRAN

DEC. n° 070128DR15 du 20-11-2006

M. Marc BIRAN, ingénieur de recherche, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5536, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Marc BIRAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Marc BIRAN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Jean-Michel FRANCONI -, en concertation avec l'ACMO - M. Marc BIRAN -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Jean-Michel FRANCONI, directeur de l'UMR n° 5536

UMR n° 5801 - Laboratoire des composites thermostructuraux (LCTS)

M. SÉBASTIEN COUTHURES

DEC. n° 070003DR15 du 22-01-2007

M. Sébastien COUTHURES, technicien, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 5801, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

M. Sébastien COUTHURES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Sébastien COUTHURES est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Alain GUETTE -, en concertation avec l'ACMO - M. Sébastien COUTHURES -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 1 jour par semaine.

Signé : Alain GUETTE, directeur de l'UMR n° 5801

UMR n° 8508 - Transferts, écoulements, fluides, énergétique (TREFLE)

MME AUDREY DUPHIL

DEC. n° 060127DR15 du 02-10-2006

Mme Audrey DUPHIL, technicienne, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR du CNRS n° 8508, pour la durée du mandat du directeur d'unité.

Mme Audrey DUPHIL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Dans l'exercice de sa fonction d'ACMO, Mme Audrey DUPHIL est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

En raison de la nature des activités et de l'effectif de l'unité, le directeur - M. Jean-Rodolphe PUIGGALI -, en concertation avec l'ACMO - Mme Audrey DUPHIL -, évalue et détermine le temps nécessaire pour l'exercice de cette mission à 0,5 jour par semaine.

Signé : Jean-Rodolphe PUIGGALI, directeur de l'UMR n° 8508

UMR n° 176 - Conception, synthèse et vectorisation des biomolécules

M. EMMANUEL BERTOUNESQUE

DEC. n° 070041DR16 du 16-04-2007

M. Emmanuel BERTOUNESQUE, CR1, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 176, à compter du 15 janvier 2007.

M. Emmanuel BERTOUNESQUE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Emmanuel BERTOUNESQUE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Jean-Claude FLORENT, directeur de l'UMR n° 176

UMR n° 7636 - Laboratoire de physique et mécanique des milieux hétérogènes (PMMH)

MME OLIVIA DU ROURE DE BEAUJEU

DEC. n° 070043DR16 du 14-06-2007

Mme Olivia DU ROURE DE BEAUJEU, chargée de recherche, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'UMR n° 7636, à compter du 1^{er} février 2007.

Mme Olivia DU ROURE DE BEAUJEU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme Olivia DU ROURE DE BEAUJEU est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : José Eduardo WESFREID, directeur de l'UMR n° 7636

FR n° 3024 - Insitut recherche sur les composants logiciels matériels pour l'information et la communication avancée (IRCICA)

M. MICHEL SOULAGE

DEC. n° 07D021DR18 du 17-07-2007

M. Michel SOULAGE est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans la FR n° 3024, à compter du 19 mars 2007.

M. Michel SOULAGE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Michel SOULAGE est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Signé : Paul-Alain ROLLAND, directeur de la FR n° 3024

UMR n° 6037 - Glycobiologie et transports chez les végétaux

MME GAËLLE DURAMBUR

DEC. n° 070227DR19 du 16-05-2007

Mme Gaëlle DURAMBUR, adjointe technique de formation et de recherche, est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) pour coordonner au sein de son équipe la prévention des risques dans l'esprit de la charte établie par l'Université et conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453 du 28 mai 1982, ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996. Cette nomination est valable jusqu'au terme du prochain contrat quadriennal, soit le 31 décembre 2007. Toutefois, la démission de l'ACMO est recevable à tout moment, sans justification.

Signé : Loïc FAYE, directeur de l'UMR n° 6037

Fin de fonctions

ACPL

M. JACQUES CAVAILLE

DEC. n° 070002ACPL du 05-06-2007

A compter du 1^{er} juillet 2007, M. Jacques CAVAILLE cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire par intérim de la délégation Alpes.

Signé : Pour le directeur général et par délégation : Alain RESPLANDY-BERNARD, secrétaire général

Laboratoires

UPS n° 2295 - Achat et coordination des achats (UPSACA)

M. JEAN-MARC BOIVENT

DEC. n° 070075DAJ du 11-06-2007

Il est mis fin aux fonctions de directeur par intérim de l'UPSACA de M. Jean-Marc BOIVENT, à compter du 18 juin 2007.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

ACMO

UMR n° 7565 - Structure et réactivité des systèmes moléculaires complexes

M. JEAN-PIERRE JOLY

DEC. n° 070208DR06 du 06-06-2007

Il est mis fin, à compter du 1^{er} juin 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Jean-Pierre JOLY, CR1 dans l'UMR n° 7565.

Signé : Yves CHAPLEUR, directeur de l'UMR n° 7565

UMR n° 5246 - Institut de chimie et biochimie moléculaires et supramoléculaires (ICBMS)

M. PHILIPPE BELMONT

DEC. n° 070046DR07 du 31-05-2007

Il est mis fin, à compter du 31 mai 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Philippe BELMONT dans l'UMR n° 5246.

Signé : Loïc BLUM, directeur de l'UMR n° 5246

UMR n° 5259 - Laboratoire de mécanique des contacts et des structures (LAMCOS)

MME LAURENCE RENAUDIN

DEC. n° 070045DR07 du 14-05-2007

Il est mis fin, à compter du 1^{er} février 2003, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Laurence RENAUDIN dans l'UMR n° 5259.

Signé : Jean-Claude MULLER, directeur de l'UMR n° 5259

UMR n° 7509 - Substances naturelles - chimie moléculaire

M. NICOLAS HUMBERT

DEC. n° 070030DR10 du 14-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Nicolas HUMBERT dans l'UMR n° 7509.

Signé : Pierre ALBRECHT, directeur de l'UMR n° 7509

UMR n° 7516 - Institut de physique du globe de Strasbourg

M. ROBERT THUIZAT

DEC. n° 070039DR10 du 18-06-2007

Il est mis fin, à compter du 18 juin 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Robert THUIZAT dans l'UMR n° 7516.

Signé : Jacques HINDERER, directeur de l'UMR n° 7516

UMR n° 5069 - Laboratoire hétérochimie fondamentale et appliquée

M. CHRISTOPHE LE ROUX

DEC. n° 070105DR14 du 13-02-2007

Il est mis fin, à compter du 1^{er} mars 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Christophe LE ROUX dans l'UMR n° 5069.

Signé : Antoine BACEIREDO, directeur de l'UMR n° 5069

UMR n° 5017 - Signalisation et interactions cellulaires

MME NATHALIE BIENDON

DEC. n° 060149DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Nathalie BIENDON dans l'UMR n° 5017 dirigée par Mme Chantal MIRONNEAU.

Signé : Chantal MIRONNEAU, directrice de l'UMR n° 5017

UMR n° 5034 - Laboratoire de chimie analytique bio-inorganique et environnement (LCABIE)

M. CHRISTOPHE PECHEYRAN

DEC. n° 060146DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Christophe PECHEYRAN dans l'UMR n° 5034 dirigée par M. Olivier DONARD.

Signé : Olivier DONARD, directeur de l'UMR n° 5034

UMR n° 5067 - Laboratoire de physico-chimie des polymères

M. GÉRALD CLISSON

DEC. n° 060144DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Gérard CLISSON dans l'UMR n° 5067 dirigée par M. Gérard MARIN.

Signé : Gérard MARIN, directeur de l'UMR n° 5067

UMR n° 5097 - Réplication et expression des génomes eucaryotes et rétroviraux (REGER)

MME MARIE-LINE ANDREOLA

DEC. n° 060129DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Marie-Line ANDREOLA dans l'UMR n° 5097 dirigée par M. Simon LITVAK.

Signé : Simon LITVAK, directeur de l'UMR n° 5097

UMR n° 5106 - Neurosciences cognitives

M. THIERRY LAFON

DEC. n° 060147DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Thierry LAFON dans l'UMR n° 5106 dirigée par M. Georges DI SCALA.

Signé : Georges DI SCALA, directeur de l'UMR n° 5106

UMR n° 5107 - Centre des lasers intenses et applications (CELIA)

M. JOHN LOPEZ

DEC. n° 070148DR15 du 02-05-2007

Il est mis fin, à compter du 2 mai 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. John LOPEZ dans l'UMR n° 5107 dirigée par M. Philippe BALCOU.

Signé : Philippe BALCOU, directeur de l'UMR n° 5107

UMR n° 5131 - Laboratoire automatique productique signal (LAPS)

MME DOMINIQUE JEANTET

DEC. n° 060132DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Dominique JEANTET dans l'UMR n° 5131 dirigée par M. Alain OUSTALOUP.

Signé : Alain OUSTALOUP, directeur de l'UMR n° 5131

UMR n° 5144 - Molécules, biomolécules et objets supramoléculaires. Synthèse, structure, applications thérapeutiques

MME AXELLE GRELARD

DEC. n° 060150DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Axelle GRELARD dans l'UMR n° 5144 dirigée par M. Jean-Marie SCHMITTER.

Signé : Jean-Marie SCHMITTER, directeur de l'UMR n° 5144

UMR n° 5162 - Génomique fonctionnelle des trypanosomatides

M. DENIS DACHEU

DEC. n° 060128DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Denis DACHEUX dans l'UMR n° 5162 dirigée par M. Théo BALTZ.

Signé : Théo BALTZ, directeur de l'UMR n° 5162

UMR n° 5185 - Aménagement, développement, environnement et société (ADES)

MME ODILE CHAPUIS

DEC. n° 060153DR15 du 20-01-2007

Il est mis fin, à compter du 20 janvier 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Odile CHAPUIS dans l'UMR n° 5185 dirigée par M. Guy DI MEO.

Signé : Guy DI MEO, directeur de l'UMR n° 5185

UMR n° 5255 - Institut des sciences moléculaires (ISM)

M. STÉPHANE RELEXANS

DEC. n° 070147DR15 du 02-04-2007

Il est mis fin, à compter du 2 avril 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Stéphane RELEXANS dans l'UMR n° 5255 dirigée par M. Philippe GARRIGUES.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de l'UMR n° 5255

UMR n° 5469 - Laboratoire de mécanique physique (LMP)

M. ALAIN SENDAT

DEC. n° 070094DR15 du 01-01-2007

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Alain SENDAT dans l'UMR n° 5469 dirigée par M. Marc DESCHAMPS.

Signé : Marc DESCHAMPS, directeur de l'UMR n° 5469

UMR n° 5469 - Laboratoire de mécanique physique (LMP)

M. PHILIPPE MALERNE

DEC. n° 070095DR15 du 01-01-2007

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de

sécurité (ACMO) exercées par M. Philippe MALERNE dans l'UMR n° 5469 dirigée par M. Marc DESCHAMPS.

Signé : Marc DESCHAMPS, directeur de l'UMR n° 5469

UMR n° 5471 - Unité de biophysique structurale (UBS)

M. CLAUDE MANIGAND

DEC. n° 060151DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Claude MANIGAND dans l'UMR n° 5471 dirigée par M. Alain BRISSON.

Signé : Alain BRISSON, directeur de l'UMR n° 5471

UMR n° 5472 - Laboratoire de physico-toxicochimie des systèmes naturels (LPTC)

MME EDITH PARLANTI

DEC. n° 060138DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Edith PARLANTI dans l'UMR n° 5472 dirigée par Mme Hélène BUDZINSKI.

Signé : Hélène BUDZINSKI, directrice de l'UMR n° 5472

UMR n° 5501 - Laboratoire de physique des interactions ondes matières (PIOM)

M. GILLES RUFFIE

DEC. n° 060131DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Gilles RUFFIE dans l'UMR n° 5501 et dirigée par M. Jean-Paul PARNEIX.

Signé : Jean-Paul PARNEIX, directeur de l'UMR n° 5501

UMR n° 5541 - Interactions neuronales et comportements

M. ALAIN ESTAGER

DEC. n° 060141DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Alain ESTAGER dans l'UMR n° 5541 dirigée par M. Bertrand BLOCH.

Signé : Bertrand BLOCH, directeur de l'UMR n° 5541

UMR n° 5541 - Interactions neuronales et comportements

MME CATHERINE LE MOINE

DEC. n° 060142DR15 du 31-12-2007

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Catherine LE MOINE dans l'UMR n° 5541 dirigée par M. Bertrand BLOCH.

Signé : Bertrand BLOCH, directeur de l'UMR n° 5541

UMR n° 5541 - Interactions neuronales et comportements

MME CAROLINE VOUILLAC

DEC. n° 060143DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Caroline VOUILLAC dans l'UMR n° 5541 dirigée par M. Bertrand BLOCH.

Signé : Bertrand BLOCH, directeur de l'UMR n° 5541

UMR n° 5543 - Physiologie et physiopathologie de la signalisation cellulaire

MME SANDRA DOVERO

DEC. n° 060139DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Sandra DOVERO dans l'UMR n° 5543 dirigée par M. Bernard BIOULAC.

Signé : Bernard BIOULAC, directeur de l'UMR n° 5543

UMR n° 5543 - Physiologie et physiopathologie de la signalisation cellulaire

MME ANNE TAUPIGNON

DEC. n° 060140DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Anne TAUPIGNON dans l'UMR n° 5543 dirigée par M. Bernard BIOULAC.

Signé : Bernard BIOULAC, directeur de l'UMR n° 5543

UMR n° 5624 - Laboratoire de chimie théorique et physico-chimie moléculaire

MME MARYSE SIMON

DEC. n° 060145DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Maryse SIMON dans l'UMR n° 5624 dirigée par Mme Danielle GONBEAU.

Signé : Danielle GONBEAU, directrice de l'UMR n° 5624

UMR n° 5798 - Centre de physique moléculaire optique et hertzienne (CPMOH)

MME LAURENCE QUEMARD

DEC. n° 070149DR15 du 10-05-2007

Il est mis fin, à compter du 10 mai 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Laurence QUEMARD dans l'UMR n° 5798 dirigée par M. Eric FREYSZ.

Signé : Eric FREYSZ, directeur de l'UMR n° 5798

UMR n° 5800 - Laboratoire bordelais de recherche en informatique (LABRI)

M. BERNARD DUFLO

DEC. n° 070002DR15 du 01-01-2007

Il est mis fin, à compter du 1^{er} janvier 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Bernard DUFLO dans l'UMR n° 5800 dirigée par Mme Maylis DELEST.

Signé : Maylis DELEST, directrice de l'UMR n° 5800

UMR n° 5802 - Laboratoire de chimie organique et organométallique (LCOO)

MME MURIELLE BERLANDE

DEC. n° 060133DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Murielle BERLANDE dans l'UMR n° 5802 dirigée par M. Bernard JOUSSEAUME.

Signé : Bernard JOUSSEAUME, directeur de l'UMR n° 5802

UMR n° 5802 - Laboratoire de chimie organique et organométallique (LCOO)

M. JEAN-PAUL PILLOT

DEC. n° 060134DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Jean-Paul PILLOT dans l'UMR n° 5802 dirigée par M. Bernard JOUSSEAUME.

Signé : Bernard JOUSSEAUME, directeur de l'UMR n° 5802

UMR n° 5802 - Laboratoire de chimie organique et organométallique (LCOO)

MME PASCALE GODARD

DEC. n° 060135DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Pascale GODARD dans l'UMR n° 5802 dirigée par M. Bernard JOUSSEAUME.

Signé : Bernard JOUSSEAUME, directeur de l'UMR n° 5802

UMR n° 5803 - Laboratoire de physico-chimie moléculaire (LPCM)

M. FRÉDÉRIC ADAMIETZ

DEC. n° 060136DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Frédéric ADAMIETZ dans l'UMR n° 5803 dirigée par M. Jean-Claude RAYEZ.

Signé : Jean-Claude RAYEZ, directeur de l'UMR n° 5803

UMR n° 5803 - Laboratoire de physico-chimie moléculaire (LPCM)

M. GEORGES GRILLET

DEC. n° 060137DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Georges GRILLET dans l'UMR n° 5803 dirigée par M. Jean-Claude RAYEZ.

Signé : Jean-Claude RAYEZ, directeur de l'UMR n° 5803

UMR n° 5805 - Environnements et paléoenvironnements océaniques (EPOC)

M. BERNARD MARTIN

DEC. n° 070150DR15 du 31-05-2007

Il est mis fin, à compter du 31 mai 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Bernard MARTIN dans l'UMR n° 5805 dirigée par M. Philippe BERTRAND.

Signé : Philippe BERTRAND, directeur de l'UMR n° 5805

UMR n° 5816 - Laboratoire de neurobiologie des réseaux (LNR)

M. PHILIPPE CHAUVET

DEC. n° 060148DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Philippe CHAUVET dans l'UMR n° 5816 dirigée par M. Pierre MEYRAND.

Signé : Pierre MEYRAND, directeur de l'UMR n° 5816

UMR n° 5818 - Laboratoire d'études de l'intégration des composants et systèmes électroniques (IXL)

M. GUY-PHILIPPE LEGER

DEC. n° 060130DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Guy-Philippe LEGER dans l'UMR n° 5818 dirigée par M. André TOUBOUL.

Signé : André TOUBOUL, directeur de l'UMR n° 5818

UMR n° 6101 - Laboratoire de physiologie moléculaire de la réponse immune et des lymphoproliférations

M. CHRISTIAN GUYOT

DEC. n° 070137DR15 du 01-02-2007

Il est mis fin, à compter du 1^{er} février 2007, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Christian GUYOT dans l'UMR n° 6101 dirigée par M. Michel COGNE.

Signé : Michel COGNE, directeur de l'UMR n° 6101

FR n° 1981 - Centre de recherche en chimie moléculaire (CRCM)

M. THIERRY BATAILLE

DEC. n° 060152DR15 du 31-12-2006

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2006, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Thierry BATAILLE dans la FR n° 1981 et dirigée par M. Philippe GARRIGUES.

Signé : Philippe GARRIGUES, directeur de la FR n° 1981

Délégations de signature

Administration centrale

SDV

M. ALAIN PUGET

DEC. n° 070086DAJ du 28-06-2007

Délégation est donnée à M. Alain PUGET, chargé de mission auprès du directeur général pour le département des Sciences du vivant, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, le vendredi 6 juillet 2007, la convention de création du GIS « Plate-forme nationale pour le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

INSU

M. GUY LAUVERGEON

M. MARTIAL BARBLU

M. EUSTRATIOS MANOUSSIS

M. STÉPHANE BOUQUET

DEC. n° 070024INSU du 09-07-2007

M. Guy LAUVERGEON, ingénieur de recherche du CNRS, reçoit délégation de signature du directeur de l'Institut pour signer tous les actes concernant les affaires mentionnées au 3^{ème} alinéa de l'article 4, et au 1^{er} alinéa de l'article 5 du décret n° 85-218 du 13 février 1985 [créant l'INSU].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy LAUVERGEON, M. Martial BARBLU, adjoint au directeur administratif de l'INSU, M. Eustratios MANOUSSIS, responsable des moyens informatiques, M. Stéphane BOUQUET, responsable du bureau de gestion des personnels hors statut, reçoivent délégation pour signer en son lieu et place.

La présente décision annule et remplace les décisions n° 060005INSU et n° 060006INSU du 29 mai 2006 et prend effet le 9 juillet 2007.

Signé : Dominique LE QUEAU, directeur de l'INSU

INSU

M. GUY LAUVERGEON

DEC. n° 070025INSU du 20-06-2007

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'INSU, M. Guy LAUVERGEON, directeur administratif de l'INSU, reçoit délégation de signature pour la passation des marchés de l'Institut.

La présente décision annule et remplace la décision n° 040057INSU du 23 février 2004 et prend effet le 9 juillet 2007.

Signé : Dominique LE QUEAU, directeur de l'INSU

INSU

M. MARTIAL BARBLU

DEC. n° 070026INSU du 21-06-2007

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'INSU ou du directeur administratif de l'INSU, M. Martial BARBLU, adjoint au directeur administratif de l'INSU, reçoit délégation de signature pour la passation des marchés de l'Institut.

La présente décision annule et remplace les décisions n° 050047INSU du 1^{er} décembre 2005 et n° 060035INSU du 19 septembre 2006 et prend effet le 9 juillet 2007.

Signé : Dominique LE QUEAU, directeur de l'INSU

DPA

M. BERNARD LAURIN

DEC. n° 070084DAJ du 26-06-2007

A l'article 3 de la décision n° 060267DAJ du 29 juillet 2006 modifiée [donnant délégation de signature à M. Maurice GROSS, directeur des partenariats], les termes : « Mme Marie-Jeanne PHILIPPE, directrice déléguée » sont remplacés par les termes : « M. Bernard LAURIN, directeur délégué ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

GIS GENOPLANTE Recherche
M. JEAN-JACQUES GUILLEMINOT

DEC. n° 070044DAJ du 20-06-2007

Pour l'accomplissement des missions de représentation du CNRS, pour l'année 2007, [lors des assemblées générales des Sociétés en Participation (SEP) auxquelles le CNRS est associé en qualité de membre du groupement d'intérêt scientifique (GIS) « GENOPLANTE RECHERCHE »], délégation est donnée à M. Jean-Jacques GUILLEMINOT à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, les avenants aux contrats et les nouveaux contrats des SEP auxquelles le CNRS est associé en qualité de membre du GIS « GENOPLANTE RECHERCHE », au titre de l'année 2007.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Délégations

DR01 – Paris A

M. FRANCK MORICE

DEC. n° 070102DAJ du 20-07-2007

Après l'article 3 de la décision n° 060036DAJ du 19 janvier 2006 [donnant délégation de signature à M. Tony ROULOT, délégué régional pour la circonscription Paris A], il est inséré un article 3 bis ainsi rédigé :

« Art. 3. bis – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Tony ROULOT, de M. Alain WEISWALD et de M. Eric CHAREYRE, délégation est donnée à M. Franck MORICE, adjoint au responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er} à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR02 – Paris B

MME NISE SCHERRER

DEC. n° 070082DAJ du 27-06-2007

Délégation est donnée à Mme Nise SCHERRER, adjointe de la responsable des ressources humaines de la délégation Paris B, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er} de la décision n° 060037DAJ du 19 janvier 2006 modifiée [donnant délégation de signature à Mme Liliane FLABBÉE, déléguée régionale pour la circonscription Paris B] à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe, pour la période du 30 juillet inclus au 14 août 2007 inclus.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR02 – Paris B

MME NISE SCHERRER

DEC. n° 070156DR02 du 18-06-2007

Du 30 juillet 2007 inclus au 14 août 2007 inclus, délégation de signature est donnée à Mme Nise SCHERRER, ingénieure d'études, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Mme Liliane FLABBÉE.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR10 - Alsace

M. PHILIPPE PIERI
MME DORIS PFLUMIO
M. JÉRÔME BERGER

DEC. n° 070035DR10 du 29-06-2007

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe PIERI, délégué régional de la circonscription Alsace, délégation est donnée à Mme Doris PFLUMIO [ingénieur d'études] ainsi qu'à M. Jérôme BERGER [assistant-ingénieur] en fonction à la délégation Alsace, à l'effet de signer les bons de commandes de transport et d'hébergement afférents aux ordres de mission délivrés par la délégation et présentés à l'agence par la délégation.

Cette décision annule et remplace la décision n° 040037DR10 du 17 septembre 2004.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

DR13 – Languedoc-Roussillon

M. BERNARD JOLLANS
M. GÉRARD KERLIDOU
M. JEAN-MICHEL PORTEFAIX
MME BRIGITTE DONGAN

DEC. n° 070094DAJ du 13-07-2007

La décision n° 060047DAJ du 19 janvier 2006 [donnant délégation de signature à M. Bernard JOLLANS, délégué régional pour la circonscription Languedoc-Roussillon] est modifiée ainsi qu'il suit :

I. – A l'article 2, les termes : « Mme Danielle GRANGE, adjointe » sont remplacés par les termes : « M. Gérard KERLIDOU, adjoint ».

II. – L'article 3 est remplacé par les dispositions suivantes : « Art. 3. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard JOLLANS et de M. Gérard KERLIDOU, délégation est donnée à M. Jean-Michel PORTEFAIX, responsable du service du partenariat et de la valorisation et à Mme Brigitte DONGAN, responsable du bureau du budget et des ressources propres, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er} à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe ».

III. – L'article 4 est supprimé.

La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} août 2007.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR14 - Midi-Pyrénées

MME FRÉDÉRIQUE CARDEILHAC

DEC. n° 070124DR14 du 12-07-2007

Délégation est donnée, pour la période du 30 juillet au 10 août 2007, à Mme Frédérique CARDEILHAC, gestionnaire, à l'effet de signer les bons de commande, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, en remplacement de Mme Elisabeth LANCE.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

DR17 - Bretagne et Pays-de-la-Loire

Mlle FLORENCE MORINEAU

DEC. n° 070085DAJ du 29-06-2007

A l'article 3 de la décision n° 060051DAJ du 19 janvier 2006 modifiée [donnant délégation de signature à M. Patrick SAUBOST, délégué régional pour la circonscription Bretagne et Pays-de-la-Loire], les termes : « M. René QURIS, responsable du service partenariat » sont remplacés par les termes : « Mlle Florence MORINEAU, responsable du service du partenariat et de la valorisation ».

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR18 - Nord – Pas de Calais et Picardie

M. JEAN-BENOÎT DUBURCQ

DEC. n° 070069DAJ du 11-06-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Benoît DUBURCQ, délégué régional pour la circonscription Nord – Pas de Calais et Picardie, à l'effet de signer au nom du directeur général du CNRS, les actes relatifs à l'acquisition, par le CNRS, des locaux à usage de bureaux correspondants au lot 14, d'une surface de 27m² 75, et au lot 16, d'une surface de 29m² 01, situés au 2^{ème} étage d'un ensemble immobilier situé à Lille, rue des canonnières, pour un montant de quatre vingt onze mille euros (91 000 €).

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

Laboratoires

UPS n° 2934 - Unité support de l'agence nationale de la recherche (USAR)

MME ALIX GICQUEL
MME MAGALI ROUX
MME DANIELA FLORIANI

DEC. n° 070066DAJ du 04-06-2007

Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à Mme Alix GICQUEL, directrice de l'UPS n° 2934, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, tous actes et conventions ressortissants aux missions de l'USAR.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Alix GICQUEL, délégation est donnée à Mme Magali ROUX, directrice adjointe et à Mme Daniela FLORIANI, secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom du directeur général du CNRS, les actes mentionnés ci-dessus.

Signé : Arnold MIGUS, directeur général

DR01 - Paris A

UMR n° 8106 - Laboratoire de mécanique des systèmes et des procédés (LMSP)

M. FRANCISCO CHINESTA
MME FARIDA ZIDEKHILE

DEC. n° 070063DR01 du 14-06-2007

Délégation est donnée à M. Francisco CHINESTA, directeur de l'UMR n° 8106, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.
2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francisco CHINESTA, délégation de signature est donnée, dans la limite de 3 000 € HT, à Mme Farida ZIDEKHILE, technicienne de classe normale, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8106 - Laboratoire de mécanique des systèmes et des procédés (LMSP)

MME FARIDA ZIDEKHILE

DEC. n° 070064DR01 du 22-06-2007

Délégation est donnée, dans la limite de 3 000 € HT, à Mme Farida ZIDEKHILE, technicienne de classe normale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;
2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Francisco CHINESTA, directeur de l'UMR n° 8106

UMR n° 8155 - Centre de recherche sur les civilisations chinoise, japonaise et tibétaine

M. ALAIN THOTE
MME ANNE CHAYET
M. NICOLAS FIEVE
M. JEAN-PIERRE DREGE

DEC. n° 070047DR01 du 11-05-2007

Délégation est donnée à M. Alain THOTE, directeur de l'UMR n° 8155, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain THOTE, délégation de signature est donnée à Mme Anne CHAYET, directrice de recherche, à M. Nicolas FIEVE, chargé de recherche, et à M. Jean-Pierre DREGE, directeur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8155 - Centre de recherche sur les civilisations chinoise, japonaise et tibétaine

MME ANNE CHAYET
M. NICOLAS FIEVE
M. JEAN-PIERRE DREGE

DEC. n° 070048DR01 du 23-05-2007

Délégation est donnée à Mme Anne CHAYET, directrice de recherche, à M. Nicolas FIEVE, chargé de recherche, et à M. Jean-Pierre DREGE, directeur d'études à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;
2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain THOTE, directeur de l'UMR n° 8155

UMR n° 8170 - Centre Asie du Sud-Est

M. FRANÇOIS RAILLON
MME CÉCILE BARRAUD
M. OLIVIER FRIEDEL

DEC. n° 070042DR01 du 02-05-2007

Délégation est donnée à M. François RAILLON, directeur de l'UMR n° 8170, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François RAILLON, délégation de signature est donnée à Mme Cécile BARRAUD, directrice de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François RAILLON et de Mme Cécile BARRAUD, délégation de signature est donnée à M. Olivier FRIEDEL, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8170 - Centre Asie du Sud-Est

MME CÉCILE BARRAUD
M. OLIVIER FRIEDEL

DEC. n° 070043DR01 du 03-05-2007

Délégation est donnée à Mme Cécile BARRAUD, directrice de recherche à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile BARRAUD, délégation de signature est donnée à M. Olivier FRIEDEL, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François RAILLON, directeur de l'UMR n° 8170

UMR n° 8560 - Centre Alexandre Koyré - Centre de recherches en histoire des sciences et des techniques

MME JACQUELINE CARROY
MME THÉRÈSE CHARMASSON
MME MADELEINE DIETRICH

DEC. n° 070055DR01 du 31-05-2007

Délégation est donnée à Mme Jacqueline CARROY, directrice de l'UMR n° 8560, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jacqueline CARROY, délégation de signature est donnée à Mme Thérèse CHARMASSON, conservatrice du patrimoine, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jacqueline CARROY, et de Mme Thérèse CHARMASSON, délégation de signature est donnée à Mme Madeleine DIETRICH, technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 8560 - Centre Alexandre Koyré - Centre de recherches en histoire des sciences et des techniques

MME THÉRÈSE CHARMASSON
MME MADELEINE DIETRICH

DEC. n° 070056DR01 du 05-06-2007

Délégation est donnée à Mme Thérèse CHARMASSON, conservatrice du patrimoine, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004

[portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Thérèse CHARMASSON, délégation de signature est donnée à Mme Madeleine DIETRICH, technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées ci-dessus.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacqueline CARROY, directrice de l'UMR n° 8560

UMR n° 8586 - Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique

M. JEAN-LOUIS CHALEARD
M. JEAN-MARIE THEODAT
M. ALEXANDRE HENRY

DEC. n° 070037DR01 du 19-04-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Louis CHALEARD, directeur de l'UMR n° 8586, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis CHALEARD, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marie THEODAT, maître de conférences, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis CHALEARD et de M. Jean-Marie THEODAT, délégation de signature est donnée à M. Alexandre HENRY, assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060048DR01 du 14 avril 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 9912 - Sciences et technologies de la musique et du son

M. HUGUES VINET
M. DIDIER PERINI

DEC. n° 070033DR01 du 17-04-2007

Délégation est donnée à M. Hugues VINET, directeur de l'UMR n° 9912, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues VINET, délégation de signature est donnée à M. Didier PERINI, technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées ci-dessus, à l'exception des ordres de mission.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

UMR n° 9912 - Sciences et technologies de la musique et du son
M. DIDIER PERINI

DEC. n° 0700034DR01 du 11-05-2007

Délégation est donnée à M. Didier PERINI, technicien de classe exceptionnelle, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Hugues VINET, directeur de l'UMR n° 9912

URA n° 1795 - Centre Franco-Allemand de recherches en sciences sociales de Berlin

MME PASCALE LABORIER
M. ARNAUD CONTENTIN
M. ALFRED AROQUIAME

DEC. n° 070044DR01 du 16-05-2007

Délégation est donnée à Mme Pascale LABORIER, directrice de l'URA n° 1795, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Pascale LABORIER, délégation de signature est donnée à M. Arnaud CONTENTIN, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Pascale LABORIER et de M. Arnaud CONTENTIN, délégation de signature est donnée à M. Alfred AROQUIAME, assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus. La délégation consentie à M. Alfred AROQUIAME prendra fin le 31 août 2007 au soir.

La décision n° 050067DR01 du 2 juin 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

URA n° 1795 - Centre Franco-Allemand de recherches en sciences sociales de Berlin

M. ARNAUD CONTENTIN
M. ALFRED AROQUIAME

DEC. n° 070045DR01 du 24-05-2007

Délégation est donnée à M. Arnaud CONTENTIN, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire

du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Arnaud CONTENTIN, délégation de signature est donnée à M. Alfred AROQUIAME, assistant ingénieur, aux fins mentionnées ci-dessus. La délégation consentie à M. Alfred AROQUIAME prendra fin le 31 août 2007 au soir.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pascale LABORIER, directrice de l'URA n° 1795

GDR n° 2898 - La fiction : approches philosophiques, linguistiques, anthropologiques, esthétiques et littéraires

M. JEAN-MARIE SCHAEFFER
MME JAMILA MELIANI

DEC. n° 070065DR01 du 15-06-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Marie SCHAEFFER, directeur du GDR n° 2898, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marie SCHAEFFER, délégation de signature est donnée à Mme Jamila MELIANI, adjointe technique de la recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

GDR n° 2898 - La fiction : approches philosophiques, linguistiques, anthropologiques, esthétiques et littéraires

MME JAMILA MELIANI

DEC. n° 070066DR01 du 02-07-2007

Délégation est donnée à Mme Jamila MELIANI, adjointe technique de la recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Marie SCHAEFFER, directeur du GDR n° 2898

FRE n° 2804 - Centre de recherche français de Jérusalem

M. PIERRE DE MIROSCHEJ
MME FLORENCE HEYMANN

DEC. n° 070039DR01 du 19-04-2007

Délégation est donnée à M. Pierre de MIROSCHEJ, directeur de la FRE n° 2804, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, à l'exclusion des contrats de service.

2. les ordres de mission en France métropolitaine, Outre-mer, étranger, ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre de MIROSCHEJ, délégation de signature est donnée à Mme Florence HEYMANN, ingénieure de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 050015DR01 du 1^{er} mars 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Tony ROULOT, délégué régional Paris A

FRE n° 2804 - Centre de recherche français de Jérusalem

MME FLORENCE HEYMANN

DEC. n° 070040DR01 du 10-06-2007

Délégation est donnée à Mme Florence HEYMANN, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité : 1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 050016DR01 du 14 mars 2005 donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés est abrogée.

Signé : Pierre de MIROSCHEJ, directeur de la FRE n° 2804

DR02 - Paris B

GDR n° 3049 - Médicaments photoactivables - Photochimiothérapie

M. DANIEL BRAULT

MME GENEVIÈVE BOURG-HECKLY

DEC. n° 070141DR02 du 29-05-2007

Délégation est donnée à M. Daniel BRAULT, directeur du GDR n° 3049, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 15 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission pour tous pays (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel BRAULT, délégation de signature est donnée à Mme Geneviève BOURG-HECKLY, MCU HC, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

GDR n° 3049 - Médicaments photoactivables - Photochimiothérapie

MME GENEVIÈVE BOURG-HECKLY

DEC. n° 070142DR02 du 29-05-2007

Délégation est donnée à Mme Geneviève BOURG-HECKLY, MCU HC, co-responsable du thème biophotonique - axe photodiagnostic, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel BRAULT, directeur du GDR n° 3049

UPS n° 2916 - Support à l'accès unique aux données et aux documents numériques des sciences humaines et sociales (SupADONIS)

M. YANNICK MAIGNIEN

M. BENOÎT HABERT

DEC. n° 070147DR02 du 25-05-2007

Délégation est donnée à M. Yannick MAIGNIEN, directeur de l'UPS n° 2916, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 15 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission pour tous pays (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les commandes d'hébergement et de titres de transport afférentes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick MAIGNIEN, délégation de signature est donnée à M. Benoît HABERT, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Liliane FLABBÉE, déléguée régionale Paris B

UPS n° 2916 - Support à l'accès unique aux données et aux documents numériques des sciences humaines et sociales (SupADONIS)

M. BENOÎT HABERT

DEC. n° 070148DR02 du 25-05-2007

Délégation est donnée à M. Benoît HABERT, professeur, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yannick MAIGNIEN, directeur de l'UPS n° 2916

DR04 - Ile-de-France Sud

UPR n° 2197 - Développement, évolution et plasticité du système nerveux

M. PHILIPPE VERNIER
MME ODILE LECQUYER
M. JEAN-MICHEL HERMEL

DEC. n° 07A134DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Philippe VERNIER, directeur de l'UPR n° 2197, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe VERNIER, délégation de signature est donnée à Mme Odile LECQUYER, technicienne, et à M. Jean-Michel HERMEL, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UPR n° 2197 - Développement, évolution et plasticité du système nerveux

MME ODILE LECQUYER
M. JEAN-MICHEL HERMEL

DEC. n° 07A135DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à Mme Odile LECQUYER, technicienne, secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Odile LECQUYER, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Jean-Michel HERMEL, ingénieur de recherche, ingénieur.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe VERNIER, directeur de l'UPR n° 2197

UMR n° 1572 - Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement

M. ROBERT VAUTARD
MME ELSA CORTIJO
M. PHILIPPE CIAIS
MME DELPHINE ROUSSEL

DEC. n° 07A132DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Robert VAUTARD, directeur de l'UMR n° 1572, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robert VAUTARD, délégation de signature est donnée à Mme Elsa CORTIJO, chargée de recherche, à M. Philippe CIAIS, chercheur CEA, et à Mme Delphine ROUSSEL, ingénieure CEA, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 1572 - Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement

MME ELSA CORTIJO
M. PHILIPPE CIAIS
MME DELPHINE ROUSSEL

DEC. n° 07A133DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à Mme Elsa CORTIJO, chargée de recherche, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elsa CORTIJO, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Philippe CIAIS, chercheur CEA, directeur adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elsa CORTIJO et de M. Philippe CIAIS, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Delphine ROUSSEL, ingénieure CEA, adjointe au directeur - responsable administrative. La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Robert VAUTARD, directeur de l'UMR n° 1572

UMR n° 7158 - Astrophysique interactions multi-échelles

M. PIERRE-OLIVIER LAGAGE
M. PIERRE-ALAIN DUC
MME LAËTITIA MATHIEU
MME ISABELLE GRENIER

DEC. n° 07A080DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Pierre-Olivier LAGAGE, directeur de l'UMR n° 7158, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Olivier LAGAGE, délégation de signature est donnée à M. Pierre-Alain DUC, chargé de recherche, à Mme Laëtitia MATHIEU, technicienne, et à Mme Isabelle GRENIER, maître de conférences, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 7158 - Astrophysique interactions multi-échelles

M. PIERRE-ALAIN DUC
MME LAËTITIA MATHIEU
MME ISABELLE GRENIER

DEC. n° 07A081DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Pierre-Alain DUC, chargé de recherche, adjoint directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Alain DUC, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Laëtitia MATHIEU, technicienne, secrétaire gestionnaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Alain DUC et de Mme Laëtitia MATHIEU, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Isabelle GRENIER, maître de conférences, directrice adjointe.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre-Olivier LAGAGE, directeur de l'UMR n° 7158

UMR n° 8502 - Laboratoire de physique des solides

M. PIERRE-ANTOINE ALBOUY

DEC. n° 07A155DR04 du 02-07-2007

Il est ajouté un alinéa à l'article 2 de la décision n° 07A122DR04 du 1^{er} avril 2007 [donnant délégation de signature à

M. Jean-Paul POUGET, directeur de l'UMR n° 8502] :

" En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul POUGET, de M. Jean-Luc PICOT, de M. Marc GABAY, de M. Dominique IMHOFF, délégation de signature est également donnée à M. Pierre-Antoine ALBOUY, directeur de recherche. " Cette décision prend effet le 16 juillet 2007 jusqu'au 31 août 2007.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 8502 - Laboratoire de physique des solides

M. PIERRE-ANTOINE ALBOUY

DEC. n° 07A156DR04 du 02-07-2007

Il est ajouté un article à la décision n° 07A123DR04 du 1^{er} avril 2007 [donnant délégation de signature à M. Jean-Luc PICOT] :

" En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Luc PICOT, de M. Marc GABAY, de M. Dominique IMHOFF, délégation de signature est également donnée à M. Pierre-Antoine ALBOUY, directeur de recherche, sous-directeur. "

Cette décision prend effet le 16 juillet 2007 jusqu'au 31 août 2007.

Signé : Jean-Paul POUGET, directeur de l'UMR n° 8502

UMR n° 8507 - Laboratoire de génie électrique de Paris

M. FRÉDÉRIC BOUILLAULT
MME FRANÇOISE RICHARD
MME SOPHIE NOEL
M. ADEL RAZEK

DEC. n° 07A024DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Frédéric BOUILLAULT, directeur de l'UMR n° 8507, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric BOUILLAULT, délégation de signature est donnée à Mme Françoise RICHARD, ingénieur d'études, à Mme Sophie NOEL, chargée de recherche, et à M. Adel RAZEK, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 8507 - Laboratoire de génie électrique de Paris

MME FRANÇOISE RICHARD
MME SOPHIE NOEL
M. ADEL RAZEK

DEC. n° 07A025DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à Mme Françoise RICHARD, ingénieure d'études, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire

du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise RICHARD, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sophie NOEL, chargée de recherche, chef de département.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise RICHARD et de Mme Sophie NOEL, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Adel RAZEK, directeur de recherche, chef de département.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric BOUILLAUD, directeur de l'UMR n° 8507

UMR n° 8619 - Institut de biochimie et biophysique moléculaire et cellulaire

MME LUCIENNE LETELLIER
M. MICHEL DESMADRIL

DEC. n° 07A096DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à Mme Lucienne LETELLIER, directrice de l'UMR n° 8619, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucienne LETELLIER, délégation de signature est donnée à M. Michel DESMADRIL, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 8619 - Institut de biochimie et biophysique moléculaire et cellulaire

M. MICHEL DESMADRIL

DEC. n° 07A097DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Michel DESMADRIL, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Lucienne LETELLIER, directrice de l'UMR n° 8619

UMR n° 8623 - Laboratoire de recherche en informatique

M. MICHEL BEAUDOUIN-LAFON
MME NICOLE LEFEVRE-VILLAIN
M. FRANÇOIS ZIMMERMANN

DEC. n° 07A016DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Michel BEAUDOUIN-LAFON, directeur de l'UMR n° 8623, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel BEAUDOUIN-LAFON, délégation de signature est donnée à Mme Nicole LEFEVRE-VILLAIN, ingénieure d'études, et à M. François ZIMMERMANN, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 8623 - Laboratoire de recherche en informatique

MME NICOLE LEFEVRE-VILLAIN
M. FRANÇOIS ZIMMERMANN

DEC. n° 07A017DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à Mme Nicole LEFEVRE-VILLAIN, ingénieure d'études, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nicole LEFEVRE-VILLAIN, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. François ZIMMERMANN, ingénieur de recherche, ingénieur système.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel BEAUDOUIN-LAFON, directeur de l'UMR n° 8623

UMR n° 8628 - Laboratoire de mathématiques d'Orsay

M. PASCAL MASSART
M. NICOLAS BURQ
MME MARIE-CHRISTINE MYOUPPO
MME DOMINIQUE GIRARDOT

DEC. n° 07A057DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Pascal MASSART, directeur de l'UMR n° 8628, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal MASSART, délégation de signature est donnée à M. Nicolas BURQ, professeur, à Mme Marie-Christine MYOUPPO, assistante ingénieure, et à Mme Dominique GIRARDOT, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

UMR n° 8628 - Laboratoire de mathématiques d'Orsay

M. NICOLAS BURQ
MME MARIE-CHRISTINE MYOUPPO
MME DOMINIQUE GIRARDOT

DEC. n° 07A058DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Nicolas BURQ, professeur, vice-président département mathématiques, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas BURQ, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie-Christine MYOUPPO, assistante ingénieure, secrétaire générale.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nicolas BURQ et de Mme Marie-Christine MYOUPPO, délégation de signature est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Dominique GIRARDOT, technicienne, gestionnaire.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pascal MASSART, directeur de l'UMR n° 8628

URA n° 331 - Laboratoire Claude Fréjacques

M. ERIC ELIOT
M. MICHEL EPHRITIKHINE

DEC. n° 07A144DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Eric ELIOT, directeur de l'URA n° 331, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et les commandes d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité ainsi qu'à l'entretien de ses locaux.

2. les ordres de mission en France et à l'étranger, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric ELIOT, délégation de signature est donnée à M. Michel EPHRITIKHINE, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud

URA n° 331 - Laboratoire Claude Fréjacques

M. MICHEL EPHRITIKHINE

DEC. n° 07A145DR04 du 01-04-2007

Délégation est donnée à M. Michel EPHRITIKHINE, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

La présente décision annule et remplace les décisions antérieures.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Eric ELIOT, directeur de l'URA n° 331

DR05 - Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 20 - Laboratoire de photonique et de nanostructures (LPN)

M. JEAN-YVES MARZIN

DEC. n° 070106DR05 du 11-07-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Yves MARZIN, directeur de l'UPR n° 20, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 288 - Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)

M. NASSER DARABIHA
M. DENIS VEYNANTE
Mlle MERYL DECATOIRE

DEC. n° 070113DR05 du 06-07-2007

Délégation est donnée à M. Nasser DARABIHA, directeur de l'UPR n° 288, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nasser DARABIHA, délégation de signature est donnée à M. Denis VEYNANTE, DR2, adjoint au directeur et à Mlle Meryl DECATOIRE, AI, gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 070052DR05 du 9 mai 2007 est abrogée.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UPR n° 288 - Laboratoire d'énergétique moléculaire et macroscopique, combustion (EM2C)

Mlle MERYL DECATOIRE

DEC. n° 070112DR05 06-07-2007

Délégation est donnée à Mlle Meryl DECATOIRE, AI, gestionnaire de l'EM2C à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Nasser DARABIHA, directeur de l'UPR n° 288

UMR n° 7114 - Modèles, dynamiques, corpus (MODYCO)

M. BERNARD LAKS
Mme SOPHIE DAVID
M. CHRISTIAN HUDELLOT

DEC. n° 070090DR05 du 05-06-2007

Délégation est donnée à M. Bernard LAKS, directeur de l'UMR n° 7114, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard LAKS, délégation de signature est donnée à Mme Sophie DAVID, CR1,

directrice adjointe de l'unité, et à M. Christian HUDELLOT, DR2, responsable d'équipe et adjoint au directeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7539 - Laboratoire analyse géométrie et applications (LAGA)

M. DANIEL BARSKY
M. FRANÇOIS PARREAU

DEC. n° 070100DR05 du 23-07-2007

Délégation est donnée à M. Daniel BARSKY, directeur de l'UMR n° 7539, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel BARSKY, délégation de signature est donnée à M. François PARREAU, professeur, directeur adjoint de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7539 - Laboratoire analyse géométrie et applications (LAGA)

M. FRANÇOIS PARREAU

DEC. n° 070099DR05 du 17-07-2007

Délégation est donnée à M. François PARREAU, professeur, directeur adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel BARSKY, directeur de l'UMR n° 7539

UMR n° 7639 - Laboratoire d'optique appliquée (LOA)

M. GÉRARD MOUROU
Mlle FRÉDÉRIKA AUGÉ-ROCHEREAU
Mme CATHY SARRAZIN

DEC. n° 070129DR05 du 25-07-2007

Délégation est donnée à M. Gérard MOUROU, directeur de l'UMR n° 7639, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard MOUROU, délégation de signature est donnée à Mlle Frédérique AUGÉ-ROCHEREAU, maître de conférences, adjointe au directeur et à Mme Cathy SARRAZIN, IE, responsable de la gestion financière et administrative de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7639 - Laboratoire d'optique appliquée (LOA)

Mlle FRÉDÉRIKA AUGÉ-ROCHEREAU
Mme CATHY SARRAZIN

DEC. n° 070128DR05 du 23-07-2007

Délégation est donnée à Mlle Frédérique AUGÉ-ROCHEREAU, maître de conférences, adjointe au directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Frédérique AUGÉ-ROCHEREAU, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Cathy SARRAZIN, IE, responsable de la gestion financière et administrative.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 060032DR05 du 17 mai 2006 est abrogée.

Signé : Gérard MOUROU, directeur de l'UMR n° 7639

UMR n° 7640 - Centre de mathématique Laurent Schwartz

M. YVES LASZLO
M. CLAUDE VITERBO
Mme MICHÈLE LAVALLETTE

DEC. n° 070024DR05 du 05-06-2007

Délégation est donnée à M. Yves LASZLO, directeur de l'UMR n° 7640, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves LASZLO, délégation de signature est donnée à M. Claude VITERBO, professeur, chercheur et à Mme Michèle LAVALLETTE, ingénieure 3A école polytechnique, gestionnaire de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7640 - Centre de mathématique Laurent Schwartz

M. CLAUDE VITERBO
Mme MICHÈLE LAVALLETTE

DEC. n° 070023DR05 du 30-05-2007

Délégation est donnée à M. Claude VITERBO, professeur, chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude VITERBO, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Michèle LAVALLETTE, ingénieure 3A école polytechnique, gestionnaire de l'unité.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yves LASZLO, directeur de l'UMR n° 7640

UMR n° 7642 - Laboratoire des solides irradiés (LSI)

M. GUILLAUME PETITE
M. FRANÇOIS BEUNEU
Mme MARIE-MADELEINE LEMARTINEL

DEC. n° 070119DR05 du 25-07-2007

Délégation est donnée à M. Guillaume PETITE, directeur de l'UMR n° 7642, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guillaume PETITE, délégation de signature est donnée à M. François BEUNEU, CR1, directeur adjoint, et à Mme Marie-Madeleine LEMARTINEL, IE2, assistante du directeur, chargée de la gestion, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7644 - Centre de physique théorique (CPTH)

M. PATRICK MORA
M. JEAN-CLAUDE ADAM
Mme FLORENCE AUGER

DEC. n° 070117DR05 du 23-07-2007

Délégation est donnée à M. Patrick MORA, directeur de l'UMR n° 7644, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick MORA, délégation de signature est donnée à M. Jean-Claude ADAM, DR2, chercheur et à Mme Florence AUGER, IE2, administratrice gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7645 - Laboratoire d'optique et biosciences (LOB)

M. JEAN-LOUIS MARTIN

DEC. n° 070105DR05 du 09-07-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Louis MARTIN, directeur de l'UMR n° 7645, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7647 - Laboratoire de physique des interfaces et des couches minces (LPICM)

M. BERNARD DRÉVILLON

M. YVAN BONNASSIEUX

MME LAURENCE CORBEL

DEC. n° 070068DR05 du 05-06-2007

Délégation est donnée à M. Bernard DRÉVILLON, directeur de l'UMR n° 7647, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard DRÉVILLON, délégation de signature est donnée à M. Yvan BONNASSIEUX, maître de conférences, chercheur, et à Mme Laurence CORBEL, technicienne 2B polytechnique, responsable administrative de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7648 - Laboratoire de physique et technologie des plasmas (LPTP)

M. JEAN-MARCEL RAX

M. JACQUES JOLLY

DEC. n° 070122DR05 du 23-07-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Marcel RAX, directeur de l'UMR n° 7648, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marcel RAX, délégation de signature est donnée à M. Jacques JOLLY, DR2, sous-directeur de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7648 - Laboratoire de physique et technologie des plasmas (LPTP)

M. JACQUES JOLLY

DEC. n° 070121DR05 du 11-07-2007

Délégation est donnée à M. Jacques JOLLY, DR2, sous-directeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 050142DR05 du 8 juillet 2005 est abrogée.

Signé : Jean-Marcel RAX, directeur de l'UMR n° 7648

UMR n° 7651 - Laboratoire des mécanismes réactionnels

M. GILLES OHANESSIAN

MME THÉRÈSE MÉRIMÉE

DEC. n° 070118DR05 du 23-07-2007

Délégation est donnée à M. Gilles OHANESSIAN, directeur de l'UMR n° 7651, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles OHANESSIAN, délégation de signature est donnée à Mme Thérèse MÉRIMÉE, technicienne 3B Polytechnique, gestionnaire de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 7654 - Bases moléculaires et régulation de la biosynthèse protéique

M. PIERRE PLATEAU

M. SYLVAIN BLANQUET

DEC. n° 070120DR05 du 17-07-2007

Délégation est donnée à M. Pierre PLATEAU, directeur de l'UMR n° 7654, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre PLATEAU, délégation de signature est donnée à M. Sylvain BLANQUET, DRCE, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8102 - Laboratoire de l'univers et de ses théories (LUTH)

M. JEAN-MICHEL ALIMI

MME HÉLÈNE SOL

MME CLAIRE MICHAUT

DEC. n° 070025DR05 du 23-07-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Michel ALIMI, directeur de l'UMR n° 8102, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel ALI-MI, délégation de signature est donnée à Mme Hélène SOL, DR2, chercheuse et à Mme Claire MICHAUT, CR1, chercheuse, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8183 - Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)

M. LAURENT MUCCHIELLI
M. BRUNO AUBUSSON DE CAVARLAY
MME MARTINE STEPHEN
M. RENÉ LÉVY

DEC. n° 070102DR05 du 11-07-2007

Délégation est donnée à M. Laurent MUCCHIELLI, directeur de l'UMR n° 8183, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent MUCCHIELLI, délégation de signature est donnée à M. Bruno AUBUSSON de CAVARLAY, DR2 et à Mme Martine STEPHEN, TCN, gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus et à M. René LÉVY, DR2, directeur du GDR GERN, aux fins mentionnées ci-dessus limitées aux opérations relatives aux activités du GDR GERN.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 8183 - Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)

M. BRUNO AUBUSSON DE CAVARLAY
MME MARTINE STEPHEN

DEC. n° 070101DR05 du 02-07-2007

Délégation est donnée à M. Bruno AUBUSSON de CAVARLAY, DR2, chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno AUBUSSON de CAVARLAY, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Martine STEPHEN, TCN, gestionnaire de l'unité. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 060007DR05 du 13 février 2006 est abrogée.

Signé : Laurent MUCCHIELLI, directeur de l'UMR n° 8183

GDR n° 2503 - Micro et nanothermique

M. SEBASTIAN VOLZ
Mlle MERRYL DECATOIRE

DEC. n° 070115DR05 du 11-07-2007

Délégation est donnée à M. Sebastian VOLZ, directeur du GDR n° 2503, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sebastian VOLZ, délégation de signature est donnée à Mlle Meryll DECATOIRE, Al, gestionnaire de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

GDR n° 2503 - Micro et nanothermique

Mlle MERRYL DECATOIRE

DEC. n° 070114DR05 du 11-07-2007

Délégation est donnée à Mlle Meryll DECATOIRE, Al, gestionnaire du GDR n° 2503, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 040089DR05 du 31 août 2004 est abrogée.

Signé : Sébastien VOLZ, directeur du GDR n° 2503

GDR n° 2871 - Méthodes de champ de phase pour problèmes à frontière libre : de la théorie aux applications

M. YANN LE BOUAR
M. MATHIS PLAPP
M. DENIS GRATIAS

DEC. n° 070091DR05 du 11-07-2007

Délégation est donnée à M. Yann LE BOUAR, directeur du GDR n° 2871, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yann LE BOUAR, délégation de signature est donnée à M. Mathis PLAPP, CR1, directeur-adjoint de l'unité, à M. Denis GRATIAS, DR1, directeur du LEM - UMR n° 104, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UPS n° 2274 - Ressources et compétences technologiques

M. GÉRARD LELIEVRE
M. GÉRARD CHARTON

DEC. n° 070097DR05 du 01-06-2007

Délégation est donnée à M. Gérard LELIEVRE, directeur de l'UPS n° 2274, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gérard LELIEVRE, délégation de signature est donnée à M. Gérard CHARTON, IR1, responsable adjoint chargé des affaires scientifiques, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UPS n° 2274 - Ressources et compétences technologiques

M. GÉRARD CHARTON

DEC. n° 070096DR05 du 01-06-2007

Délégation est donnée à M. Gérard CHARTON, IR1, responsable adjoint chargé des affaires scientifiques, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

La décision n° 050058DR05 du 29 mars 2005 est abrogée.

Signé : Gérard LELIEVRE, directeur de l'UPS n° 2274

UPS n° 2295 - Achat et coordination des achats (UPSACA)

M. VINCENT GOUJON
M. JEAN-MARC BOIVENT
MME SOPHIE GOGUELET
MME GABY LOMBARDINI

DEC. n° 070109DR05 du 09-07-2007

Délégation est donnée à M. Vincent GOUJON, directeur de l'UPS n° 2295, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent GOUJON, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marc BOIVENT, IE2, directeur adjoint de l'unité, à Mme Sophie GOGUELET, IE2, responsable des affaires juridiques et administratives, aux fins mentionnées ci-dessus et à Mme Gaby LOMBARDINI, TCN,

secrétaire-gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus, limitées aux commandes inférieures à 5 000 € HT.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UPS n° 2295 - Achat et coordination des achats (UPSACA)

M. JEAN-MARC BOIVENT
MME SOPHIE GOGUELET
MME GABY LOMBARDINI

DEC. n° 070108DR05 du 09-07-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Marc BOIVENT, IE2, directeur adjoint de l'unité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPS Achat et coordination des achats).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc BOIVENT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sophie GOGUELET, IE2, responsable des affaires juridiques et administratives, et à Mme Gaby LOMBARDINI, TCN, secrétaire-gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Vincent GOUJON, directeur de l'UPS n° 2295

UPS n° 2299 - Organisation des élections

M. PHILIPPE WILLOQUET

DEC. n° 070138DR05 du 18-07-2007

Délégation est donnée à M. Philippe WILLOQUET, directeur de l'UPS n° 2299, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

UMS n° 824 - Ressource pour la recherche justice

M. GÉRARD ROSSET

DEC. n° 070141DR05 du 25-07-2007

Délégation est donnée à M. Gérard ROSSET, directeur de l'UMS n° 824, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

FR n° 2422 - Capitalisme(s) et démocratie(s)

M. FRANÇOIS EYMARD DUVERNAY
MME ISABELLE BILON

DEC. n° 070071DR05 du 31-05-2007

Délégation est donnée à M. François EYMARD DUVERNAY, directeur de la FR n° 2422, à l'effet de signer, au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François EYMARD-DUVERNAY, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle BILON, IE2, administratrice scientifique de l'unité, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Gilles TRAIMOND, délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

DR08 - Centre - Poitou-Charentes

GDR n° 1877 - Groupement de recherches en exobiologie

MME FRANCÈS WESTALL
MME VIVIANE THUILLIER

DEC. n° 070034DR08 du 18-06-2007

Délégation est donnée à Mme Francès WESTALL, directrice du GDR n° 1877, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Francès WESTALL, délégation de signature est donnée à Mme Viviane THUILLIER, ingénieure d'études de 2^{ème} classe aux fins mentionnées ci-dessus.

La présente décision prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2007.

Signé : Josette ROGER, déléguée régionale Centre - Poitou-Charentes

GDR n° 1877 - Groupement de recherches en exobiologie

MME VIVIANE THUILLIER

DEC. n° 070035DR08 du 18-06-2007

Délégation est donnée à Mme Viviane THUILLIER, ingénieure d'études de 2^{ème} classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement de ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Francès WESTALL, directrice du GDR n° 1877

DR10 - Alsace

UMR n° 7006 - Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires

M. THOMAS EBBESEN
M. JEAN-MARIE LEHN
MME JACQUELINE CLAUDON
M. MARTIN KARPLUS
MME MARCI KARPLUS
M. NICOLAS WINSSINGER
M. PAOLO SAMORI
MME MARIE-CLAUDE JOUAITI
M. ANDREW GRIFFITHS
M. JEAN-PIERRE KINTZINGER
MME CORINNE GAVRILOVIC

DEC. n° 070023DR10 du 25-05-2007

Délégation est donnée à M. Thomas EBBESEN, directeur de l'UMR n° 7006, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et pays étrangers [en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque]), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas EBBESEN, délégation de signature est donnée à :

- M. Jean-Marie LEHN [Professeur-ULP] et Mme Jacqueline CLAUDON [AI-CNRS] « Laboratoire de chimie supramoléculaire »,

- M. Martin KARPLUS [Professeur-ULP] et Mme Marci KARPLUS [Secrétaire contractuelle] « Laboratoire de chimie biophysique »,

- M. Nicolas WINSSINGER [Professeur-ULP] « Laboratoire de chimie organique et bioorganique »,

- M. Paolo SAMORI [Professeur-ULP] et Mme Marie-Claude JOUAITI [TCN-CNRS] « Laboratoire de nanochimie »,

- M. Andrew GRIFFITHS [Professeur-ULP] « Laboratoire de biologie chimique »,

- M. Jean-Pierre KINTZINGER [Professeur-ULP] et Mme Corinne GAVRILOVIC [TCN-CNRS] « Moyens généraux », aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 050006DR10 du 16 mars 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMR n° 7006 - Institut de science et d'ingénierie supramoléculaires

M. JEAN-MARIE LEHN
MME JACQUELINE CLAUDON
M. MARTIN KARPLUS
MME MARCI KARPLUS
M. NICOLAS WINSSINGER
M. PAOLO SAMORI
MME MARIE-CLAUDE JOUAITI
M. ANDREW GRIFFITHS
M. JEAN-PIERRE KINTZINGER
MME CORINNE GAVRILOVIC

DEC. n° 070024DR10 du 22-03-2007

Délégation est donnée à :

- M. Jean-Marie LEHN [Professeur-ULP] et Mme Jacqueline CLAUDON [AI-CNRS] « Laboratoire de chimie supramoléculaire »,

- M. Martin KARPLUS [Professeur-ULP] et Mme Marci KARPLUS [Secrétaire contractuelle] « Laboratoire de chimie biophysique »,

- M. Nicolas WINSSINGER [Professeur-ULP] « Laboratoire de chimie organique et bioorganique »,

- M. Paolo SAMORI [Professeur-ULP] et à Mme Marie-Claude JOUAIIT [TCN-CNRS] « Laboratoire de nanochimie »,
- M. Andrew GRIFFITHS [Professeur-ULP] « Laboratoire de biologie chimique »,

- M. Jean-Pierre KINTZINGER [Professeur-ULP] et Mme Corinne GAVRILOVIC [TCN-CNRS] « Moyens généraux », à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thomas EBBESEN, directeur de l'UMR n° 7006

UMR n° 7104 - Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire

M. DINO MORAS
M. JEAN-LOUIS MANDEL
M. JAMES STEVENIN
MME KATTEL SCHAEFFER
M. ARNAUD DE LA HOGUE

DEC. n° 070028DR10 du 25-05-2007

Délégation est donnée à M. Dino MORAS, directeur de l'UMR n° 7104, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande,

- les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et pays étrangers [en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque]) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dino MORAS, délégation de signature est donnée à M. Jean-Louis MANDEL, directeur adjoint, à M. James STEVENIN, DR-INSERM, à Mme Kattel SCHAEFFER, IR-ULP, et à M. Arnaud DE LA HOGUE, IR-GIE (pour les commandes d'un montant inférieur ou égal à 1000 €), aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060033DR10 du 7 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMR n° 7104 - Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire

M. JEAN-LOUIS MANDEL
M. JAMES STEVENIN
MME KATTEL SCHAEFFER
M. ARNAUD DE LA HOGUE

DEC. n° 070029DR10 du 30-05-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Louis MANDEL, directeur adjoint, à M. James STEVENIN, DR-INSERM, à Mme Kattel SCHAEFFER, IR-ULP, et à M. Arnaud DE LA HOGUE, IR-GIE (limitée aux commandes d'un montant inférieur ou égal à 1000 €), à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dino MORAS, directeur de l'UMR n° 7104

UMR n° 7191 - Laboratoire d'imagerie et de neurosciences cognitives (LINC)

M. CHRISTIAN KELCHE
M. JEAN-PAUL ARMSPACH
M. JEAN-CHRISTOPHE CASSEL
M. SAÏD GHANDOUR
MME LILIANE MANNING
MME PATRICIA TASSI
M. ANDRÉ DUFOUR

DEC. n° 070041DR10 du 04-07-2007

Délégation est donnée à M. Christian KELCHE, directeur de l'UMR n° 7191, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et pays étrangers [en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque]) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian KELCHE, délégation de signature est donnée à M. Jean-Paul ARMSPACH [IR-ULP], à M. Jean-Christophe CASSEL [DR-CNRS], à M. Saïd GHANDOUR [CR-CNRS], à Mme Liliane MANNING [Professeur-Universités], à Mme Patricia TASSI [MC-ULP] et à M. André DUFOUR [MC-ULP] aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 070026DR10 du 5 avril 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

UMR n° 7191 - Laboratoire d'imagerie et de neurosciences cognitives (LINC)

M. JEAN-PAUL ARMSPACH
M. JEAN-CHRISTOPHE CASSEL
M. SAÏD GHANDOUR
MME LILIANE MANNING
MME PATRICIA TASSI
M. ANDRÉ DUFOUR

DEC. n° 070042DR10 du 05-07-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Paul ARMSPACH [IR-ULP], à M. Jean-Christophe CASSEL [DR-CNRS], à M. Saïd GHANDOUR [CR-CNRS], à Mme Liliane MANNING [Professeur-Universités], à Mme Patricia TASSI [MC-ULP] et à M. André DUFOUR [MC-ULP], à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement de directeur ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christian KELCHE, directeur de l'UMR n° 7191

FRE n° 3026 - Nanomatériaux pour les systèmes sous sollicitations extrêmes

M. DENIS SPITZER
M. MARTIN ENGELHARD

DEC. n° 070031DR10 du 20-06-2007

Délégation est donnée à M. Denis SPITZER, directeur de la FRE n° 3026, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et pays étrangers [en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque]) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Denis SPITZER, délégation de signature est donnée à M. Martin ENGELHARD, maître du budget - ISL, aux fins mentionnées ci-dessous.

Signé : Philippe PIERI, délégué régional Alsace

FRE n° 3026 - Nanomatériaux pour les systèmes sous sollicitations extrêmes

M. MARTIN ENGELHARD

DEC. n° 070032DR10 du 20-06-2007

Délégation est donnée à M. Martin ENGELHARD, maître du budget-ISL, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSAS).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement de directeur ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Denis SPITZER, directeur de la FRE n° 3026

DR11 - Alpes

UMR n° 5250 - Département de chimie moléculaire (DMC)

M. PASCAL DUMY
M. JEAN-CLAUDE MOUTET
M. ANDREW GREENE
M. ALAIN DERONZIER
M. SERGE COSNIER
MME ANNE MILET

DEC. n° 070073DR11 du 02-01-2007

Délégation est donnée à M. Pascal DUMY, professeur, directeur de l'UMR n° 5250, à l'effet de signer, au nom du délégué

régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal DUMY, délégation de signature est donnée à M. Jean-Claude MOUTET, professeur, en qualité de directeur adjoint, à M. Andrew GREENE, directeur de recherche, en qualité de responsable d'équipe, à M. Alain DERONZIER, directeur de recherche, en qualité de responsable d'équipe, à M. Serge COSNIER, directeur de recherche, en qualité de responsable d'équipe, et à Mme Anne MILET, professeure, en qualité de responsable d'équipe, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Pascal DUMY dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

UMR n° 5521 - Laboratoire sols, solides, structures - risques

M. JACKY MAZARS
M. PASCAL VILLARD
MME SONIA MARTINATO

DEC. n° 070074DR11 du 17-07-2007

Délégation est donnée à M. Jacky MAZARS, professeur INPG, directeur de l'UMR n° 5521, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacky MAZARS, délégation de signature est donnée à M. Pascal VILLARD, professeur UJF, en qualité de directeur adjoint, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Jacky MAZARS dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacky MAZARS, délégation de signature est donnée à Mme Sonia MARTINATO, gestionnaire administrative INPG, concernant : les commandes, en fonctionnement et équipement, émises dans le cadre d'un marché dûment notifié, et celles émises hors marché, dans la limite de 1 000 € HT par engagement.

La décision n° 060047DR11 du 1^{er} février 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend effet au 1^{er} septembre 2007 et prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

UMR n° 5814 - Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules

M. JEAN KARYOTAKIS
M. JEAN-PIERRE LEES
MME NADINE GIGLEUX-NEYROUD
M. LIONEL BERT-ERBOUL

**MME BRIGITTE PUTANIER
MME CÉCILE JACOB**

DEC. n° 070067DR11 du 07-06-2007

Délégation est donnée à M. Jean KARYOTAKIS, directeur de recherche, directeur de l'UMR n° 5814, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean KARYOTAKIS, délégation de signature est donnée à M. Jean-Pierre LEES, directeur de recherche, en qualité de directeur adjoint, à Mme Nadine GIGLEUX-NEYROUD, ingénieure de recherche, directrice technique, et à M. Lionel BERT-ERBOUL, ingénieur d'études, directeur administratif, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Jean KARYOTAKIS dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean KARYOTAKIS, délégation de signature est donnée à Mme Brigitte PUTANIER, gestionnaire des missions avec comme suppléante, Mme Cécile JACOB pour ce qui concerne :

- les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

La décision n° 070020DR11 du 2 janvier 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

UMR n° 5821 - Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie

**M. SERGE KOX
MME CHRISTINE CHOLAT
MME ANNICK BILLEBAUD**

DEC. n° 070065DR11 du 05-06-2007

Délégation est donnée à M. Serge KOX, directeur de recherche, directeur de l'UMR n° 5821, à l'effet de signer au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

- les ordres de mission en France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers ; en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque ; ainsi que les bons de transport afférents présentés à l'agence agréée par la délégation Alpes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge KOX, délégation de signature est donnée à Mme Christine CHOLAT, ingénieur de recherche, en qualité de responsable administrative et à Mme Annick BILLEBAUD, chargée de recherche, aux fins mentionnées dans la délégation accordée à M. Serge KOX dans les mêmes conditions et dans les limites de cette délégation.

La décision n° 070001DR11 du 1^{er} janvier 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Cette délégation de signature prend fin en cas de changement du délégant ainsi qu'en cas de changement du directeur ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Younis HERMES, délégué régional Alpes

DR12 - Provence et Corse

UPR n° 2589 - Information génomique et structurale

**M. JEAN-MICHEL CLAVERIE
MME CHANTAL ABERGEL
Mlle ESTELLE GROSSETETE**

DEC n° 071213DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Michel CLAVERIE, directeur de l'UPR n° 2589, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel CLAVERIE, délégation de signature est donnée à Mme Chantal ABERGEL (directrice de recherche) et à Mlle Estelle GROSSETETE (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061167DR12 du 8 novembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 2589 - Information génomique et structurale

MME CHANTAL ABERGEL

DEC n° 071313DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Chantal ABERGEL, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Michel CLAVERIE, directeur de l'UPR n° 2589

UPR n° 7051 - Laboratoire de mécanique et d'acoustique

**MME DOMINIQUE HABAULT
M. SERGIO BELLIZZI
MME ARIANE BUNEL-JOURDAN**

DEC. n° 071239DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Dominique HABAULT, directrice de l'UPR n° 7051, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique HABAULT, délégation de signature est donnée à M. Sergio BELLIZZI (directeur-adjoint) et à Mme Ariane BUNEL-JOUR-

DAN (secrétaire générale) aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 061082DR12 du 26 janvier 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 7051 - Laboratoire de mécanique et d'acoustique

M. SERGIO BELLIZI
MME ARIANE BUNEL-JOURDAN

DEC. n° 071334DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Sergio BELLIZI, chargé de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sergio BELLIZI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Ariane BUNEL-JOURDAN, ingénieure d'études, secrétaire générale.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dominique HABAULT, directrice de l'UPR n° 7051

UPR n° 9025 - Enzymologie interfaciale et de physiologie de la lipolyse

M. FRÉDÉRIC CARRIERE
M. ALAIN DE CARO
MME MARIE-THÉRÈSE SAUVE

DEC n° 071209DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Frédéric CARRIERE, directeur de l'UPR n° 9025, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric CARRIERE, délégation de signature est donnée à M. Alain de CARO (chargé de recherche) et à Mme Marie-Thérèse SAUVE (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040936DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 9025 - Enzymologie interfaciale et de physiologie de la lipolyse

MME MARIE-THÉRÈSE SAUVE

DEC n° 071310DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Marie-Thérèse SAUVE, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric CARRIERE, directeur de l'UPR n° 9025

UPR n° 9027 - Laboratoire d'ingénierie des systèmes macromoléculaires

M. ALAIN FILLOUX
MME BRIGITTE VIDEAU
MME GENEVIÈVE BALL

DEC. n° 071227DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain FILLOUX, directeur de l'UPR n° 9027, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain FILLOUX, délégation de signature est donnée à Mme Brigitte VIDEAU (ingénieure d'études) et à Mme Geneviève BALL (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040956DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 9027 - Laboratoire d'ingénierie des systèmes macromoléculaires

MME BRIGITTE VIDEAU
MME GENEVIÈVE BALL

DEC. n° 071326DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Brigitte VIDEAU, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte VIDEAU, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Geneviève BALL, assistante-ingénieure.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain FILLOUX, directeur de l'UPR n° 9027

UPR n° 9036 - Bioénergétique et ingénierie des protéines

MME MIREILLE BRUSCHI
M. WOLFGANG NITSCHKE
MME CÉCILE VINCENTI
MME SIMONE PEPIN

DEC n° 071207DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Mireille BRUSCHI, directrice de l'UPR n° 9036, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mireille BRUSCHI, délégation de signature est donnée à M. Wolfgang NITSCHKE (directeur de recherche), à Mme Cécile VINCENTI (technicienne) et à Mme Simone PEPIN (attachée d'administration de la recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061154DR12 du 19 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 9036 - Bioénergétique et ingénierie des protéines

M. WOLFGANG NITSCHKE
MME CÉCILE VINCENTI

DEC n° 071308DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Wolfgang NITSCHKE, directeur de recherche, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Wolfgang NITSCHKE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Cécile VINCENTI, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Mireille BRUSCHI, directrice de l'UPR n° 9036

UPR n° 9043 - Laboratoire de chimie bactérienne

M. FRÉDÉRIC BARRAS
MME MARIE-THÉRÈSE VERNETTE

DEC. n° 071188DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Frédéric BARRAS, directeur de l'UPR n° 9043, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Frédéric BARRAS, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Thérèse VERNETTE (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040916DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPR n° 9043 - Laboratoire de chimie bactérienne

MME MARIE-THÉRÈSE VERNETTE

DEC. n° 071293DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Marie-Thérèse VERNETTE, technicienne, secrétaire-gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Frédéric BARRAS, directeur de l'UPR n° 9043

USR n° 2164 - Laboratoire d'aérodynamique et de biomécanique du mouvement

M. DANIEL FAVIER
M. PATRICK CHABRAND

DEC. n° 071225DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Daniel FAVIER, directeur de l'USR n° 2164, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel FAVIER, délégation de signature est donnée à M. Patrick CHABRAND (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061084DR12 du 31 janvier 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

USR n° 2164 - Laboratoire d'aérodynamique et de biomécanique du mouvement

M. PATRICK CHABRAND

DEC. n° 071324DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Patrick CHABRAND, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel FAVIER, directeur de l'USR n° 2164

USR n° 2207 - Observatoire de Haute-Provence

M. MICHEL BOER
M. CLAUDE VIALLE
M. AUGUSTE LE VAN SUU
MME SYLVIANE GUYOT

DEC. n° 071192DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel BOER, directeur de l'USR n° 2207, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel BOER, délégation de signature est donnée à M. Claude VIALLE (ingénieur de recherche), à M. Auguste LE VAN SUU (ingénieur de recherche) et à Mme Sylviane GUYOT (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061138DR12 du 2 août 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

USR n° 2207 - Observatoire de Haute-Provence

M. CLAUDE VIALLE
M. AUGUSTE LE VAN SUU
MME SYLVIANE GUYOT

DEC. n° 071297DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Claude VIALLE, ingénieur de recherche, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude VIALLE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Auguste le VAN SUU, ingénieur de recherche, responsable technique.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude VIALLE et de M. Auguste le VAN SUU, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sylviane GUYOT, ingénieure d'études, secrétaire générale.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel BOER, directeur de l'USR n° 2207

UMR n° 694 - Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage

M. MICHEL FLORENZANO
M. MICHEL BERTHELOT

DEC. n° 071229DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel FLORENZANO, directeur de l'UMR n° 694, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel FLORENZANO, délégation de signature est donnée à M. Michel BERTHELOT (directeur-adjoint) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040957DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 694 - Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage

M. MICHEL BERTHELOT

DEC. n° 071328DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel BERTHELOT, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel FLORENZANO, directeur de l'UMR n° 694

UMR n° 6012 - Etude des structures, des processus d'adaptation et des changements des espaces

M. JOËL CHARRE
M. DANIEL BLEY
M. BERNARD PICON

DEC. n° 071210DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Joël CHARRE, directeur de l'UMR n° 6012, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Joël CHARRE, délégation de signature est donnée à M. Daniel BLEY (chargé de recherche) et à M. Bernard PICON (directeur de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061151DR12 du 6 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6020 - Unité des rickettsies et pathogènes émergents

M. DIDIER RAOULT
M. MICHEL DRANCOURT
MME BRIGITTE GUARNIERI

DEC. n° 071265DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Didier RAOULT, directeur de l'UMR n° 6020, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier RAOULT, délégation de signature est donnée à M. Michel DRANCOURT (professeur) et à Mme Brigitte GUARNIERI (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061171DR12 du 22 décembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6020 - Unité des rickettsies et pathogènes émergents

M. MICHEL DRANCOURT

DEC. n° 071359DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel DRANCOURT, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Didier RAOULT, directeur de l'UMR n° 6020

UMR n° 6057 - Laboratoire parole et langage

M. PHILIPPE BLACHE
M. NOËL NGUYEN
Mlle ARMELLE BONPAIN

DEC. n° 071190DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Philippe BLACHE, directeur de l'UMR n° 6057, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BLACHE, délégation de signature est donnée à M. Noël NGUYEN (professeur) et à Mme Armelle BONPAIN (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061164DR12 du 13 octobre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6057 - Laboratoire parole et langage

M. NOËL NGUYEN
Mlle ARMELLE BONPAIN

DEC. n° 071295DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Noël NGUYEN, professeur, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Noël NGUYEN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Armelle BONPAIN, ingénieure d'études, secrétaire générale.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe BLACHE, directeur de l'UMR n° 6057

UMR n° 6059 - Centre d'épistémologie et ergologie comparatives

M. PIERRE LIVET
M. ALAIN MICHEL
M. YVES SCHWARTZ
MME GABRIELLE CROCCO

DEC. n° 071253DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Pierre LIVET, directeur de l'UMR n° 6059, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre LIVET, délégation de signature est donnée à M. Alain MICHEL (professeur), à M. Yves SCHWARTZ (professeur) et à Mme Gabrielle CROCCO (maître de conférences) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051050DR12 du 17 août 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6059 - Centre d'épistémologie et ergologie comparatives

M. ALAIN MICHEL
M. YVES SCHWARTZ
MME GABRIELLE CROCCO

DEC. n° 071348DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain MICHEL, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain MICHEL, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Yves SCHWARTZ, professeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain MICHEL et de M. Yves SCHWARTZ, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Gabrielle CROCCO, maître de conférences.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre LIVET, directeur de l'UMR n° 6059

UMR n° 6098 - Architecture et fonction des macromolécules biologiques

M. BERNARD HENRISSAT
M. YVES BOURNE
M. BRUNO CANARD

DEC. n° 071240DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bernard HENRISSAT, directeur de l'UMR n° 6098, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard HENRISSAT, délégation de signature est donnée à M. Yves BOURNE (directeur de recherche) et à M. Bruno CANARD (directeur de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061152DR12 du 18 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6098 - Architecture et fonction des macromolécules biologiques

M. YVES BOURNE
M. BRUNO CANARD

DEC. n° 071336DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Yves BOURNE, directeur de recherche, chef de département, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins

de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves BOURNE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Bruno CANARD, directeur de recherche, chef de département.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard HENRISSAT, directeur de l'UMR n° 6098

UMR n° 6102 - Centre d'immunologie de Marseille Luminy

M. JEAN-PIERRE GORVEL
M. PHILIPPE PIERRE
M. DANIEL FRANCAL

DEC. n° 071233DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre GORVEL, directeur de l'UMR n° 6102, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre GORVEL, délégation de signature est donnée à M. Philippe PIERRE (directeur-adjoint) et à M. Daniel FRANCAL (secrétaire général) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061104DR12 du 16 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6102 - Centre d'immunologie de Marseille Luminy

M. PHILIPPE PIERRE
M. DANIEL FRANCAL

DEC. n° 071332DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Philippe PIERRE, directeur de recherche, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe PIERRE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Daniel FRANCAL, ingénieur de recherche, secrétaire général.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre GORVEL, directeur de l'UMR n° 6102

UMR n° 6110 - Laboratoire d'astrophysique de Marseille

M. OLIVIER LEFEVRE
M. PHILIPPE AMRAM
M. BRUNO MILLIARD
M. DOMINIQUE POULIQUEN
MME HÉLÈNE VICQ

DEC. n° 071252DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Olivier LEFEVRE, directeur de l'UMR n° 6110, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier LEFEVRE, délégation de signature est donnée à M. Philippe AMRAM (professeur), à M. Bruno MILLIARD (chargé de recherche), à M. Dominique POULIQUEN (ingénieur de recherche) et à Mme Hélène VICQ (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051069DR12 du 14 novembre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6110 - Laboratoire d'astrophysique de Marseille

M. PHILIPPE AMRAM
M. BRUNO MILLIARD
M. DOMINIQUE POULIQUEN
MME HÉLÈNE VICQ

DEC. n° 071347DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Philippe AMRAM, professeur, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe AMRAM, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Bruno MILLIARD, chargé de recherche, directeur-adjoint.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe AMRAM et de M. Bruno MILLIARD, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Dominique POULIQUEN, ingénieur de recherche, directeur technique.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe AMRAM, de M. Bruno MILLIARD et de M. Dominique POULIQUEN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Hélène VICQ, ingénieure d'études, administratrice.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier LEFEVRE, directeur de l'UMR n° 6110

UMR n° 6114 - Groupe de chimie organique et matériaux moléculaires

M. ANDRÉ SAMAT
M. VLADIMIR LOKCHINE
M. FRÉDÉRIC FAGES

DEC. n° 071274DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. André SAMAT, directeur de l'UMR n° 6114, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André SAMAT, délégation de signature est donnée à M. Vladimir LOKCHINE (chargé de recherche) et à M. Frédéric FAGES (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041010DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6114 - Groupe de chimie organique et matériaux moléculaires

M. VLADIMIR LOKCHINE
M. FRÉDÉRIC FAGES

DEC. n° 071368DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Frédéric FAGES, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André SAMAT, directeur de l'UMR n° 6114

UMR n° 6116 - Institut méditerranéen d'écologie et de paléoécologie

M. THIERRY TATONI
MME ANNIE COCHEME
MME MICHÈLE DOUGNY

DEC. n° 071279DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Thierry TATONI, directeur de l'UMR n° 6116, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry TATONI, délégation de signature est donnée à Mme Annie COCHEME

(assistante-ingénieure) et à Mme Michèle DOUGNY (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041016DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6116 - Institut méditerranéen d'écologie et de paléocologie

MME ANNIE COCHEME
MME MICHÈLE DOUGNY

DEC. n° 071372DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Annie COCHEME, assistante-ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie COCHEME, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Michèle DOUGNY, technicienne.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thierry TATONI, directeur de l'UMR n° 6116

UMR n° 6117 - Laboratoire de microbiologie, de géochimie et d'écologie marines

M. RICHARD SEMPERE
M. JEAN-CHRISTOPHE POGGIALE

DEC. n° 071275DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Richard SEMPERE, directeur de l'UMR n° 6117, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Richard SEMPERE, délégation de signature est donnée à M. Jean-Christophe POGGIALE (directeur-adjoint) aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 041012DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6122 - Laboratoire de thermodynamique, propriétés électriques, contraintes, structures aux échelles nanométriques

M. BERNARD PICHAUD
MME JANY THIBAUT-PENISSON
M. JACQUES ROGEZ
M. OLIVIER THOMAS
M. LUDOVIC ESCOUBAS

DEC. n° 071259DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bernard PICHAUD, directeur de l'UMR n° 6122, à l'effet de signer, au nom du délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard PICHAUD, délégation de signature est donnée à Mme Jany THIBAUT-PENISSON (directrice de recherche), à M. Jacques ROGEZ (directeur de recherche), à M. Olivier THOMAS (professeur) et à M. Ludovic ESCOUBAS (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051067DR12 du 20 octobre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6122 - Laboratoire de thermodynamique, propriétés électriques, contraintes, structures aux échelles nanométriques

MME JANY THIBAUT-PENISSON
M. JACQUES ROGEZ
M. OLIVIER THOMAS
M. LUDOVIC ESCOUBAS

DEC. n° 071353DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Jany THIBAUT-PENISSON, directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jany THIBAUT-PENISSON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Jacques ROGEZ, directeur de recherche.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jany THIBAUT-PENISSON et de M. Jacques ROGEZ, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Olivier THOMAS, professeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jany THIBAUT-PENISSON, de M. Jacques ROGEZ et de M. Olivier THOMAS, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Ludovic ESCOUBAS, professeur.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard PICHAUD, directeur de l'UMR n° 6122

UMR n° 6125 - Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale

M. GILLES DORIVAL

DEC. n° 071219DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Gilles DORIVAL, directeur de l'UMR n° 6125, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040947DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6127 - Laboratoire méditerranéen de sociologie (LAMES)

M. JEAN-SAMUEL BORDREUIL
MME BRIGITTE COCHE

DEC. n° 071198DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Samuel BORDREUIL, directeur de l'UMR n° 6127, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Samuel BORDREUIL, délégation de signature est donnée à Mme Brigitte COCHÉ (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061162DR12 du 21 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6133 - Institut Fresnel

M. CLAUDE AMRA
M. HUGUES GIOVANNINI
MME MIREILLE COMMANDRE
M. GÉRARD TAYEB
MME PATRICIA BENTOZA

DEC. n° 071184DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Claude AMRA, directeur de l'UMR n° 6133, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude AMRA, délégation de signature est donnée à M. Hugues GIOVANNINI (professeur), à Mme Mireille COMMANDRE (professeure), à M. Gérard TAYEB (professeur) et à Mme Patricia BENTOZA (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040912DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6133 - Institut Fresnel

M. HUGUES GIOVANNINI
MME MIREILLE COMMANDRE
M. GÉRARD TAYEB
MME PATRICIA BENTOZA

DEC. n° 071289DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Hugues GIOVANNINI, professeur, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues GIOVANNINI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Mireille COMMANDRE, professeure, responsable d'équipe.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues GIOVANNINI et de Mme Mireille COMMANDRE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Gérard TAYEB, professeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues GIOVANNINI, de Mme Mireille COMMANDRE et de M. Gérard TAYEB, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Patricia BENTOZA, assistante-ingénieure.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Claude AMRA, directeur de l'UMR n° 6133

UMR n° 6134 - Systèmes physiques de l'environnement

M. JACQUES-HENRI BALBI
M. JEAN-FRANÇOIS SANTUCCI
MME NICOLE COURONNE
M. ANTOINE CAMPANA

DEC. n° 071187DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jacques-Henri BALBI, directeur de l'UMR n° 6134, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques-Henri BALBI, délégation de signature est donnée à M. Jean-François SANTUCCI (directeur-adjoint), à Mme Nicole COURONNE (assistante-ingénieure), et à M. Antoine CAMPANA (ingénieur d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040914DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6134 - Systèmes physiques de l'environnement

M. JEAN-FRANÇOIS SANTUCCI
MME NICOLE COURONNE
M. ANTOINE CAMPANA

DEC. n° 071292DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-François SANTUCCI, professeur, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François SANTUCCI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nicole COURONNE, assistante-ingénieure, administratrice.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François SANTUCCI et de Mme Nicole COURONNE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Antoine CAMPANA, ingénieur d'études, responsable informatique.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacques-Henri BALBI, directeur de l'UMR n° 6134

UMR n° 6137 - Laboratoire matériaux et microélectronique de Provence

M. RACHID BOUCHAKOUR
M. LOUIS PORTE
M. JEAN-LUC AUTRAN
M. JEAN-RAYMOND GAVARRI
MME MIREILLE FAURE
MME EVELYNE SANTACROCE

DEC n° 071201DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Rachid BOUCHAKOUR, directeur de l'UMR n° 6137, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rachid BOUCHAKOUR, délégation de signature est donnée à M. Louis PORTE (professeur), à M. Jean-Luc AUTRAN (professeur), à M. Jean-Raymond GAVARRI (professeur), à Mme Mireille FAURE (ingénieure d'études) et à Mme Evelyne SANTACROCE (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061089DR12 du 6 février 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6137 - Laboratoire matériaux et microélectronique de Provence

M. LOUIS PORTE
M. JEAN-LUC AUTRAN
M. JEAN-RAYMOND GAVARRI
MME MIREILLE FAURE
MME EVELYNE SANTACROCE

DEC n° 071303DR12 du 15-03-2007

Délégation est donnée à M. Louis PORTE, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Louis PORTE, délégation est donnée à M. Jean-Luc AUTRAN, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Louis PORTE et de M. Jean-Luc AUTRAN, délégation est donnée à M. Raymond GAVARRI, professeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Louis PORTE, de M. Jean-Luc AUTRAN et de M. Raymond GAVARRI, délégation est donnée à Mme Mireille FAURE, ingénieure d'études, secrétaire générale.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Louis PORTE, de M. Jean-Luc AUTRAN, de M. Raymond GAVARRI et de Mme Mireille FAURE, délégation est donnée à Mme Evelyne SANTACROCE, assistante-ingénieure, assistante gestionnaire. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Rachid BOUCHAKOUR, directeur de l'UMR n° 6137

UMR n° 6146 - Laboratoire de psychologie cognitive

M. IAN-JONATHAN GRAINGER
MME STÉPHANIE LHUILLIER-DESOUS

DEC. n° 071235DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Ian-Jonathan GRAINGER, directeur de l'UMR n° 6146, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ian-Jonathan GRAINGER, délégation de signature est donnée à Mme Stéphanie LHUILLIER-DESOUS (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040963DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6146 - Laboratoire de psychologie cognitive

MME STÉPHANIE LHUILLIER-DESOUS

DEC. n° 071333DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Stéphanie LHUILLIER-DESOUS, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Ian-Jonathan GRAINGER, directeur de l'UMR n° 6146

UMR n° 6149 - Neurobiologie intégrative et adaptative

M. MICHEL LACOUR

DEC. n° 071250DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel LACOUR, directeur de l'UMR n° 6149, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040981DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6150 - Laboratoire de neurophysiologie cellulaire

M. MARCEL CREST
MME MIREILLE POGGETTI
MME MICHÈLE ANDRE

DEC. n° 071216DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Marcel CREST, directeur de l'UMR n° 6150, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marcel CREST, délégation de signature est donnée à Mme Mireille POGGETTI (assistante-ingénieure) et à Mme Michèle ANDRE (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040943DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6150 - Laboratoire de neurophysiologie cellulaire

MME MICHÈLE ANDRE
MME MIREILLE POGGETTI

DEC. n° 071316DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Michèle ANDRE, assistante-ingénieure, assistante-gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Michèle ANDRE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Mireille POGGETTI, assistante-ingénieure, assistante-gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marcel CREST, directeur de l'UMR n° 6150

UMR n° 6153 - Physiologie neuro végétative

M. ANDRÉ JEAN
MME JOCELYNE ROMAN

DEC. n° 071244DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. André JEAN, directeur de l'UMR n° 6153, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André JEAN, délégation de signature est donnée à Mme Jocelyne ROMAN (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040974DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6153 - Physiologie neuro végétative

MME JOCELYNE ROMAN

DEC. n° 071340DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Jocelyne ROMAN, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire

du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André JEAN, directeur de l'UMR n° 6153

UMR n° 6155 - Laboratoire de neurobiologie de la cognition

M. BRUNO POU CET

MME LUCIANA DE STEPHANIS

DEC. n° 071262DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bruno POU CET, directeur de l'UMR n° 6155, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno POU CET, délégation de signature est donnée à Mme Luciana de STEPHANIS (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040997DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6155 - Laboratoire de neurobiologie de la cognition

MME LUCIANA DE STEPHANIS

DEC. n° 071356DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Luciana de STEPHANIS, assistante-ingénieure, assistante gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bruno POU CET, directeur de l'UMR n° 6155

UMR n° 6168 - Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes

M. NORBERT GIAMBIASI

M. MUSTAPHA OULADSINE

DEC. n° 071232DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Norbert GIAMBIASI, directeur de l'UMR n° 6168, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Norbert GIAMBIASI, délégation de signature est donnée à M. Mustapha OULADSINE (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061077DR12 du 18 janvier 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6168 - Laboratoire des sciences de l'information et des systèmes

M. MUSTAPHA OULADSINE

DEC. n° 071331DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Mustapha OULADSINE, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Norbert GIAMBIASI, directeur de l'UMR n° 6168

UMR n° 6171 - Systèmes chimiques complexes - Formulation, qualité, environnement

M. JACKY KISTER

M. ALAIN GIORGI

DEC. n° 071247DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jacky KISTER, directeur de l'UMR n° 6171, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacky KISTER, délégation de signature est donnée à M. Alain GIORGI (ingénieur d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040977DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6171 - Systèmes chimiques complexes - Formulation, qualité, environnement

M. ALAIN GIORGI

DEC. n° 071343DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain GIORGI, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des person-

nes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacky KISTER, directeur de l'UMR n° 6171

UMR n° 6178 - Synthèse, modèles, implications biologiques

M. JEAN-ANTOINE ROGRIGUEZ
M. ALAIN GIORGI

DEC. n° 071268DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Antoine ROGRIGUEZ, directeur de l'UMR n° 6178, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Antoine ROGRIGUEZ, délégation de signature est donnée à M. Alain GIORGI (ingénieur d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041004DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6178 - Synthèse, modèles, implications biologiques

M. ALAIN GIORGI

DEC. n° 071362DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain GIORGI, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Antoine ROGRIGUEZ, directeur de l'UMR n° 6178

UMR n° 6180 - Chirotechnologies : catalyse et biocatalyse

M. CHRISTIAN ROUSSEL
MME MIREILLE ZELLER

DEC. n° 071271DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Christian ROUSSEL, directeur de l'UMR n° 6180, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian ROUSSEL, délégation de signature est donnée à Mme Mireille ZELLER (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041007DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6180 - Chirotechnologies : catalyse et biocatalyse

MME MIREILLE ZELLER

DEC. n° 071365DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Mireille ZELLER, assistante-ingénieure, administratrice-gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Christian ROUSSEL, directeur de l'UMR n° 6180

UMR n° 6181 - Modélisation et simulation numérique en mécanique et génie des procédés

M. PATRICK BONTOUX
M. BERNARD ROUX
M. NICOLAS ROCHE
MME COLETTE LECHALARD

DEC. n° 071196DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Patrick BONTOUX, directeur de l'UMR n° 6181, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick BONTOUX, délégation de signature est donnée à M. Bernard ROUX (directeur de recherche), à M. Nicolas ROCHE (professeur) et à Mme Colette LECHALARD (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040924DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6181 - Modélisation et simulation numérique en mécanique et génie des procédés

M. BERNARD ROUX
M. NICOLAS ROCHE
MME COLETTE LECHALARD

DEC. n° 071300DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bernard ROUX, directeur de recherche, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard ROUX, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Nicolas ROCHE, professeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard ROUX et de M. Nicolas ROCHE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Colette LECHALARD, technicienne, secrétaire gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick BONTOUX, directeur de l'UMR n° 6181

UMR n° 6182 - Laboratoire Lasers, plasmas et procédés photoniques

M. MARC SENTIS
M. PHILIPPE DELAPORTE

DEC. n° 071276DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Marc SENTIS, directeur de l'UMR n° 6182, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc SENTIS, délégation de signature est donnée à M. Philippe DELAPORTE (directeur de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041013DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6182 - Laboratoire Lasers, plasmas et procédés photoniques

M. PHILIPPE DELAPORTE

DEC. n° 071369DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Philippe DELAPORTE, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc SENTIS, directeur de l'UMR n° 6182

UMR n° 6184 - Neurobiologie des interactions cellulaires et neurophysiopathologie

M. MICHEL KHRESTCHATISKY
M. GÉRARD CHARTON

DEC. n° 071245DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel KHRESTCHATISKY, directeur de l'UMR n° 6184, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel KHRESTCHATISKY, délégation de signature est donnée à M. Gérard CHARTON (ingénieur d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040975DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6184 - Neurobiologie des interactions cellulaires et neurophysiopathologie

M. GÉRARD CHARTON

DEC. n° 071341DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Gérard CHARTON, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Michel KHRESTCHATISKY, directeur de l'UMR n° 6184

UMR n° 6191 - Biologie cellulaire et moléculaire des plantes et des bactéries

M. THIERRY HEULIN
MME JOSÉPHINE RAMON
MME ELISABETH DUSSAUZE

DEC. n° 071241DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Thierry HEULIN, directeur de l'UMR n° 6191, à l'effet de signer, au nom du délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry HEULIN, délégation de signature est donnée à Mme Joséphine RAMON (cadre CEA) et à Mme Elisabeth DUSSAUZE (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040971DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6191 - Biologie cellulaire et moléculaire des plantes et des bactéries

MME JOSÉPHINE RAMON
MME ELISABETH DUSSAUZE

DEC. n° 071337DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Joséphine RAMON, cadre CEA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Joséphine RAMON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Elisabeth DUSSAUZE, technicienne, secrétaire-gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thierry HEULIN, directeur de l'UMR n° 6191

UMR n° 6193 - Institut de neurosciences cognitives de la Méditerranée

M. DRISS BOUSSAOU
MME JOËLLE FORESTIER

DEC n° 071204DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Driss BOUSSAOU, directeur de l'UMR n° 6193, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Driss BOUSSAOU, délégation de signature est donnée à Mme Joëlle FORESTIER (technicienne), gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040930DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6193 - Institut de neurosciences cognitives de la Méditerranée

MME JOËLLE FORESTIER

DEC n° 071305DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Joëlle FORESTIER, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Driss BOUSSAOU, directeur de l'UMR n° 6193

UMR n° 6201 - Droit public comparé - Droit international et droit européen

M. ANDRÉ ROUX
M. RICHARD GHEVONTIAN
M. ROSTANE MEHDI
M. PIERRE BON
MME MARYSE BAUDREZ

DEC. n° 071273DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. André ROUX, directeur de l'UMR n° 6201, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André ROUX, délégation de signature est donnée à M. Richard GHEVONTIAN (professeur), à M. Rostane MEHDI (professeur), à M. Pierre BON (professeur) et à Mme Maryse BAUDREZ (maître de conférences) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041008DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6201 - Droit public comparé - Droit international et droit européen

M. ROSTANE MEHDI

DEC. n° 071367DR12 du 19-03-2007

délégation est donnée à M. Rostane MEHDI, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des person-

nes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : André ROUX, directeur de l'UMR n° 6201

UMR n° 6206 - Institut de mathématiques de Luminy

M. GILLES LACHAUD
M. PATRICK DELORME
MME AURÉLIA LOZINGOT

DEC. n° 071249DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Gilles LACHAUD, directeur de l'UMR n° 6206, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles LACHAUD, délégation de signature est donnée à M. Patrick DELORME (professeur) et à Mme Aurélia LOZINGOT (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040980DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6206 - Institut de mathématiques de Luminy

M. PATRICK DELORME
MME AURÉLIA LOZINGOT

DEC. n° 071345DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Patrick DELORME, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick DELORME, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Aurélia LOZINGOT, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles LACHAUD, directeur de l'UMR n° 6206

UMR n° 6207 - Centre de physique théorique

M. MARC KNECHT
MME MARIE-THÉRÈSE DONEL

DEC. n° 071248DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Marc KNECHT, directeur de l'UMR n° 6207, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc KNECHT, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Thérèse DONEL (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 040978DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6207 - Centre de physique théorique

MME MARIE-THÉRÈSE DONEL

DEC. n° 071344DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Marie-Thérèse DONEL, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc KNECHT, directeur de l'UMR n° 6207

UMR n° 6212 - Adhésion et inflammation

M. PIERRE BONGRAND

DEC. n° 071195DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Pierre BONGRAND, directeur de l'UMR n° 6212, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 061106DR12 du 21 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6216 - Institut de biologie du développement de Marseille Luminy

MME GENEVIÈVE ROUGON
M. JEAN-LOUIS CHASSAING
M. YVES KLEIN
MME PATRICIA GEORGEON
MME SYLVIE ROS

DEC. n° 071269DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Geneviève ROUGON, directrice de l'UMR n° 6216, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Geneviève ROUGON, délégation de signature est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING (ingénieur de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus, à M. Yves KLEIN (assistant-ingénieur) aux fins mentionnées au point 1 ci-dessus, et à Mme Patricia GEORGEON (technicienne) et Mme Sylvie ROS (technicienne) aux fins mentionnées au point 2 ci-dessus.

La décision n° 061079DR12 du 3 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6216 - Institut de biologie du développement de Marseille Luminy

M. JEAN-LOUIS CHASSAING

DEC. n° 071364DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].
 2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la Directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Geneviève ROUGON, directrice de l'UMR n° 6216

UMR n° 6222 - Institut de recherche sur l'architecture antique

M. XAVIER LAFON

M. JEAN-LOUIS PAILLET

DEC. n° 071251DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Xavier LAFON, directeur de l'UMR n° 6222, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Xavier LAFON, délégation de signature est donnée à M. Jean-Louis PAILLET (ingénieur de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061109DR12 du 28 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6222 - Institut de recherche sur l'architecture antique

M. JEAN-LOUIS PAILLET

DEC. n° 071346DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Louis PAILLET, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;
 2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Xavier LAFON, directeur de l'UMR n° 6222

UMR n° 6535 - Laboratoire d'océanographie et de biogéochimie

M. BERNARD QUEGUINER

M. STÉPHANE BLAIN

M. FRANÇOIS CARLOTTI

MME MARTINE APERIO

DEC. n° 071264DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bernard QUEGUINER, directeur de l'UMR n° 6535, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
 2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard QUEGUINER, délégation de signature est donnée à M. Stéphane BLAIN (professeur), à M. François CARLOTTI (directeur de recherche) et à Mme Martine APERIO (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051071DR12 du 1^{er} décembre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6535 - Laboratoire d'océanographie et de biogéochimie

M. STÉPHANE BLAIN

M. FRANÇOIS CARLOTTI

DEC. n° 071358DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Stéphane BLAIN, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane BLAIN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. François CARLOTTI, directeur de recherche.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard QUEGUINER, directeur de l'UMR n° 6535

UMR n° 6540 - Diversité, évolution et écologie fonctionnelle marine

M. JEAN-PIERRE FERALE
MME MIREILLE HARMELIN-VIVIEN

DEC. n° 071226DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre FERALE, directeur de l'UMR n° 6540, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre FERALE, délégation de signature est donnée à Mme Mireille HARMELIN-VIVIEN (directrice de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040955DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6540 - Diversité, évolution et écologie fonctionnelle marine

MME MIREILLE HARMELIN-VIVIEN

DEC. n° 071325DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Mireille HARMELIN-VIVIEN, directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre FERALE, directeur de l'UMR n° 6540

UMR n° 6544 - Interactions cellulaires neuroendocriniennes

M. ALAIN ENJALBERT
M. OLIVIER BOSLER
MME CONCEPTION GAUTRON

DEC. n° 071223DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain ENJALBERT, directeur de l'UMR n° 6544, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain ENJALBERT, délégation de signature est donnée à M. Olivier BOSLER (directeur de recherche) et à Mme Conception GAUTRON (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061133DR12 du 15 juin 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6544 - Interactions cellulaires neuroendocriniennes

M. OLIVIER BOSLER
MME CONCEPTION GAUTRON

DEC. n° 071322DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Olivier BOSLER, directeur de recherche, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier BOSLER, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Conception GAUTRON, technicienne, secrétaire-gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain ENJALBERT, directeur de l'UMR n° 6544

UMR n° 6550 - Centre de physique des particules de Marseille

M. ROY ALEKSAN
M. RÉMY POTHEAU
MME MARIE-AIMÉE DURLEMAN
M. GUY INGARSIA

DEC. n° 071181DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Roy ALEKSAN, directeur de l'UMR n° 6550, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roy ALEKSAN, délégation de signature est donnée à M. Rémy POTHEAU (ingénieur de recherche), à Mme Marie-Aimée DURRLEMAN (ingénieure d'études) et à M. Guy INGARSIA (assistant-ingénieur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061073DR12 du 1^{er} février 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6550 - Centre de physique des particules de Marseille

M. RÉMY POTHEAU
MME MARIE-AIMÉE DURRLEMAN
M. GUY INGARSIA

DEC. n° 071286DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Rémy POTHEAU, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rémy POTHEAU, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Marie-Aimée DURRLEMAN, ingénieure d'études, secrétaire générale.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rémy POTHEAU et de Mme Marie-Aimée DURRLEMAN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Guy INGARSIA, assistant-ingénieur, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Roy ALEKSAN, directeur de l'UMR n° 6550

UMR n° 6568 - Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

M. EBERHARD KIENLE
MME GHISLAINE ALLEAUME
M. FRANÇOIS SIINO
MME CHRISTIANE ESCALIER

DEC. n° 071246DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Eberhard KIENLE, directeur de l'UMR n° 6568, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eberhard KIENLE, délégation de signature est donnée à Mme Ghislaine ALLEAUME (directrice de recherche), à M. François SIINO (ingénieur de recherche) et à Mme Christiane ESCALIER (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061125DR12 du 23 mai 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6568 - Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

MME GHISLAINE ALLEAUME
M. FRANÇOIS SIINO
MME CHRISTIANE ESCALIER

DEC. n° 071342DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Ghislaine ALLEAUME, directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine ALLEAUME, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. François SIINO, ingénieur de recherche, administrateur.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine ALLEAUME et de M. François SIINO, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Christiane ESCALIER, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Eberhard KIENLE, directeur de l'UMR n° 6568

UMR n° 6570 - Temps, espaces, langages, Europe méridionale - Méditerranée

M. BERNARD COUSIN
M. JEAN-MARIE GUILLON
MME CLAUDE BRUGGIAMOSCA

DEC n° 071214DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bernard COUSIN, directeur de l'UMR n° 6570, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard COUSIN, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marie GUILLON (professeur) et à Mme Claude BRUGGIAMOSCA (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061102DR12 du 14 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6570 - Temps, espaces, langages, Europe méridionale - Méditerranée

M. JEAN-MARIE GUILLON
MME CLAUDE BRUGGIAMOSCA

DEC n° 071314DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Marie GUILLON, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins

de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marie GUILLON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Claude BRUGGIAMOSCA, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard COUSIN, directeur de l'UMR n° 6570

UMR n° 6571 - Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique

M. JEAN BAFFIE
M. BERNARD SELLATO
M. JEAN-LOUIS MARGOLIN

DEC. n° 071186DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean BAFFIE, directeur de l'UMR n° 6571, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean BAFFIE, délégation de signature est donnée à M. Bernard SELLATO (chargé de recherche) et à M. Jean-Louis MARGOLIN (maître de conférences) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051045DR12 du 7 décembre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6571 - Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique

M. BERNARD SELLATO
M. JEAN-LOUIS MARGOLIN

DEC. n° 071291DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Bernard SELLATO, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard SELLATO, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Jean-Louis MARGOLIN, maître de conférences, directeur-adjoint.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean BAFFIE, directeur de l'UMR n° 6571

UMR n° 6572 - Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne

M. HENRI AMOURIC
MME SYLVIE PONS

DEC. n° 071183DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Henri AMOURIC, directeur de l'UMR n° 6572, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri AMOURIC, délégation de signature est donnée à Mme Sylvie PONS (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040911DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6572 - Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne

MME SYLVIE PONS

DEC. n° 071288DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Sylvie PONS, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Henri AMOURIC, directeur de l'UMR n° 6572

UMR n° 6573 - Centre Camille Jullian - Archéologie méditerranéenne et africaine

M. PATRICE POMEY
M. DOMINIQUE GARCIA
MME CRISTEL LANATA

DEC. n° 071261DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Patrice POMEY, directeur de l'UMR n° 6573, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice POMEY, délégation de signature est donnée à M. Dominique GARCIA (directeur-adjoint) et à Mme Cristel LANATA (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040996DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6573 - Centre Camille Jullian - Archéologie méditerranéenne et africaine

M. DOMINIQUE GARCIA
MME CRISTEL LANATA

DEC. n° 071355DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Dominique GARCIA, directeur-adjoint, enseignant-chercheur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique GARCIA, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Christel LANATA, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrice POMEY, directeur de l'UMR n° 6573

UMR n° 6578 - Unité d'anthropologie : adaptabilité biologique et culturelle

M. GILLES BOETSCH
M. ERIC FRAISSE

DEC. n° 071193DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Gilles BOETSCH, directeur de l'UMR n° 6578, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles BOETSCH, délégation de signature est donnée à M. Eric FRAISSE (technicien) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040922DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6578 - Unité d'anthropologie : adaptabilité biologique et culturelle

M. ERIC FRAISSE

DEC. n° 071298DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Eric FRAISSE, technicien, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des person-

nes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles BOETSCH, directeur de l'UMR n° 6578

UMR n° 6579 - Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille

M. FRANCIS BLOCH
M. JEAN-BENOÎT ZIMMERMANN
M. ALAIN TRANNOY
MME ISABELLE MAUDUECH

DEC. n° 071191DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Francis BLOCH, directeur de l'UMR n° 6579, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Francis BLOCH, délégation de signature est donnée à M. Jean-Benoît ZIMMERMANN (directeur de recherche), à M. Alain TRANNOY (directeur d'études) et à Mme Isabelle MAUDUECH (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061091DR12 du 6 février 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6579 - Groupement de recherche en économie quantitative d'Aix-Marseille

M. JEAN-BENOÎT ZIMMERMANN
M. ALAIN TRANNOY
MME ISABELLE MAUDUECH

DEC. n° 071296DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Benoît ZIMMERMANN, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Benoît ZIMMERMANN, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Alain TRANNOY, directeur d'études.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Benoît ZIMMERMANN et de M. Alain TRANNOY, délégation est donnée

aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Isabelle MAUDUECH, ingénieure d'études, secrétaire générale.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Francis BLOCH, directeur de l'UMR n° 6579

UMR n° 6591 - Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative

M. DIONIGI ALBERA
MME NADIA MONSEGU

DEC. n° 07071180DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Dionigi ALBERA, directeur de l'UMR n° 6591, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dionigi ALBERA, délégation de signature est donnée à Mme Nadia MONSEGU (technicienne), aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061117DR12 du 2 août 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6591 - Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative

MME NADIA MONSEGU

DEC. n° 071285DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Nadia MONSEGU, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dionigi ALBERA, directeur de l'UMR n° 6591

UMR n° 6594 - Institut de recherche sur les phénomènes hors équilibre

M. ALAIN POCHEAU
M. JOËL QUINARD

DEC. n° 071260DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain POCHEAU, directeur de l'UMR n° 6594, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de

transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain POCHEAU, délégation de signature est donnée à M. Joël QUINARD (chargé de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040995DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6594 - Institut de recherche sur les phénomènes hors équilibre

M. JOËL QUINARD

DEC. n° 071354DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Joël QUINARD, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain POCHEAU, directeur de l'UMR n° 6594

UMR n° 6595 - Institut universitaire des systèmes thermiques industriels

M. ROGER MARTIN
M. LOUNÈS TADRIST

DEC. n° 071254DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Roger MARTIN, directeur de l'UMR n° 6595, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roger MARTIN, délégation de signature est donnée à M. Lounès TADRIST (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040987DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6595 - Institut universitaire des systèmes thermiques industriels

M. LOUNÈS TADRIST

DEC. n° 071349DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Lounès TADRIST, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des person-

nes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique) ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Roger MARTIN, directeur de l'UMR n° 6595

UMR n° 6612 - Centre de résonance magnétique biologique et médicale

M. PATRICK COZZONE
MME MONIQUE BERNARD

DEC n° 071215DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Patrick COZZONE, directeur de l'UMR n° 6612, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick COZZONE, délégation de signature est donnée à Mme Monique BERNARD (directrice de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040942DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6612 - Centre de résonance magnétique biologique et médicale

MME MONIQUE BERNARD

DEC n° 071315DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Monique BERNARD, directrice de recherche, chercheuse, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Patrick COZZONE, directeur de l'UMR n° 6612

UMR n° 6632 - Laboratoire d'analyse, topologie, probabilités

M. THIERRY GALLOUET
M. JÉRÔME LOS

DEC. n° 071231DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Thierry GALLOUET, directeur de l'UMR n° 6632, à l'effet de signer, au nom du délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thierry GALLOUET, délégation de signature est donnée à M. Jérôme LOS (directeur de recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040960DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6632 - Laboratoire d'analyse, topologie, probabilités

M. JÉRÔME LOS

DEC. n° 071330DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jérôme LOS, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Thierry GALLOUET, directeur de l'UMR n° 6632

UMR n° 6633 - Physique des interactions ioniques et moléculaires

M. ROLAND STAMM
MME FRANÇOISE GOSSE

DEC. n° 071278DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Roland STAMM, directeur de l'UMR n° 6633, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Roland STAMM, délégation de signature est donnée à Mme Françoise GOSSE (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041014DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6633 - Physique des interactions ioniques et moléculaires

MME FRANÇOISE GOSSE

DEC. n° 071371DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Françoise GOSSE, assistante-ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Roland STAMM, directeur de l'UMR n° 6633

UMR n° 6636 - Economies, sociétés et environnements pré-historiques

M. ROBERT CHENORKIAN
MME YVETTE BARNIER

DEC n° 071211DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Robert CHENORKIAN, directeur de l'UMR n° 6636, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robert CHENORKIAN, délégation de signature est donnée à Mme Yvette BARNIER (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040938DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 6636 - Economies, sociétés et environnements pré-historiques

MME YVETTE BARNIER

DEC n° 071311DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Yvette BARNIER, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Robert CHENORKIAN, directeur de l'UMR n° 6636

UMR n° 8562 - Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles

M. JEAN BOUTIER
M. EMMANUEL PEDLER
M. RICHARD VINUESA

DEC n° 071205DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean BOUTIER, directeur de l'UMR n° 8562, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean BOUTIER, délégation de signature est donnée à M. Emmanuel PEDLER (enseignant-chercheur) et à M. Richard VINUESA (technicien) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061158DR12 du 19 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMR n° 8562 - Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles

M. EMMANUEL PEDLER
M. RICHARD VINUESA

DEC n° 071306DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Emmanuel PEDLER, enseignant-chercheur, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel PEDLER, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Richard VINUESA, technicien, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean BOUTIER, directeur de l'UMR n° 8562

GDR n° 2181 - Milieux divisés

M. OLIVIER POULIQUEN
MME JEANNE PULLINO

DEC. n° 071263DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Olivier POULIQUEN, directeur du GDR n° 2181, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire

inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier POULIQUEN, délégation de signature est donnée à Mme Jeanne PULLINO (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040998DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2181 - Milieux divisés

MME JEANNE PULLINO

DEC. n° 071357DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Jeanne PULLINO, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Olivier POULIQUEN, directeur du GDR n° 2181

GDR n° 2322 - Anthropologie des représentations du corps : corps indemne, corps pollué, corps extrême

M. GILLES BOETSCH
M. ERIC FRAISSE

DEC. n° 071194DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Gilles BOETSCH, directeur du GDR n° 2322, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles BOETSCH, délégation de signature est donnée à M. Eric FRAISSE (technicien) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040921DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2322 - Anthropologie des représentations du corps : corps indemne, corps pollué, corps extrême

M. ERIC FRAISSE

DEC. n° 071299DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Eric FRAISSE, technicien, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de

l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Gilles BOETSCH, directeur du GDR n° 2322

GDR n° 2334 - Cadres, dynamiques, représentations, entreprises et sociétés

M. PAUL BOUFFARTIGUE

DEC. n° 071202DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Paul BOUFFARTIGUE, directeur du GDR n° 2334, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040929DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2352 - Immunociblage des tumeurs

M. DANIEL BATY
MME MARTINE CHARTIER

DEC. n° 071189DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Daniel BATY, directeur du GDR n° 2352, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel BATY, délégation de signature est donnée à Mme Martine CHARTIER (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051042DR12 du 1^{er} juin 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2352 - Immunociblage des tumeurs

MME MARTINE CHARTIER

DEC. n° 071294DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Martine CHARTIER, ingénieure d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des person-

nes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique).

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Daniel BATY, directeur du GDR n° 2352

GDR n° 2493 - Bruit des transports

MME DOMINIQUE HABAULT
MME MARIE-MADELEINE MORANO

DEC. n° 071238DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Dominique HABAULT, directrice du GDR n° 2493, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Dominique HABAULT, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Madeleine MORANO (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040967DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2493 - Bruit des transports

MME MARIE-MADELEINE MORANO

DEC. n° 071335DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Marie-Madeleine MORANO, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la Directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Dominique HABAULT, directrice du GDR n° 2493

GDR n° 2760 - Biomécanique des fluides et des transferts - Interaction fluide / structure biologique

MME VALÉRIE DEPLANO
M. OLIVIER BOIRON

DEC. n° 071218DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Valérie DEPLANO, directrice du GDR n° 2760, à l'effet de signer, au nom du délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie DEPLANO, délégation de signature est donnée à M. Olivier BOIRON (maître de conférences) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040946DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2760 - Biomécanique des fluides et des transferts - Interaction fluide / structure biologique

M. OLIVIER BOIRON

DEC. n° 071318DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Olivier BOIRON, maître de conférences, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Valérie DEPLANO, directrice du GDR n° 2760

GDR n° 2824 - Recherche sur les facteurs de virulence et en biodéfense

M. JEAN-PIERRE GORVEL

DEC. n° 071234DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre GORVEL, directeur du GDR n° 2824, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040962DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2876 - Groupe de recherche européen franco-italien mathématiques et physique

M. PIERRE PICCO

DEC. n° 071338DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Pierre PICCO, directeur du GDR n° 2876, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2977 - Voies biologiques et biomimétiques de synthèse et d'utilisation de l'hydrogène

M. MARC ROUSSET
M. LAURENT CURNAC
MME CÉCILE VINCENTI

DEC. n° 071272DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Marc ROUSSET, directeur du GDR n° 2977, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc ROUSSET, délégation de signature est donnée à M. Laurent CURNAC (chercheur CEA) et à Mme Cécile VINCENTI (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061121DR12 du 15 mai 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2977 - Voies biologiques et biomimétiques de synthèse et d'utilisation de l'hydrogène

M. LAURENT CURNAC
MME CÉCILE VINCENTI

DEC. n° 071366DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Laurent CURNAC, chercheur CEA, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent CURNAC, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Cécile VINCENTI, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc ROUSSET, directeur du GDR n° 2977

GDR n° 2991 - Groupe français de recherche sur Taiwan

MME FRANCINE-FIORELLA ALLIO
MME ISABELLE DUPEUBLE

DEC. n° 071182DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Francine-Fiorella ALLIO, directrice du GDR n° 2991, à l'effet de signer, au nom du délégué

régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Francine-Fiorella ALLIO, délégation de signature est donnée à Mme Isabelle DUPEUBLE (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061129DR12 du 31 mai 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

GDR n° 2991 - Groupe français de recherche sur Taiwan

MME ISABELLE DUPEUBLE

DEC. n° 071287DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Isabelle DUPEUBLE, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Francine-Fiorella ALLIO, directrice du GDR n° 2991

FRE n° 2704 - Laboratoire de chimie et environnement

MME CATHERINE MASSIANI
M. HENRI WORTHAM

DEC. n° 071256DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Catherine MASSIANI, directrice de la FRE n° 2704, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine MASSIANI, délégation de signature est donnée à M. Henri WORTHAM (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040989DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 2704 - Laboratoire de chimie et environnement

M. HENRI WORTHAM

DEC. n° 071350DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Henri WORTHAM, professeur, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Catherine MASSIANI, directrice de la FRE n° 2704

FRE n° 2737 - Cytosquelette et intégration des signaux du micro-environnement tumoral

MME DIANE BRAGUER
M. JACQUES MARVALDI

DEC n° 071206DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Diane BRAGUER, directrice de la FRE n° 2737, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Diane BRAGUER, délégation de signature est donnée à M. Jacques MARVALDI (directeur-adjoint) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061098DR12 du 8 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 2737 - Cytosquelette et intégration des signaux du micro-environnement tumoral

M. JACQUES MARVALDI

DEC n° 071307DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jacques MARVALDI, professeur, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice d'unité ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Diane BRAGUER, directrice de la FRE n° 2737

FRE n° 2738 - Biochimie des interactions moléculaires et cellulaires

M. PIERRE-EDOUARD BOUGIS
MME RITA CASO

DEC n° 071203DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Pierre-Edouard BOUGIS, directeur de la FRE n° 2738, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Edouard BOUGIS, délégation de signature est donnée à Mme Rita CASO (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061100DR12 du 8 mars 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 2738 - Biochimie des interactions moléculaires et cellulaires

MME RITA CASO

DEC n° 071304DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Rita CASO, technicienne, secrétaire-gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pierre-Edouard BOUGIS, directeur de la FRE n° 2738

FRE n° 2761 - Géologie des systèmes carbonatés

M. JEAN BORGOMANO
M. PHILIPPE MUNCH

DEC n° 071199DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean BORGOMANO, directeur de la FRE n° 2761, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean BORGOMANO, délégation de signature est donnée à M. Philippe MUNCH (Maître de conférences) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061127DR12 du 31 mai 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 2761 - Géologie des systèmes carbonatés

M. PHILIPPE MUNCH

DEC. n° 071301DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Philippe MUNCH, maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean BORGOMANO, directeur de la FRE n° 2761

FRE n° 2770 - Laboratoire de synthèse et fonctionnalisation des céramiques

M. CHRISTIAN GUIZARD

DEC. n° 071237DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Christian GUIZARD, directeur de la FRE n° 2770, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 051049DR12 du 26 juillet 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 2931 - Instabilité du génome et cancérogenèse

M. ROBERT FUCHS

M. VINCENT GELI

MME MARIE-NOËLLE SIMON

M. PIERRE-HENRI GAILLARD

MME ISABELLE PINET

DEC. n° 071230DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Robert FUCHS, directeur de la FRE n° 2931, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robert FUCHS, délégation de signature est donnée à M. Vincent GELI (directeur de recherche), à Mme Marie-Noëlle SIMON (chargée de recherche), à M. Pierre-Henri GAILLARD (chargé de recherche) et à Mme Isabelle PINET (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061135DR12 du 22 juin 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 2931 - Instabilité du génome et cancérogenèse

M. VINCENT GELI

DEC. n° 071329DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Vincent GELI, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Robert FUCHS, directeur de la FRE n° 2931

FRE n° 3005 - Bioscience

M. MARIUS REGLIER

M. THIERRY TRON

DEC. n° 071267DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Marius REGLIER, directeur de la FRE n° 3005, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marius REGLIER, délégation de signature est donnée à M. Thierry TRON, chargé de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061140DR12 du 2 août 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FRE n° 3005 - Bioscience

M. THIERRY TRON

DEC. n° 071361DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Thierry TRON, chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marius REGLIER, directeur de la FRE n° 3005

IFR n° 11 - Institut Jean Roche de biologie des interactions cellulaires

M. ALAIN ENJALBERT
M. CHRISTIAN REIL

DEC. n° 071224DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Alain ENJALBERT, directeur de l'IFR n° 11, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alain ENJALBERT, délégation de signature est donnée à M. Christian REIL (ingénieur d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040953DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 11 - Institut Jean Roche de biologie des interactions cellulaires

M. CHRISTIAN REIL

DEC. n° 071323DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Christian REIL, ingénieur d'études, secrétaire général, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].
2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Alain ENJALBERT, directeur de l'IFR n° 11

IFR n° 48 - Pathologies transmissibles et pathologies infectieuses tropicales

M. DIDIER RAOULT
M. MICHEL DRANCOURT

DEC. n° 071266DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Didier RAOULT, directeur de l'IFR n° 48, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier RAOULT, délégation de signature est donnée à M. Michel DRANCOURT (professeur) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041001DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 48 - Pathologies transmissibles et pathologies infectieuses tropicales

M. MICHEL DRANCOURT

DEC. n° 071360DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Michel DRANCOURT, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].
2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Didier RAOULT, directeur de l'IFR n° 48

IFR n° 88 - Institut de biologie structurale et microbiologie

MME MIREILLE BRUSCHI
M. JEAN-MICHEL CLAVERIE
M. ROBERT ROUSIC
MME SIMONE PEPIN

DEC. n° 071208DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Mireille BRUSCHI, directrice de l'IFR n° 88, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Mireille BRUSCHI, délégation de signature est donnée à M. Jean-Michel CLAVERIE (PHPHO), à M. Robert ROUSIC (ingénieur de recherche) et à Mme Simone PEPIN (attachée d'administration de la recherche) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061156DR12 du 20 septembre 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 88 - Institut de biologie structurale et microbiologie

M. JEAN-MICHEL CLAVERIE
M. ROBERT ROUSIC
MME SIMONE PEPIN

DEC. n° 071309DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Michel CLAVERIE, PUPHO, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel CLAVERIE, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Robert ROUSIC, ingénieur de recherche, secrétaire général.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Michel CLAVERIE et de M. Robert ROUSIC, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Simone PEPIN, attachée d'administration de la recherche, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Mireille BRUSCHI, directrice de l'IFR n° 88

IFR n° 107 - Institut fédératif de recherche Etienne-Jules Marey

M. REINOUD BOOTSMA

DEC. n° 071197DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Reinoud BOOTSMA, directeur de l'IFR n° 107, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040925DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 112 - Pôle méditerranéen des sciences de l'environnement

**M. JEAN-YVES BOTTERO
MME JOËLLE CAVALIERI**

DEC n° 071200DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Yves BOTTERO, directeur de l'IFR n° 112, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Yves BOTTERO, délégation de signature est donnée à Mme Joëlle CAVALIERI (ingénieure d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040928DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 112 - Pôle méditerranéen des sciences de l'environnement

MME JOËLLE CAVALIERI

DEC n° 071302DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Joëlle CAVALIERI, ingénieure d'études, cadre de gestion administrative, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Yves BOTTERO, directeur de l'IFR n° 112

IFR n° 134 - Sciences humaines économiques et sociales

**M. JEAN-PAUL MOATTI
MME MARIE-CATHERINE DARDEL**

DEC. n° 071242DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Paul MOATTI, directeur de l'IFR n° 134, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul MOATTI, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Catherine DARDEL, technicienne, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 137 - Institut de cancérologie et d'immunologie de Marseille

M. DANIEL OLIVE

DEC. n° 071258DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Daniel OLIVE, directeur de l'IFR n° 137, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040993DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 138 - Institut de biologie du développement de Marseille

MME GENEVIÈVE ROUGON
M. JEAN-LOUIS CHASSAING

DEC. n° 071270DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Geneviève ROUGON, directrice de l'IFR n° 138, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Geneviève ROUGON, délégation de signature est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING (ingénieur d'études) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 041006DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

IFR n° 138 - Institut de biologie du développement de Marseille

M. JEAN-LOUIS CHASSAING

DEC. n° 071363DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom de la Directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Geneviève ROUGON, directrice de l'IFR n° 138

UPS n° 846 - Station de primatologie de Rousset

M. GUY DUBREUIL
MME MARYLAINE BOURRELY
MME LAURA DESMIS

DEC. n° 071222DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Guy DUBREUIL, directeur de l'UPS n° 846, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy DUBREUIL, délégation de signature est donnée à Mme Marylaine BOURRELY (technicienne) et à Mme Laura DESMIS (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040950DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPS n° 846 - Station de primatologie de Rousset

MME MARYLAINE BOURRELY
MME LAURA DESMIS

DEC. n° 071321DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Marylaine BOURRELY, technicienne, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marylaine BOURRELY, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Laura DESMIS, technicienne, gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Guy DUBREUIL, directeur de l'UPS n° 846

UPS n° 850 - Comité inter-régional méditerranée

M. CHRISTIAN GRENZ

DEC. n° 071236DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Christian GRENZ, directeur de l'UPS n° 850, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

La décision n° 040964DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPS n° 3096 - Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO)

M. MARIN DACOS
M. JEAN-CHRISTOPHE PEYSSARD

DEC. n° 071382DR12 du 15-03-2007

Délégation est donnée à M. Marin DACOS, directeur de l'UPS n° 3096, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marin DACOS, délégation de signature est donnée à M. Jean-Christophe PEYSSARD, ingénieur d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UPS n° 3096 - Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO)

M. JEAN-CHRISTOPHE PEYSSARD

DEC. n° 071383DR12 du 15-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Christophe PEYSSARD, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :
1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marin DACOS, directeur de l'UPS n° 3096

UMS n° 820 - Institut d'études scientifiques de Cargèse

MME ELISABETH DUBOIS-VIOLETTE
MME NATHALIE BEDJAI

DEC. n° 071221DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Elisabeth DUBOIS-VIOLETTE, directrice de l'UMS n° 820, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Elisabeth DUBOIS-VIOLETTE, délégation de signature est donnée à Mme Nathalie BEDJAI (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061119DR12 du 21 avril 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMS n° 820 - Institut d'études scientifiques de Cargèse

MME NATHALIE BEDJAI

DEC. n° 071320DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Nathalie BEDJAI, technicienne, secrétaire gestionnaire, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Elisabeth DUBOIS-VIOLETTE, directrice de l'UMS n° 820

UMS n° 822 - Centre international de rencontres mathématiques

M. PASCAL CHOSSAT
M. CHARLES MARIANI
MME JOËLLE KATCHADOURIAN

DEC n° 071212DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Pascal CHOSSAT, directeur de l'UMS n° 822, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal CHOSSAT, délégation de signature est donnée à M. Charles MARIANI (ingénieur d'études) et à Mme Joëlle KATCHADOURIAN (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051065DR12 du 20 octobre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMS n° 822 - Centre international de rencontres mathématiques

M. CHARLES MARIANI
MME JOËLLE KATCHADOURIAN

DEC n° 071312DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Charles MARIANI, ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Charles MARIANI, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Joëlle KATCHADOURIAN, technicienne, secrétaire-gestionnaire.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Pascal CHOSSAT, directeur de l'UMS n° 822

UMS n° 841 - Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH)

M. ROBERT ILBERT
MME CHRISTIANE LAYE
MME CHRISTIANE TORRES

DEC. n° 071243DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Robert ILBERT, directeur de l'UMS n° 841, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robert ILBERT, délégation de signature est donnée à Mme Christiane LAYE (ingénieure d'études) et à Mme Christiane TORRES (adjointe administratif de la recherche) aux fins mentionnées ci-dessus. La décision n° 040973DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMS n° 841 - Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

MME CHRISTIANE LAYE

DEC. n° 071339DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Christiane LAYE, ingénieure d'études, attachée de direction, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Robert ILBERT, directeur de l'UMS n° 841

UMS n° 1885 - Maison de l'Asie et du Pacifique

MME FRANÇOISE DOUAIRE-MARSAUDON
MME LAURENCE HUSSON
MME ISABELLE DUPEUBLE

DEC. n° 071220DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Françoise DOUAIRE-MARSAUDON, directrice de l'UMS n° 1885, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise DOUAIRE-MARSAUDON, délégation de signature est donnée à Mme Laurence HUSSON (chargée de recherche) et à

Mme Isabelle DUPEUBLE (technicienne), aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061088DR12 du 2 février 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMS n° 1885 - Maison de l'Asie et du Pacifique

MME LAURENCE HUSSON

DEC. n° 071319DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Laurence HUSSON, chargée de recherche, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la directrice ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Françoise DOUAIRE-MARSAUDON, directrice de l'UMS n° 1885

UMS n° 2196 - Centre d'océanologie de Marseille

M. YVAN DEKEYSER
MME CATHERINE WALCH

DEC. n° 071217DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Yvan DEKEYSER, directeur de l'UMS n° 2196, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yvan DEKEYSER, délégation de signature est donnée à Mme Catherine WALCH (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 061115DR12 du 5 avril 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMS n° 2196 - Centre d'océanologie de Marseille

MME CATHERINE WALCH

DEC. n° 071317DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Catherine WALCH, assistante-ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire

du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Yvan DEKEYSER, directeur de l'UMS n° 2196

UMS n° 2244 - Département Gassendi

M. JEAN-PIERRE SIVAN
M. PATRICK FIGON
MME SYLVIE IMBERT
MME ANNE-MARIE CONSTANT

DEC. n° 071277DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre SIVAN, directeur de l'UMS n° 2244, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre SIVAN, délégation de signature est donnée à M. Patrick FIGON (ingénieur de recherche), à Mme Sylvie IMBERT (attachée d'administration de la recherche) et à Mme Anne-Marie CONSTANT (technicienne) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 051063DR12 du 19 octobre 2005 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

UMS n° 2244 - Département Gassendi

M. PATRICK FIGON
MME SYLVIE IMBERT

DEC. n° 071370DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Patrick FIGON, ingénieur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick FIGON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sylvie IMBERT, attachée d'administration de la recherche.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre SIVAN, directeur de l'UMS n° 2244

FR n° 1739 - Fédération de recherche des sciences chimiques de Marseille

M. JEAN-PIERRE AYCARD
MME DANIELLE MONTI

DEC. n° 071185DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Pierre AYCARD, directeur de la FR n° 1739, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation Provence et Corse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Pierre AYCARD, délégation de signature est donnée à Mme Danielle MONTI (assistante-ingénieure) aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 040913DR12 du 17 décembre 2004 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Pierre DOUCELANCE, délégué régional Provence et Corse

FR n° 1739 - Fédération de recherche des sciences chimiques de Marseille

MME DANIELLE MONTI

DEC. n° 071290DR12 du 19-03-2007

Délégation est donnée à Mme Danièle MONTI, assistante-ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique].

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du directeur ainsi qu'en cas de changement du délégataire ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Pierre AYCARD, directeur de la FR n° 1739

DR13 - Languedoc-Roussillon

UMR n° 2724 - Génétique et évolution des maladies infectieuses

MME ANNE-LAURE BANULS
MME NADINE MAURY

DEC. n° 070077DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à Mme Anne-Laure BANULS, CR1, responsable équipe EPHAI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Laure BANULS, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Nadine MAURY, AI, assistante en gestion financière et administrative.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : François RENAUD, directeur de l'UMR n° 2724

UMR n° 5119 - Ecosystèmes lagunaires

MME SOLANGE FOURNIER

DEC. n° 070080DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à Mme Solange FOURNIER, TCE, gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Marc TROUSSELLIER, directeur de l'UMR n° 5119

UMR n° 5235 - Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques

M. GEORGES LUTFALLA

M. LAURENT KREMER

MME CHRISTINE BOUSQUET

M. HENRI VIAL

M. ANDRÉ GORENFLOT

DEC. n° 070100DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Georges LUTFALLA, DR, responsable d'équipe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Georges LUTFALLA, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Laurent KREMER, CR, responsable d'équipe, à Mme Christine BOUSQUET, AI, gestionnaire, à M. Henri VIAL, DR, responsable d'équipe, et à M. André GORENFLOT, PU, responsable d'équipe.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Catherine BRAUN-BRETON, directrice de l'UMR n° 5235

UMR n° 5237 - Centre de recherches de biochimie macromoléculaire

M. MICKAËL MOREAU

MME MARTINE MICHAUD

DEC. n° 070042DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Mickaël MOREAU, TCE, responsable comptabilité, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins

de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Mickaël MOREAU, délégation est donnée aux fins mentionnées à ci-dessus à Mme Martine MICHAUD, AI, responsable logistique.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Paul MANGEAT, directeur de l'UMR n° 5237

UMR n° 5267 - Praxiling

M. JACQUES BRES

DEC. n° 070071DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Jacques BRES, PR, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Chantal CHARNET, directrice de l'UMR n° 5267

UMR n° 7621 - Laboratoire d'océanographie biologique de Banyuls

M. CHRISTIAN FEBVRE

DEC. n° 070044DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Christian FEBVRE, ingénieur, administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée [remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA].

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Antoine GREMARE, directeur de l'UMR n° 7621

GDR n° 3047 - Cytogénomique structurale et évolutive

M. GAUTHIER DOBIGNY
MME MARTINE YERLE
MME JOSETTE CATALAN
M. JANICE BRITTON-DAVIDIAN

DEC. n° 070106DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Gauthier DOBIGNY, directeur du GDR n° 3047, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gauthier DOBIGNY, délégation de signature est donnée à Mme Martine YERLE, DR2, à Mme Josette CATALAN, IR2 et à M. Janice BRITTON-DAVIDIAN, DR1, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Bernard JOLLANS, délégué régional Languedoc-Roussillon

UMS n° 2348 - Observatoire océanologique de Banyuls

M. CHRISTIAN FEBVRE

DEC. n° 070048DR13 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Christian FEBVRE, IEHC, administrateur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Philippe LEBARON, directeur de l'UMR n° 2348

DR14 - Midi-Pyrénées

UMR n° 5502 - Institut de mécanique des fluides de Toulouse

M. JACQUES MAGNAUDET
M. HENRI-CLAUDE BOISSON
MME SANDRINE CHUPIN

DEC. n° 070110DR14 du 04-06-2007

Délégation est donnée à M. Jacques MAGNAUDET, directeur de l'UMR n° 5502, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques MAGNAUDET, délégation de signature est donnée à M. Henri-Claude BOISSON, DR2, et à Mme Sandrine CHUPIN, AI, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMR n° 5502 - Institut de mécanique des fluides de Toulouse

M. HENRI-CLAUDE BOISSON
MME SANDRINE CHUPIN

DEC. n° 070111DR14 du 04-06-2007

Délégation est donnée à M. Henri-Claude BOISSON, DR2, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Henri-Claude BOISSON, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à Mme Sandrine CHUPIN, AI.

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jacques MAGNAUDET, directeur de l'UMR n° 5502

UMR n° 5505 - Institut de recherche en informatique de Toulouse

M. LUIS FARINAS DEL CERRO
M. CLAUDE CHRISMENT
M. MICHEL DAYDE

DEC. n° 070106DR14 du 16-05-2007

Délégation est donnée à M. Luis FARINAS DEL CERRO, directeur de l'UMR n° 5505, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Luis FARINAS DEL CERRO, délégation de signature est donnée à M. Claude CHRISMENT, professeur, et à M. Michel DAYDE, professeur, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMR n° 5505 - Institut de recherche en informatique de Toulouse

M. CLAUDE CHRISMENT
M. MICHEL DAYDE

DEC. n° 070107DR14 du 16-05-2007

Délégation est donnée à M. Claude CHRISMENT, professeur, directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude CHRIS-

MENT, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessus à M. Michel DAYDE, professeur, directeur-adjoint. Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Luis FARINAS DEL CERRO, directeur de l'UMR n° 5505

UMR n° 5602 - Géographie de l'environnement

M. JEAN-PAUL METAILIE
MME EMILIE GIL

DEC. n° 070116DR14 du 11-06-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Paul METAILIE, directeur de l'UMR n° 5602, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Paul METAILIE, délégation de signature est donnée à Mme Emilie GIL, TCE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMR n° 5602 - Géographie de l'environnement

MME EMILIE GIL

DEC. n° 070117DR14 du 11-06-2007

Délégation est donnée à Mme Emilie GIL, TCE, secrétaire-gestionnaire, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Jean-Paul METAILIE, directeur de l'UMR n° 5602

UMS n° 831 - Observatoire Midi-Pyrénées

M. BERNARD DUPRE
M. JEAN-MARC LE DANTEC

DEC. n° 070103DR14 du 10-05-2007

Délégation est donnée à M. Bernard DUPRE, directeur de l'UMS n° 831, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard DUPRE, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marc LE DANTEC, IE, aux fins mentionnées ci-dessus.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

UMS n° 831 - Observatoire Midi-Pyrénées

M. JEAN-MARC LE DANTEC

DEC. n° 070104DR14 du 10-05-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Marc LE DANTEC, IE, responsable des moyens communs, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Bernard DUPRE, directeur de l'UMS n° 831

UMS n° 2597 - Chimie des substances naturelles bioactives

M. GEORGES MASSIOT

DEC. n° 070091DR14 du 12-02-2007

Délégation est donnée à M. Georges MASSIOT, directeur de l'UMS n° 2597, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Signé : Armelle BARELLI, déléguée régionale Midi-Pyrénées

DR15 - Aquitaine-Limousin

UMR n° 5222 - Europe, européanité, européanisation

M. JOËL PAILHE
MME VALÉRIE ALFAURT

DEC. n° 070078DR15 du 01-01-2007

Délégation est donnée à M. Joël PAILHE, directeur de l'UMR n° 5222, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité,

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de missions en France métropolitaine, DOM TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et les pays étrangers (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque), ainsi que les bons de transports afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Joël PAILHE, délégation de signature est donnée à Mme Valérie ALFAURT, technicienne et secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060059DR15 du 3 janvier 2006 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Philippe LECONTE, délégué régional Aquitaine-Limousin

UMR n° 5222 - Europe, européanité, européanisation
MME VALÉRIE ALFAURT

DEC. n° 070079DR15 du 01-01-2007

Délégation est donnée à Mme Valérie ALFAURT, technicienne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité :

1. tous actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 040014DAJ du 20 février 2004 [portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins de fournitures et services et portant désignation des personnes responsables des marchés au Centre national de la recherche scientifique] ;

2. tous actes et décisions relevant de ses attributions de représentant de la personne responsable des marchés en application de l'article 2.8 de la décision n° 040014DAJ susvisée (remise en compétition des titulaires de marchés préalable à l'émission du bon de commande et choix de l'attributaire du bon de commande dans le cadre des marchés nationaux passés par l'UPSACA).

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des déléguataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Signé : Joël PAILHE, directeur de l'UMR n° 5222

DR16 - Paris Michel-Ange

UMR n° 176 - Conception, synthèse et vectorisation des biomolécules

M. JEAN-CLAUDE FLORENT
MME MARIE-PAULE FICHOU
MME NATHALIE MARIE
MME MARIE-FRANÇOISE LIACHENKO

DEC. n° 070042DR16 du 25-06-2007

Délégation est donnée à M. Jean-Claude FLORENT, directeur de l'UMR n° 176, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 8 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers [en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque]) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude FLORENT, délégation est également donnée à Mme Marie-Paule FICHOU, directrice-adjointe de l'unité, à Mme Nathalie MARIE, secrétaire-gestionnaire de l'Institut Curie, et à Mme Marie-Françoise LIACHENKO, secrétaire-gestionnaire de l'Institut Curie, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060042DR16 en date du 31 juillet 2006 est annulée.

Signé : Gilles SENTISE, délégué régional Paris Michel-Ange

UMR n° 7083 - GULLIVER (PCT)

M. ELIE RAPHAEL
M. ULRICH BOCKELMANN
M. ANTHONY MAGGS
M. PATRICK TABELING

DEC. n° 070038DR16 du 06-06-2007

Délégation est donnée à M. Elie RAPHAEL, directeur de l'UMR n° 7083, à l'effet de signer au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 8 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers en respectant la réglementation en vigueur au CNRS pour les pays à risques) ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Elie RAPHAEL, délégation est également donnée à M. Ulrich BOCKELMANN, directeur de recherche, à M. Anthony MAGGS, directeur de recherche, et à M. Patrick TABELING, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 060012DR16 du 7 février 2006 est abrogée.

Signé : Gilles SENTISE, délégué régional Paris Michel-Ange

URA n° 2182 - Récepteurs et cognition

M. PIERRE-MARIE LLEDO
MME MARIE-PIERRE GRATIUS

DEC. n° 070040DR16 du 08-06-2007

Délégation est donnée à M. Pierre-Marie LLEDO, directeur de l'URA n° 2182, à l'effet de signer au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 8 000 € HT à la date de la signature de la commande,

2. les ordres de mission (France métropolitaine, DOM-TOM, pays appartenant à l'Union Européenne, et pays étrangers en respectant la réglementation en vigueur au CNRS pour les pays à risques) ainsi que les bons de transport afférents.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre-Marie LLEDO, délégation est également donnée à Mme Marie-Pierre GRATIUS, cadre A de l'Institut Pasteur, aux fins mentionnées ci-dessus.

La décision n° 050010DR16 du 20 janvier 2005 est abrogée.

Signé : Gilles SENTISE, délégué régional Paris Michel-Ange

DR18 - Nord - Pas-de-Calais et Picardie

UMR n° 8161 - Institut de biologie de Lille

M. YVAN DE LAUNOIT
M. JEAN DUBUISSON
M. PHILIPPE BOUTIN
MME INÈS BONET
MME FRANCINE CLUCKERS
MME JOSIANE PESANT

DEC. n° 07D020DR18 du 01-06-2007

Délégation est donnée à M. Yvan de LAUNOIT, directeur de l'UMR n° 8161, à l'effet de signer au nom du délégué régional pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité :

1. les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 20 000 € HT à la date de la signature de la commande.

2. les ordres de missions toutes destinations à l'exception de la liste des pays à risque établie par le Fonctionnaire de défense, ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yvan de LAUNOIT, la délégation de signature est donnée à M. Jean DUBUISSON, directeur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean DUBUISSON, la délégation de signature est donnée à M. Philippe BOUTIN, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BOUTIN, la délégation de signature est donnée à Mme Inès BONET, ingénieure d'études, aux fins mentionnées ci-dessus.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Inès BONET, la délégation de signature est donnée à Mme Francine CLUCKERS, secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées ci-dessus pour les missions exclusivement.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Inès BONET, la délégation de signature est donnée à Mme Josiane PESANT, assistante de direction, aux fins mentionnées ci-dessus pour les documents relatifs à la gestion des dossiers de personnel. La décision antérieure n° 07D003DR18 du 1^{er} janvier 2007 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Signé : Jean Benoist-DUBURCQ, délégué régional Nord - Pas-de-Calais et Picardie

Informations générales

Textes signalés

Premier ministre

Avis relatif à la mise en vente de publications officielles (direction de la Documentation française).

JO du 31-05-2007, p. 9940, texte n° 23

Conservation de la biodiversité et politique agricole commune de l'Union européenne. Des mesures agro-environnementales à la conditionnalité environnementale. Université Paul-Cézanne - Aix-Marseille-III, Centre d'études et de recherches internationales et communautaires (CERIC), sous la direction d'Isabelle Doussan et Jérôme Dubois.

Sur un territoire européen et français modelé depuis des siècles par l'activité agricole, les cadres politiques, juridiques et économiques régissant l'agriculture évoluent très rapidement. La question agricole a progressivement délaissé le monde des producteurs et des administrations pour devenir un débat de société. A mi-chemin entre production agricole et maintien de la biodiversité, entre construction paysagère et modes d'occupation de l'espace, cet ouvrage a pour ambition de démontrer l'ampleur des questions abordées par la réforme actuelle de la politique agricole commune (PAC).

La question agricole telle qu'ici traitée renvoie bien à deux questions d'ordre politique. Dans un monde toujours plus urbain, quelle place accorder aux espaces naturels et agricoles et à leur biodiversité ? Entre économie de marché et fonds publics pour l'environnement, quelle part de richesse collective accorder à la nature ?

Le dialogue entre dix-sept chercheurs venus de disciplines aussi diverses que le droit, l'écologie, l'aménagement de l'espace, l'économie et l'agronomie fait apparaître une métamorphose fondamentale de l'activité agricole. 2007, La DF, coll. « Monde européen international », 348 p. - ISBN : 978-2-11-006687-9.

Avis relatif à la mise en vente de publications officielles (direction de la Documentation française).

JO du 20-06-2007, p. 10638, texte n° 61

Performance, incitations et gestion publique. Conseil d'analyse économique (CAE). Dominique Bureau, Michel Mougeot. Commentaire : Philippe Mongin. Compléments : Frédéric Bousquet, Alain Coulomb, Jean-Luc Gaffard (et al.).

La nouvelle loi organique sur les lois de finances, la LOLF, mise en œuvre depuis 2006, a profondément remanié le cadre budgétaire de l'Etat. Cette importante réforme implique de se préoccuper désormais de l'efficacité de la dépense publique. Ce rapport met en lumière et relie, d'une part, les méthodes d'évaluation des performances du secteur public, d'autre part, les systèmes d'incitation à destination des agents publics, encore peu développés et qu'il va falloir promouvoir ne serait-ce que pour mieux articuler les considérations d'efficience et d'équité.

Les auteurs soulignent que l'évaluation des performances de l'action publique s'exerce toujours en situation d'asymétrie d'information et le plus souvent hors de toute référence marchande (en particulier pour les fonctions

régaliennes). Complexes, multidimensionnels et souvent évolutifs, notamment quant à la pondération des différents critères, les objectifs de l'action publique sont d'autant plus difficiles à évaluer que l'on ne dispose pas en général de l'information transmise par les marchés. Les auteurs mettent l'accent sur les questions de méthodes et d'organisation. Trois points sont soulignés à ce propos : la nécessité d'éviter les risques de capture des évaluateurs, l'attention à porter au choix des indicateurs, ceux-ci pouvant faire l'objet d'une certification indépendante et l'importance de la dimension qualité, essentielle dans la fourniture de services publics. 2007, La DF, coll. « Rapports du Conseil d'analyse économique », n° 66, 136 p. - ISBN : 978-2-11-006636-7

REVUES : *Concurrence et consommation*. Dossier : *Les énergies libérées*. Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Dans le domaine de l'énergie, les défis qui s'annoncent sont nombreux : indépendance énergétique, sécurité d'approvisionnement, apparition de nouveaux fournisseurs, augmentation de la demande, amplification de la concurrence, coût de l'énergie, préservation de l'environnement, affirmation de la politique européenne, enjeux géostratégiques... De nouvelles réglementations se profilent auxquelles la DGCCRF devra faire face, à commencer par l'ouverture des marchés aux consommateurs le 1^{er} juillet prochain. « Concurrence et consommation », n° 152, avril-mai-juin 2007, 40 p. - Réf. : 3 303337 201520. *Qualité de l'air et changement climatique : un même défi, une même urgence*. Rapport au Premier ministre. Philippe Richert. Ministère de l'écologie et du développement durable.

A l'occasion des dix ans de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE), promulguée le 30 décembre 1996, une mission a été confiée par le Premier ministre Dominique de Villepin à Philippe Richert en sa qualité de président du Conseil national de l'air pour faire le bilan de l'application de cette loi et proposer les évolutions souhaitables. L'auteur du rapport dresse le constat suivant : grâce à la LAURE, une France active s'est, au cours des dix dernières années, mise en marche pour une reconquête de la qualité de l'air, mais avec des lacunes et en ordre dispersé. Ce rapport met en exergue deux principes de gestion : d'une part, la transparence des choix sanitaires et économiques liés à la pollution, d'autre part, la nécessité d'une approche intégrée associée à une réelle gouvernance. Il formule trois propositions : une nouvelle loi qui permettrait de redonner un souffle à la politique d'amélioration de la qualité de l'air ; une construction nationale et locale de la gouvernance « air et climat » ; un accompagnement indispensable par l'information, la formation et l'éducation. Enfin, il propose quatre séries de mesures déclinées en trente-cinq actions à mettre en œuvre par la planification, la surveillance, la fiscalité et la recherche. 2007, La DF, coll. « Rapports officiels », 144 p. - ISBN : 978-2-11-006643-5

Avis relatif à la mise en vente de publications officielles (direction de la Documentation française).

JO du 06-06-2007, p. 10066, texte n° 18

Problèmes politiques et sociaux. Universités et grandes écoles. Jean-Richard Cytermann.

L'enseignement supérieur français se caractérise par la dualité universités-grandes écoles. A l'opposé de la situation rencontrée dans la plupart des pays développés, les universités ne sont l'élément central ni de la formation des élites, ni de la production des connaissances scientifiques au plus haut niveau. Elles sont fortement concurrencées par les grandes écoles pour la formation des élites, par les organismes de recherche dans le développement de la recherche publique.

Quelles sont les conséquences de cette situation en matière d'accès aux filières d'élite et de démocratisation de l'enseignement supérieur ? Un tel système dual est-il performant et attractif dans la compétition internationale actuelle ? Ce système n'est-il pas, de plus, un frein à la capacité d'innovation de la France ?

La politique menée ces dernières années en matière d'enseignement supérieur a contribué à favoriser la coopération entre universités et grandes écoles : la loi de 1999 sur l'innovation et la recherche a concerné l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, de même que l'application du LMD dans le cadre européen. Les réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA) et les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) créés par la loi de programme pour la recherche de 2006 doivent associer universités et grandes écoles.

Faut-il aller plus loin ? L'approfondissement du rapprochement universités-grandes écoles suppose deux conditions qui semblent peu à peu faire consensus dans le débat politique actuel : remédier au sous-financement des universités et en améliorer la gouvernance, comme le réclament les présidents d'université eux-mêmes.

L'auteur : Jean-Richard Cytermann est inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche et professeur associé à l'EHESS. Il a notamment participé à l'étude *Le Système éducatif en France* (coll. « Les Notices de la DF ») et coordonné : « Administration et politiques de la recherche » [Revue française d'administration publique, n° 112, 2005]. 2007, La DF, coll. « Problèmes politiques et sociaux », n° 936, mai 2007, 120 p. - Réf. : 3 30333 2109364.

La diversification des modes de recrutement de la haute fonction publique et l'ouverture de l'accès aux fonctions d'encadrement supérieur de l'Etat. Rapport au Premier ministre. Marcel Pochard.

Présentation des propositions précises sur la mise en œuvre opérationnelle des objectifs formulés par le Président de la République en janvier 2006 et tendant à « la diversification des modes d'accès à la haute fonction publique, tout en renforçant sa professionnalisation ». Expertise de deux axes de réforme : l'un ayant pour objet de diversifier le profil des membres du vivier de la haute fonction publique et l'autre consistant à ouvrir plus largement à des cadres extérieurs à la sphère publique l'accès aux fonctions d'encadrement supérieur des administrations et établissements publics de l'Etat. 2007, La DF, coll. « Rapports officiels », 46 p. - ISBN : 978-2-11-006707-4.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Décret du 20 juillet 2007 portant nomination de la directrice de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie - Mme Chevallier-Le Guyader (Marie-Françoise).

JO du 22-07-2007, p. 12386, texte n° 24

Mme Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader est nommée directrice de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie.

Décret du 11 juillet 2007 portant nomination du président du conseil de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur - M. Dhainaut (Jean-François).

JO du 12-07-2007, texte n° 78

M. Jean-François Dhainaut, professeur des universités-praticien hospitalier, est nommé président du conseil de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, en remplacement de M. Jean-Marc Monteil, appelé à d'autres fonctions.

Décret du 9 juillet 2007 portant approbation de l'élection à l'Académie des sciences morales et politiques - Mme Delsol (Chantal).

JO du 10-07-2007, p. 11678, texte n° 36

Est approuvée l'élection par l'Académie des sciences morales et politiques de Mme Chantal Delsol au siège de membre titulaire laissé vacant, dans la section philosophie, par le décès de M. Roger Arnaldez.

Décret du 9 juillet 2007 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud - M. Lecoq (Tristan).

JO du 10-07-2007, p. 11678, texte n° 37

M. Tristan Lecoq, directeur du Centre international d'études pédagogiques, est nommé président du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud.

Décret du 11 juin 2007 portant approbation de l'élection à l'Académie des sciences morales et politiques - Mme Delmas-Marty (Mireille).

JO du 13-06-2007, p. 10280, texte n° 42

Est approuvée l'élection par l'Académie des sciences morales et politiques de Mme Mireille Delmas-Marty au siège de membre titulaire laissé vacant, dans la section morale et sociologie, par le décès de M. Jean Cazeneuve.

Arrêté du 5 juin 2007 modifiant l'arrêté du 8 novembre 1985 portant création d'unités de formation et de recherche dans les universités et les instituts nationaux polytechniques.

JO du 29-06-2007, p. 11140, texte n° 17

Arrêté du 5 juin 2007 portant nomination à la commission de recours prévue dans le cadre de la prime d'encadrement doctoral et de recherche.

JO du 06-07-2007, p. 11544, texte n° 70

Arrêté du 6 juin 2007 modifiant l'arrêté du 23 mai 1990 relatif à la composition et au fonctionnement du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

JO du 20-06-2007, p. 10621, texte n° 8

Arrêté du 6 juin 2007 modifiant l'arrêté du 23 mai 1990 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions scientifiques spécialisées et des intercommissions de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

JO du 20-06-2007, p. 10621, texte n° 9

Arrêté du 8 juin 2007 portant nomination du directeur du centre universitaire de formation et de recherche Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion.

JO du 29-06-2007, p. 11154, texte n° 64

M. Jean-Louis Darréon, maître de conférences, est nommé directeur du centre universitaire de formation et de recherche Nord-Est Midi-Pyrénées Jean-François Champollion.

Arrêté du 12 juin 2007 portant création à l'Ecole nationale des chartes d'un institut dénommé Comité des travaux historiques et scientifiques.

JO du 20-06-2007, p. 10622, texte n° 10

Arrêté du 12 juin 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

JO du 27-06-2007, p. 10961, texte n° 57

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques : en tant que représentants de l'Etat, désignés par le ministre chargé de la recherche : M. Bernard Commère, en qualité de titulaire ; M. François Clin, en qualité de suppléant.

Arrêté du 15 juin 2007 portant nomination (régisseurs d'avances).

JO du 27-06-2007, texte n° 58

Mme Marylène Iannascoli est nommée régisseuse d'avances au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en remplacement de Mme Anne-Valérie Cornuault.

Arrêté du 15 juin 2007 portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

JO du 06-07-2007, p. 11545, texte n° 71

Est nommé membre de la commission scientifique permanente du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en qualité de représentant du Centre national de la recherche scientifique, membre titulaire : M. Alain Peyraube, en remplacement de Mme Marie-Jeanne Philippe.

Arrêté du 15 juin 2007 portant nomination du directeur de l'Ecole supérieure d'audiovisuel.

JO du 12-07-2007, p. 11819, texte n° 81

M. Chapouille (Guy), professeur des universités, est nommé directeur de l'Ecole supérieure d'audiovisuel jusqu'au 17 mai 2009.

Arrêté du 19 juin 2007 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « analyses de biologie médicale ».

JO du 12-07-2007, p. 11808, texte n° 20

Le présent arrêté et ses annexes seront publiés au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 6 septembre 2007, disponible au Centre national de documentation pédagogique, 13, rue du Four, 75006 Paris, ainsi que dans les centres

régionaux et départementaux de documentation pédagogique, au prix de 2,50.

L'arrêté et l'ensemble de ses annexes seront diffusés par les centres précités et mis en ligne sur le site www.education.gouv.fr.

Arrêté du 20 juin 2007 portant nomination du directeur de l'institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers.

JO du 12-07-2007, p. 11819, texte n° 82

M. Christian Robledo, maître de conférences, est nommé directeur de l'institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, pour un mandat de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté.

Arrêté du 27 juin 2007 portant nomination de l'administrateur provisoire de l'université de Nîmes.

JO du 29-06-2007, texte n° 66

M. Jean-Marie Carbasse, professeur des universités, est nommé administrateur provisoire de l'université de Nîmes.

Arrêté du 27 juin 2007 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences ou de professeur des universités (année 2008).

JO du 26-07-2007, p. 12567, texte n° 30

Arrêté du 27 juin 2007 relatif à la procédure d'inscription sur les listes de qualification aux fonctions de maître de conférences du Muséum national d'histoire naturelle ou de professeur du Muséum national d'histoire naturelle (année 2008).

JO du 26-07-2007, p. 12568, texte n° 31

Arrêté du 28 juin 2007 portant création du comité stratégique du calcul intensif.

JO du 12-07-2007, p. 11810, texte n° 22

Il est créé auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche un comité stratégique du calcul intensif.

Ce comité est créé pour une durée de quatre ans. Le comité stratégique du calcul intensif est chargé de conduire des études et des réflexions ainsi que de formuler des propositions sur l'organisation et le renouvellement des équipements de calcul intensif. Il examine les mesures permettant l'utilisation optimale de ces équipements en tenant compte notamment des activités de recherche et des besoins de la communauté scientifique. Il étudie les questions relatives à la participation française aux programmes internationaux utilisant l'infrastructure de calcul intensif et la simulation numérique ou portant sur ces domaines.

Arrêté du 29 juin 2007 portant nomination du directeur de l'école et observatoire des sciences de la Terre de Strasbourg.

JO du 20-07-2007, p. 12272, texte n° 44

M. Granet (Michel), physicien, est nommé directeur de l'école et observatoire des sciences de la Terre de Strasbourg pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} septembre 2007.

Arrêté du 3 juillet 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale des chartes.

JO du 14-07-2007, p. 11966, texte n° 74

Est nommé, notamment, membre du conseil d'administration de l'École nationale des chartes : M. Dallarun (Jacques), directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Arrêté du 3 juillet 2007 portant nomination (délégués régionaux à la recherche et à la technologie).

JO du 06-07-2007, texte n° 72

M. Jean-Pierre Thomesse est nommé délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Lorraine à compter du 9 juillet 2007.

Arrêté du 3 juillet 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale des chartes.

JO du 14-07-2007, p. 11966, texte n° 74

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale des chartes : M. Gilles Andréan, conseiller-maître à la Cour des comptes ; M. Michel Bouvard, député de la Savoie ; M. Jacques Charlot, directeur général du CNFPT ; M. Denis Crouzet, professeur des universités ; M. Jacques Dallarun, directeur de recherche au CNRS ; M. Jean-Luc Gautier-Gentès, conservateur général, chargé de mission d'inspection générale des bibliothèques ; M. Philippe Henwood, inspecteur général des archives ; M. Emmanuel Le Roy Ladurie, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; M. Emmanuel Poulle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; M. André Vauchez, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Arrêté du 4 juillet 2007 portant nomination au conseil scientifique de l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud.

JO du 20-07-2007, p. 12272, texte n° 45

Est nommée, notamment, pour une période de trois ans membres du conseil scientifique de l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud : Mme Marie-Françoise Courel, directrice d'études, directrice du département sciences humaines et sociales du CNRS.

Arrêté du 4 juillet 2007 modifiant l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves ainsi que les programmes, spécifiques aux concours de l'École normale supérieure.

JO du 26-07-2007, p. 12569, texte n° 32

Arrêté du 4 juillet 2007 modifiant l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves ainsi que les programmes, spécifiques aux concours de l'École normale supérieure de Fontenay - Saint-Cloud.

JO du 26-07-2007, p. 12570, texte n° 33

Arrêté du 5 juillet 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique.

JO du 19-07-2007, p. 12215, texte n° 110

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, en tant que représentants de l'Etat, désignés par le ministre chargé du budget : M. Denis Charissoux, en qualité de titulaire, en remplacement de M. Thierry Kalfon ; M. Vincent Reymond, en qualité de suppléant, en remplacement de M. Jean-Philippe Molere.

Arrêté du 17 juillet 2007 portant nomination et maintien en détachement (administration centrale).

JO du 19-07-2007, texte n° 111

Mme Michèle Hannover, administratrice civile hors classe, directrice de projet à l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, placée auprès du directeur général de la recherche et de l'innovation, chargée de coordonner les affaires juridiques et réglementaires au sein de la direction générale de la recherche et de l'innovation, est reconduite dans ses fonctions à compter du 22 juillet 2007. Elle est maintenue en détachement sur cet emploi.

Avis relatif aux décisions portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public - Pôle universitaire guyanais.

JO du 19-07-2007, p. 12252, texte n° 222

Le siège du groupement est fixé 2091, route de Baduel, BP 266, 97 326 Cayenne Cedex.

Avis relatif aux décisions portant approbation de la prorogation de la convention constitutive d'un groupement d'intérêt public - Institut bilingue interuniversitaire de la Seine (IBIS).

JO du 14-07-2007, p. 11973, texte n° 126

Le groupement est prorogé pour une durée de six mois à compter du 20 juillet 2007.

Avis relatif à une décision portant approbation de la convention constitutive modificative d'un groupement d'intérêt public - GIP RECIA (RÉgion Centre InterActive).

JO du 13-06-2007, p. 10289, texte n° 96

Le groupement d'intérêt public dénommé « RECIA » (Région Centre InterActive) est constitué entre l'Etat, à savoir le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère chargé de l'aménagement du territoire, la région Centre, le département du Cher, l'université d'Orléans, l'université de Tours et l'Association de développement et de promotion des technologies de l'information et de la communication en région Centre (ADPTICRC).

Le GIP a pour objet de constituer le centre de ressources et de compétences techniques régional, afin de : promouvoir la société de l'information en région Centre en lien avec les centres de ressources existants ; apporter une expertise technique, juridique et financière ; veiller à la coordination et à la complémentarité des initiatives et projets en matière de Technologie de l'information et de la communication (TIC) ; assurer pour le compte des partenaires du GIP des missions spécifiques. Il a aussi pour mission d'assurer la mise en œuvre et le développement de services et d'applicatifs TIC autour de deux volets principaux : l'usages des TIC dans le domaine de l'éducation et l'usages des TIC pour l'ensemble de la population de la région Centre, notamment par le développement des espaces publics numériques (EPN) régionaux.

Avis relatif à la proclamation des résultats de l'élection d'un représentant des personnels au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

JO du 28-06-2007, p. 11123, texte n° 83

La commission nationale pour l'élection des représentants des personnels au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, organisée par l'arrêté du 22 novembre 2006 pris en application des articles D. 232-1 à D. 232-13 du code de l'éducation, a procédé le jeudi

12 avril 2007 au regroupement des résultats des dépouillements des votes du scrutin pour le deuxième tour de l'élection du représentant des personnels scientifiques des bibliothèques, à l'attribution du siège à pourvoir et a proclamé élus : collègue des personnels scientifiques des bibliothèques : au titre de la liste présentée par la fédération CFDT des Syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche publique (SGEN-CFDT) : M. Colcanap (Grégory), membre titulaire, Mme Boitard (Laurence) et M. Pavlidès (Christophe), membres suppléants.

Ministère de l'éducation nationale

Décret du 28 juin 2007 portant nomination du secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - M. Duwoye (Pierre-Yves).

JO du 29-06-2007, texte n° 62

M. Pierre-Yves Duwoye, administrateur civil hors classe, est nommé secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

Décret n° 2007-1029 du 15 juin 2007 relatif à la prime d'aménagement du territoire pour la recherche, le développement et l'innovation.

JO du 19-06-2007, p. 10511, texte n° 7

Il est institué une prime d'aménagement du territoire pour la recherche, le développement et l'innovation, subvention d'investissement financée par l'Etat et destinée à la promotion des activités de recherche et développement, notamment dans les pôles de compétitivité.

Décret du 28 juin 2007 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'Institut géographique national.

JO du 29-06-2007, p. 11153, texte n° 37

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de directeur général de l'Institut géographique national de M. Michel Wachenheim.

Arrêté du 5 juillet 2007 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut géographique national.

JO du 19-07-2007, p. 12211, texte n° 58

Est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut géographique national : en qualité de représentant de l'Etat, sur proposition du ministre chargé de l'environnement : M. de Montlivault (Pierre), directeur adjoint de la direction des études économiques et de l'évaluation environnementale en remplacement de M. Guillaume Sainteny.

Ministère des affaires étrangères et européennes

Arrêté du 12 juin 2007 portant nomination au comité spécialisé pour les opérations à l'étranger de l'Agence française de développement.

JO du 22-06-2007, p. 10761, texte n° 19

Sont nommés membres titulaires du comité spécialisé pour les opérations à l'étranger de l'Agence française de

développement, en tant que représentants de l'Etat : M. Jean-Christophe Deberre et M. Olivier Richard, au titre du ministère des affaires étrangères et européennes. Sont nommés suppléants des membres du comité spécialisé pour les opérations à l'étranger de l'Agence française de développement : M. Michel Prom, suppléant de M. Jean-Christophe Deberre ; Mme Sylvaine Le Vert, suppléante de M. Olivier Richard.

Ministère de la défense

Arrêté du 27 juin 2007 portant organisation des groupes hydrographiques et océanographiques du service hydrographique et océanographique de la marine.

JO du 12-07-2007, texte n° 23

Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi

Arrêté du 22 juin 2007 portant nomination au conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle - M. Francq (Thierry).

JO du 12-07-2007, p. 11812, texte n° 50

M. Thierry Francq, chef du service financement de l'économie à la direction générale du Trésor et de la politique économique, est nommé au conseil de surveillance de l'Agence de l'innovation industrielle en qualité de représentant de l'Etat, sur proposition du ministre chargé de l'économie, en remplacement et pour la durée du mandat restant à courir de Mme Delphine d'Amarzit.

Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

Arrêté du 5 juillet 2007 relatif au régime des allocations pour la diversité dans la fonction publique.

JO du 19-07-2007, p. 12180, texte n° 46

Des allocations peuvent être attribuées aux étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration (CPAG) ou ceux qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics.

Les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de la fonction publique de catégorie A ou B et préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique peuvent également être au nombre des bénéficiaires.

Le nombre et le montant des allocations sont fixés chaque année par le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique.

Les allocations sont attribuées par les préfets, dans le cadre d'un contingent régional qui est notifié chaque année par le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique aux préfets de région.

Arrêté du 5 juillet 2007 fixant le montant de la subvention versée aux organisations syndicales représentatives de fonctionnaires de l'Etat.

JO du 14-07-2007, texte n° 43

Arrêté du 11 juillet 2007 portant détachement (services déconcentrés du Trésor).*JO du 25-07-2007, p. 12534, texte n° 81*

M. Eric JONCOUR, inspecteur du Trésor public, est placé en service détaché auprès du Centre national de la recherche scientifique pour exercer les fonctions d'adjoint du chef du service financier et comptable de la délégation Aquitaine-Limousin pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2007.

Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports**Décret n° 2007-1084 du 10 juillet 2007 relatif au plafond des ressources prises en compte pour l'attribution de la protection complémentaire en matière de santé.***JO du 12-07-2007, p. 11810, texte n° 24***Ministère de la culture et de la communication****Décret du 18 juillet 2007 portant nomination au conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie - M. d'Aubert (François).***JO du 19-07-2007, p. 12225, texte n° 127*

M. François d'Aubert est nommé membre du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence, en remplacement de M. Jean-François Hébert, démissionnaire.

Ministère de l'agriculture et de la pêche**Arrêté du 23 mai 2007 portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture.***JO du 10-06-2007, p. 10177, texte n° 28*

Sont nommées membres de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture : Section 6 : production animale : chargée de recherche suppléante : Mme Anne Boudon ; Section 7 : pathologie générale animale : chargées de recherche titulaire : Mme Sylvaine Lecoœur, suppléante : Mme Sylvie Nazaret.

Commission d'accès aux documents administratifs**Décision du 13 juin 2007 portant nomination d'un rapporteur général adjoint.***JO du 29-06-2007, p. 11156, texte n° 81*

M. Alexandre Lallet, auditeur au Conseil d'Etat, est nommé rapporteur général adjoint auprès de la commission d'accès aux documents administratifs, en remplacement de M. Olivier Henrard, appelé à d'autres fonctions. Sa nomination prendra effet au 15 juin 2007. Il est mis fin, à la même date, à ses fonctions de rapporteur.

CNRS**Avenant au contrat de développement de l'Université de Clermont-Ferrand 2, années 2004-2007.***CON070061DPA du 12-07-2007*

UMR n° 6504 – Synthèse et étude de systèmes à l'intérêt biologique (SEESIB)

Partenaires : CNRS/Université de Clermont-Ferrand 2

A compter du 1^{er} juillet 2007, Mme Anne-Marie DELORT, directrice de recherche, est nommée directrice par intérim de l'UMR n° 6504 – Synthèse et étude de systèmes à l'intérêt biologique (SEESIB), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Provence, années 2004-2007.*CON070062DPA du 12-07-2007*

UMR n° 6568 – Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman

Partenaires : CNRS/Université de Provence

A compter du 1^{er} janvier 2007, Mme Ghislaine ALLEAUME, directrice de recherche, est nommée directrice adjointe de l'UMR n° 6568 - Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'École centrale de Nantes, années 2004-2007.*CON070047DPA du 31-05-2007*

UMR n° 6597 – Institut de recherche en communication et cybernétique de Nantes (IRCCyN)

Partenaires : CNRS/École centrale de Nantes

A compter du 1^{er} juillet 2006, M. Michel MALABRE, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 6597 – Institut de recherche en communication et cybernétique de Nantes (IRCCyN), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Rennes 1, années 2004-2007.*CON070049DPA du 08-06-2007*

UMR n° 6625 – Institut de recherche mathématique de Rennes

Partenaires : CNRS/Université de Rennes 1

A compter du 1^{er} juin 2007, M. Félix ULMER, professeur des universités, est nommé directeur par intérim de l'UMR n° 6625 – Institut de recherche mathématique de Rennes, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris VII, années 2005-2008.*CON070056DPA du 29-06-2007*

UMR n° 7062 - Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales

Partenaires : CNRS/Université de Paris VII

A compter du 1^{er} janvier 2007, M. Pierre PELLEGRIN, directeur de recherche, est nommé directeur de l'UMR n° 7062 - Centre d'histoire des sciences et des philosophies arabes et médiévales, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Régis MORELON.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris VII, années 2005-2008.*CON070052DPA du 08-06-2007*

UMR n° 7162 - Matériaux et phénomènes quantiques (MPQ)

Partenaires : CNRS/Université de Paris VII

A compter du 1^{er} janvier 2007, Mme Sylvie ROUSSET, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'UMR n° 7162 - Matériaux et phénomènes quantiques (MPQ), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Vincent BERGER.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université Henri Poincaré - Nancy 1, années 2005-2008.*CON070058DPA du 29-06-2007*

UMR n° 7503 - Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications

Partenaires : CNRS/Université Henri Poincaré - Nancy 1

A compter du 1^{er} février 2007, M. Karl TOMBRE, professeur des universités, est nommé directeur de l'UMR n° 7503 - Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de Mme Hélène KIRCHNER.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris XIII, années 2005-2008.*CON070051DPA du 25-05-2007*

UMR n° 7539 - Laboratoire analyse géométrie et applications (LAGA)

Partenaires : CNRS/Université de Paris XIII

A compter du 1^{er} février 2007, M. Daniel BARSKY, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'UMR n° 7539 - Laboratoire analyse géométrie et applications (LAGA), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Frédéric KLOPP.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris IV, années 2006-2009.*CON070057DPA du 29-06-2007*

UMR n° 8061 - Centre de recherches sur la pensée antique : Centre Léon Robin

Partenaires : CNRS/Université de Paris IV

A compter du 1^{er} octobre 2006, Mme Barbara GOURINAT, directrice de recherche, est nommée directrice de l'UMR n° 8061 - Centre de recherches sur la pensée antique : Centre Léon Robin, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Jonathan BARNES.

A compter du 1^{er} octobre 2006, M. Jean-Baptiste GOURINAT, chargé de recherche, est nommé directeur adjoint de l'UMR n° 8061 - Centre de recherches sur la pensée antique : Centre Léon Robin, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Cergy-Pontoise, années 2006-2009.*CON070060DPA du 12-07-2007*

UMR n° 8089 - Laboratoire de physique théorique et modélisation (LPTM)

Partenaires : CNRS/Université de Cergy-Pontoise

A compter du 1^{er} janvier 2007, M. Jean AVAN, directeur de recherche, est nommé directeur-adjoint de l'UMR n° 8089 - Laboratoire de physique théorique et modélisation (LPTM), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de l'INALCO, années 2006-2009.*CON070050DPA du 08-06-2007*

UMR n° 8135 - Langage, langues et cultures d'Afrique noire

Partenaires : CNRS/INALCO

A compter du 1^{er} juillet 2006, Mme Martine VANHOVE, chargée de recherche, est nommée directrice de l'UMR n° 8135 - Langage, langues et cultures d'Afrique noire, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Bernard CARON.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université René Descartes, années 2006-2009.*CON070054DPA du 29-06-2007*

UMR n° 8137 - Centre de recherche Sens, éthique et société

Partenaires : CNRS/Université René Descartes

A compter du 13 mars 2007, Mme Edwige RUDE-ANTOINE, chargée de recherche, est nommée directrice de l'UMR n° 8137 - Centre de recherche Sens, éthique et société, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de Mme Simone BATEMAN-NOVAES.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris-Sud 11, années 2006-2009.

CON070055DPA du 29-06-2007

UMR n° 8622 – Institut d'électronique fondamentale (IEF)

Partenaires : CNRS/ Université de Paris-Sud 11

A compter du 1^{er} juin 2007, M. Daniel-Pierre BOUCHIER, directeur de recherche, est nommé directeur-adjoint de l'UMR n° 8622 – Institut d'électronique fondamentale (IEF), jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), années 2006-2009.

CON070059DPA du 29-06-2007

UMR n° 8558 – Centre de recherches historiques

Partenaires : CNRS/EHESS

A compter du 1^{er} janvier 2007, M. Paul-André ROSENTAL, directeur d'études à l'EHESS, est nommé directeur-adjoint de l'UMR n° 8558 – Centre de recherches historiques, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Bernard VINCENT.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Paris-Sud 11, années 2006-2009.

CON070046DPA du 31-05-2007

UMR n° 8628 – Laboratoire de mathématiques d'Orsay

Partenaires : CNRS/ Université de Paris-Sud 11

A compter du 1^{er} janvier 2007, M. Pascal MASSART, professeur des universités, est nommé directeur de l'UMR n° 8628 – Laboratoire de mathématiques d'Orsay, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Avenant au contrat de développement de l'Université de Clermont-Ferrand 2, années 2004 – 2007.

CON070053DPA du 08-06-2007

FR n° 2856 – Technologie de l'information de la mobilité et de la sûreté

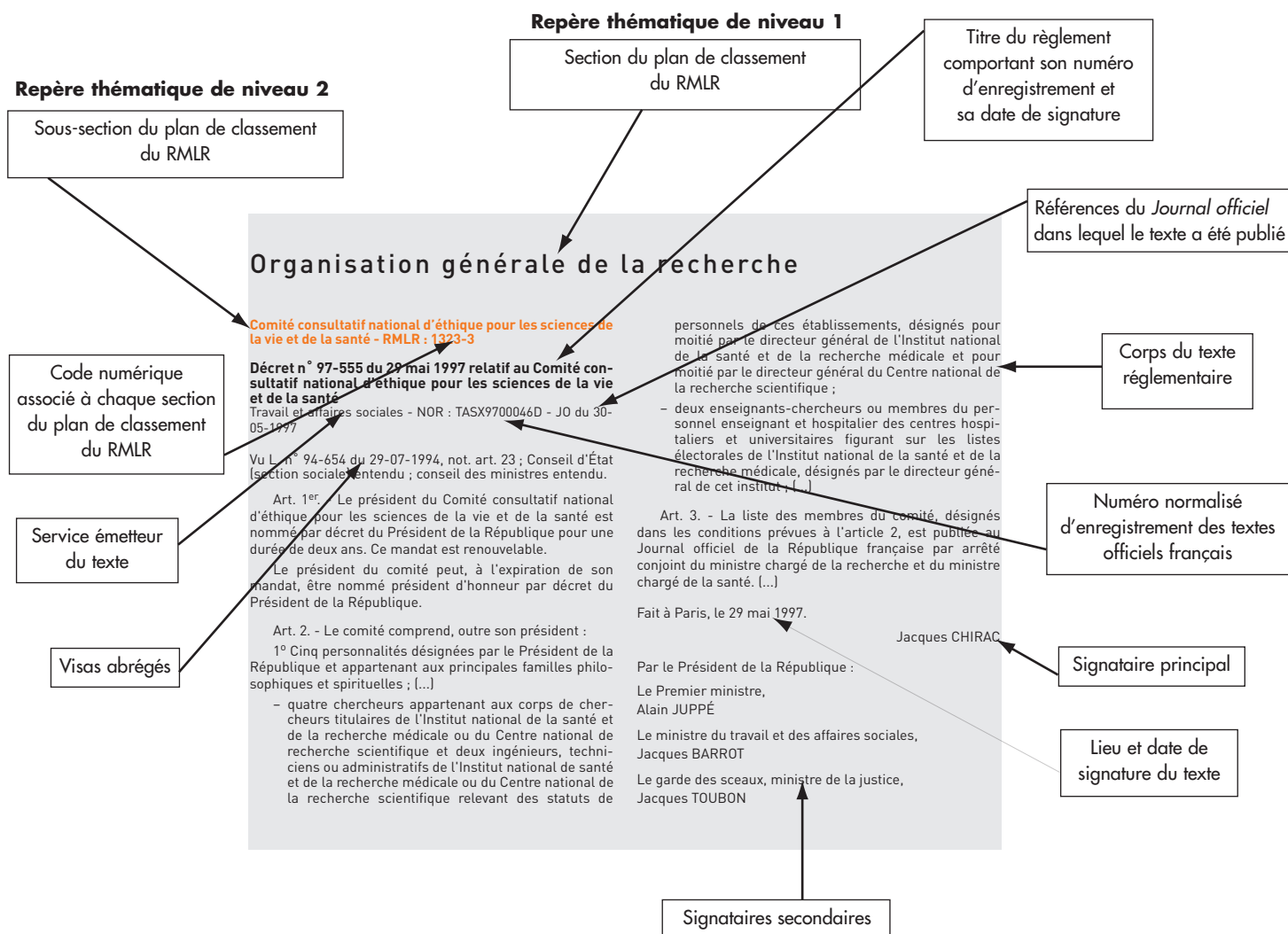
Partenaires : CNRS/Université de Clermont-Ferrand 2

A compter du 1^{er} février 2007, M. Alain QUILLIOT, professeur des universités, est nommé directeur par intérim de la FR n° 2856 – Technologie de l'information de la mobilité et de la sûreté, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours, en remplacement de M. Marc RICHTIN.

A compter du 1^{er} février 2007, M. Michel DHOME, directeur de recherche du CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de la FR n° 2856 – Technologie de l'information de la mobilité et de la sûreté, jusqu'au terme du contrat quadriennal en cours.

Sont modifiés en conséquence, l'état récapitulatif des crédits alloués dans le cadre du contrat en cours, et l'annexe spécifique correspondant à cette unité.

Guide de lecture des textes réglementaires



Sections de niveau 1 du plan de classement du Recueil méthodique des lois et règlements concernant le CNRS (RMLR)

- 1 - Organisation générale de la recherche
- 2 - Organisation générale du CNRS
- 3 - Relations et échanges avec l'extérieur
- 4 - Questions administratives et juridiques générales
- 5 - Les personnels du CNRS
- 6 - Régime budgétaire, financier et comptable - Fiscalité
- 7 - Moyens immobiliers et matériels

Liste des délégations du CNRS

Délégation ALPES – DR11

25 avenue des Martyrs, BP 166, 38042 GRENOBLE Cedex 9 – téléphone : 04 76 88 10 00 –
télécopie : 04 76 88 11 61

Délégation ALSACE – DR10

23 rue du Lœss, BP 20 CR, 67037 STRASBOURG Cedex 02 – téléphone : 03 88 10 63 01 – télécopie : 03 88 10 60 95

Délégation AQUITAINE-LIMOUSIN – DR15

Esplanade des Arts-et-Métiers, BP 105, 33402 TALENCE Cedex – téléphone : 05 57 35 58 00 –
télécopie : 05 57 35 58 01

Délégation BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE – DR17

74E rue de Paris, 35069 RENNES Cedex – téléphone : 02 99 28 68 68 – télécopie : 02 99 28 68 01

Délégation CENTRE-POITOU-CHARENTES – DR08

3E avenue de la Recherche Scientifique, 45071 ORLÉANS Cedex 2 – téléphone : 02 38 25 52 00
télécopie : 02 38 69 70 31

Délégation CÔTE D'AZUR – DR20

Les Lucioles 1, 250 avenue Albert-Einstein, 06560 VALBONNE – téléphone : 04 93 95 42 22
télécopie : 04 92 96 03 39

Délégation ÎLE-DE-FRANCE EST – DR03

Tour Europa 126, 94532 THIAIS Cedex – téléphone : 01 56 70 76 00 – télécopie : 01 45 60 78 81

Délégation ÎLE-DE-FRANCE OUEST ET NORD – DR05

1 place Aristide-Briand, 92195 MEUDON Cedex – téléphone : 01 45 07 50 50 – télécopie : 01 45 07 58 99

Délégation ÎLE-DE-FRANCE SUD – DR04

1 avenue de la Terrasse, 91198 GIF-SUR-YVETTE Cedex – téléphone : 01 69 82 30 30 – télécopie : 01 69 82 33 33

Délégation LANGUEDOC-ROUSSILLON – DR13

1919 route de Mende, 34293 MONTPELLIER Cedex 5 – téléphone : 04 67 61 34 34 – télécopie : 04 67 04 32 36

Délégation MIDI-PYRÉNÉES – DR14

16 avenue Édouard-Belin, BP 4367, 31055 TOULOUSE Cedex 4 – téléphone : 05 61 33 60 00
télécopie : 05 62 17 29 01

Délégation CENTRE-EST – DR06

17, rue Notre-Dame des Pauvres, BP 10075, 54519 VANDŒUVRE Cedex – téléphone : 03 83 85 60 00
télécopie : 03 83 17 46 21

Délégation NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE – DR18

Espace Recherche-Innovation, 2 rue des Canoniers, 59046 LILLE Cedex – téléphone : 03 20 12 58 00
télécopie : 03 20 63 00 43

Délégation NORMANDIE – DR19

UNICITÉ, 14 rue Alfred-Kastler, 14052 CAEN Cedex 4 – téléphone : 02 31 43 45 00 – télécopie : 02 31 44 86 56

Délégation PARIS A – DR01

27 rue Paul-Bert, 94204 IVRY-SUR-SEINE Cedex – téléphone : 01 49 60 40 40 – télécopie : 01 45 15 01 66

Délégation PARIS B – DR02

16 rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 PARIS – téléphone : 01 42 34 94 00 – télécopie : 01 43 26 87 23

Délégation PARIS MICHEL-ANGE – DR16

3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS Cedex 16 – téléphone : 01 44 96 40 00 – télécopie : 01 44 96 53 90

Délégation PROVENCE ET CORSE – DR12

31 chemin Joseph-Aiguier, 13402 MARSEILLE Cedex 20 – téléphone : 04 91 16 40 00 – télécopie : 04 91 17 40 26

Délégation RHÔNE-AUVERGNE – DR07

2 avenue Albert-Einstein, BP 1335, 69609 VILLEURBANNE Cedex – téléphone : 04 72 44 56 00
télécopie : 04 78 89 47 69

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

BP 21902
31319 LABÈGE CEDEX
Tél. : 05 62 24 25 00
Fax : 05 62 24 25 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION
M. Alain RESPLANDY-BERNARD

RÉDACTEUR EN CHEF
M^{me} Myriam FADEL

COMITÉ DE RÉDACTION
M. Bernard ADANS
M^{me} Nathalie ARLAUD
M^{me} Véronique BRISSET-FONTANA
M^{me} Isabelle DE ANGELIS
M^{me} Pascale BUKHARI
M^{me} Catherine DELPECH
M^{me} Pascale DIENG
M^{me} Martine JALLUT-ROUSSEL
M^{me} Françoise SEVIN
M. Philippe WILLOQUET
M. Zoubeir ZADVAT

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
M^{lle} Florence CELEN

DOCUMENTATION ET RÉALISATION
M^{lle} Stéphanie DELAGUETTE
M^{lle} Nadia SARRÉS

CONTACT PAR COURRIER
Bulletin officiel du CNRS
CNRS-DSI
BP 21902
31319 LABÈGE CEDEX

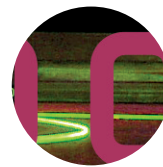
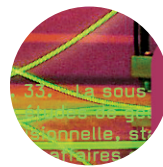
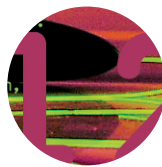
CONTACT PAR MÊL
buloff@dsi.cnrs.fr
Pour consulter le BO et ses archives :
<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

Dépôt légal à parution
Impression : BIALEC (Nancy)
D.P. n° 67507 - 08-09-2007

ISSN 1148-4853



www.cnrs.fr



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
3, RUE MICHEL-ANGE 75794 PARIS CEDEX 16 • TÉL. 01 44 96 40 00 • TÉLÉCOPIE 01 44 96 53 90

